This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

La Rédaction du Répertoire des travaux bien
pour compte-rendu

I. GILLES

HOMMAGE DE L'AUTEUR
ET DE L'EDITEUR

LES

VOIES ROMAINES

ET

MASSILIENNES

DANS LE DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

AVIGNON
SEGUIN FRÈRES
IMPRIMEURS-ÉDITEURS
13, rue Bouquerie, 13

PARIS
ERNEST THORIN
ÉDITEUR
7, rue de Médicis, 7

1884

B. H. BLACKWELL LTD.
Booksellers
48-51 BROAD STREET
OXFORD, ENGLAND

Digitized by Google

Digitized by Google

Rédaction du Répertoire des travaux historiques pour compte-rendu

7/6

HOMMAGE DE L'AUTEUR
ET DE L'ÉDITEUR

LES

VOIES ROMAINES

ET

MASSILIENNES

DANS LE DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

Digitized by Google

Digitized by Google

I. Isidore GILLES

LES VOIES ROMAINES ET MASSILIENNES

DANS LE DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

AVIGNON
SEGUIN FRÈRES
IMPRIMEURS-ÉDITEURS
13, rue Bouquerie, 13

PARIS
ERNEST THORIN
ÉDITEUR
7, rue de Médicis, 7

1884

Digitized by Google

Digitized by Google

Classical
Blackwell
12-2-49
68683

DC
611.
.B752
G4

ERRATA

Page	Ligne	
		INTRODUCTION
1	11	*Après* Bonpas, *ajoutez* Vaison d'un côté et Apt de l'autre.
18	27	*Après* cette époque, *ajoutez* le palais de Constantin.
20	22	*Après* d'attache, *ajoutez* ,
24	7	*Après* murs. *lisez* des *et supprimez le pluriel à* antiques.
—	27	*Après* ensuite, *ajoutez* sur.
31	3	*Après* paterna, *effacez* , *ajoutez* ;
33	25	*Après* ensuite, *mettez* elle *au lieu de* il.
—	29	*Supprimez l's de* forcés.
45	30	*Au lieu de* le sera, *mettez* l'est.
53	19	Aurès, *au lieu de* Anrès.
58	4	*Lisez* Galéjon, *au lieu de* Galéron.
		TEXTE
6	13	*Au lieu de* Andusi, *lisez* Ucetiæ.
10	15	*Après* un, *ajoutez* signe.
12	6	*Supprimez* qui.
25	39	*Après* étroite, *remplacez le* . *par* ,
—	30	*Après* suivre, *mettez* ;
30	29	*Au lieu de* ils, *mettez* elles.
31	32	*Après* Tarascon, *mettez* ;
44	17	*Descendre le chiffre* III *à la fin de la ligne suivante.*
64	23	*Mettez un* A *au mot* antique.
75	26	*Effacez* le.
82	18	*Au lieu de* les détours, *lisez* le décours.
93	7	*Lisez* de l'une à l'autre.
94	18	*Lisez* la cour.
106	3	*Lisez* il y a ; *effacez* de ; *lisez* comme ceux.
113	17	*Lisez* Rognes, *au lieu de* Roques.
123	33	*Lisez* tirées, *au lieu de* tiré.
131	16	*Lisez* Nasidius.
132	31	*Lisez* détruits.
155	15	*Lisez* de, *au lieu* du.
458	5	*Effacez* y.
179	20	*Après* géographes, *ajoutez* modernes.
200	34	*Au lieu de* le consul romain, *lisez* Scipion.
211	10	*Au lieu de* intérieur, *lisez* extérieur.
227	5	*Après* Berre, *ajoutez* était.
247		*Dans le titre, au lieu de* Marseille, *lisez* des Marseillais, *et aux pages suivantes.*
255	11	*Lisez* vers.
263		*Au lieu* de § IV, *lisez* III.
267	25	*Au lieu de* die, *lisez* dyke.

12/5/49 m.ciz

Digitized by Google

Digitized by Google

INTRODUCTION

I

1° Classement des voies en trois périodes historiques. 2° N'a pas été compris par les géographes modernes. 3° Nouvelle classification : voies romaines, itinéraires terrestre et maritime, voies Massiliennes, chemins saliers ou sauniers. 4° Cartes et dessins. 5° Ces études ne sont que pour ce département. 6° Epoque celtique. 7° Origine des voies. 8° Leur construction, leur entretien. 8° Leurs aboutissants.

1° Les voies romaines dans cette partie de la province qui forme aujourd'hui le département des Bouches-du-Rhône, correspondent à trois périodes historiques.

A la première, antérieure à la campagne de Marius dans la Gaule, appartient la *via Herculea*, la voie d'Espagne communiquant avec l'Italie, 1° par les Alpes-Maritimes et 2° par les Alpes Cottiennes; celle-ci aboutissant au mont Genèvre par deux directions différentes : la première par la vallée inférieure de la Durance, Tarascon, Graveson, Noves, Bonpas et Apt, et la deuxième s'enfonçant davantage dans l'intérieur des terres par Avignon, Orange et Nyons, mais

Digitized by Google

rejoignant la première dans la vallée supérieure de la même rivière par Gap, Embrun et Briançon, ce qui formait les trois voies allant d'Espagne en Italie mentionnées par Polybe. La *via Herculea* devint la voie Domitienne depuis Ugernum (Beaucaire) jusqu'en Espagne, lorsque Domitius Ahenobarbus l'eut fait réparer ; tandis qu'elle prit le nom de voie Aurélienne de Tarascon à Rome ; mais comme cette dernière ne suivit pas toujours la même direction, et que nous aurions deux voies Auréliennes, si nous donnions le même nom aux deux tronçons de la même branche, nous nommons voie primitive celle primitivement établie qui suivait le nord des Alpines de Tarascon à Eguille, réservant le nom de voie Aurélienne à la rectification portant les milliaires d'Auguste qui du même point, passait au sud de cette chaîne pour aboutir plus directement à Arles par *Ernaginum* (Saint-Gabriel). C'est cette voie primitive que suivit Annibal depuis l'Espagne jusqu'à Tarascon ; celle qu'à partir de Glanum Scipion suivit pour arriver au Rhône, celle enfin que suivirent les Teutons Ambrons, de Tarascon à *Tegulata*, (Pourrières).

A la seconde période appartiennent les voies ouvertes depuis Marius, par Auguste et par ses successeurs jusqu'à Constantin : elles se distinguent des premières en ce qu'au lieu de passer par Tarascon, elles vont directement de Nîmes à Arles par St-Gilles ou par Belle-Garde et aboutissent de toutes parts à *Ernaginum*, port des Fosses-Mariennes, où convergent dès lors les voies maritimes, fluviatiles et terrestres.

Enfin, la troisième période commence à Constantin : le viaduc que cet empereur fit juxtaposer à son aqueduc du Pont de Crau, sur le rétrécissement des Fosses-Mariennes au sud de la ville d'Arles, supprima le contour que faisaient précédemment les voies pour éviter ce passage difficile ; tandis que les deux ponts qu'il fit jeter sur le grand et sur le petit Rhône,

Digitized by Google

permirent de relier, sous les murs de cette nouvelle capitale, les tronçons de la route d'Italie en Espagne, séparés jusque là, entre Arles et Nîmes, comme entre Beaucaire et Tarascon, par les eaux de ce fleuve.

2° Cette division, qui n'a jamais été soupçonnée par les géographes, s'accorde avec les faits historiques et avec l'état des lieux à ces différentes époques ; elle explique les textes incompris de la table de Peutinger, des Itinéraires et des Vases Apollinaires. Enfin, elle permet de faire concorder ces différents instruments avec les milliaires, et de corriger les erreurs qui égarent encore aujourd'hui le monde savant. Les écrivains modernes d'accord avec les auteurs de la *Statistique de ce département*, recueil le plus complet de nos richesses archéologiques, ayant confondu ces trois époques, sont tombés dans les erreurs qui résultent de cette confusion.

Les historiens de la ville d'Arles, quoique plus intéressés à retrouver la direction de ces voies, s'en sont médiocrement occupés, et n'ont fait que répéter ce qui avait été dit avant eux. Estrangin (1) prend Carri pour Calcaria, et conduit la voie Aurélienne par Eyguières; Jacquemin (2) commet la même faute ; Clair (3) fait passer la route des Fosses-Mariennes à Arles « sur une chaussée qui existe encore sur la route de Fos », chaussée que nous verrons être un cordon littoral, nommé les Coudoulières, tandis que, plus loin (p. 23), il dit que ces voies n'ont pas laissé de traces sur le territoire d'Arles.

Si les érudits de la province ont si peu et si mal étudié leur pays, que devons-nous attendre des savants, dont les écrits embrassant de grandes surfaces ne peuvent s'appuyer que sur les études faites dans chaque localité ?

(1) *Études archéologiques*, p. 202.
(2) *Guide*, p. 234.
(3) *Mon. d'Arles*, p. 81.

Digitized by Google

Aussi n'avons-nous pas grande moisson à faire dans les livres de nos bibliothèques, mais nous avons en échange, ce qui est plus précieux et plus certain, les récits des écrivains de l'antiquité, les villes, les monuments, et tous les débris que cette grande époque nous a légués.

Nous partons en effet de ce principe, que la terre conserve éternellement l'empreinte des pieds qui l'ont foulée; que toutes les époques, toutes les civilisations sont représentées par leurs débris; que les fables, les légendes rappellent des faits historiques; qu'il suffit de chercher et de fouiller le sol, pour qu'il restitue ses richesses enfouies et les traditions du passé qui paraissaient à jamais perdues.

3° Nous ne suivons pas, pour la description de ces voies, la classification adoptée par les géographes, mais l'ordre chronologique de leur établissement, et nous choisissons pour chacune d'elles, le point de départ qui est le plus favorable à notre récit. Notre travail est divisé en trois livres; le premier est réservé aux voies romaines, tant celles décrites par les Itinéraires terrestre et Maritime et par les géographes, que celles qui nous sont connues par les historiens et par les Vases Apollinaires.

Le second comprend les voies Massiliennes, en confondant sous cette dénomination toutes celles qui aboutissent à cette cité, qu'elles figurent ou non dans les instruments géographiques que nous possédons.

Le troisième décrit les chemins saliers ou sauniers, servant dans l'antiquité au transport du sel, quand ils sont éclairés par des monuments qui garantissent leur destination et leur origine. Nous y joignons quelques voies secondaires se rattachant aux voies principales, dont la description, si nous l'eussions mise à sa place, aurait mis de la confusion dans notre récit.

Ces études ne sont pas un travail de cabinet; tout ce que nous décrivons, nous l'avons vu et visité plusieurs fois quand

Digitized by Google

cela nous a paru nécessaire; sauf donc les questions d'appréciation toujours contestables, nous déclinons d'avance toute critique ne s'inspirant que de la lecture des livres, quelle que soit l'autorité du nom et la notoriété du savoir de leur auteur.

4° Nous donnons, pour faciliter l'intelligence du texte, un extrait de la carte de Peutinger tirée du beau livre de M. Desjardins, ainsi qu'une carte des voies romaines avec les noms antiques, ou avec les noms modernes quand les premiers n'existent plus.

Ce travail, pour être complet, devrait être orné de dessins, représentant tous les monuments de la province, quoique la plupart soient connus, afin que nos lecteurs, n'ayant pas besoin de les chercher dans les différents recueils où ils sont relégués sans ordre ni critique, pussent les juger et les apprécier en les trouvant décrits dans le milieu qu'ils occupent et pour lequel ils ont été construits. Mais nous avons reculé devant cette dépense qui aurait augmenté considérablement le prix de ce volume.

5° Nous faisons observer que ce qui précède et tout ce qui va suivre s'applique au seul département des Bouches-du-Rhône; nous protestons donc contre toute induction qu'on pourrait tirer de nos récits en les appliquant autre part, l'expérience nous ayant appris que chaque contrée doit être étudiée à son point de vue spécial.

6° L'étude des époques grecque et romaine, pour être faite avec fruit, doit être précédée de la connaissance de l'époque celtique. Alors seulement on peut comprendre l'arrivée des Phocéens à Marseille, le développement de leur commerce sur les côtes et le long des rivières, leur appel à la puissance romaine pour les défendre contre des ennemis qui les serraient de près; les faciles victoires des armées romaines à Aix sur la population de ce département, qui s'élevait à peine à 50,000 habitants et l'établissement définitif de

Digitized by Google

cette puissance. Alors seulement s'explique l'influence réciproque de ces peuples inégalement placés sur l'échelle de la civilisation, se manifestant d'abord sur la céramique, le premier et le plus rudimentaire de tous les arts, et plus tard sur les monuments de l'époque romane. Enfin on comprend alors pourquoi ces populations primitives, qui habitèrent jusque sous Auguste et même plus tard encore les sommets escarpés, adorant des divinités malfaisantes auxquelles elles immolaient des victimes humaines, adoptèrent si tard le christianisme, qu'il fallut pour les amener à adorer le Dieu nouveau, la destruction des temples païens et des divinités que Rome leur avait apportées.

Nous ne parlerons qu'en de rares occasions de cette époque primitive, mais il est bon que nos lecteurs sachent que nous l'avons étudiée avec soin, et que c'est elle qui nous a guidé dans la plupart de nos recherches.

7° Les grands chemins de l'Empire étaient construits en pierres, en graviers, ou en terre et graviers mélangés et pris sur place. Le pavage en pierre qu'on nomme communément *saxum, silex*, ou *siliceas lapides*, était en blocage de gros appareil parfaitement assemblé, et assis sur un *statumen* ou fondation ; le pavage en cailloutis ou gravois formait un véritable macadam, tandis que l'établissement en terre, *vias terrenas* était fait avec les terres provenant du déblais des contre-fossés, ou ce qui est fort rare, au moyen de remblais. Les routes de la Province sont généralement en terre ; nous n'en avons pas de pavées ni de macadamisées dans toute leur longueur, mais dans quelques parties seulement où la nature humide du sol exige ce mode de consolidation.

Les voies romaines sont divisées par les historiens et par les jurisconsultes en *vias consulares*, *prætorias*, *regias*, *militares, solemnes*, *aggeres*, *publicas*. Celles dont nous nous occupons ont généralement quatre mètres de large, sans y comprendre les marges ou lisières ; mais la chaussée en pier-

Digitized by Google

res, en graviers ou en terre n'a le plus souvent que huit pieds pour y recevoir deux charriots venant l'un vers l'autre ; et cette largeur n'est plus que celle des roues du char, dans les tranchées creusées dans le roc, sur les ponts et dans les passages difficiles. Les voies de la Provence ont été cependant converties en carreirades, chemins des troupeaux transhumants, et dans ce cas elles ont, ou doivent avoir 10 cannes 20 mètres, de large.

8° Les voies avaient comme aboutissants les villes, *civitates;* comme stations intermédiaires les mutations, *mutationes*, où l'on changeait de chevaux ou de messagers, et les mansions, *mansiones*, où les voyageurs et les troupes de passages trouvaient la table et le gîte. Tous ces établissements étaient pourvus de temples, de puits ou de fontaines, et entourés de tombeaux comme nous le verrons dans les §§ suivants.

Il y avait, en outre, des temples dans tous les passages déserts, dangereux ou difficiles, pour que les voyageurs pussent trouver partout asile et protection.

Les voies étaient entretenues par les provinces; elles servaient indistinctement au public, et à l'État ; quant à l'usage des postes, il était exclusivement réservé à ce dernier. On trouvera, du reste, au sujet des voies et des postes dont les chevaux et les hommes étaient aussi fournis et entretenus par les provinces, tous les documents désirables dans Bergier, à qui nous empruntons la plus grande partie de ceux qui précèdent.

Digitized by Google

II

On retrouve les voies romaines : 1° en les suivant à leurs traces, et à leurs noms ; 2° aux milliaires qui existent encore ; 3° on les reconnaît aux travaux d'art, pavés, tranchées, ponts, mutations, etc. ; 4° aux tombeaux dont elles sont bordées ; 5° aux temples qui les protégeaient lorsqu'ils subsistent encore ; 6° aux chapelles romanes qui les ont remplacés, et 7° on vérifie l'exactitude de ces recherches au moyen des cartes géographiques, des tables, des itinéraires, etc., etc.

On voit par le sommaire qui précède que nous cherchons nos preuves dans les précieux débris de nos monuments, avant de les demander aux témoignages écrits ; un milliaire, un temple ou des tombeaux ayant plus d'autorité que l'affirmation contraire de tous les savants.

Les voies romaines de ce département sont généralement bien tracées ; elles suivent autant que possible les lignes droites, sans souci des rudes montées ni des rapides descentes. Établies pour les besoins des populations, elles les suivent dans leurs transformations successives. Les chemins celtiques rampent au pied des grandes montagnes qu'ils gravissent jusqu'à leurs plus hauts sommets. Les voies romaines suivent le pied des collines, tandis que nos routes sont établies dans les plaines, où elles sont remplacées à leur tour par les voies ferrées. Il ne faut donc pas, sauf des cas exceptionnels, chercher les voies romaines dans les plaines, ni sur les

Digitized by Google

hautes montagnes, mais dans la région moyenne, à l'abri des inondations, et à l'origine des cours d'eau et des torrents qu'elles peuvent alors franchir sans ponts ni travaux d'art.

1° — A LEURS TRACES ET A LEURS NOMS. — On retrouve les voies romaines en les suivant à leurs traces là où elles existent encore, et c'est le cas le plus ordinaire, ou en raccordant leurs tronçons rompus, lorsqu'elles ont été en partie détruites. Ce sont généralement des carraires pour les troupeaux et elles sont connues des habitants des campagnes sous le nom de *camin Ourélian,* chemin Aurélien, de *camin Roumiéou*, chemin romain. Quant à celles désignées sous le nom de *drailles Arlatanes*, drailles arlésiennes, ce ne sont le plus souvent que des carraires de l'époque plus moderne où fut réglementée la transhumance des troupeaux ; toutes ces voies, sauf de rares exceptions sont établies avec la terre tirée des fossés latéraux ; ce sont des *vias terrenas ;* leur largeur n'est pas uniforme : la voie Domitienne de Beaucaire à Nimes, a quatre mètres ; la partie de la voie pavée entre Maussane et Mouries en a cinq, tandis que la majeure partie des carraires en ont vingt. Les voies massiliennes portent généralement les noms modernes de leurs aboutissants, de Marseille à Avignon, d'Arles à Istres, etc., etc.

2° — AUX MILLIAIRES. — Les milliaires sont la preuve la plus certaine de l'existence et de la direction des voies ; aucun témoignage contraire ne saurait leur être opposé ; leur forme varie à chaque époque : « Tiberius Gracchus fut le premier qui compartit les chemins par pierres milliaires pour marquer les distances, et aussi fit encore asseoir aux deux bords d'autres pierres peu distantes l'une de l'autre, pour aider les voyageurs à monter à cheval, sans avoir besoin de l'aide de per-

Digitized by Google

sonne (1) ». Les milliaires trouvés encore de nos jours sur le bord des voies prouvent par leurs inscriptions que ces routes furent entretenues avec le plus grand soin par tous les empereurs qui se succédèrent, depuis Auguste jusqu'au dernier temps de l'empire romain d'Occident. Après cette époque, quelques-unes furent complètement abandonnées sous les derniers rois mérovingiens, tandis que les plus importantes continuèrent à remplir leur destination jusqu'au Xe ou XIIe siècle et même plus tard encore, puisque plusieurs de ces voies ont servi de chemins de viguerie. Les milliaires de ce département ne contiennent aucune indication numérale.

3° — Aux travaux d'art. — Les travaux d'art, tels que pavés, tranchées, ponts, mutations, etc., sont peu nombreux sur les voies romaines ; et, comme ils sont en partie détruits, ce sont leurs ruines seules qui peuvent servir de jalons pour les retrouver. Les mutations ont complètement disparu, mais aux débris de poteries, et aux tombeaux gallo-romains qui les entourent, il est toujours facile de retrouver leur emplacement. Des deux ponts construits sur le Rhône à Arles, il ne reste de celui établi au-dessus du palais de Constantin qu'une attache du côté de la ville et un massif du côté de Trinquetaille, tandis qu'on n'apperçoit que lors des plus basses eaux, les piles de celui de Fourques. Enfin, le pont de Crau, plusieurs fois détruit par les inondations du Rhône, a depuis longtemps disparu sous les reconstructions nouvelles. Et si des travaux aussi considérables ont pu périr en laissant à peine des traces, que doit-il en être des moins importants qui ont été anéantis sous les premiers pas des envahisseurs ? Les pavés résistent encore en quelques endroits ; quant aux tranchées dans le roc, que les Saliens, nos pères, pratiquaient

(1) Plutarque, *Vie de T. Gracchus.*

Digitized by Google

souvent comme glacis pour défendre leurs habitats, elles sont le rudiment de celles que les temps modernes exécutent avec une rare audace.

Les voies romaines conservent encore dans le rocher les ornières des chariots qui sont une marque certaine de haute antiquité; en dehors de ces voies ces traces appartiennent à l'époque celtique.

4° — Aux tombeaux. — C'était es sépulcres que consistait à Rome le principal ornement des grands chemins; ces édifices étaient assimilés aux édifices sacrés : « *Ubi corpus demortui, sacer esto* » ; ils étaient placés le long des chemins pour rappeler les morts au souvenir des vivants.

Ces sépultures étaient quelquefois ornées de cippes portant des inscriptions funéraires, mais le plus souvent elles étaient recouvertes de tuiles plates à rebords, improprement nommées sarrasines, puisqu'elles sont gallo-romaines. Les habitants de Pourrières leur donnent avec plus de raison le nom de téoulentines, de *tegula*, tuile (Ducange); et c'est cette dénomination que nous adoptons de préférence. Les sépultures sont fort nombreuses autour des mutations et des temples que nous trouvons le long des voies, si bien qu'on peut affirmer qu'il n'y a pas de voies romaines sans sépultures, et que celles-ci sont la preuve de l'existence de celles-là. On doit considérer comme appartenant à l'époque païenne toutes les sépultures recouvertes de teoulentines ou de lauses (1) (dalles en calcaire), inclinées en dos d'âne, qui bordent les voies, aussi bien que celles pratiquées dans des auges en pierre, ou piles.

Il y en a cependant de chrétiennes, parce qu'il y avait des chrétiens pendant que fleurissait le paganisme; mais, comme

(1) *Lausa, Lauza, lapidis species.* Ducange.

Digitized by Google

cette dernière religion fut jusqu'à sa dernière heure la religion d'État, la religion officielle, chrétiens et païens employèrent pendant toute sa durée le même mode d'ensevelissement. Ce ne fut qu'après la destruction des temples arrivée vers l'an 480, que les usages païens ayant disparu, les chrétiens ensevelirent leurs morts dans leurs cimetières, c'est-à-dire dans ou autour de leurs églises, qu'ils placèrent dans les lieux élevés ou défendus par des remparts, et plus tard par des châteaux forts. Quelques nécropoles païennes furent pourtant transformées en cimetières chrétiens. Ainsi les Aliscamps d'Arles longeant la voie allant de cette ville au port des Fosses-Mariennes deviennent, à partir de Constantin, un lieu de sépulture célèbre, dans lequel le culte ancien et le culte nouveau confondent leurs morts, jusqu'au jour où, devenus terre sainte, ils furent considérés par les chrétiens de la Gaule comme le champ de repos par excellence.

Ainsi, autour de la crypte de S. Victor à Marseille, la nécropole païenne qui entourait les temples dont nous signalons autre part les vestiges, devint sous Cassien nécropole mixte, et plus tard un cimetière chrétien ; mais ces transformations sont un fait rare, et que nous signalons comme des exceptions se manifestant uniquement dans les grands centres religieux. On peut donc sûrement inférer de ces ensevelissements chrétiens établis le long des voies autour des temples et suivant le mode païen, que les premiers n'avaient pas encore de chapelles tant que dura cette confusion. Celle-ci ne cessa, en effet, qu'après la construction des nouveaux édifices religieux ; jusque-là chrétiens et païens ensevelissent le long des voies, jusque-là la province est païenne, et ce n'est que sourdement et à couvert que la religion nouvelle répand ses doctrines dans le monde.

L'inscription chrétienne datée, la plus moderne que nous ayons sous la main, est celle du temple de Calcaria, sous le consulat de Messala, en 506, que nous donnons plus loin.

Digitized by Google

Or, si nous trouvons des inscriptions chrétiennes à une si basse époque, dans un milieu païen, c'est que les pratiques païennes existaient encore, c'est que les chrétiens n'avaient pas encore de lieux de sépulture particuliers à leur culte, c'est que leurs chapelles n'étaient pas encore bâties. Il résulterait de là qu'entre la date de 480 que nous assignons à la destruction des temples, et la pleine floraison du christianisme, il se serait écoulé plusieurs siècles pendant lesquels la religion païenne à l'état de dissolution et la religion chrétienne à l'état d'enfantement, suivaient les anciennes pratiques qui n'étaient pas encore oubliées.

4° — Aux temples. — 1° Les temples de la province, excepté ceux qui sont dans l'intérieur des villes se rattachent tous ou presque tous aux voies. « On savait qu'en Italie et spécialement à huit ou dix lieues de Rome, les grands chemins étaient bordés de part et d'autre de temples grands, médiocres et petits, qu'ils appelaient *templa*, *ædes*, *fana* ou *sacella* (Bergier, 157) » ; mais l'on ne savait pas que la province eût encore cette ressemblance avec la capitale de l'empire, et l'on ne connaissait pas la différence qu'il y a entre les monuments religieux portant ces dénominations diverses.

Le temple, *templum*, est un monument de grande dimension, richement décoré de sculptures, de statues et de colonnes de marbre ou de granit ; on ne le trouve dans toute sa splendeur que dans les grandes villes, à Arles, à Aix, à Marseille, etc.., il est représenté aujourd'hui par nos cathédrales. Ceux qui bordent les voies ont des dimensions moins grandes et sont généralement bâtis avec de moins riches matériaux.

2° L'*Ædes* est plus petit de forme et moins riche de décorations et de matériaux ; il est tantôt une cella en pierre de taille encadrée dans un portique à plein cintre, tantôt un modeste édifice ayant la forme des temples, celle-ci s'éloi-

Digitized by Google

gnant des formes antiques, et préparant la transition aux chapelles modernes qui sont calquées sur ce nouveau type.

3° Le *sacellum*, plus exigu encore, est à peine de deux mètres carrés; ceux de Lagoy et de Notre-Dame-des-Vignères à Cavaillon sont les seuls que nous possédions; ils sont représentés dans l'époque moderne par nos oratoires. Il est probable que ces sanctuaires, si rares aujourd'hui, étaient jadis très nombreux sur les voies, où leurs débris ont depuis longtemps disparu sans laisser des traces appréciables autres que des tombeaux, des tessons de poteries et quelques matériaux gisant sur le sol.

4° Enfin le *delubrum* est un composé de plusieurs absides réunies sous une même voûte; elles sont dans ce cas au nombre de deux ou de trois, et nous paraissent être l'origine des chapelles chrétiennes analogues. On donne aussi le nom de *delubrum* aux temples dont les murs intérieurs sont creusés en niches pour recevoir les statues des divinités ou des empereurs, comme au monument de Simiane (Basses-Alpes).

5° Les archéologues ne nous donnent pas d'autres indications sur les monuments jalonnant les voies. Il est probable, cependant, que nos croix plantées le long de celles-ci, dans les carrefours entourés de tombeaux gallo-romains, ont pareillement remplacé un emblème quelconque du paganisme, sans quoi, croix et tombeaux n'auraient pas leur raison d'être dans des lieux éloignés de toute habitation. Il reste peu de traces de ces emblèmes; mais, si l'on veut bien se rappeler que, d'après les légendes populaires et depuis l'antiquité la plus reculée, c'était dans les carrefours que se réunissaient les esprits infernaux, que les sorcières faisaient leurs incantations, avant l'érection de ces croix (1), l'on sera tenté d'admettre que

(1) *Carmina vel possunt cœlo deducere lunam.* (Virgile).
Quæ sidera excantata voce Thessala,
Lunamque cœlo deripit.
(Horace, *Epod.*, V, 33-4, *In Canidiam.*)

Digitized by Google

celles-ci ont remplacé des Priapes obscènes en bois (1) ou en pierre sur lesquels durent tomber les foudres et les malédictions de l'Église, ce qui explique leur disparition, et jusqu'au souvenir du nom et des souillures de ces idoles. Une seule de ces statues est encore à la place où elle fut jadis érigée, c'est celle de Laurade, à Tarascon, mais elle est si complètement mutilée et si bien dissimulée sous le nom de la *Mourgue* (la religieuse) qu'il nous eût été impossible de la reconnaître si nous n'avions trouvé son homonyme et son analogue dans la Mourgue de St-Remy. Les modernes iconoclastes qui veulent détruire les croix remplaceront-ils ces pieux emblèmes par les divinités impudiques qui les ont précédés ?

Nous connaissons déjà cinq de ces Priapes ; quatre sont de grandeur naturelle : les deux *Mourgues* de Laurade et de St-Remy ; celui de la collection de M. Daubergues à Aix, et celui du musée de la même ville ; enfin, une statuette de 0,80 de haut, faisant partie de la triade sculptée sur les faces d'un trépied provenant du temple de Château-Bas (Vernègues).

1° — Emplacement des temples, leur utilité. — Les temples étaient indistinctement placés sur toutes les voies que nous allons décrire, mais ils nous paraissent plus nombreux sur les voies massiliennes que sur les voies romaines. Nous expliquons cette différence par la raison que les voies massiliennes étant pratiquées par des marchands portant soit des marchandises précieuses, soit leur valeur, avaient besoin de plus de protection que les soldats ou les voyageurs officiels qui fréquentaient les voies romaines. Les temples étaient dès lors non seulement des édifices sacrés

(1) Olim truncus eram ficulnus, inutile lignum ;
Cum faber, incertus scamnum faceretne Priapum,
Maluit esse deum. Deus inde ego furum, aviumque
Maxima formido ; nam fures dextra coercet. (Ib. *Satir.* VIII.)

Digitized by Google

abritant les divinités protectrices, mais encore des lieux de halte, des postes de sûreté où les dieux et leurs gardiens comme aujourd'hui nos gendarmes protégeaient les voyageurs contre les atteintes du temps et les attaques des voleurs. Ceux-ci trouvaient de plus à leur portée des puits ou des fontaines pour abreuver eux et leurs chevaux, et du feu, si difficile à se procurer que la religion imposait et impose encore, comme un souvenir, le devoir de l'entretenir perpétuellement sur ses autels. Les services qu'ils rendaient aux voyageurs expliquent et justifient la pensée qui présidait à ces nombreuses constructions, et furent la cause principale de la conservation de quelques-uns.

2° Les temples qui bordent les voies sont faits dans une vue d'ensemble prouvant qu'ils ont été construits d'après un système préconçu par les villes ou par la province, et non au hasard du caprice ou de la piété des fidèles. Un très petit nombre de ceux que nous allons décrire était connu des écrivains de l'antiquité. Strabon parle de ceux de Diane et d'Apollon, qui étaient à la station maritime de *Massilia portus*, à la Major, et du *Dianium* élevé par les Marseillais à l'embouchure du Rhône. Les auteurs modernes connaissent ceux de Vernègues et d'Aiguilles, mais, n'en soupçonnant pas l'origine, il les attribuent à de riches Gallo-Romains ayant voulu se donner le luxe de ces constructions, en élevant des temples aux divinités protectrices. Ils les rattachent dès lors aux fontaines près desquelles ils sont généralement construits ; mais, si ces fontaines avaient été la cause déterminante de leur érection, nous en verrions toujours là où les eaux sont abondantes ; les temples seraient bâtis à l'origine même de ces sources, tandis que nous trouvons au contraire les eaux amenées de fort loin, et à grands frais pour les mettre à la portée des voyageurs, et les temples s'aligner le long des voies avec une remarquable régularité.

3° Si quelques temples existent encore dans leur état pri-

Digitized by Google

mitif, il ne reste le plus souvent d'eux que des débris informes ; mais, en considérant que les anciens n'employaient qu'aux monuments publics les pierres de grand appareil, les matériaux de grande valeur, il nous suffit de trouver quelqu'un de ces gros blocs, antiques débris de pilastres, de corniches, de chapiteaux ou de colonnes enchâssé dans les murs des chapelles ou gisant sur le sol environnant, pour pouvoir affirmer que ces chapelles ont remplacé des temples. Si les chapelles sont sur la voie, si celle-ci est bordée de tombeaux gallo-romains qu'on trouve toujours à leurs alentours, la présomption se change en certitude, car il est difficile de justifier une opinion par des preuves plus évidentes.

4° Les ruines des villas sont de tout autre nature, le sol est recouvert d'une mosaïque plus ou moins riche, mais les moëllons dont les murs étaient bâtis rempliraient à peine quelques tombereaux, tant ces habitations étaient peu élevées; et comme pierres d'appareil on n'y rencontre qu'à de rares intervalles un lindal en délit et de grossière exécution.

5° Des gens qui ne sont jamais sortis de leur cabinet nous accusent de trouver des temples partout, comme si c'était de notre part une manie de voir un temple dans chaque bloc que nous trouvons sur notre route. On sera moins surpris de leur grand nombre, et l'on comprendra le rôle important qu'ils remplissaient sur nos voies, si l'on veut bien considérer qu'à l'époque de leur construction ils jalonnèrent des plaines désertes, inhabitées; qu'ils furent l'origine de la plupart de nos villages, et que sans eux le voyageur eût manqué de protection, d'abri, d'eau et de feu.

1° — Dates de leur construction. — Nous allons, en suivant nos voies, reconnaître à leur mode de construction et aux milieux dans lesquels ils sont placés, l'époque à laquelle appartiennent les principaux temples qui sont encore intacts, ou dont il reste des vestiges.

Digitized by Google

2° Les deux temples de Glanum, construits au milieu de la ville qui se forma dans la gorge, à l'occasion du camp de Marius, sont certainement d'une haute époque. A leurs grandes assises, à leurs pilastres en marbre, au pan de sculpture, le seul qui surgisse de terre, à leur situation dans le haut de la ville et au niveau du plafond du torrent, nous les croyons contemporains des monuments triomphaux, et ils seraient, sur notre sol, les seuls spécimens des temples de cette grande époque.

3° La plus grande floraison architecturale se manifeste, dans la province, sous Auguste ; à la longue paix du règne de ce prince, sont dus les magnifiques temples d'Arles, de Tarascon, d'Aix, de Marseille, et probablement aussi les plus remarquables de ceux qui bordent les voies.

4° Sous Constantin l'art fait une évolution caractéristique ; l'arc redevient équilatéral, et la voûte du pont de St-Chamas, nous montre pour la première fois ses voussoirs liés en parpaing comme dans la voûte moderne : les assises des monuments sont de dimensions inégales, les sculptures sont plates et froides, etc...

Mais si, au point de vue de l'art antique, les monuments de Constantin accusent une époque de décadence, il faut reconnaître qu'ils inaugurent un nouveau mode de construction, le mode moderne, les matériaux de petit appareil, la brique et le moëllon liés par du mortier, au lieu du grand appareil relié par des crampons de bronze.

Nous devons à cette époque, le pont de St-Chamas ; les débris des temples des Aliscamps et le temple de Freta.

Ce dernier monument, unique en son genre, et resté inconnu jusqu'à ce jour, ouvre un nouveau champ aux investigations de la science ; nous trouvons en effet sur les petits blocages dont ses murs sont formés (les voûtes seules étant en briques et en moellons alternés) les fougères (1), les

(1) M. Revoil affirme avoir trouvé des fougères sur les murs du théâtre d'Orange.

Digitized by Google

épis, les pointillés, qu'on croyait être les caractères distinctifs des chapelles chrétiennes, tandis qu'il faut en faire remonter l'origine à Constantin, à l'époque ou les Gallo-Romains remplaçant les ouvriers romains leurs anciens maîtres, imprimèrent sur les pierres des temples les signes de leur nationalité, qu'ils s'étaient jusque là contentés de graver sur leurs poteries.

5° L'étude des temples est facile jusqu'à Constantin, car leur forme et leur mode de construction sont jusque-là indiscutables ; mais à partir de ce prince, l'Ædes remplace le plus souvent le temple ; il est construit tantôt en pierres de moyen appareil, tantôt en simple maçonnerie de moellons, et ces dernières constructions ont tant d'analogie, tant de ressemblance avec les plus mauvaises bâtisses du moyen-âge, que nous ne saurions plus si nous sommes en présence d'un temple païen ou d'une chapelle chrétienne, si d'autres preuves n'étaient là pour nous guider.

Nous plaçons après Constantin la majeure partie des temples qui bordent les voies massiliennes; et enfin, mais beaucoup plus tard, au Ve siècle, les ædes d'Eyragues, celui de St-Symphorien de Pommier, et le sacellum de Lagoy, etc., etc. ; on les reconnaît aux maçonneries plus communes, à leur appareil plus irrégulier et aux sculptures grossières des plus basses époques, et aux tombeaux chrétiens.

Si nous ne nous sommes pas trompé dans notre classification, la série des temples est complète depuis Jules César, cinquante ans environ avant l'ère chrétienne, jusqu'en 480, sous les Mérovingiens. La marche rétrograde de l'art paraît suivre pas à pas la décadence du paganisme, si bien qu'à bout de souffle et de vie ils tombent tous deux avec les divinités de l'Olympe, pour ne se relever que sous l'inspiration de l'idée nouvelle, qui fait clandestinement son chemin par le monde.

1° — Date de leur destruction. — C'est une erreur de croire que les temples païens ont été détruits par le fanatisme

Digitized by Google

des premiers chrétiens ; il nous paraît résulter de l'état de toutes les ruines que nous avons visitées, que les établissements romains, villes, villas, temples, etc.., ont été détruits à la même époque par la même invasion antérieure à l'établissement de la religion nouvelle. S'il n'en était pas ainsi, les temples seuls auraient été dévastés, mais les chrétiens n'auraient pas été assez insensés pour s'attaquer à toutes les constructions qui constituaient la richesse agricole ; ils n'étaient pas du reste assez nombreux à cette époque, pour renverser les monuments de la religion professée par la majorité des citoyens et soutenue par l'État. Aucun fait historique ne nous autorise donc à donner créance à cette opinion, qui n'a été mise en avant par les écrivains modernes que pour justifier leurs légendes, et la prétendue existence de monuments chrétiens dans les premiers siècles.

Si les chrétiens avaient été assez nombreux et assez puissants pour démolir les temples, ils auraient construit des chapelles, des basiliques ; et nous aurions des chapelles antiques comme nous avons des temples. Or nous avons vainement fouillé tous les coins de la Provence : c'est partout et toujours, à une seule exception près, le temple, qui sert d'attache de fondation aux chapelles romanes, nous montrant ainsi la succession ininterrompue des deux cultes, des deux religions, mais non leur juxtaposition comme on l'a mal à propos prétendu.

2° Les Sarrasins sont aussi innocents que les chrétiens de la destruction des monuments romains et des établissements gallo-romains, par la raison fort simple que tout avait été saccagé, qu'il n'y avait plus rien à détruire quand ils sont arrivés. Ne trouvant plus debout que les couvents et les églises, ils ne se sont pas fait faute de les piller et de rançonner les populations, qui depuis les invasions vivaient dans la plus grande détresse. C'est donc à tort qu'on les accuse d'avoir jeté au vent les reliques des saints et les archives des cinq premiers siècles, le christianisme n'ayant été jus-

Digitized by Google

que là qu'à l'état d'incubation, et ne possédant pas les richesses archéologiques et paléographiques qu'on lui suppose.

Mais, s'ils n'ont rien détruit, ont-ils au moins construit quelques monuments auxquels on puisse rattacher le souvenir de leur séjour ? Pas davantage ! Ni la grotte des fées à Arles ; ni l'ouïre des Sarrasins à Saint-Remy ; ni la cour des Maures à Fos ; ni la fontaine des Maures à Séneïmes ; ni les tombeaux d'Alleins ; ni les différents autres travaux que nous trouvons en suivant nos voies, ne peuvent leur être attribués, ni par conséquent justifier les légendes populaires auxquelles ces souvenirs ont donné lieu. Il ne reste donc rien de ce peuple qui nous a si cruellement foulés pendant plusieurs siècles, si ce n'est leurs poteries dont nous sommes le premier à ramasser les débris que nous trouvons dans une partie de nos habitats celtiques, et c'est précisément ce précieux bienfait qui est oublié.

3° Les temples n'ont donc été détruits ni par les chrétiens, ni par les Sarrasins, mais par les invasions qui pendant plusieurs siècles ravagèrent la Province. On ne pouvait pas dire d'une manière certaine laquelle de ces invasions causa ces désastres : si ce fut celle des Bourguignons en 412, celle des Visigoths en 480, celles des Austrogoths de 500 à 510, ou celle des Francs en 536 ; mais nos doutes se sont évanouis, depuis que nous avons trouvé la basilique de S. Césaire, bâtie en 513; nous pouvons dès lors affirmer que ce fut celle de 480, et c'est cette date que nous adoptons. Nous trouvons encore quelques inscriptions païennes, après cette époque, mais elles sont rares et dénotent la plus absolue décadence.

1° — Aux chapelles romanes. — Il y a trois sortes de chapelles romanes : les unes, dont nous n'avons pas à nous occuper ici, sont dans un milieu celtique, ont un rapport immédiat avec les habitats, et sont entourées de tombeaux chrétiens du Xe siècle. Les autres, construites le long des voies, remplacent des temples dont elles ont la forme et les dimen-

Digitized by Google

sions, et sont entourées de tombeaux gallo-romains. Les troisièmes enfin, bâties dans l'intérieur des villes, sont superposées aux débris des temples qui les ornaient.

Les unes et les autres sont construites sur le même type et de la même manière, c'est-à-dire en moyen appareil et à voûtes à plein cintre ; leur abside est le plus souvent du même appareil, tandis que le restant de l'édifice, qu'on dirait d'une époque plus récente, est en moellons de mauvaise maçonnerie. On remarque même aux côtés des absides des arrachements qui indiquent soit des ajouts, soit des absides doubles ou triples, comme celles des *delubra*, soit enfin l'existence de constructions antérieures sur les débris desquelles ces chapelles plus modernes auraient été construites. Ces trois sortes de chapelles portent également des fougères et des marques d'ouvriers, dont nous parlerons bientôt.

L'érection de ces chapelles fut de la part du christianisme la consécration des sépultures de toutes les religions qui l'avaient précédé, en mettant sous la protection de ses sanctuaires, les tombeaux et les pratiques religieuses restées païennes jusque-là.

2° Aux habitats celtiques, il conserva leurs pèlerinages annuels et le repas des funérailles aux tombeaux des aïeux ; et comme souvenir sans doute des antiques traditions, c'est autour de ces chapelles, qui rappelaient les anciennes croyances, le berceau d'origine, le souvenir de l'exode, sur cette terre qui conserve encore le nom de terre sainte, que se firent enterrer les chrétiens vers le X° siècle, quand approchait la fin du monde. Leurs tombes, creusées dans le miocène, sont si peu profondes que les cadavres affleuraient le sol, pour n'avoir qu'à soulever ce linceuil de verdure, pour suivre l'ange appelant tous les morts à la vallée de Josaphat.

3° Les chapelles qui bordent les voies et qui remplacent des temples furent pareillement construites pour mettre les tombeaux, tant païens que chrétiens qui les entouraient, sous

Digitized by Google

la protection des idées chrétiennes : malgré cette coïncidence on n'a plus inhumé autour d'elles depuis le VIIIe siècle. Elles ne sont le but d'aucun pèlerinage, et c'est à peine si elles sont fréquentées une fois l'an par les processions des Rogations. Mais, observation digne de remarque qui justifie ce que nous venons de dire, et qui est commune aux deux premiers ordres de ces chapelles, c'est qu'après la bénédiction on récite le *Libera* dans un grand nombre d'elles, pour le repos des morts qu'on est venu visiter.

4° Les chapelles romanes ont toutes ou presque toutes remplacé, sur les voies, les temples païens, et s'il en est quelques-unes qui ne contiennent pas dans l'intérieur de l'édifice ou enchâssés dans les murs intérieurs, des débris des monuments qui les ont précédés, il n'en est pas non plus qui ne soient dans un milieu romain et entourées de tombeaux et de débris de poteries de la même époque.

Ces chapelles ont conservé la forme et les dimensions des temples auxquels elles se sont substituées ; elles n'ont généralement pas de porte à l'ouest ; on y entrait, comme dans les temples, par une ou deux portes latérales, lesquelles ont été murées dans les temps modernes, quand on en a ouvert une à l'ouest, et qu'on les a couronnées d'un clocher.

L'abside qui a remplacé la *cella* est généralement, comme celle-ci, recouverte en dalles, elle a de même son seuil plus élevé que le restant du sol. La forme et les dimensions de l'édifice sont toujours et partout les mêmes, c'est un type arrêté, convenu, qui ne varie pas.

Plusieurs sont précédées d'un porche comme les temples, ce qui leur donne ce caractère spécial d'abri le long des voies pour le service des voyageurs.

5° On reconnaît que les églises romanes ont appartenu à une voie et ont remplacé un temple aux caractères suivants : 1° Lorsqu'au lieu d'être bâties au centre d'une ville ou d'un village, elles sont situées à l'une de ses extrémités et sur les

Digitized by Google

bords de la voie ; 2° lorsqu'elles sont entourées de tombeaux gallo-romains ; 3° lorsqu'on trouve dans leur enceinte ou auprès d'elle un puits, une fontaine antiques ; 4° lorsqu'elles ont leur porte principale au nord ou au sud dans leurs œuvres ou dans leurs substructions, au lieu de les avoir à l'ouest comme dans les églises modernes ; 5° enfin, lorsqu'on trouve enchâssées dans leurs murs de pierres d'appareil antiques, des inscriptions, des sculptures ou des marbres de la même époque, les pierres d'appareil provenant toujours d'un édifice public, et le plus souvent d'un édifice religieux.

Les murs des chapelles romanes sont généralement ornés d'épis, de fougères, de marques d'ouvriers, etc., etc., comme on les trouve sur les monuments de Constantin. Nous avons dit que ce sont les mêmes signes nationaux ou religieux que les Celtoligiens, nos pères, gravaient plus anciennement sur leurs poteries, ensuite celles des grecs et des romains dont ils s'assimilèrent de bonne heure la fabrication, et plus tard sur les pierres des monuments, lorsqu'ils furent devenus maçons et architectes ; c'est en effet aux poteries celtiques que ces derniers empruntent toutes les décorations des chapelles.

Ce fait, qui a échappé à l'attention des savants, mérite d'être étudié aux deux points de vue artistique et religieux. Voilà une nation qui a grandi et s'est développée sous l'influence des civilisations grecque et romaine, et qui, après des siècles d'oubli, abandonne tout à coup les notions sculpturales les plus parfaites, la ligne courbe, pour revenir à la ligne angulaire de l'époque primitive, et à produire avec cet art enfantin des chefs-d'œuvre qui font l'admiration des plus fins connaisseurs. Le christianisme n'a pas été étranger à cette renaissance ; c'est lui, ce sont ses architectes qui, continuant à sanctifier tout le passé, ont pris à Rome sa robuste architecture et la plupart de ses cérémonies religieuses, tandis qu'ils empruntaient aux Ariens les symboles de leurs traditions nationales.

Digitized by Google

Un archéologue qu'il ne nous plaît pas de nommer a signalé, dans la *Revue archéologique,* l'identité de ces fougères des chapelles romanes avec des poteries celtiques, que nous lui avions fait remarquer dans une visite qu'il nous fit à Eyragues, comme il a voulu rééditer dans la même revue nos *statues* de *Velaux* et faire connaître les pierres d'Orgon que nous lui avions signalées. Cette indiscrétion n'expliquant ni l'origine de ces signes, ni la cause de leur emploi, ne saurait nous enlever la primauté de cette découverte. Certains archéologues qui, n'ayant pas de fonds propre, sont obligés de prendre au fonds commun, appellent cette manière de s'approprier les idées des autres, « prendre date ! » L'expression est jolie, mais peu correcte, et l'on pourrait trouver mieux.

Digitized by Google

III

1° Les voies Massiliennes ; 2° conduisant au comptoir Phénicien et aux colonies grecques ; 3° les *carreirades*, leurs monuments ; 4° les voies, leurs monuments.

1° Les voies romaines nous ont naturellement conduit à la recherche des voies massiliennes. En voyant en dehors des directions que nous venions de suivre, des chemins, auxquels les populations attribuaient une haute antiquité, bordés de monuments identiques à ceux qui nous avaient déjà servi de guides, nous avons compris qu'une cité aussi importante que Marseille devait communiquer non seulement avec les populations voisines, mais devait aussi avoir raccordé ses chemins avec les voies romaines de la Gaule, de l'Espagne et de l'Italie. Il nous a dès lors été facile, en suivant les mêmes moyens d'investigation que pour les voies romaines, de reconnaître les unes comme nous avions relevé les autres, et de retrouver ainsi une partie des titres de l'antique Phocée, depuis longtemps égarés ou perdus.

2° Les mêmes indications nous ont conduit au comptoir Phénicien de Bergine, aux colonies massiliennes, au Dianium, et aux stations maritimes qu'on s'obstinait à chercher dans les ports ou dans les criques, les anciens naviguant de cap à

Digitized by Google

cap et non de port à port (1) comme on l'avait cru. L'expérience nous a appris, que pour déterminer d'une manière certaine l'emplacement de ces stations, il fallait y trouver de l'eau douce, puits ou fontaine, des ruines antiques, et une voie terrestre pour y aboutir. Les ports et les criques ne sont donc pour rien dans cette détermination, les Romains et les Grecs leur préférant une arène, une plage sablonneuse, pour tirer à terre leurs légères embarcations.

Ces moyens d'investigation, que nous admettons comme seuls probants, doivent être préférés à toutes les hypothèses qu'on bâtissait sur les chiffres le plus souvent erronés, donnés par les géographes sur la foi de copies inexactes, que chacun modifiait à sa guise sans chercher à les contrôler.

Nous nous sommes de plus servis, pour retrouver ces voies, des cartes de Nolin, de Bailleul, de Fer et de Jaillot : les travaux de ces géographes, ayant précédé l'établissement des chemins modernes, nous ont conservé les voies des basses époques de l'empire romain qui ont servi aux besoins des populations pendant tout le moyen-âge, et jusqu'aux temps modernes.

Les auteurs anciens, et surtout Strabon, nous ont fait connaître le nom et l'emplacement des colonies marseillaises : nous les suivons depuis Tauroentum jusqu'à Héraclée ; si nous en jugeons par leur situation, par leurs ruines et par les débris de toute sorte dont elles sont jonchées, nous sommes forcés d'admettre qu'elles ont été établies les unes et les autres à la même époque, et dans des conditions absolument identiques. Elles se composaient à leur origine de deux parties distinctes : l'oppidum, élevé sur une montagne escarpée, ou dans une situation facilement défendable, plus ou moins enfoncée dans les terres, mais dérobée aux regards des navigateurs; et le port établi sur le rivage de la mer, où pêcheurs

(1) Renan, *Mission en Phénicie.*

Digitized by Google

marins et marchands, après avoir pris pied pour leur trafic, s'établirent plus tard à demeure, après la pacification du pays, c'est-à-dire après la prise de Marseille par Jules César.

Ce mode d'occupation est en effet partout le même. Le port de Nice correspond à *l'oppidum* de Cimiès ; la Mannare, à Hyères ; Tauroentum, à la Cadière ; la Ciotat, à Cithariste ou Ceyreste ; et enfin le port des Fosses-Mariennes, à Héraclée Rhodanusie. L'emplacement de ces oppida dans des lieux retirés et escarpés est pour nous une preuve que ces colonies datent, non comme quelques-uns l'ont pensé, de l'époque romaine, mais des âges antérieurs, des premiers siècles de l'occupation grecque, alors que ces hardis colons avaient encore à se défendre contre les indigènes. La paix qu'amena la conquête romaine et le siècle d'Auguste firent descendre toutes ces poulations dans la plaine, sur le bord de la mer ; de là les constructions de cette seconde époque à Nice, à Tauroentum, à la Ciotat, à Marseille, ce qui n'empêcha pas Cimiès et quelques autres localités, de continuer à vivre sur leurs hauteurs, tout en se transformant et en devenant romaines.

3° Les voies massiliennes appartiennent à deux époques. Les voies ou carreirades primitives, antérieures à la prise de Marseille par Jules César, et les voies postérieures à cette époque.

Les premières, servant de délimitation au territoire marseillais, sont bordées de monuments religieux et de tombeaux du même âge, n'ayant, dans la forme ni dans l'appareil, aucune ressemblance avec les monuments romains analogues. Nous donnons le nom de Mégalithes à ces monuments inconnus et innommés, semblables à de grands autels formés de très grosses assises, dont St-Julien est le type le plus complet.

On a, dans ces derniers temps, donné ce même nom de mégalithes aux murs à pierre sèche des enceintes celtiques.

Digitized by Google

Mais cette dénomination, exacte pour des blocs à taille régulière comme ceux des monuments grecs, nous paraît improprement donnée aux assises informes et grossières de pierres brutes et de dimensions inégales allant, dans les habitats, de la pierraille jusqu'aux plus gros blocages.

4° Les secondes, établies pour les besoins du commerce marseillais, ou pour communiquer avec les voies romaines, sont, comme ces dernières, bordées de tombeaux et de temples ; mais ceux-ci construits suivant le mode romain ; et comme les Grecs de Marseille ont continué à ouvrir des voies pendant toute l'époque gallo-romaine, nous trouvons sur le parcours des plus récemment établies des édifices religieux construits pendant toute cette période, c'est-à-dire jusqu'à la fin du Ve siècle.

Digitized by Google

IV

1° 1. Aire des villes; 2. Aux époques celtique grecque et romaine; 2. Au moyen-âge; 3. Epoque arabe. 2° 1. Date de leur fondation; 2. Marseille; 3. Aix, Glanum; 4. Tarascon; 5. Arles; 6. Les autres villes et villages. 3° 1. Orthographe de leurs noms.

1° L'AIRE DES VILLES indique généralement leur origine; les Grecs les bâtissaient comme les Celtes dans les lieux élevés qu'ils entouraient de murailles, tandis que les romains, peuple éminemment agriculteur, les plaçaient au milieu des plaines fertiles, et forts de leur puissance, se dispensaient de les entourer de remparts. Ainsi les colonies marseillaises, Nice ou plutôt Cimiès, Tauroentum ou la Cadière, Carsicis portus ou Ceyreste, Héraclée Rhodanusie ou Saint-Blaise, et la métropole elle-même bâtie sur la bute des Carmes, étaient sur des sommets élevés, entourées de remparts. Mais ces remparts n'étaient pas tous construits de la même manière; nous savons par les commentaires de Jules César, que ceux de Marseille n'étaient pas comme à Sagonte bâtis à pierre sèche, mais à chaux et à sable, ce qui fut cause que leur démolition nécessita l'emploi du bélier et les travaux d'un long siège. Mais il n'en était pas de même de ceux des colonies. Ceux-ci étaient à pierre sèche comme ceux des habitats celtiques, bien plus, c'étaient les remparts eux-mêmes de ces habitats dont les Marseillais s'étaient emparés pour en faire des colonies.

Digitized by Google

Les établissements romains, Arles ou plutôt Trinquetaille, qui est le véritable lieu d'occupation de la colonie *Julia Paterna*, la ville basse, ou gallo-romaine de Marseille, Aix, Trets, Lambesc, sont bâties dans les parties les plus grasses, les plus fertiles, les plus accessibles des plaines, et sont restées villes ouvertes pendant toute la période romaine.

2. Le moyen-âge en remontant sur les situations défendables qu'il a entourées de remparts, et les peuples modernes qui sont redescendus dans les plaines, ont oublié ces anciennes habitudes, de sorte qu'on ne peut plus affirmer *à priori* que telle ville moderne a telle origine, mais ce qui n'est pas possible pour ces dernières, est au contraire facile pour les villes antiques. Ainsi *à priori* nous pouvons affirmer que l'aire de Glanum n'est ni celtique, ni grecque, ni romaine; que c'est une ville construite par hasard, à l'occasion du camp de Marius, dans le seul endroit où les populations réunies pussent convenablement s'établir pour être près de l'armée et à l'abri des barbares. Nous pouvons affirmer de la même manière que *Colonia Maritima Arvaticorum*, colonie gallo-romaine, est située dans le marais de Mèreville, et ne saurait être St-Blaise, qui est sur la montagne, où nous plaçons Héraclée Rhodanusie. Par suite du même principe, le village de Sénas, qui est dans la plaine, ne saurait-être la ville des Cœnicenses, qui, grecque ou celtique, doit toujours être sur la montagne, et ainsi de suite.

3. Les Maures d'Espagne, dans les quelques siècles qu'ils ont foulé notre sol, n'ont pas bâti de villes, ni logé dans les enceintes de celles qui existaient ; ils occupaient par petites bandes les habitats celtiques les moins élevés, où ils étaient défendus par la situation du lieu, et par les murs à pierre sèche de ces anciens *vici*. Ils s'y logeaient à la manière arabe dans les *bori*, cahuttes rondes et voûtées, dont on voit les vestiges et même de nombreux spécimens. On les trouve encore dans les passages difficiles et dangereux, où une poi-

Digitized by Google

gnée de bandits suffisait pour pressurer les populations et détrousser les voyageurs. C'est dans ces diverses localités, qu'ils ont habité de préférence, qu'on trouve leurs poteries, les seuls témoins de leur séjour.

2° — Dates de leur fondation. — 1. Ces principes établis, il devient facile d'indiquer d'une manière approximative l'époque de la fondation des villes de la Province. Si l'on en croit les historiens qui se laissent emporter dans le pays des chimères, plutôt que de s'en tenir à la saine critique, la fondation de la plupart de nos villes serait antérieure à celle de Marseille, et se perdrait dans la nuit des temps. En consultant au contraire l'histoire générale et les monuments que nous possèdons, nous arrivons à une conclusion toute différente et qui se rapproche beaucoup plus de la vérité. Polybe et Tite-Live, dans leurs récits de la campagne d'Annibal, commençant la seconde guerre punique, racontent, sans donner le nom d'une seule ville, que l'armée carthaginoise traversa de l'est à l'ouest toute la Gaule depuis l'Espagne jusqu'en Italie. Le silence absolu de ces deux historiens, dont l'un avait parcouru les lieux pour se rendre compte de cette marche audacieuse, sur le nom des villes que l'armée aurait rencontrées sur son passage, est la preuve évidente que, lors de cette guerre mémorable, il n'y avait pas encore de centre d'habitation méritant ce nom, et que les habitants de la contrée perchaient encore dans leurs οἶκοι, leurs *vici* ou leurs *latebræ*, comme les nomment les mêmes historiens. Or, si nous visitons ces οἶκοι que nous nommons des habitats, nous trouvons la raison de leur silence.

Ils occupent, en effet, des lieux escarpés, éloignés des routes ; ils sont entourés de murs construits à pierre sèche ; ils portaient aussi sans doute des noms barbares, impossibles à prononcer pour des bouches grecques ou romaines, et ne

Digitized by Google

méritaient par conséquent pas d'être nommés dans les récits de ces historiens.

Aussi les noms qui correspondent à ces habitats ne commencent-ils à figurer dans les livres et à être inscrits sur les médailles que sous l'écriture, la forme, ou tout au moins la terminaison grecque, c'est-à-dire à l'époque de la conquête romaine, et plus spécialement de la campagne de Marius.

On peut donc faire remonter l'origine des habitats à la plus haute antiquité ; mais lorsqu'il s'agit de villes bâties, de centres d'habitations, il n'est pas permis de dire que leur origine se perd dans la nuit des temps, puisque nous pouvons l'indiquer d'une manière à peu près certaine.

1° Massa, Marseille, est incontestablement la première ville qui apporta sur nos côtes la civilisation grecque, environ 600 ans avant J.-C. Bâtie sur la colline escarpée des Carmes, entourée de remparts et loin de la mer, au-dessus de l'anse la plus reculée du port, elle a tout le caractère de son origine. Elle est sans conteste la plus antique de toutes les villes de la Gaule, puisqu'elle leur est antérieure de près de 600 ans.

2° *Aquæ Sextiæ*, Aix, ne vient que longtemps après, 124 ans avant J.-C. C'est la première étape de la conquête romaine attirant à elle dans la plaine, à la suite de la victoire de Sextius Calvinus, une partie de la population salienne d'Entremont.

3° Glanum, Saint-Remy, vient ensuite : il dut sa fondation à l'armée de Marius, campée pendant trois ans dans le triangle formé par les deux torrents qui lui servaient de fossé de ceinture. Et comme son aire n'est ni celtique, ni grecque, ni romaine, nous sommes forcés de rapporter sa fondation au seul fait de ce campement. Son habitat celtique, qui est le lieu d'origine de sa population, devint au moyen âge le château de Romanif, célèbre par sa cour d'amour. Il est à quatre kilomètres environ à l'est, sur le versant nord des Alpines. Cette population, attirée par l'armée de Marius,

Digitized by Google

s'établit dans le vallon qui est au-dessous du mont Gaussier, auquel on arrive par la gorge qui est au-dessus de la chapelle de Notre-Dame-de-la-Val, tandis que les Grecs et les Romains se logèrent dans le fond de la vallée.

4° Tarascon vient après Glanum; cette ville n'existait pas sous la seconde guerre punique ni à l'époque de Marius quand les Teutons Ambrons traversèrent le Rhône. La population, qui forma plus tard Tarascon, occupait alors sur le revers nord des Alpines le plateau de N.-D.-de-Château; elle descendit de son habitat pour se mettre, à Ernaginum, au port des Fosses-Mariennes, au service de l'armée romaine, et ne vint s'établir le long du Rhône qu'après la destruction des barbares, lorsque le sol qui entoure le rocher sur lequel est bâti le château, eut été suffisamment élevé au-dessus des eaux par les apports du fleuve. Les colons grecs établis quelques siècles avant l'ère romaine sur les bords du Rhône ne s'étaient pas fixés à Tarascon, comme le prétendent les historiens modernes, mais à l'est de la Montagnette, dans l'habitat celtique de Camp-Redon, au-dessus de la chapelle romane de St-Victor, au pied de laquelle coulait la branche du Rhône, la lône qui avait pris son nom à l'habitat. Là seulement les Grecs, qui y ont laissé de nombreux débris, avaient pu se joindre à une population agglomérée, s'installer sur un sol à l'abri des inondations, et où les chemins toujours ouverts assuraient leurs moyens de communication, tandis que le rocher qui devint plus tard Tarascon placé entre deux bras du Rhône comme dans une île, ne leur offrait aucun de ces avantages.

5° Arlath, ou Arlaith, Arles, n'est, jusqu'à l'établissement de la colonie qu'y envoie Jules César, qu'un habitat celtique admirablement placé sur un rocher escarpé entouré de remparts construits à pierre sèche, et habité par une nombreuse population, se livrant à la culture des riches alluvions du Rhône, à l'élève des bestiaux, à la chasse et à la pêche. Ce

Digitized by Google

n'était pas une ville dans le sens que nous attachons à ce mot, c'est-à-dire une agglomération de maisons séparées par des rues ; l'intérieur de l'enceinte n'était qu'un amas confus de *bori*, en tout semblables aux autres habitats celtiques dont nos montagnes sont couvertes. Cette civilisation rudimentaire permit cependant à ses habitants de coopérer à la construction des douze galères que Jules César y fit construire pendant le siège de Marseille. C'est à l'occasion de la construction de ces navires que le nom d'Arles, *Arelate*, est cité pour la première fois, sans que l'écrivain (1) parle en aucune manière de la ville ni de ses habitants. L'influence grecque s'était sans doute fait sentir à Arles bien longtemps avant le siège de Marseille, mais les habitants de cette dernière ville s'étaient contentés de trafiquer avec une population trop nombreuse pour être absorbée ou chassée de ce poste avantageux. Aussi la ville d'Arles passa-t-elle directement sous la domination romaine sans jamais avoir été grecque, et, si son existence se perd dans la nuit des temps, comme celle de tous les habitats celtiques, on ne peut la considérer comme une ville qu'à partir du jour où Jules César voulut en faire la rivale de Marseille, en envoyant les vétérans de la VIe légion sous les ordres de Tibère Néron pour en faire une colonie. Les Grecs s'étaient certainement logés avec les indigènes dans la ville celtique, sur le plateau élevé de la montagne ; mais cette situation ne convenant pas aux Romains, ceux-ci s'établirent à Trinquetaille, et ce fut sous Auguste seulement que les populations mêlées et confondues, voulant construire le cirque, l'amphithéâtre, et tous les temples qui exigeaient des fondations solides, vinrent occuper la ville celtique pour y construire leurs monuments.

Peu de villes ont cependant subi et conservé l'influence marseillaise autant que la ville d'Arles ; nulle part, et à Mar-

(1) Comm., *De Bello civili*.

Digitized by Google

seille moins que partout ailleurs, on ne trouve en aussi grande abondance et aussi belles de forme, ces poteries grecques si légères qu'elles vont sur l'eau, qu'elles surnagent, comme dit Vitruve ; si bien que, quoique romaine, Arles était grecque par sa langue, par ses poteries et par son goût épuré pour les arts.

On croit généralement que la ville d'Arles eut une existence grecque antérieure à la colonie romaine, parce que Festus Avienus dans son *Ora Maritima* la nomme Théline, en ajoutant que les Grecs l'habitaient dès le siècle précédent : *Graïo incolente sub priore seculo.* Mais il importe de remarquer que Festus Avienus est le seul écrivain qui donne ce nom à Arles, ce qui fait supposer que Théline, dérivé de Θηλή, mamelle, que les Romains traduisirent par celui de *mamillaria*, n'est pas un nom, mais une simple épithète pour dire Arles la fertile ou la mamelue en raison du triple rang de mamelles, signe de fécondité, qui couvrait la poitrine de la grande déesse adorée dans son temple de la Major (1). Le poète ne rappelant dans ce premier travail que les noms antiques, et ne pouvant faire entrer dans ses vers celui trop dur à prononcer et trop difficile à lire d'Ar-laith, a préféré le remplacer par une épithète harmonieuse, comme la langue dont elle tirait son origine.

Que des Grecs aient habité la ville et le territoire d'Arles, mêlés avec les indigènes avant la colonisation romaine, c'est incontestable ; mais il y a loin de là à une colonisation qui aurait fait une ville grecque d'une ville qui est restée salienne, et innommée juqu'à Jules César.

(1) Le culte de la mamelle s'est perpétué jusqu'aux temps les plus rapprochés de nous : « En 1602 on venait encore à Arles baiser la mamelle et adorer la statue d'une vierge, à laquelle on attribuait quelque vertu ». Le *Musée d'Arles*, 1873, p. 112 : « A l'endroit où existe aujourd'hui St-Germain-des-Prés, à Paris, il y avait une figure pareille à celle d'Arles que les religieux firent abattre, parce qu'elle entretenait les superstitions du peuple ». (Expilly, *Dict. de la Gaule*).

Digitized by Google

6° En appliquant le même mode d'investigation aux autres villes ou villages du département, nous trouvons presque partout les agglomérations actuelles correspondant aux habitats celtiques, lesquels furent abandonnés à l'époque de la conquête romaine. Ce fut alors seulement que les populations descendirent dans la plaine pour se livrer à la culture des champs et qu'ayant appris à bâtir, elles construisirent des habitations qui ont formé des villes ou des villages suivant l'importance de leur situation. Aucune ville, si ce n'est Marseille, ne peut donc se vanter d'avoir une existence antérieure à l'époque romaine, puisque toutes ont conservé jusque-là leur aire celtoligienne.

3° — Orthographe des noms. — 1. L'orthographe des noms modernes qu'on écrivait jadis *Ai* a été transformée en *Ey* depuis le commencement du siècle. Ainsi l'on disait Aiguilles, de *Agulia;* Airagues, de *Aeragua;* Aigalières, de *Castrum de Aygaleriis;* Aiguières, de *Castrum Aqueria, vel de Aquaria.* — « Mais le Conseil d'État et le Conseil de « préfecture ayant adopté l'orthographe Ey, les communes « comme les administrations ont dû se conformer à cette « nouvelle orthographe ». Michel, *Statistique du département,* 1802. — Les Aigalades ont seules conservé l'AI. Nous nous soumettons à cette nouvelle orthographe, malgré l'inconvénient qu'elle a de faire oublier l'origine des noms et leur étymologie.

2. Pour les noms antiques nous écrivons *Glanum*, pour nous conformer à l'usage, quoiqu'on trouve souvent Clano, dont le radical celtique paraît être Clan; Ernaginum, quoique, d'après Henri Estienne, on doive dire Arnaginum (*verbo Ugernum*), comme on dit Arnagina, les deux mutations sœurs assises chacune d'un côté de la rivière de Durance, ne pouvant avoir un radical différent, le mot *ar* signifiant eau dans notre langue primitive.

Digitized by Google

V

1° LES REMPARTS ; 2° LES CAMPS ; 3° LES POTERIES

1. 1° Les remparts ; 2° Arles ; 3° Aix ; 4° Glanum ; 5° Orange ; 6° Nîmes
2. 1° Les camps celtiques ; 2° romains ; 3. 1° Les poteries celtiques ; 2° grecques ; 3° phénico-grecques ; 4° romaines et 5° arabes.

1° Les villes romaines de la province n'étaient pas défendues par des remparts, comme l'avancent certains auteurs, et comme on l'a prétendu avec beaucoup d'assurance au congrès archéologique d'Arles en 1877. Rome était trop puissante au siècle d'Auguste, époque à laquelle ces villes ont été construites, pour que les populations eussent à redouter les attaques du dehors (1). Les villes étaient elles-mêmes trop grandes pour être ceinturées de murailles, et, si elles l'eussent été, il en resterait des traces plus considérables que celles qu'on nous montre. Ce n'est qu'après Constantin, après les premières invasions, que les populations entourent les villes de murailles construites avec les matériaux des monuments détruits des siècles antérieurs.

Les Romains, avons-nous dit précédemment, établissaient

(1) « Les murs d'enceinte de Pompéi ne durent être abandonnés définitivement que sous Auguste, lorsque la pacification du monde romain les eut rendus inutiles ». Gailhusaud I. *Constituit Julius nepos mœnibus oppida includere*. Justin, lib. 43, p. 124-126, ann. 473-475.

Digitized by Google

leurs villes dans les plaines ; or il tombe sous les sens qu'on ne bâtit pas dans la plaine une ville qu'on veut entourer de remparts. On profite d'abord des défenses naturelles, comme a fait le moyen âge, et on ajoute des remparts, des châteaux forts, des travaux de main d'homme.

2. On donne pour exemple de villes fortifiées Arles ; or il est visible que chaque face du mur d'enceinte de cette ville est d'un appareil et par conséquent d'un siècle différent. Les deux tours d'ouest, qu'on a prises à tort pour la porte d'entrée de la voie Aurélienne, laquelle arrivait par la porte actuelle de la cavalerie, sont seules construites avec des matériaux neufs, et suivant le mode antique ; mais le parpaing qui joint les tours à la partie qui aurait dû former l'ouverture de la porte, prouve que celle-ci n'a jamais existé, car il y aurait eu solution de continuité entre les assises de pierre de la porte et celles du mur intérieur qui aurait servi à la boucher, ce qui n'est pas, les deux murailles étant reliées ensemble en un mur continu. Les autres parties du rempart sont les unes en blocs de grand appareil irrégulièrement et grossièrement assemblés, provenant les unes de l'attique des arènes, les autres de l'arc admirable, dont les débris sont enchâssés dans le mur situé à l'ouest du théâtre, tandis qu'une des faces est en mauvaise maçonnerie de moellons smillés du XIIe siècle et l'autre en pierre de taille de moyen appareil appartenant au XIIIe siècle. La ville d'Arles n'a donc pas de remparts antérieurs à Constantin. S'il en existait de ce prince, son palais serait compris dans l'enceinte fortifiée, ainsi que toute la partie inférieure de la ville, la Roquette, qui existait certainement déjà à cette époque. Nous en trouverions partout des vestiges, où nous y verrions des rangées de briques mélangées aux moellons, maçonneries caractéristiques de ce règne. C'est donc commettre une erreur historique et archéologique de croire à des murs de défense de la ville d'Arles antérieurs à Constantin ou contemporains de ce prince. S'il en exis-

Digitized by Google

tait d'une époque antérieure, on les trouverait à Trinquetialle où s'est établie la sixième légion conduite par Tibère Néron, qui était la plus peuplée, la plus riche et la moins défendue de la colonie, et l'on est forcé de reconnaître que cette partie de la ville n'a jamais été défendue.

3. Les archéologues d'Aix ont cru voir aussi les restes d'un rempart antique dans une muraille qui longe le chemin de l'Aigle-d'Or ; cette construction, qui affleure le sol sur une assez grande longeur, est en belle maçonnerie vraiment antique de moellons smillés, mais elle est en ligne droite au sud de la ville actuelle, orientée est-ouest. Si c'était un rempart, il serait en pierre de grand appareil, aurait une direction curviligne, et il en resterait plus d'un vestige autour de la cité, tandis qu'il est facile de reconnaître que ce mur a appartenu à un tout autre monument, à un hippodrome peut-être, plutôt qu'à un rempart. D'autres considèrent la partie inférieure de la tour de l'Horloge comme une porte de l'ancien rempart ; ce soubassement est en effet en pierre de gros appareil, et probablement antique, mais n'a aucun rapport avec le précédent.

4° Les murs en moellons smillés arrasant le sol, qui ceinturent le plateau sur lequel sont construits les deux monuments antiques de St-Remy, entouraient le camp romain de Marius, et non la ville de Glanum, petite bourgade bâtie entre deux montagnes à l'entrée de la gorge, ainsi que nous l'avons prouvé dans Marius et Jules César, contrairement à l'opinion de quelques archéologues.

Ce rempart, si c'en était un, circonscrivant une enceinte de plus de trente hectares, ferait croire à une ville de trente mille âmes, ce qui serait une exagération ridicule, Glanum, comme la plupart des villes secondaires de cette époque, n'ayant jamais pu avoir, d'après les vestiges qui nous en restent, une population supérieure à mille habitants, ainsi que nous le verrons ultérieurement.

Digitized by Google

Une ville entourée de remparts ne serait pas bâtie au fond d'une vallée étroite ; les murs ne circonscriraient pas seulement la partie basse du sol sur lequel elle est assise ; ils l'entoureraient complètement ; ils défendraient encore les parties élevées, et la ville elle-même occuperait l'entière surface défendue. Aucune de ces conditions n'étant remplie, ce mur ne peut avoir eu pour destination que la défense d'un camp, comme l'entendait Marius, et non celle d'une ville.

5° On nous a montré les murs d'Orange comme étant antiques et contemporains de l'arc de triomphe auxquels ils aboutissent, et des monuments romains de cette ville. Leur aspect prouve le contraire ; ils sont en maçonnerie de moellons smillés de basse époque, bourrés de tessons de dolium annonçant un long séjour des populations en ayant fait usage. Ces tessons, à défaut d'autres preuves, suffisent pour constater la longue occupation romaine qui a précédé ces remparts, mais ils prouvent surtout qu'ils n'ont été construits qu'après la destruction de la civilisation à laquelle ces débris appartenaient.

6° On objecte enfin que la ville de Nîmes était entourée de remparts, d'après l'inscription de la porte d'Auguste ainsi conçue :

IMP. CAESAR. DIVI F. AVGVSTVS COS. XI.
TRIBV POTEST VIII.
PORTAS. MVROS COL. DAT.

Ces remparts, d'après l'opinion généralement admise, auraient relié les deux portes antiques, la porte de France et la porte d'Auguste, et seraient allés rejoindre la tour Magne. Or il suffit de jeter les yeux sur un plan de cette ville, pour voir combien serait insensé un mur d'enceinte entourant ce péri-

Digitized by Google

mètre. Ajoutons que la tour Magne a bien pu, dans le moyen-âge être enchâssée dans un système général de fortifications, comme l'arc de triomphe d'Orange, mais nous avons prouvé dans notre *Précis historique* que c'était un monument triomphal élevé à Auguste, ce qui exclut toute idée de fortification.

Ménard donne, il est vrai (1, p. 40), la charte de Raymond, par laquelle « permission est donnée aux habitants de Nîmes « de faire des clôtures, des fossés, des murs, des tours et des « portails à partir du mur antique de St-Thomas jusqu'au « fossé du champ de mars ». Mais ces murs antiques étaient-ils d'Auguste? Cela nous paraît insoutenable, et nous aimons mieux croire qu'il s'agissait plutôt des murs du VIIe au VIIIe siècle, dates des invasions.

Deyron (*Antiquités de Nîmes,* 1758) donne au mot antique une bien plus haute portée : d'après lui ce serait la colonie phocéenne qui aurait construit les murailles en moellons de petit appareil, 500 ans avant Jésus-Christ; l'enceinte de la ville grecque n'aurait pas été agrandie, et la muraille, restée intacte jusqu'à sa destruction par Charles Martel en 735, n'aurait été reconstruite qu'à la fin du XIIe siècle.

On doute donc encore à cette époque des remparts d'Auguste, puisque Deyron les croit antérieurs à cet empereur. Mais faut-il traduire *muros* par *remparts?* nous ne le pensons pas. Si l'inscription avait voulu rappeler la construction de remparts, elle eût employé le mot propre, elle eût dit *mœnia*, plutôt que le nom commun *muros*, qui s'applique à toute espèce de constructions. Nous lisons, en effet, dans le *Dictionnaire* de la langue latine de Frund : « *Mœnia,* murs « de défense, remparts, murs d'une ville destinés à la défen- « dre contre les attaques, fortification. — *Muros,* mur, clô- « ture, enceinte, muraille; au figuré, mur, rempart, bou- « levard, défense (rare mais très classique) ». Il faudrait donc, pour que *muros* signifiât rempart, qu'un lapicide ignorant, et cela sous Auguste et sur un monument portant la dédicace de cet empereur, eût employé un mot au figuré,

Digitized by Google

pour exprimer une chose autre que celle qu'il voulait dire, alors qu'il n'y avait pas à chercher le mot propre. Nous ne croyons donc pas aux remparts d'Auguste, tant qu'on ne nous en aura pas montré des pans plus authentiques.

Les écrivains modernes et le plus récent, M. Lenthéric, (*Revue archéologique*, Avignon, Seguin, 1880, p. 130), se prononcent tous pour l'existence de ce rempart; mais comme ils n'appuient leur opinion que sur cette inscription, nous croyons devoir persévérer dans la nôtre jusqu'à plus ample informé, car il est inadmissible qu'il reste des débris de tous les autres monuments, et qu'il n'y ait pas trace de celui qui était de tous le plus considérable. Comment se fait-il même qu'il n'en soit pas question dans les annales de Nîmes, et que toutes les invasions se soient heurtées contre les arènes, sans avoir d'abord à rompre ce mur de défense, qui aurait été aussi puissant qu'elles s'il avait correspondu, ce qui serait dans la nature des constructions romaines, à la solidité des portes que le temps nous a conservées ?

Les villes de la Provence n'étaient donc pas entourées de remparts sous l'occupation romaine, comme on le prétend, car ils n'auraient pas pu être si complètement démolis qu'il n'en restât de plus amples et de plus entiers vestiges. On se demande même pourquoi les Romains n'auraient employé pour leur défense que les murs en moellons, comme ceux qu'on nous montre partout comme étant leur œuvre, quand les amphithéâtres qui auraient suffi pour entourer leurs villes étaient en pierres de gros appareil et solides à défier leurs ennemis comme elles défient encore les siècles. Auraient-ils fait pour leurs jeux plus que pour le salut de leur ville ? Cela n'est pas croyable !

1° — Les camps. — 1. Si l'on en croit les écrivains modernes, et principalement les auteurs de la *Statistique*, les

Digitized by Google

sommets de nos montagnes seraient couverts de camps romains qui auraient été successivement occupés par l'armée de Marius. C'est une erreur qu'il importe de signaler pour qu'on cesse de s'égarer en cherchant Marius dans des lieux où son armée n'a jamais mis les pieds.

Les murailles à pierre sèche entourant les parties accessibles des sommets escarpés, sont les camps ou plutôt les demeures des Celtoligiens nos pères, qui habitaient ces sauvages réduits, avant la conquête romaine ; nous connaissons dans ce département plus de cent de ces demeures que nous nommons des habitats, et nous avons commencé de les décrire dans une série d'opuscules, dont plusieurs ont déjà paru.

2. Les Romains ne campaient pas sur les montagnes, où leurs armées nombreuses n'auraient pas même trouvé de l'eau pour leurs plus pressants besoins. Le seul camp que nous connaissions d'eux est celui de Glanum, St-Remy ; il est au pied de la montagne et non sur un sommet, et il est trop bien caractérisé pour qu'on puisse se tromper sur ses analogues.

3° — Les Poteries. — 1. Il ne suffit pas de reconnaître l'aire des villes et l'époque de leur fondation, il faut encore tenir compte des poteries qu'on trouve sous leurs décombres pour savoir quelle influence y prédominait. Nous rencontrons dans nos recherches, et toujours dans des situations identiques, cinq espèces de poteries :

1° Les poteries celtiques ;
2° Les poteries grecques ;
3° Les poteries phénico-grecques ;
4° Les poteries romaines,
5° Et les poteries arabes.

1° Les poteries celtiques fabriquées à la main et cuites à

Digitized by Google

feu nu, sont tendres, noires, épaisses, émaillées de grains de quartz et recouvertes le plus souvent du maquillage de la main qui les a travaillées ou de signes caractéristiques de leur origine.

2° Les poteries grecques, phénico-grecques et romaines qui font seules l'objet de cette étude ont un caractère tranché auquel il est facile de les reconnaître. Les premières sont grises, blondes ou couvertes d'un vernis noir très brillant, et décorées de figures couleur terre de Sienne; elles portent, dans ce dernier cas, le nom de poteries étrusques. Ces trois variétés ont une pâte fine; elles sont d'une légèreté extrême, sans autres décorations dans la pâte que des marques de fabrique ou d'ouvrier.

3° La poterie phénico-grecque a une teinte jaunâtre, décorée de lignes brunes; sa pâte grossière et compacte a quelqu'analogie avec nos grès modernes. Nous ne trouvons cette poterie que dans les habitats, confondue avec la poterie celtique, mais toujours mélangée avec la poterie grecque, preuve évidente de leur contemporanéité. Ces poteries sont donc postérieures à la fondation de Marseille et à la conquête de la Grèce par Alexandre; on en a trouvé dans le creusement du bassin du carénage de Marseille, et nous en avons vu des tessons dans le musée de Clermont, provenant des fouilles faites au sommet du Puy-de-Dôme, mélangées là aussi avec quelques tessons romains et une grande quantité de débris grecs. Or les temples de ce Puy étant d'Auguste, les débris qui leur sont superposés ne peuvent être d'une époque antérieure. L'antériorité à Marseille des Phéniciens sur les Phocéens, qu'une nouvelle école historique cherche à faire prévaloir, est ainsi contredite par les poteries, comme elle le sera par l'inscription du musée de Marseille.

4° La poterie romaine dite de Samos est, au contraire, d'un rouge brun très brillant, avec décorations en relief.

Les poteries grecques et les poteries romaines ont formé

Digitized by Google

de nombreuses hybridations avec la poterie celtique, que l'on reconnaît aux formes, à la meilleure fabrication de la pâte, à sa coction à feu couvert, aux pointillés et aux lignes celtiques ou galliques qui les décorent. Ces hybridations, qu'un œil exercé distingue à première vue, ont donné naissance aux noms de gallo-grecques ou gallo-romaines qu'on donne à celles qui affectent l'un ou l'autre de ces alliages.

Les poteries appartenant aux Celtes, aux Grecs et aux Romains, sont souvent mélangées dans les mêmes milieux, mais il est toujours facile de reconnaître l'élément prédominant, et ce moyen d'appréciation est un guide toujours certain pour étudier les questions d'origine.

5°. Les poteries arabes se rencontrent toujours à fleur de sol, et sans mélange aucun avec les poteries précédentes ; leur pâte est tendre, commune, blanche ou jaunâtre, à cassure terreuse et rendue imperméable à l'eau par une couverture opaque, ou émail composé d'oxyde d'étain. Cette couverture, ornée de lignes de différentes couleurs, de plat et quelquefois en creux ou en relief, est l'origine de nos belles faïences du moyen-âge et de la Renaissance.

La seule pièce arabe entière que nous connaissions a été trouvée dans les travaux du chemin de fer de la Camargue ; elle appartient à M. l'ingénieur d'Hombres de Nîmes, qui a fait exécuter cette ligne.

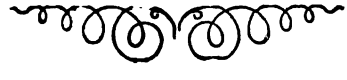

Digitized by Google

VI

1° Instruments géographiques ; 2° leurs dates ; 3° tableau des Itinéraires.

1° ENFIN nous avons, pour nous guider dans nos recherches, les Itinéraires, la table de Peutinger, les géographes et les historiens tant anciens que modernes. Nous nous sommes attaché, dans l'interprétation des auteurs qui nous ont servi de guide, à serrer le texte en proposant soit une interprétation nouvelle, soit des variantes qui en éclaircissent le sens. Toutefois nous plaçons au dernier rang les preuves tirées de ces instruments, les savants qui s'y sont fiés ayant tous fait fausse route.

2° Pour justifier notre division de l'établissement des voies romaines en trois périodes, et faire comprendre pourquoi les géographes ne font pas mention de cette division, il importe de connaître l'époque à laquelle chacun des différents textes que nous citons a été écrit.

Polybe écrivait dans le IIe siècle avant Jésus-Christ, Strabon sous Auguste et sous Tibère, au commencement du Ier siècle. Pline l'Ancien sous Vespasien, dans la deuxième moitié du même siècle ; son tableau géographique n'est qu'une énumération tirée de l'*Orbis pictus* et des mémoires d'Agrippa, énumération dans laquelle l'auteur n'a souvent pas même pris la peine d'introduire les changements survenus depuis Agrippa, jusqu à l'époque à laquelle il écrivait. Ptolémée écrivait l'an 175 de Jésus-Christ.

Digitized by Google

La table de Peutinger aurait été faite à différentes époques. « C'est sur le même *Orbis pictus* d'Agrippa, qui était sous le portique d'Octavie, qu'aurait été pris le dessin de la carte physique, et c'est sur une carte ainsi composée, qu'au temps des fils de Constantin, sous Théodose II, on aura écrit le nom des régions et des peuples ». (Desjardins). Cette opinion, qui modifie celle de M. Davezac (1), confirme nos appréciations et concorde avec nos recherches.

L'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem a été fait par un auteur inconnu, qui paraît avoir vécu sous Constantin.

Les vases apollinaires furent découverts en 1852 à Vicarello près de l'ancien lac *Sabatinus*, où se trouvaient les eaux apollinaires : ils sont en argent, de dix centimètres de haut, et contiennent l'itinéraire de *Gades*, Cadix, à Rome. Ils paraissent tous postérieurs à Constantin, car ils nous font connaître les voies secondaires et de basse époque : le quatrième, celle de *Trajectum Rhodani* à *Clano*, et les trois autres, celles *d'Ernaginum à Clano*, qui ne sont indiquées dans aucun itinéraire.

Enfin l'Itinéraire maritime d'Antonin est l'œuvre d'Ethicus géographe du IVe siècle, et c'est aussi à la même époque que vivait Marcellin.

Nous donnons, avec M. Desjardins, au mille 1481 m. 50, au passus cinq pieds, au pied 0,2963 m., et nous calculons les distances d'après la carte de l'état-major.

Et pour que nos lecteurs puissent les comparer, nous mettons sous leurs yeux, un extrait de la table de Peutinger, le tableau comparatif de cette table et des Itinéraires dressé par M. Desjardins, le tableau des vases apollinaires, et enfin celui dressé par M. Léon Bertrand pour la *carte des Gaules*.

(1) *Académie des Inscriptions*, 1re série, vol. II, 1852, p. 361.

Digitized by Google

TABLEAU COMPARATIF DE LA TABLE ET DES ITINÉRAIRES

TABLE DE PEUTINGER		ITINÉRAIRE		ITINÉRAIRES D'ANTONIN			
				Terrestre		*Maritime*	
De Nice à Arles		*De Bordeaux à Jérusalem*					
Tegulata		Nemauso		Tegulatum		Massilia Græcorum	
Aquis sextiis	XV	Mut ponte Aerarium	XII	Aquas Sextias	XVI	Incarus positio	XII
Pisavis	XVIII	Civitas Arelate	VIII	Massiliam	XVIII	Dilis positio	VIII
Téricias	XXIII	Mut Arnagine	VIII	Calcariam	XIIII	Fossæ Marianæ portus.	XX
Glano	XI	Mut Bellinto	X	Fossas Marianas	XXXIIII	Gradus Massiliot	XVI
Ernagina	VIII	Civitas Avenione	V	Arelate	XXXIII	Arelas	XXX
D'Aix à Marseille et à Arles				*De Tourves à Arles*			
Aquis sextiis				Cabellionem			
Massalia Græcorum	XVIII			Glanum	XVI		
Calcaria	XIV			Ernaginum	XII		
Fossis Marianis	XXXIIII			Arelate	VII		
Arelato	XXXIII			*D'Apt à Arles*			
D'Apt à Nîmes				Cabellionem			
Caballine				Arelate	XXX		
Glano	XII			Nemausum	XVIII		
Ernagina	VIII						
Arelato	VI						
Ugerno	VIII						
Nemauso	XV						

Digitized by Google

VASES APOLLINAIRES (1)

I		II		III		IV	
Nemausum...	....	Nemauso.....	....	Nemauso	....	Nemauso.	...
Ugernum....	XV	Ugerno.....	XVI	Ugerno.....	XV	Ugerno.....	XVI
Arelata	VIIII			Arelate	VIIII	Trajectum Rhodani	I
Ernaginum...	VI	Ernagini.....	VIII	Ernagino.....	VII		
Glanum.....	VIII	Glanum.....	VII	Glanu	VIII	Glano	XI
Cabellionem..	XII	Cabellione....	XII	Cabellion	XII		

TABLEAU

DRESSÉ PAR LA COMMISSION DE LA CARTE DES GAULES

1°. — Voies conduisant d'Italie en Gaule

De Nice à Arles avec embranchement sur Saint-Remy

Tegulata.....	.....	La grande Peygère ?
Aquæ Sextiæ.....	XVI	Aix.
Massilia.....	XVIII	Marseille.
Calcaria.....	XIV	Les Tours ?
Fossæ Marianæ.....	XXXIII	Fos.
Arelate.....	XXXIII	Arles.

Embranchement de Saint-Remy

Aquæ Sextiæ.....		Aix.
Pisavis.....	XVIII	Les Récassiers ?
Tericiæ.....	XVIII	Aureille ?
Glanum.....	XI	St-Remy.

Voie de Turin à Arles par Briançon

Cabellio.....		Cavaillon.
Glanum.....	XII	St-Remy.
Ernaginum.....	VIII	St-Gabriel ?
Arelate.....	VIII	Arles.

(1) *Nouvelles annales des voyages*, 1860, vol. 3.

Digitized by Google

De Lyon à Dax

Avenio.....		Avignon.
Bellintum.....	V	Barbentane ?
Ernaginum.....	X	St-Gabriel ?
Arelate.....	VIII	Arles.
Pons Ærarius.....	VIII	Bellegarde (pont de).
Nemausus.....	XII	Nîmes.

Les erreurs de chiffres et de direction des voies sont si nombreuses, qu'après bien des tentatives infructueuses nous avons dû renoncer à donner un tableau rectificatif, dans lequel il serait impossible de se retrouver. Nous préférons réserver ce travail pour la fin de notre ouvrage, nos explications seules pouvant le rendre intelligible, et expliquer les erreurs grossières qu'une fausse interprétation des textes fait commettre, car on a, comme à plaisir, tout mêlé, tout confondu.

Digitized by Google

VII

Erreurs diverses relevées dans les géographes modernes. 1° Le Louérion ; 2° Aéria 3° le Cœnus, les Cœnicenses.

Les auteurs de la *Statistique* de ce département ont émis ou soutenu quelques erreurs qui, s'étant accréditées sous leur patronage, sont chaque jour répétées par les historiens, les géographes et les archéologues ; nous allons les discuter, successivement, pour que dévoilées et reconnues, on cesse de les présenter comme faits avérés et incontestables.

1° — LE LOUÉRION ; 2° AERIA ; 3° LE CŒNUS. — 1. Le Louérion est un nom qu'on trouve juxtaposé à celui de Douérion, ou plutôt de Dourion, dans Strabon. On est d'accord pour reconnaître que le Dourion est la rivière de Durance, mais qu'est-ce que le Louérion ? Est-ce la montagne du Lubéron, ou l'aqueduc de Constantin dont on fait pour l'occasion une grande dérivation de la Durance partant d'Orgon et aboutissant à la mer par St-Gabriel ? Ne serait-ce pas plutôt une seule et unique rivière, la Durance, l'ignorance ou l'inadvertence d'un copiste lui ayant donné deux noms différents ?

Voyons d'abord le texte qui a donné lieu à cette équivoque. Après avoir nommé les rivières qui se jettent dans le

Digitized by Google

Rhône, ce géographe ajoute : « Entre l'Isère et la Durance, « sont situées les villes d'Auenio et d'Arausio : toute cette « contrée est une plaine abondante en pâturages, excepté « (ou plutôt) il n'en est pas de même sur la route d'Aaëria, « Εἰς τὴν Δουριωνα à la Durance, où il y a des défilés et des « bois à traverser ». Dans le second passage on lit : « A tout « ce pays appartenant aux Marseillais les anciens Grecs don- « naient le nom de Ligystique, et aux Salyes celui de Ligyes. « Dans la suite ils les nommèrent Celtoligyques et leur assi- « gnèrent toute la plaine qui s'étend jusqu'au Louerion, τὴν « μέχρι Λουερίωνος et jusqu'au Rhône (1) ».

Il semble de prime abord que la question n'est pas sérieuse, que ce n'est qu'une erreur de copiste, qui, dans cette dernière citation, a oublié de boucler le Λ pour en faire un Δ. et que dans les deux passages Δουερίων et Λουερίων signifient Durance.

Mais, puisque l'objection est de nouveau soulevée, malgré ce que nous en avons dit dans notre *Campagne de Marius dans la Gaule*, par MM. Anrès, ingénieur en chef des ponts et chaussées, Salles, ingénieur ordinaire de l'arrondissement d'Arles, et Lenthéric, ingénieur ordinaire de l'arrondissement de Nîmes, qui va jusqu'à donner dans sa carte des voies romaines (*Revue archéologique*, Avignon 1882) le tracé de ce canal fantastique d'Orgon à St-Remy, sans souci d'une butte en argile bleue compacte, que l'aqueduc de Constantin traverse, près de cette dernière ville, à plus de huit mètres de profondeur, revenons sur ce problème, et voyons comment les commentateurs expliquent ce mot, et s'il existe réellement un cours d'eau autre que la Durance dans le pays des Saliens, auquel on puisse donner ce nom.

Casaubon veut qu'on lise Λουερίωνα. Danville pense que

(1) Strabon, *Géographie*, in-4°, impr. impér. II liv. IV, p. 25, 26 et 89. *Statist.* II, p. 179.

Digitized by Google

Strabon veut parler de la Durance, tandis que Mannert suppose qu'il faut lire Αυενιωνος, Avignon.

La Statistique veut que le Louérion soit 1° un canal dérivé de la Durance au quartier de *Mount-Sauvi* à Orgon (1), alors qu'elle avait dit précédemment que la prise de ce canal d'arrosage, qui existe encore aujourd'hui, avait été autorisée par cette communauté en 1234, et qu'elle fut ensuite vendue au seigneur de St-Andiol en 1654 (2); 2° l'aqueduc romain partant de Mollégès passant à Glanum, à Ernaginum et aboutissant à Arles (3); 3° un canal sur lequel naviguaient les Utriculaires, ayant servi à transporter, de Glanum à Arles, les pierres des arènes et des autres monuments (4); 4° le bras de la Durance que les Romains avaient rendu navigable pour les Utriculaires, qui passait par St-Gabriel (Ernaginum) et se rendait à la mer portant le nom de Durançole ou petite Durance (5); 5° enfin un canal qui passait par Ernaginum, et de ses eaux, jointes à celles des marais d'Arles, il résultait un autre canal qui allait joindre les Fosses-Mariennes (6).

Ce qui revient à dire que le Λουερίων n'est autre que la Durance, puisqu'on en fait la dérivation des Fosses-Mariennes; que c'est courir après une chimère d'en faire un cours d'eau séparé qu'on ne peut retrouver, et que, dans les deux textes cités, de Strabon et d'Artémidore, il faut lire Δουερίωνα et Δουερίωνος, leçon adoptée par de La Porte du Theil, qui traduit les deux mots par Durance. Ajoutons que cette interprétation est seule acceptable, puisque seule elle rend le texte intelligible et qu'elle donne au pays salien ses véritables limites : le Rhône, la Durance et la mer.

(1) *Statist.* vol. II, p. 1110, et Quenin, *Stat.* du canton d'Orgon, p. 66.
(2) *Ib.* 1102 et 1103.
(3) *Ib.* 53 et 178.
(4) *Ib.* 292.
(5) *Ib.* 1051.
(6) *Ib.* 279 et 80.

Digitized by Google

2. — Aeria. — Quelques écrivains de la Provence ont pensé, et quelques-uns même persistent à croire, qu'Aaéria, dont parle Strabon, est le même qu'Aurons, petite commune (200 habitants) de ce département, au nord-est de Pelissane (Bouche, 1, p. 76 et 167. — *Stat.* 11, p. 129 et 1006) où M. de Saulcy, dans l'*Ora Maritima*, place Bergine, et où l'abbé Couture et Achard (*Dictionnaire géographique*) placent aussi Aëria.

Reprenons, pour cette localité, le même texte de notre géographe :

« Entre l'Isère et la Durance sont situées les villes d'Avi-
« gnon et d'Orange : toute cette contrée est une plaine abon-
« dante en pâturages, mais il n'en est pas de même sur la
« route d'Aëria à la Durançe, où il y a de nombreux dé-
« filés. Cette ville est ainsi nommée, d'après Artémidore,
« parce que elle est bâtie sur un sommet élevé et salubre.

« C'est dans ce lieu, confluent de l'Isère et du Rhône que
« Q. Fabius Maximus Emilianus avec à peine 30,000 hom-
« mes extermina 200,000 Gaulois.

« A tout ce pays appartenant aux Marseillais les anciens
« Grecs donnaient le nom de Lygistique, et aux Salyes, celui
« de Ligyes. Dans la suite ils les nommèrent Celtoligyques,
« et leur assignèrent toute la plaine qui s'étend jusqu'au
« Douérion et jusqu'au Rhône. »

Ce texte est fort clair si on l'applique à la contrée qui est entre l'Isère et la Durance, si l'on cherche Aeria entre cette dernière rivière et le champ de bataille de Q. Fabius Emilianus ; mais on se jette dans le pays des chimères si on veut le placer sur la rive gauche de la Durance. La question n'a, dès lors, plus d'intérêt pour nous ; c'est aux savants du département de Vaucluse à en trouver la solution.

Digitized by Google

3. — Le Cœnus est un mythe inventé par les pointus de la science, pour ajouter une obscurité nouvelle à celles trop nombreuses déjà que l'histoire nous a léguées. Le Cœnus serait, d'après eux, un fleuve coulant à l'est des embouchures du Rhône, et comme les fleuves sont rares dans cette partie aride et montagneuse de la Provence, ces savants lui donnent pour lit l'Ar (1), la Touloubre (2), le ruisseau d'Arenc, l'Huveaune, ou même Cane-vieille, *Canalis vetus*, l'une des deux entrées de l'étang de Martigues (3), aujourd'hui envasé par les dépôts du Rhône.

D'après Gasselini, le Cœnus serait non à l'est mais à l'ouest des embouchures du vieux Rhône, à l'étang du Ligagnaou (Walkenaer, *Intr.*, pag. 129).

La *Statistique,* dont l'opinion varie à chaque livre, va plus loin encore dans ses appréciations : « Le nom de Lançon, *Lancœnum,* pourrait signifier bassin du Cœnus, ou bassin bourbeux (4). »

A la difficulté de s'entendre sur l'emplacement de ce fleuve, s'ajoute l'impossibilité de trouver un texte qui justifie son existence ; consultons donc ces textes et voyons s'ils contiennent ce qu'on veut leur faire dire. Plutarque ne prononce même pas le nom de Cœnus ; et, si son interprète latin (5)

(1) *Stat.* PL IX et ibid. II, p. 957. Voir aussi les auteurs anglais de la *Grande histoire universelle*, Amsterdam, 1747, in-4°, vol. VIII, p. 594. Bartet, *Histoire de la ville de Riez.*

(2) Nicolas Sanson, *Table de l'ancienne Gaule.*

(3) Pline, lib. III, cap. 5. Cette opinion est adoptée par Masse (*Stat.* de la commune de Fos, *Répert. de la Soc. de Stat. de Marseille*, 1859, vol. 26, p. 226. *Stat.* II, p. 963, — par Walkenaer, (*Géogr. des Gaules*, vol. II, p. 220) et par Léon Rénier dans l'*Annuaire des Antiquaires de France,* 1848, p. 286.

(4) *Stat.* II, p. 1014.

(5) *Etenim in ostiis Rhodani recursus maris limum multum congerebat, armaque profundo cœno etc., etc.* Plutarque, *Marius,* chap. XV, traduct. de Ricard.

Digitized by Google

traduit par *profundo cœno*, le bourbier profond qui aux embouchures du Rhône empêchait les approvisionnements de Marius d'entrer dans le fleuve, on ne saurait voir dans cette expression qu'une similitude fortuite entre ce mot et celui du prétendu fleuve. Mettons donc de côté le texte de Plutarque, dont le silence est significatif.

Strabon (1), à l'occasion des Fosses-Mariennes, écrit καίνην διώρυκα, qui signifie la nouvelle tranchée, le nouveau canal.

Or s'il s'agissait d'un fleuve, le Cœnus, nous aurions καινον διώρυκον, le nom d'un fleuve déterminant son adjectif, au masculin, au même genre que lui.

Enfin Ptolemée (2), le dernier géographe sur lequel on s'appuie, place, par suite d'une erreur unanimement reconnue, le καίνου ἐκβολαι, ou le καίνον πόταμον, car on trouve les deux versions, à l'ouest des embouchures du Rhône, erreur qui n'a aucune importance chez cet astronome, les stations qu'il désigne indiquant les longitudes et les latitudes. Mais dans les deux cas, καίνος est-il un nom de fleuve ? est-il un substantif ? ou ne serait-il qu'un adjectif qualificatif signifiant simplement nouveau, comme le pense Bouche ? c'est ce qui nous paraît le plus probable. Le καίνην διώρυκα, καινοῦ ἐκβολαι, sous entendu πόταμου, signifierait dès lors le nouveau canal, le nouveau fleuve, les embouchures du fleuve nouveau, et non le Cœnus, comme on l'a cru jusqu'ici ; car si c'était un fleuve, il ne serait pas aussi difficile de le retrouver, et ces deux géographes n'auraient pas été les seuls à le mentionner.

Notre interprétation, nous le reconnaissons, ne fait que déplacer la difficulté sans la résoudre, puisqu'il y a toujours un fleuve à trouver à l'est des embouchures du Rhône, que ce soit le Cœnus ou un fleuve nouveau ; mais notre embarras cesse, si nous nous rappelons (3) que les Fosses-Mariennes

(1) Lib. IV, cap. 1, § 8, p. 158, id. Didot.
(2) Ptolémée, *Géogr.* II, chap. 7, 8 et 9.
(3) *Les Fosses-Mariennes*, par l'auteur.

Digitized by Google

n'étaient point un canal, comme on l'a cru jusqu'ici, mais une dérivation de la majeure partie des eaux de la Durance inondant le Thalweg de la plaine d'Arles, et aboutissant au grads du Galéron, à l'est du Rhône, entre ce fleuve et le village de Fos.

Cette dérivation, que Plutarque et après lui Polybe a cru venir du Rhône, parce qu'elle coulait, comme ce fleuve, du nord au sud et parallèlement à lui, a reçu des écrivains qui sont venus après le moraliste le nom de troisième branche du Rhône, ce qui a perpétué l'erreur commise par ce dernier. Et comme cette dérivation avait eu pour effet de convertir en fleuve cette majeure partie des eaux de la Durance, les écrivains postérieurs à Plutarque appelèrent cette dérivation le nouveau fleuve, les embouchures du nouveau fleuve.

Cette opinion concorde avec celle des auteurs de la *Statistique*, avec lesquels on finit toujours par se trouver d'accord : « Le καίνος πόταμος de Ptolémée, dit-elle, a été fait pour « recevoir les eaux de la Durance, et il est probable qu'il « était navigable au moins pour les Utriculaires qui de l'étang « de Berre remontaient jusqu'à Pertuis sur les bords de la « Durance (1) ». Ce qui était vrai pour les Fosses-Mariennes, pour le nouveau fleuve, avec cette différence qu'il aurait fallu dire : depuis le golfe de Fos jusqu'à Pertuis, par les eaux et non par les bords de la Durance.

Le père Monet, en sa *Géographie de la Gaule* (p. 264), est du même avis, quoiqu'il fasse couler les eaux du Rhône dans cette dérivation qu'il nomme un canal : « Le Cœnus, dit-il, est le grand canal du Rhône qui passe contre la ville d'Arles, et qui fut creusé par Marius. »

3. On ne se contente pas de faire du Cœnus un fleuve ; on fait de ses bords un territoire, une peuplade de ses habitants,

(1) *Stat.* II, p. 295, 975 et 180.

Digitized by Google

et l'on va même jusqu'à retrouver les médailles des Cœnicenses. Mais on n'est pas plus d'accord sur l'emplacement de ce territoire que sur celui du fleuve.

« Les Cœnicenses (dit Walkenaer) semblent avoir été englobés dans le territoire marseillais, et ils viennent naturellement se placer sur le bas du delta du Rhône, auquel Ptolémée donne le nom de *Cænus fluvius* (1) et que les mesures déterminent au grads de Fos, et dans les environs d'un lieu nommé le camp de Caën, où l'on a trouvé des vestiges d'antiquités (2) ». Nous voilà donc ramenés au grads de Fos, où il n'y a jamais eu de fleuve, mais où nous trouvons le fleuve nouveau, les Fosses-Mariennes, la Durance nouvellement dérivée et convertie en fleuve. Quand au camp de Caën, que Walkenaer place près du grads de Fos ou du Galejon, nous le trouverons avec M. Estrangin (3) auprès du Vernègues, à l'autre extrémité de ce département.

La *Statistique* faisant autre part du Cœnus la Touloubre ou l'Ar, place naturellement les Cœnicenses dans l'une ou dans l'autre de ces vallées.

M. de Lagoy (4) dans la description d'une médaille portant à droite la tête d'Apollon couronnée de lauriers, et au revers καινικήτων, un lion rugissant, place les Cœnicenses à Lançon, qui s'appelait autrefois Lancœnus, ou au Vernègues (5). Ces suppositions nous paraissent hasardées et manquent de fondement, soit qu'on regarde ces monnaies comme appartenant à des colonies marseillaises, soit, ce qui nous paraît beaucoup plus probable, qu'on les attribue aux peu-

(1) *Géogr.* liv. II, chap. 78 et 79.

(2) ibid. vol. 1, p. 280 et S.

(3) Estrangin, *Études sur Arles*, p. 268. M. de Saulcy partage la même opinion, *Revue Numismatique*, 1867, p. 333, ainsi que M. de la Saussaye.

(4) Description de quelques médailles inédites de Massalia, Aix 1834.

(5) Voir aussi M. Laugier, *Étude* sur les monnaies frappées à Arcs, p. 6. Tours, Bouserez, 1876.

Digitized by Google

plades indigènes ayant subi l'influence grecque, mais ayant gardé leur autonomie. Dans l'une comme dans l'autre de ces hypothèses, les peuples celtiques habitant toujours les plateaux élevés, ce n'est pas sur les bords de la mer ni dans les vallées qu'il faut chercher leurs demeures. Laissons donc de côté et le grads de Fos et la Touloubre et l'Ar, et si nous devons attribuer la médaille des καινικήτων à la ville qui est la plus rapprochée de l'embouchure du fleuve nouveau, des Fosses Mariennes, c'est à Héraclée Rhodanusie, à l'ancienne Bergine, qu'elle doit appartenir. Les Marseillais auraient ainsi personnifié le fleuve nouveau qui leur avait rapporté tant de richesses, comme ils avaient personnifié le Lacidon, le port des salines, qui était grec, plus important, et leur rendait plus de services que le *portus Gallicus* de l'itinéraire maritime des Romains ; et nous aurons ainsi MASSA ou Ηεραχλεα Καινικητων, comme nous avons MASSA, LAKIΔΩN ou Αλυκιδων.

Cette médaille, dont il n'existe qu'un seul exemplaire, a été trouvée, d'après M. le marquis de de Lagoy, aux environs de Martigues, c'est-à-dire à proximité de son lieu d'origine.

Digitized by Google

LES

VOIES ROMAINES

ET

MASSILIENNES

DANS LE DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

LIVRE PREMIER

VOIES ROMAINES

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

VOIES PRIMITIVES D'ESPAGNE EN ITALIE ANTÉRIEURES A AUGUSTE

§ I

1° De Nîmes à Beaucaire. — 2° Traversée du Rhône.

On donne indistinctement le nom de voie Aurélienne aux deux branches de cette voie qui se divisent à Eguilles, en passant l'une par le nord, l'autre par le sud des Alpines. Mais comme ces deux tronçons ne peuvent être confondus, nous en faisons deux voies distinctes, et nous nommons voie primitive celle antérieure à Auguste qui suit le nord de cette chaîne par Lambesc, Orgon, Glanum et Tarascon, et nous réservons le nom de voie Aurélienne à la rectification par le sud que fit plus tard ce prince, en passant par Pisavis, Tericias, Ernaginum et Arles, comme l'indiquent les milliaires et les itinéraires.

Nous commençons par la voie primitive, et nous décrivons cette voie de l'Ouest à l'Est, parce qu'il nous est plus facile d'expliquer ainsi le récit de Polybe, et de détacher les trois voies qu'il indique, du point de départ qui les relie. Et comme il nous faut d'abord indiquer le point exact où la voie traverse le Rhône, nous nous rattachons aux trois milliaires nommés les trois Empereurs, qui sont les plus rapprochés de Beaucaire.

Digitized by Google

1. — *Nemauso (de Nenniso), Ugerno ; de Nîmes à Beaucaire, XV^m 23, 200^m la distance est exacte.* — UGERNUM, BEAUCAIRE. — Ugernum, vicus dépendant de la colonie de « Nemausus (Desjardins) » ; Castrum Adjerno (Expilly, *Dict. des Gaules*) ; Bellicadrum, Bellum Quadratum ou Cadrum, Bellicardi, Belcairé, Velcaire, Belcair.

Polybe nous enseigne que les Romains avaient établi avant la conquête de la Gaule, entre Empurias en Espagne et la rive droite du Rhône, une voie sur laquelle étaient élevées des colonnes milliaires placées de huit en huit stades. Nous savons encore qu'à l'occasion des grands travaux que le proconsul C. Domitius Ænobarbus fit exécuter sur cette voie, 123 ans avant Jésus-Christ, elle reçut le nom de *Via Domitia* ; que, plus tard, Octave la fit réparer et perfectionner, et que Tibère, Claude et Antonin continuèrent à l'entretenir.

Elle portait le nom de voie Domitienne, depuis l'Espagne jusqu'au Rhône, et de voie Aurélienne à partir de Tarascon jusqu'à Rome ; cette voie, la plus importante et la plus ancienne de toutes celles de la Gaule, est figurée dans la carte de l'Itinéraire d'Antonin par Cassini ; sa direction a été confirmée par le IVe vase Apollinaire, et n'a jamais été décrite d'une manière régulière d'Ugernum à Glanum, quoiqu'on en connût la direction, par les auteurs précités et par les milliaires de la rive gauche du Rhône.

Le *vicus* d'Ugernum dépendant de *Nemausus* n'est pas plus que les autres villes voisines antérieur à la campagne de Marius ; Polybe, ni Tite-live n'en font mention dans leur récit du passage du Rhône par Annibal. Le *vicus*, auquel Beaucaire correspond, appartenait, malgré sa situation sur la rive droite du Rhône, non aux Volces Arécomiques, comme on le croit généralement, mais à la famille des Anatiliens, « qui occupaient le lit« toral maritime entrecoupé d'étangs, sur lequels les *oppida* « étaient rares et assis sur les eaux. (Pline, *Hist. Nat.*, liv. III, ch. « IV ».) Leur territoire occupait toute la plaine depuis Beaucaire

Digitized by Google

jusqu'à la mer, tandis que leurs *vici* étaient perchés sur la partie montagneuse. C'est ce territoire, sur la rive gauche du Rhône, que, d'après Tite-Live, les Volces se seraient annexés au temps d'Annibal, en impiétant ainsi sur les Anatiliens (1). Tandis que d'après Jules César (*Bell. Civ.*, I, 35), le canton situé sur la rive droite du Rhône dans le pays des Helvii et des Volces Arécomiques fut ajouté par Pompée au territoire des Marseillais.

La peuplade des Ugerni Anatiliens, que nous croyons appartenir à la grande famille des Saliens, les Ligures de Provence, n'était pas encore mêlée aux Ibères du Languedoc au VIIe siècle (Desjardins, *ib.* t. II, p. 85), et elle ne l'est pas davantage aujourd'hui. Cette peuplade se compose de onze villes ou villages, dont les femmes portent encore comme souvenir de leur origine le costume arlésien, c'est-à-dire le même que celui des femmes de la rive gauche du Rhône. Or, comme le costume est un fait de race qui conserve son caractère particulier sans se mêler ni se confondre, nous avons depuis longtemps reconnu ces liens de parenté entre les deux familles. Les Ugerni de l'inscription de Nîmes se rattachaient et se rattachent encore à la ligne gauche du Rhône par l'insula Jarnica ou Ugernica de Tarascon, mais surtout par le village de Valabrègue placé sur un monticule de poudingue au milieu de la vallée que le Rhône embrasse, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, mais qui malgré ces vicissitudes et son attache définitive à la rive gauche, a toujours appartenu au département du Gard sur les collines duquel sont encore une partie de ses possessions (voir Desjardins, *Dict.*, t. II p. 215, et Mela, t. II, V, 6).

(1) Nous croyons que M. Desjardins se trompe en préférant la leçon Cavari à celle admise d'Anatilii. Les Cavari ne sont plus le même peuple, n'ont pas le même costume.

Digitized by Google

Voici cette inscription de Nîmes, elle est ainsi conçue :

ANDVSI
BRVCETIA
TEDVSIA
VATRVTE
VGERNI
SEXTANT
BRIGIVM
STATVMAE
VIRIVN
VCETIAE
SEGVSTON

Ugerni mis au génitif indique, comme *Andusi*, le nom de la peuplade et non celui de la ville.

On confond du reste les deux époques en disant que le *vicus* dépendait de la colonie de *Nemausus* ; les οἶκοι ou *vici* de Polybe et de Tite-Live sont antérieurs à la conquête et par conséquent à la colonisation; ils sont rarement les villes actuelles, quoiqu'ils représentent les mêmes populations. Ils furent abandonnés à l'arrivée des Romains, les indigènes ayant à cette époque quitté les lieux escarpés sur lesquels ils habitaient, pour descendre avec leurs vainqueurs dans la plaine.

L'ancien *vicus* d'*Ugernum*, aujourd'hui St-Roman, est situé au sommet d'un rocher qui est sur les bords du Rhône à 4 ou 5 kilomètres au nord de Beaucaire; son éloignement du lieu où l'on traversait le Rhône et le peu d'importance des localités habitées par les populations celtiques expliquent et justifient le silence des historiens à son égard.

Strabon dit, en parlant de cette voie : A *Nemauso per Ugernum ac Tarasconem ad aquas calidas quæ Sextiæ appellantur, quæ prope Massiliam sunt, quadraginta tria* (lib. IV, cap. 1, §§ 3°, édit. Didot). La distance n'est pas exacte, puisqu'il y a LXX

Digitized by Google

par la voie, et LXIII à vol d'oiseau ; elle n'est exacte que si on la compte à partir de Glanum.

Il existait donc une route directe de Nîmes à Aix par Ugernum, Tarascon et Clano, qui n'avait rien de commun avec celle de Nîmes à Aix par Ugernum, Arelate, Ernaginum Tericias, et Pisavis, décrite par la table de Peutinger, l'Itinéraire d'Antonin et les trois premiers vases. Ceux qui ont confondu ces deux voies n'ont pas compris que les Ugerni étaient une peuplade et non un nom de ville: il pouvait y avoir, comme il y a en effet, plusieurs Ugernum, pourvant indiquer des directions différentes. Nous en connaissons cinq : la *civitas* ou *castrum*, Beaucaire; la *mutatio*, Bellegarde ; *l'insula Jarnica* ou *Ugernica*, l'île de Jarnègues à Tarascon : la *sylva*, la forêt, qui était au-dessus de Bellegarde, d'après une carte du XVIe siècle ; et enfin la seigneurie, ou terre d'Argence, au sud de Bellegarde, appelé anciennement *Ugernum*, puis *Argernum*, *Argentum* et *Argentia* (Stat., II, 313). Nous verrons quelle confusion a produit cette multiplicité de noms.

La voie se dirigeait de Nîmes sur Beaucaire en lignes largement tracées ; elle a été trop bien décrite par M. Aurès (*Mém. de l'Acad. du Gard 1876*), pour que nous revenions sur ce travail : nous la prenons aux trois Césars, ou trois milliaires d'Auguste, de Tibère et d'Antonin, juxtaposés ou étendus sur le bord de la route, qui sont à seize stades, 11 milles ou 2,963 m. de Beaucaire. Elle descend dans la plaine par la tranchée de *Roque Partide*, roche coupée, sur une longueur d'environ 150 m. et sur une hauteur variable de 10 m. au maximum; sa largeur au fond de cette tranchée n'excède pas celle des roues des chars dont elle conserve les ornières, tandis qu'elle est de 4 m. dans la plaine.

Elle arrivait dans la ville de Beaucaire par le carrefour des cinq coins, derrière le château de Gaujac, au nord du cimetière ; elle suivait la grande rue dans laquelle on voit deux charmantes maisons de la Renaissance, en passant devant la cathédrale,

Digitized by Google

Cette église est de construction moderne, mais l'on a enchâssé dans le mur extérieur de l'est une remarquable frise chrétienne à personnages ayant appartenu à une église romane qui l'a précédée.

On remarque encore à l'angle de la maison sud-ouest de la place de l'église, un entablement en marbre servant de banc, couvert de sculptures dites carolingiennes, ayant la même origine que la frise. Enfin, la preuve certaine que la voie passait devant cette église, c'est qu'il existe dans la cour de l'hôtel-de-ville deux milliaires qui y furent trouvés en 1735 en creusant les fondements de l'ancienne église paroissiale; ils sont tous les deux de Claude et portent l'inscription suivante :

TI CLAVDIVS
DRVSII F. CAESAR
AVG. GERMANICVS
PONTIF MAX TRIB
POT. COS DESIG III
IMP II REFECIT

Ces milliaires, tous deux en bon état de conservation, continuaient la série jusqu'au Rhône et portaient, d'après M. Aurès, en y comprenant celui des trois Césars, les numéros XIII, XIV, XV.

De la cathédrale, la voie se dirigeait vers le Rhône et aboutissait en face du pont actuel, c'est là en effet qu'on « a trouvé « en 1809 en creusant l'écluse du canal, une digue en pierres « de gros appareil, et une portion de fût de colonne avec son « chapiteau ayant deux inscriptions grecques sur les deux faces « opposées de l'arabesque ; des autels votifs, dont deux déposés « dans la maison de l'administration du canal, sont entourés « d'une charmante frise, encadrant des inscriptions d'une bonne « époque et d'une conservation absolument parfaite ; enfin deux « belles colonnes en pierre dure de 0,60 c. de diamètre, et deux » colonnes torses en pierre tendre, ornementées d'une guirlande

Digitized by Google

» de feuilles et de fruits entourant la partie concave de la spi-
« rale ; ces colonnes servent de chasse-roue à la ferme attenante
« à la chapelle de St-Joseph au sud de Beaucaire, où elles fu-
« rent transportées lorsqu'on les exhuma des déblais de l'écluse.»
(Blaud et de Forton).

Le temple dont ces débris faisaient partie correspondait à celui que nous trouverons en face, de l'autre coté du Rhône, à Tarascon et au milliaire dont nous allons parler.

L'on se trompe donc en faisant arriver cette voie à Ugernum,
« après avoir traversé le quartier du territoire appelé Rouanesse
« ou St-Montant, où de nombreux vestiges d'antiquités font sup
« poser que se trouvait jadis l'ancienne ville grecque de Rho-
« danusia ».

St-Montant est plus bas ; il est situé là même ou sont aujourd'hui les hauts fournaux, il nous paraît être sur une voie secondaire qui, longeant les coteaux sud de Beaucaire, allait, par Bellegarde et St-Gilles, rejoindre la route de Narbonne. Quant à en faire Rhodanusia, c'est une grande erreur: nous trouverons cet établissement marseillais à l'autre extrémité du département,

M. Aurès *(Nouvelles recherches)* se trompe plus gravement encore en prétendant que la voie Domitienne ne traversait pas le Rhône à Tarascon ; qu'elle ne pénétrait pas dans Beaucaire, mais qu'elle continuait sur la rive droite du Rhône, jusqu'à Arles, pour franchir le fleuve sur le pont de bateaux, et rebroussait ensuite chemin jusqu'à Ernaginum, presqu'en face de son point de départ ; s'il n'y a plus, dit-il, de bornes milliaires de ce côté, c'est qu'elles ont été couvertes de limon. (Voir aussi Charvet, *Les voies Arécomiques ;* Lenthéric, *Les villes mortes ;* Estrangin, etc.)

L'on comprend, sans que nous ayons à discuter sérieusement cette assertion, combien il est peu rationnel de faire faire sans profit un aussi grand détour à une voie magistrale, quand nous trouvons de l'autre côté du Rhône le milliaire d'Hadrien, que le limon du fleuve nous a rendu, et qui nous sert de jalon pour la continuer.

Digitized by Google

Nous ne prétendons pas cependant qu'il n'y eût pas de voie directe entre Beaucaire et Arles par la rive droite du fleuve, mais seulement que celle-ci, dont nous parlerons au chapitre trois, faite pour relier les deux villes, n'était pas le raccordement de la voie Domitienne avec la voie Aurélienne.

8. — *Trajectus Rhodani*, TRAVERSÉE DU RHÔNE. — Le passage du Rhône s'effectuait en bateau, en ligne directe, de la digue et du temple trouvés dans l'écluse du canal, au milliaire et au temple que nous allons trouver à Tarascon. Il n'y avait donc pas de pont en pierre comme le prétendent le chevalier Virgile (le *Mercure de France*, août 1771.), Ménard et Pelet, et ce prétendu pont n'était pas le *Pons Ærarius*.

Le signe qui accompagne le *trajectus Rhodani*, dans les itinéraires ne saurait indiquer une distance quelconque; c'est un indiquant la largeur du lit du fleuve, mais n'ayant aucune valeur numérique. On a eu tort de le prendre pour un mille; le géographe n'aurait pas eu besoin de se servir d'un tiret donnant lieu à toute sorte de suppositions, s'il avait voulu indiquer une distance déterminée, lorsqu'il avait pour exprimer sa pensée un chiffre pouvant être compris de tout le monde. La largeur du lit du fleuve entre Beaucaire et Tarascon est, sous les deux ponts, de 600 mètres et non de un mille 1481, 50, et elle était la même alors qu'aujourd'hui, puisque nous avons de chaque côté des monuments qui la limitent.

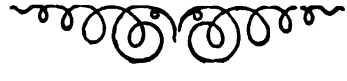

Digitized by Google

§ II

De Tarascon en Italie : 1° par les Alpes-Maritimes, — première époque : le Breuil, Maillane, Eyragues, Freta, Glanum, route d'Espagne. — Seconde époque : par Laurade, St-Etienne-du-Grès, Glanum, etc. — 2° Voie intermédiaire au sud-est par Graveson, Noves, Bonpas et embranchements. — 3° Voie du nord-est par Bourbon, Barbentane, Avignon, Orange, Nyons et route.

Tarascon, cité par Strabon, par Ptolémée et par Pline, n'est nommé dans aucun itinéraire; il tire son nom d'une divinité amphibie, la Tarasque, dont la légende nous a conservé l'image. Nos pères lui offraient des sacrifices humains; il fut vaincu par Marthe, la prophétesse de Marius, qui la première fit connaître à nos pères les divinités bienfaisantes qui trônaient au Capitole.

Polybe, Strabon et le IVe vase Apollinaire sont les seuls instruments qui nous fassent connaître cette voie.

Nous trouvons à Tarascon, de l'autre côté du *trajectus Rhodani*, le milliaire d'Hadrien, le temple, les tombeaux païens et chrétiens qui sont là comme l'église parfaitement à leur place, confirmant l'existence de la voie par les témoignages les plus complets et les plus sûrs.

1° Le milliaire d'Hadrien, dont le musée de la ville d'Avignon possède un fragment de 0,61 c. de haut, sur 0,56 de diamètre, a été détaché de la colonne qu'il surmontait pour être plus facilement transportable; il fut trouvé sur l'emplacement de la maison Poulain, qui est en face du pont suspendu, enterré dans les alluvions qui recouvrent le rocher au dessus duquel sont bâtis le château, l'église et les maisons environnantes.

Digitized by Google

Ce tronçon porte l'inscription suivante :

CAES T. AELIO
HADRIA O ANTONINO
AVG. PIO TRIB
POT COS III.

2° Le temple qui doit exister au delà, comme nous l'avons trouvé en deçà d'un passage aussi difficile et aussi dangereux que celui du Rhône. L'existence de ce temple nous est attestée 1° par l'église romane du XIIe siècle de Ste-Marthe, à laquelle est juxtaposée l'église ogivale du XIIIe ; 2° par la crypte qui est bâtie à quatre mètres environ en contrebas de cet édifice ; les murs de cette chapelle souterraine, remaniés plusieurs fois, ne conservent plus aucune trace de leur construction première, mais on voit dans l'un des coins de l'édifice le puits traditionnel de petite dimension pour les ablutions et pour l'usage des voyageurs ; 3° par un chapiteau grec en marbre blanc de 0,80 c. de haut, qui a longtemps servi de bénitier dans la crypte et qu'on a depuis transporté à la bibliothèque de la ville, et enfin par un tronçon de colonne en granit de 0,60 c. de diamètre, comme celui du chapiteau qu'on voit encore servant de chasse-roue à l'angle d'une maison qui fait face au château, en tête de la rue du Chapitre.

3° — LES TOMBEAUX. — On a trouvé des quantités de tombeaux romains chaque fois qu'on a creusé le sol autour de la cathédrale. Le sarcophage le plus remarquable est celui de l'épisode chrétien, la résurrection de Lazare, qui a donné lieu à la légende de Ste-Marthe. Le marbre est déposé dans le tombeau de la sainte. Mais un moulage en fonte, enchâssé sur le pilier de l'église qui repose sur la crypte, en retrace l'image ; 4° enfin l'emplacement excentrique de l'église, qui est sur les bords du fleuve, au lieu d'être au centre de la ville.

Tarascon, malgré l'importance de sa position, ne conserve pas

Digitized by Google

d'autres traces de monuments romains. Bouche y signale cependant (t. I. p. 325) les deux inscriptions suivantes :

D. M.
Q. CAPRII
HERMES

D. M.
CATVLAE QVINTAE C. SECVN
DINVS IVLIANVS VXORI OPTIMAE

Enfin M. Desjardins en a relevé une troisième, trouvée dans les fouilles faites pour l'établissement de la voie ferrée :

T CORNELIVS VOL PLANTA

D'autres débris de basse époque doivent être enfouis sous les quatre mètres d'alluvions qui couvrent le sol de la ville. On se tromperait cependant si on espérait trouver à cette profondeur les restes des établissements grecs que les historiens y signalent. Ces habiles traficants ne se logeaient pas sur des îlots aussi peu sûrs ; ils voulaient bien être sur la rivière, mais en terre ferme. Cette pointe de rocher placée entre deux bras du Rhône, émergeant à peine des eaux lors des grandes crues, était plutôt la demeure de quelques bateliers, transportant les voyageurs d'une rive à l'autre. Pour trouver l'établissement grec correspondant à Tarascon, il faut remonter le fleuve jusqu'à *San-Vitou*, St-Victor, au pied de l'habitat celtique de Puy Bouquet, en tête de la brassière de camp Redon, lieu où les eaux du Rhône se bifurquaient pour former l'île de Jarnègues, *insula Jarnica*, pour *Ugernica*, et où l'on trouve une grande quantité de débris grecs, ainsi que nous l'avons dit précédemment.

Si l'on en croit les auteurs de la *Statistique* (II, 1163) et les hagiographes de Tarascon, le R. P. Faillon et M. l'abbé Véran, aucune voie ne passait par cette ville, laquelle ne tirait son importance que du séjour qu'y aurait fait Ste Marthe,

Digitized by Google

l'hôtesse du Christ, en y introduisant le christianisme. Il paraîtrait cependant que dans l'édition de Strabon (Bâle 1571, p. 98), cet auteur dit que Tarascon est sur une voie romaine. Mais dans la traduction de la Porte du Theil, qui fait autorité, il n'y a autre chose sur cette ville que la phrase suivante : *Nîmes est à environ* 100 stades du Rhône, à la hauteur de la petite ville de Tarascon, etc. (*Statistique,* tome II, p. 30 et 31). M. Desjardins et tous les écrivains de l'époque moderne, quoique moins absolus, partagent la même opinion ainsi que nous allons le voir. Plus heureux que nos devanciers, nous trouvons le territoire de Tarascon traversé par six voies principales que nous décrirons successivement dans le cours de ce travail.

Dès les temps les plus reculés, on allait, dit Polybe, d'Espagne en Italie par trois voies distinctes qui ne sont pas décrites par les géographes, mais qu'il nous est facile de restituer avec le IVe vase Apollinaire, avec les bornes milliaires, et en enfin avec les monuments, les tombeaux et les temples que nous trouvons sur leur parcours.

Si nous parvenons à reconstituer ces trois voies, nous aurons trouvé la preuve matérielle qu'Annibal traversa le Rhône à Beaucaire, car, c'est là seulement qu'il a pu rencontrer utilement les envoyés Boïens des Gaulois d'Italie qui venaient indiquer au général carthaginois la route qu'il devait suivre.

Ces trois voies que nous allons successivement décrire se soudaient à Tarascon à la ligne d'Espagne, et entraient en Italie par les directions que nous allons indiquer.

1. — 1° Par les Alpes Maritimes, 1re époque.

Le *Trajectus Rhodani* franchi, la voie des Alpes Maritimes se dirigeait sur Glanum par deux embranchements d'inégale longueur. Le premier, celui que nous suivons, contournait le marais au nord, il a une longueur de 22 kilomètres ; tandis que le second, celui du IVe vase que nous décrirons ensuite, traversait directement le marais et les Fosses-Mariennes au sud, et n'a comme cet instrument l'indique que XI m.; 16,300 m.

Digitized by Google

Cet embranchement a pour point de départ le milliaire d'Hadrien; il traversait on contournait la ville, passait au sud de l'ancien cimetière, laissait à gauche du pont St-Martin, une stèle de 1 m. 50 c. de haut, 0,45 c. de large, sur 0,10 d'épaisseur, couverte sur chacune de ses faces de sculptures incompréhensibles, qui sont un véritable rébus.

Le Breuil. — Il se dirigeait de là sur le château du Breuil, où il franchissait le *Kainos Potamos*, les Fosses-Mariennes, le nouveau fleuve dérivé de la Durance, qu'à partir de Plutarque les historiens et les géographes ont pris pour une troisième branche du Rhône parce qu'elle coulait du nord au sud, et parallèlement à ce fleuve.

Maillane. — Du Breuil il arrivait à Maillane, au sud de l'église romane qui était jadis sous le vocable de St-Pierre, mais qui a été reconstruite; il reste heureusement une petite portion de la façade à gauche de la porte d'entrée qui conserve, entre autres traces de son origine, une magnifique marque d'ouvrier, le nom de *Petrus*, qui est peut-être celui de l'architecte, et un plan de terrain, comme serait l'emplacement de la chapelle.

L'église romane de St-Pierre nous indiquant par sa position et par son origine qu'elle a remplacé un temple, nous avons pu, grâce au concours de notre ami M. Frédéric Mistral, retrouver comme débris de ce monument un tronçon de colonne en marbre, servant de chasse-roue à une maison du village.

Maillane, *Malhana, Mallana*, en langue romane *Mailhano* et *Mayano* ; on ignore l'origine de ce nom, qui est de basse latinité comme ceux de ses voisins de la plaine, Eyragues et Graveson. On trouve des Majano et Maiano en Italie, et un Dante de ce nom, ami du poète florentin. On trouve encore une divinité du nom de Maia mère de Mercure à laquelle on sacrifiait des porcs gras, et l'on pourrait croire que la famille des Porcellets a tiré son blason, trois pourceaux, du souvenir de la déesse, si l'on

Digitized by Google

ne savait qu'elle n'a possèdé la seigneurie de Maillane que de puis le XVIe siècle.

Passé Maillanne, l'embranchement suit le chemin d'Eyragues, et rencontre à environ 1,500 mètres, dans un champ appartenant à l'auteur de *Mireio*, les débris d'une chapelle sous le vocable de Saint-André, dont le souvenir est conservé par la statistique, par la tradition locale, et par la procession qu'on y fait tous les ans pour la fête des rogations; c'est sous les fondations de cette chapelle qu'a été trouvé un milliaire servant de jalon à notre route. Cet irrécusable témoin est aujourd'hui dans le vestibule de la mairie de Maillanne, il porte l'inscription suivante:

TI CAESAR DIVI
AVGVST F. AVGVS
TVS PONTIFEX
MAXVMVS TRI
BVNICIA POTES
TATE XXXIII RE
FECIT ET RESTITVIT

Ce milliaire de Tibère, que la *Statistique* attribue faussement à Auguste, est comme tous ceux de cet empereur de forme parallèlipipède, il a 0,70 de largeur, 0,50 d'épaisseur, et un mètre de haut; mais comme la partie inférieure a été tronquée, on doit supposer qu'il avait, comme tous ceux de cet empereur, une hauteur de trois mètres, et que la partie destinée à être fixée dans le sol n'était pas équarrie. L'inscription, en très beaux caractères et parfaitement conservée, tracée sur l'une des faces, n'est pas renfermée dans un cadre; toutes celles que l'on connait sont comprises entre la trentième et la trente troisième année de la puissance tribunitienne de ce prince, ce qui indique que les réparations exécutées sur ce tronçon ont eu lieu entre les années 781 à 784 de Rome, soit de 20 à 31 ans de Jésus-Christ.

Le milliaire de Maillane n'est pas contestable, et on ne peut

Digitized by Google

supposer qu'il ait été apporté d'autre part à Saint-André, où la chapelle etl es tombeaux gallo-romains qu'on a trouvés tout autour sont un témoignage de son authenticité ; son inscription est depuis longtemps connue, elle a été signalée par Bouche (t. I, p. 471) et par la Statistique de ce département (II, p. 413) et on se demande pourquoi elle n'a pas attiré l'attention de M. Desjardins et des autres géographes. « Ce milliaire (dit la *Statistique*) fut découvert au commencement de ce siècle dans les décombres d'un vieil édifice qui était une chapelle rurale située à 1500 m. du village de Maillane, du côté de l'est. Ce vieil édifice fut démoli, et on trouva la pierre fondamentale sur laquelle était cette inscription. Le bâtiment formait un grand carré en avant de cet édifice; du côté du sud, les fouilles firent découvrir quatre tombeaux avec quantité d'ossements. Les tombeaux, par leur forme, ont paru appartenir au moyen-âge, mais il ne peut y avoir de doute sur la haute antiquité du monument dans lequel on a trouvé l'inscription ».

Ces tombeaux, n'étaient pas tous du moyen-âge, il y en avait de gallo-romains, et formés de briques plates à rebords, comme tous ceux que M. Mistral découvre journellement.

Eyragues. — L'embranchement continuait sur Eyragues en traversant le marais dans la partie la plus élevée de son territoire ; il y arrivait probablement par le chemin du moulin de la Poule, dit de Solitaube, le long duquel on a trouvé de nombreux tombeaux dans les prés ayant appartenu jadis au chapitre de St-Remy, et possédés aujourd'hui par MM. Conil et Armand. Le plus remarquable, exhumé de la propriété de ce dernier, est une auge en pierre tendre de 0,60 c. de longueur et de 0,30 c. de largeur et de hauteur, ayant probablement servi, ce qui est rare à pareille époque, à une inhumation par incinération. Elle porte, gravée sur l'une de ses faces, une inscription chrétienne en très mauvais caractères de cursive du Ve ou du VIe siècle ; nous la lisons à peu près comme suit :

Digitized by Google

IN MEMORIA
BARBARUS VDALCAI
PATERNI POSVV
IT

Ne nous arrêtons pas davantage sur le village d'Eyragues, nous y reviendrons en décrivant les voies massiliennes ; la voie continuait en ligne droite au sud, en laissant à gauche la chapelle de Notre-Dame-des-Pucelles. Le tympan de la porte d'entrée, représentant, comme à St-Gabriel et à Bourbon, Adam et Ève dans le Paradis terrestre après le péché, et l'abside en pierres de taille de moyen appareil couvertes d'épis et de marques d'ouvriers, placent ce monument parmi ceux de l'époque romane.

Avant la malheureuse restauration dont elle a été victime, cette chapelle, qui remplace certainement un monument païen, était précédée d'un porche couvert comme ceux des temples, pour abriter les voyageurs. Nous avons pour témoignages de sa destination première, outre ce *pronaos*, des débris de pierres taillées suivant le mode antique, provenant des murs de la chapelle primitive, de nombreux tombeaux romains de basse époque trouvés autour de l'édifice, parmi lesquels un grand couvercle anépigraphe, relevé aux quatre angles en palmettes ou larmiers, et enfin le puits pour désaltérer les voyageurs.

Freta, Saint-Remy. — L'embranchement continue par le chemin nommé le chemin vieux de Saint-Remy ; il laisse à droite la chapelle moderne de St-Roch et arrive à Freta, qui figure pour la première fois dans un itinéraire : *Ager Fretensis* (982), Fretus Curtis (1178), Fretum et Freta, Fresta. (*Statistique*, vol. II, p. 137. — *Lou rouman d'Arlés*, *Revue de Marseille*, avril 1873, Lieutaud, lequel renferme autant d'erreurs que de mots.—*Romania*, ib. Meynier, janvier 1872, p. 65.— de Revel et de *Goncourt*, *Etat descriptif*.)

Digitized by Google

Voici quelle paraît avoir été l'origine de cette localité dont le nom est à peine cité dans le moyen-âge, quoique son existence ne puisse être sérieusement contestée.

A peine Marius eut-il quitté son camp pour se mettre à la poursuite des barbares, qu'un essaim de colons agricoles, quittant Glanum où aucune culture n'était possible, vint cultiver d'abord et habiter ensuite la partie fertile de la plaine, située entre la montagne et le marais ; un centre d'habitation se forma bientôt dans ce lieu si bien désigné pour l'emplacement d'une ville, et devint assez considérable sous Constantin, lorsque fut creusé l'aqueduc d'Arles qui passe au dessous de la ville, pour qu'on y érigeât le temple dont l'existence explique et justifie toutes nos hypothèses.

Le nom de Freta ne fut pas connu pendant la période romaine, problablement à cause du peu d'importance de ce faubourg; mais lorsque Glanum eut été détruit par l'invasion de 480, toute la population de la ville saccagée abandonna cette aire qui ne convenait à aucun des trois peuples qui l'avaient fondée et descendit se grouper autour du noyau de Freta. On entoura la ville de remparts lorsque arrivèrent les invasions; celle des Lombards sous la conduite d'Amon en 571 n'essaya pas de les forcer, mais en 737 les Sarrasins appelés par Mauronte s'emparèrent d'Avignon, et emportèrent le bourg de Fréta d'assaut, en allant assiéger Arles. Ces terribles envahisseurs occupèrent longtemps le pays : nous en avons pour preuve les tessons de poteries que nous trouvons en assez grand nombre dans les ruines de Glanum, lieu de passage qu'ils préféraient à tous autres pour détrousser les voyageurs.

Freta fut rebâtie en la même place, et c'est à partir du calme qu'apporta aux opprimés le départ des Sarrasins, que son nom apparaît dans l'histoire. Le testament de l'évêque d'Avignon, Varnérius, de 982, ne laisse aucun doute sur l'existence de cette ville et de son emplacement ; il est ainsi conçu : *Ego Varnerius, Avenionis episcopus, dono, etc., etc... ecclesias ultra fluvium*

Digitized by Google

Druentiæ in agro Fretensi, *ad radicem montis Gauzerii*, *etc.* Le Mont-Gaussier, à part toutes les autres, est une indication suffisante pour constater l'existence et l'emplacement de Fréta, qui était bien réellement au pied de ce mont.

« Fréta était assez célèbre en l'an mille. Elle appartenait alors à la famille des Baux; elle fut détruite une troisième fois à cette époque dans les guerres civiles entre les comtes de Tolose et ceux de Provence. Du temps de Charles II, et de Robert son fils, roi de Sicile et comte de Provence, environ l'an 1310, cette ville était encore en réputation, et une dame de la maison des Baux se qualifiait princesse de Freta » (Bouche, t. I, p. 171). Toutefois le docteur Barthélemy dans les 7 ou 800 chartes qu'il a publiées sur cette maison ne cite pas une seule fois le nom de Fréta, qui paraît cependant avoir subsisté jusqu'au Xe siècle, puisque le nom de St-Remy paraît pour la première fois en 965 sous le nom de *St-Remigii villa* dans le cartulaire de St-André de Villeneuve, (de Goncourt, *Etat descriptif.*)

Il est facile de retrouver le noyau de ce qui fut Freta; il est situé au centre de l'ancien quartier de St-Remy à l'est de la maison de Lagoy, et forme un petit îlot, au nord de la place aux herbes, au milieu duquel est la chapelle romane de Saint-Pierre, que la tradition dit être l'ancienne église paroissiale, dans laquelle prêcha St Remy. On y arrive directement par cette place, en traversant une cour à l'angle de laquelle est un mur roman qui faisait probablement partie de la chapelle de St-Pierre; on passe par la maison Dupuy et on entre dans un jardin, par un arçeau orienté est-ouest, qui est la porte du temple constantinien. Cet arceau à plein cintre, de quatre mètres de haut sur trois de large, est entièrement construit comme le palais de la Trouille à Arles en moellons de petit appareil, de 0,05 c. d'épaisseur sur 0,30 c. de long, alternant avec une couche de mortier de 0,03 c. d'épaisseur. La restant de la construction est en moellons smillés de médiocre appareil, mais entièrement recouverts d'épis, de fougères, et de tous autres signessym-

Digitized by Google

boliques de nos pères les Celtes. L'intérieur de l'édifice, servant d'habitation, n'a conservé aucun des caractères de sa destination; mais il reste un vestige important du côté du nord. On y arrive par la rue du Petit-puits, ruelle étroite, sale, tortueuse, qui tire son nom d'un puits antique, de 0,50 c. de diamètre, qui était là pour le service du temple et pour celui des voyageurs. Le mur de cette face est éclairé par une fenêtre à plein cintre d'environ 0,30 c. de large sur 0,80 c. de haut, de même construction, tandis que l'apparcil est comme le précédent en moellons smillés, recouverts d'épis et de fougères, que les indigènes, transformés au souffle de la civilisation romaine, oublieux de leurs fragiles poteries, fixèrent à partir de cette époque sur les pierres des temples et plus tard sur celles des chapelles.

Le temple de Freta est évidemment de Constantin ; il a été probablement construit en même temps que l'aqueduc de ce prince qui conduit du mas *Créma*, entre Mollégès et Eygalières, les eaux de la chaîne des Alpines au sommet de la ville d'Arles. Les travaux considérables que nécessita le creusement en souterrain de ce canal sur une longueur de 300 m. sur 8 m. de haut, auprès de la ville, nous paraissent justifier cette supposition.

Le temple de Freta était au centre de l'agglomération de ce nom, mais il n'était probablement pas celui de la voie qu'a dû remplacer l'église actuelle, avant toutes les transformations qu'elle a subies. L'église primitive était en effet de construction romane ; elle n'était pas au centre de la ville, mais à son extrémité ouest, sur le bord de la voie. La place d'armes qui est vis-à-vis, ayant servi de cimetière païen et chrétien jusqu'au dernier siècle, était remplie de tombeaux, et l'église elle-même était ornée de « bas reliefs antiques qui décoraient son entrée et qui repré-« sentaient avec beaucoup d'art, la paix de Constantin. » (Durand Maillane, *manuscrit*.) Ce qui rend notre opinion fort probable.

Les historiens modernes ne savent où placer la ville de Fréta. Bouche et l'abbé Expilly la mettent à St-Gabriel, d'autres la

Digitized by Google

placent aux Baux, d'autres à Glanum ; Solery mieux inspiré la met à St-Remy. On peut même affirmer que c'est le seul emplacement que les Romains eussent choisi pour y bâtir Glanum, si ses premiers habitants n'avaient eu à se mettre à l'abri des Teutons-Ambrons, derrière le camp de Marius. Freta était donc où est aujourd'hui St-Remy, sur une voie, groupée autour d'un temple, car il est impossible qu'une situation aussi avantageuse soit restée inoccupée jusqu'au Xe siècle, et que Glanum, qui n'a pas de ruines modernes, n'ait pas été rebâtie jusque-là.

La voie continuait au sud sur Glanum, laissant à gauche la chapelle moderne de Notre-Dame, à laquelle la famille de Nostradamus, originaire de ce quartier, a pris son nom. Elle traversait un peu plus haut le *Camin Aurélian*, chemin Aurélien que nous allons décrire au § suivant, et, laissant à droite les deux monuments triomphaux, elle aboutissait à Glanum. A mi-chemin on lit, enchâssé dans le mur d'une ferme, le *titulus* de Valérius à son épouse Quarta ;

VALERIVS
QVARTAE
VXORI

Telle est la voie primitive de Tarascon à Glanum ; le passage par Eyragues fut d'abord préféré comme étant le plus praticable, quoique le plus long, parce qu'il contournait les étangs de la plaine. Aussi est-ce par là que dut passer l'armée innombrable et chargée de bagages des Teutons-Ambrons, et plus tard, celle de Publius Cornélius Scipion allant à la rencontre d'Annibal. Mais lorsque les communications devinrent plus fréquentes, on choisit la direction la plus courte, par Laurade, quoique le passage de la Durance et des étangs y fût plus difficile. C'est ce second embranchement, qui est celui du IVe vase apollinaire que nous allons décrire.

2° — Voie de seconde époque par Laurade, s.-Etienne du Grès et Glanum. — Cette voie est connue dans le pays, et sur-

Digitized by Google

tout au pied de la chaîne des Alpines, sous le nom de *Camin Ourélian,* et c'est véritablement la voie Aurélienne de seconde époque, qui fut déviée sous Auguste à partir d'Eguilles, pour la faire passer au sud des Alpines. Aucun itinéraire n'en fait mention, mais elle est indiquée de Tarascon à Glanum, par le IVe vase, qui lui donne XI M. 16,500 m. entre ces deux villes, distance exacte.

Laurade. — La voie partait du même milliaire d'Hadrien, contournait la ville au sud, et se dirigeait sur Laurade, par la route actuelle d'Aix à Montauban. Laurade, dont nous aurons à parler plus tard dans l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, avait deux chapelles romanes, St-Clément et St-Thomas, qui est encore debout. Celle-ci était jadis la paroisse de Tarascon ; elle est qualifiée d'antique basilique dans la lettre de l'archevêque d'Avignon au pape Clément XI. (Canron, *Essai historique,* p. 72.) Ses murs sont ornés de marques d'ouvriers, et ses alentours couverts de débris de toute sorte, mais surtout de briques romaines plates à tombeaux, preuve évidente que ces deux chapelles ont remplacé des temples, monuments indispensables près d'un passage difficile.

Dans le moyen-âge la villa Laurata (acte de l'an 1000) était un château entouré de murailles flanquées de tours, pour défendre le passage de la Durance ; il a été démoli en 1390.

Saint-Etienne. — Après avoir franchi la Durance, soit les Fosses-Mariennes et les marais, la voie se dirigeait sur la chapelle de St-Etienne-du-Grès, en suivant le chemin actuel. Cette chapelle conserve encore, comme témoignage de l'époque de sa construction, deux travées du mur sud tout-à-fait romanes, et soit M. le curé dans son jardin, soit les voisins de l'église, exhument des tuiles plates de tombeaux romains, preuve incontestable qu'il y avait là, comme de l'autre côté de l'eau, un établissement religieux, pour le repos et pour la sécurité des voyageurs.

Digitized by Google

La voie continuait dans le torrent, car le pont qui est devant l'église est tout récent, et suivait le pied des Alpines, en passant au-dessous de l'habitat celtique de Notre-Dame-du-Château.

Bouche signale une inscription trouvée dans ce quartier, ainsi conçu :

D M
L AEMILI ET PITHONIS M CORNELIUS
SYMBIOTES AMICO

La voie continue dans la même direction jusqu'à Glanum.

3° — *Glanum.* — Clano, Glanum ; on trouve encore *Glanicena respublica, corres.* de Raybaud et Bouquier, *bib.* Méjanes, n° 13,447. Oppidum des Salyes, « civitas de la province « Narbonnaise, au IV° siècle, et *vicus* de la Viennoise (Itin. « Anton.) La plupart des manuscrits ont Clano comme la table. « Glanum remonte au moins jusqu'à Jules César, comme le « prouve l'inscription archaïque que l'on lit sur le magnifique « mausolée de St-Remy. Cette inscription est ainsi conçue :

« SEX. L.M. IVLIEI C.F. PARENTIBVS SVEIS

« *Sex (tus) L (ucius) M (arcus) I (uliei) C (aii) F (ilii parentibus* « *sueis.* C'est-à-dire, Sextus, Lucius et Marcus, fils de Julius « Caïus, à leurs parents.

« Enfin, un autre monument trouvé dans les travaux du « chemin de fer, près de Tarascon, nous fait sans doute con- « naître la tribu dans laquelle Glanum était inscrit.

T CORNELIVS VOL PLANTA (Desjardins). »

M. Desjardins se trompe encore dans ses appréciations : *Clano* n'a jamais été un *oppidum.* Les *oppida,* comme les *vici* que nous nommons habitats, étaient perchés sur le sommet des montagnes et entourés de murs à pierres sèches; les plus rapprochés de Clano sont ceux de Romanif, des Baux, de N.-D.-du-Château et d'Eyga-

Digitized by Google

lières. Clano était au contraire, comme son nom l'indique, une simple clan, une agglomération de huttes isolées qui se forma au-dessous du mont Gaussier, dans le vallon de N.-D. de Laval, de la réunion des indigènes des habitats voisins, lorsque Marius établit son camp sur le plateau qui est au-dessous.

Cette population s'accrut des marchands grecs et romains, qui, pour trafiquer avec l'armée, s'établirent à l'entrée et au fond de la gorge, où nous retrouvons les ruines de leurs habitations. L'aire de la ville, placée à l'entrée d'une gorge étroite, n'est ni celtique, ni grecque, ni romaine ; les deux premiers peuples s'établissaient sur les plateaux élévés, tandis que le troisième bâtissait ses villes dans la plaine. C'est donc une erreur d'attribuer à Glanum l'une de ces trois origines ; c'est une ville de hasard bâtie là avant la période romaine, à l'abri des Barbares, au moment où les Marseillais, devenus les facteurs de l'armée de Marius, étendaient leur influence dans l'intérieur des terres, par les Fosses-Mariennes et par la Durance. C'est dans cet étroit passage, et au fond du ravin longeant la route, qu'on trouve des débris de toute sorte, qui prouvent la richesse de cet *emporium*. Il y a quelques habitations un peu plus bas, à l'origine du plateau, mais c'est une erreur de croire que la ville se prolongeait jusqu'aux monuments, et que le mur de ceinture, qu'on voit au nord et à l'est dans le torrent, fut celui de la ville. Ce mur en moellons smillés formait l'enceinte du camp de Marius ; il est antérieur à Clano, et la ville n'a jamais été assez grande pour arriver jusque là.

Ce camp est celui dans lequel le consul attendit pendant trois ans les Teutons-Ambrons qui arrivaient d'Espagne se dirigeant sur Rome par la voie précédemment décrite. Il était sur le passage que ceux-ci devaient forcément suivre à proximité du port des Fosses-Mariennes, d'Ernaginum, avec lequel il communiquait par le sud des Alpines en passant par les Baux. Il remplissait de plus toutes les conditions du récit de Plutarque : une grande plaine pour recevoir l'armée et les

Digitized by Google

impedimenta des Barbares, une esplanade de laquelle les Romains pouvaient voir les armes, et la manière de combattre de leurs ennemis, et une voie passant à côté même du camp et si proche, que les armées pouvaient échanger leurs bravades.

C'est au centre de ce camp, qu'on voit deux remarquables monuments, un trophée qu'on a toujours pris pour un tombeau parce qu'il porte une inscription tumulaire apocryphe, et un arc de triomphe. Les archéologues, et M. Desjardins avec eux, attribuent ces deux monuments à Jules César en se fondant sur le caractère archaïque de l'inscription qu'on vient de lire. Ils se trompent dans cette appréciation, les formules en *ei* et *eis* ayant subsisté pendant la période chrétienne ; mais ils ont raison en ce que ces deux monuments sont bien de Jules César : c'est lui qui a élevé ce trophée en l'honneur de Q. Lutacius Catulus et de Caïus Marius, son oncle, et il a construit l'arc en souvenir de la prise d'Alise, et de la captivité de Vercingétorix.

Le camp et les monuments se confirment les uns par les autres, et sont la preuve indéniable de leurs mutuels rapports. (Voir la *Campagne de Marius dans la Gaule*. — *Marius et Jules César*, — et *Précis des monuments triomphaux*, de l'auteur.)

La plupart des manuscrits, avons-nous dit, portent *Clano* comme la table ; nous préférons cette forme, qui est grecque et par conséquent la plus antique, parce qu'elle conserve mieux que la latine le radical celtique *Clan* ; nous écrivons cependant *Glanum* pour nous conformer à l'usage. Pour être plus exact, il faudrait employer la forme grecque jusqu'à Auguste et la forme latine à partir de ce prince.

La ville de Glanum était située à 500 mètres environ au sud des antiquités, à l'entrée d'une gorge étroite et profonde sans soleil et sans eau ; la voie passait au fond du lit du torrent, elle était bordée de maisons qui s'étageaient sur les pentes inférieures de la montagne, et de monuments parmi lesquels nous croyons reconnaître deux temples ; ils sont tous deux en contre-

Digitized by Google

bas du chemin; on les distingue à leurs grandes assises, aux chapiteaux des pilastres en marbre épars dans le lit du torrent, à un pan de sculpture de très belle facture que nous n'hésitons pas à attribuer à la même époque que les monuments triomphaux et aux riches débris conservés à St-Paul. Nous croyons retrouver un troisième temple, au dessus du torrent en contre-haut de la voie, dans l'une des trois fondations qui sont à l'entrée de la gorge de N.-D.-de-Laval, autour de laquelle sont de nombreux tessons de poteries.

Caylus (*Recueil d'antiquités*, t. VII, pl. LXXIV) signale, comme ayant été trouvé à Glanum, un groupe de légionnaires coiffés de casques ornés de petites cornes (*cornuti*). Ce bas-relief, montré à Caylus par M. Chabrand, a disparu, et la famille a même perdu ses traces. Le musée d'Aix possède sous le n° 251, (catalogue de M. Gibert, 1862) un buste de Faune debout, en marbre de Paros, portant autour du corps la dépouille d'un fauve. Ce buste, d'un beau travail, fut découvert en 1760, dans un vignoble auprès des monuments et donné au musée d'Aix, par M. Magnen. Enfin, l'on voit dans une ferme, au-dessous des antiquités, un second Faune, enveloppé d'une peau de lion, accoudé sur une urne d'où jaillissait l'eau d'une fontaine ; celui-ci est en pierres, d'une assez bonne facture.

N'oublions pas de mentionner l'unique médaille de Glanicôn, trouvée par M. le marquis de Lagoy ; elle confirme le nom et l'influence prépondérante que les Grecs de Marseille eurent dans la fondation de cette ville, et qui se continua pendant la période romaine.

Aucune fouille sérieuse n'a été faite à Glanum : on a gratté seulement le fond du torrent, le milieu de la voie, et c'est là qu'on a trouvé quantité de monnaies, de bijoux et d'objets de toute sorte.

De nombreuses inscriptions ont été trouvées à Glanum; nous citons entre autres : le *titulus* d'Ebutius Agathon, que Millin attribue au V° siècle et qui ne laisse aucun doute sur le nom et sur l'emplacement de l'antique Glanum ; il est ainsi conçu :

Digitized by Google

MEMORIAE AETENAE AEBUTIO AGATHONI IIIIII VIRO AUGustali CORPoris Coloniæ Iuliæ PATERnæ ARE-Latensis CVRATori EIusdem CORPoris BIS ITEM IIIIII VIRO COLoniæ IVLiæ APTAE NAVTAE ARARICO CVRATORI PECULI Rei Publicæ GLANICORVM QVI VIXIT ANNOS LXX AEBUTIA PATRONO ERGA SE PIENTISSIMO...

Clano fut détrui t au Ve siècle, comme toutes les autres villes et monuments gallo-romains, et non par les Sarrasins et au VIIe siècle comme quelques-uns le prétendent, d'après la Statistique : c'est Fréta, le St-Remy primitif, qui a été détruit vers 737 par les Sarrazins, ainsi que nous venons de le voir.

De Glanum à Orgon. — La voie montait jusqu'à Glanum, mais pour continuer sur Orgon, il fallait redescendre jusqu'au camp, en face des monuments triomphaux, où elle prenait à l'est, passait sous les murs de la chapelle de St-Paul-de-Mausole, jadis St-Pierre-le-Mévolier, ou du mausolée, remarquable monument du XIe siècle bâti sur les ruines de la chapelle de St-André ou St-Paul, mentionnée, dans le testament précité de l'évêque Varnérius en 982, et celle-ci certainement construite sur les fondements d'un temple. Ce chemin, aujourd'hui en partie détruit et connu encore sous le nom de chemin gaulois, se raccorde au mas des Hugues avec une voie médiane qui, raccourcissant la précédente, passait à la Croix des Vertus, entre les antiquités et la ville de Saint-Remy, et évitait ainsi de remonter jusqu'à Glanum. On a récemment découvert derrière ce mas, au point de jonction de ces deux voies, les ruines d'un monument de basse époque qni était probablement un *sacellum* comme celui que nous trouverons plus tard à Lagoy. On a retiré du sol une colonne en pierre brute, des poteries, des médailles et des matériaux qui indiquent un édifice assez important. C'est encore auprès de ce monument, au quartier de la

Digitized by Google

Galine, qu'ont été trouvées en 1836 les deux stèles gallo-grecques à pointes triangulaires, qu'on voit à l'hôtel de ville de Saint-Remy. Elles portent les inscriptions suivantes, la première :

OVPITTA
KOCHAO
YC KONI
OC

et la deuxième :

BIMMOC
AITOYM
APEOC (1)

C'est aussi dans le même quartier et auprès des mêmes ruines qu'a été trouvé le tombeau qu'on voit sur le chemin d'Orgon, au mas de M. Durand Maillane ; la pierre tumulaire est un pentagone dont le sommet imbriqué porte l'inscription suivante :

ΓΟΡΓΟΝΙ
ΧΑΙΡΕ

Salut à Gorgon. Les quatre angles du monument sont relevés en palmettes : dans la frise qui est au-dessous on voit un paon ; sur l'un des petits côtés est un Génie versant de l'encens sur un trépied, et sur l'autre deux colombes becquetant un vase. Le paon et surtout les colombes font, sans conteste, de ce tombeau un monument chrétien, qu'on attribue au IVe siècle (Millin, t. III, p. 402).

Un peu plus loin, en se rapprochant de Romanif, M. Jules Pélissier a trouvé dans sa propriété qui longe la voie de nombreuses tombes, parmi lesquelles un tombeau géminé, conte-

(1) Le Blant, *Ins. Chr.*, v. 1, p. 136, et Estrangin, *Descript.*, p. 167.

Digitized by Google

nant deux cadavres, un homme et une femme sans doute, et les divers objets suivants : 1° une urne en verre de grande dimension; 2° cinq plaques en ivoire d'inégales longueurs, et d'environ cinq centimètres de large, couvertes de sculptures, représentant une Vénus portant un miroir à la main, entourée de guirlandes ; un Bacchus faisant la vendange, et les autres un fouillis de fruits et de fleurs, comme les ivoires qui nous viennent de chine. Ces plaques, assemblées par un moyen quelconque, devaient former un coffret pour renfermer les bijoux de la dame. 3° deux épingles en ivoire, d'une finesse remarquable et longues d'environ six centimètres, ayant la pointe terminée en lance, et la tête formée d'une boule d'ambre grosse comme une noisette ; 4° enfin une statuette pareillement en ambre de cinq centimètres de haut, dans une pause légèrement inclinée, comme un homme faisant une offrande ; il tient en effet d'une main une poule, et de l'autre un panier de fruits qu'il offre, sans doute, aux divinités infernales. Il est vêtu du *cucullus*, manteau pareil à nos burnous, le capuchon lui recouvre la tête ; il a les pieds et les jambes nus, sans apparence des braguettes ou braies qui s'arrêtaient aux genoux. Le manteau ressemble à celui de quelques-uns des chasseurs d'un tombeau anonyme du musée d'Arles, connu sous le nom de chasse aux sangliers, qui sont vêtus du *Sagum cucullatum*, dont on faisait usage vers le IIIe siècle (1), et à celui de Tesphore fils d'Esculape, Dieu des convalescents (2). Ce costume a persisté long-temps en Gaule : dans le moyen-âge, les paysans et les ouvriers du pays de Gênes n'avaient encore pour tout vêtement qu'une épitoge à capuchon (3). On peut, d'après l'exécution des plaques et de la statuette, qui nous paraissent d'une basse époque, affirmer qu'ils sont du IIIe au IVe siècle.

(1) Clair. *Les mon. d'Arles*, p. 256.
(2) Montfaucon, v. 1, 2e part. p. 292, et Caylus, v. 1, pl. LXXVI.
(3) Le colonel Fervel, *Guide de Nice*.

Digitized by Google

Au delà de ce domaine, la route traverse la terre de Romanif et passe au pied de la chapelle de *San-Piargue*, Saint-Pierre, non loin de ce qui fut au moyen-âge le château d'Amour ; elle est romane comme toutes celles que nous trouvons dans les mêmes conditions. Dans les tombeaux qui l'entourent, nous avons recueilli, en faisant le canal des Alpines, une médaille de Néron.

La voie continue de là vers Eygalières, où l'on trouve de nombreuses ruines de villas romaines ; elle laisse au sud la chapelle de St-Sixte, au nord de laquelle est une fort jolie marque d'ouvrier, au pointillé ; elle passe en tête de la vallée de Valdition, où l'on trouve des ruines romaines, et arrive à Orgon, au vieux hameau de la Savoye ou des Salluviens, qu'elle contournait en passant par la porte actuelle de l'Hortet, par laquelle la tradition dit que Jules César a fait son entrée, et en sortait par le quartier, aujourd'hui la porte du port vieux. La voie continuait au sud par Lamanon, Alleins, Lambesc, St-Cannat et Eguilles, où elle se réunissait à la rectification faite par Auguste, au sud des Alpines ; mais cette section à partir d'Orgon faisant également partie de la voie de Marseille à Lyon, c'est dans ce chapitre que nous consignerons les noms et la description des monuments qui l'éclairent.

2° — Voie intermédiaire au sud-est par Graveson, Noves, Bonpas et embranchements. — La voie intermédiaire, seconde route partant de Tarascon pour aller en Italie, y conduisait par les Alpes Cottiennes. Elle suivait, à quelques contours près, jusqu'à Cadillan la route départementale de Tarascon à Avignon ; elle passait au pied de la Montagnette, où les déblais du four à chaux nous ont fourni des médailles de Constantin et de Constance ; à la chapelle de la Moutte, au-dessous de laquelle on a trouvé, dans un champ, une grande quantité d'urnes funéraires grecques, dont une vingtaine sont déposées à la bibliothèque de la ville de Tarascon, à la croix de la lieue, où l'on voit des tombeaux gallo-romains, et à la chapelle de Cadillan dédiée à St-Martin, et plus anciennement à la *Fuite en Egypte*, que nous

Digitized by Google

regardons comme l'une des plus anciennes du département. Elle est entourée de tombeaux, et bâtie sur les ruines d'un temple romain, dont on voit, ras du sol et du côté du sud, deux portes cintrées : l'une de construction antique ; l'arceau non engagé est recouvert d'un extrados en relief, comme celui des ouvertures de la plupart des maisons de la Renaissance ; l'autre, d'une époque plus récente, comme si l'édifice avait été allongé, et ayant servi toutes deux d'entrée aux monuments au dessus desquels la chapelle actuelle est bâtie. Les angles de celle-ci, ainsi que les chambranles et la porte d'entrée tournée du côté de l'ouest, sont en dalles et sur leur délit, comme les jambages des portes des maisons romaines, ce qui nous paraît un signe de très haute antiquité ; les murailles sont d'une grande épaisseur, une voûte soutient tout le mur nord comme pour lui servir de charpente; à côté de cet arceau, du côté de l'est, on voit, enchâssé dans la maçonnerie, un morceau de pilastre cannelé. Nous remarquons aussi, dans le mur longeant la route qui soutient la chapelle, deux morceaux de frise ayant appartenu à des cippes ou à des autels.

D'après une charte de Louis III, dit l'Aveugle (899, 928), dont le manuscrit original est à la bibliothèque de la ville d'Avignon, cette chapelle existait déjà à cette époque. Cette charte, mais surtout le mode de construction en pierres sur leur délit, et en mauvaise maçonnerie de très basse époque, nous fait regarder la chapelle de Cadillan comme datant en effet du VIIe ou VIIIe siècle. Si notre opinion était admise, il en résulterait que les chapelles primitives construites à une époque de trouble, de confusion et de décadence, sont antérieures à nos belles constructions romanes qui leur sont postérieures de plusieurs siècles, comme nous l'avons précédemment établi.

On voit, enchâssée dans l'intérieur de la chapelle, une image de la Vierge en demi-relief tenant l'enfant Jésus dans ses bras, d'environ 0,60 c. de haut. Cette image, d'un faire primitif mais

Digitized by Google

gracieux, est fort ancienne ; elle fut depuis l'époque la plus reculée le but d'un pèlerinage qui n'a cessé à la fin du siècle dernier qu'avec le culte de nos anciennes traditions.

De la chapelle de Cadillan la voie tourne au nord, en longeant la Montagnette la distance d'environ 600^{m}, et ensuite à l'est, en se dirigeant sur Graveson.

— Graveson, *villa Gravisionis, Castrum Gravesione*, de *Gravesone, Gravesio, Graveso,* Gravaison, de *Gravoisium*, gravois (Du Cange), nom d'origine latine, tiré des bancs de graviers de la Durance ou des Fosses-Mariennes dont son territoire est sillonné. On découvrit en 1793, sur cette voie, proche de Graveson, un cippe en marbre blanc de cinq pieds de haut et deux pieds deux pouces de large, qui est aujourd'hui au musée d'Avignon. La base et la corniche sont fort belles, et sur le corps du cippe il y a un bas-relief très saillant qui représente une chaise curule avec des faisceaux sans haches, surmontés de trois feuilles de laurier. L'inscription suivante est gravée, en très beaux caractères :

C. OTACILIO-C-F. VOL
OPPIANO IIII VIR

qui doit se lire : *Caio Otacilio Caii filio, Voltinia, Oppioni quartumviro.* Les *quartumvirs* étaient les magistrats chargés de la police de rues pendant les fêtes publiques ; ils étaient, comme les préteurs, précédés de licteurs dont les faisceaux n'étaient pas surmontés de la hache. Ce cippe est d'une bonne époque et d'une conservation parfaite.

La voie passe à l'est de l'église de Graveson, « dans laquelle on découvrit, en construisant l'autel des Ames du purgatoire, « un autel anépigraphe en pierre froide qui, par sa forme, paraît être du IIIe siècle ». Cet autel, après avoir longtemps servi de support à une statue de l'Ange Gardien, placée auprès

Digitized by Google

du baptistère, a présentement disparu, sans que nous ayons pu retrouver ses traces; sa hauteur était de 1 m., sa largeur de 0,48 c., et son épaisseur de 0,35 c. (*Stat.* II, p. 443).

L'église est moderne, mais l'abside, pareille à l'intérieur comme à l'extérieur à celles de Noves et des Saintes-Maries de la mer, est comme elles du XIe siècle. Elle en diffère cependant en ce que l'une des colonnes qui décorent l'abside intérieurement, est couverte sur toutes ses facettes, de petites martelures celtiques analogues aux marques d'ouvriers. Les autres, de formes différentes, affectent tous les modes de cannelures, tous les genres de décorations qu'on trouve dans les églises romanes. Cette abside a tous les caractères d'une *cella* antique; et, si nous n'osons lui donner ce titre, nous devons au moins croire que comme abside chrétienne elle est la plus ancienne et a servi de modèle à ses analogues.

Après Graveson la voie traversait la dérivation des Fosses-Mariennes, et se dirigeait vers l'est par le chemin de la Crau de Châteaurenard, où M. Charvet a signalé le premier, au mas de M. Gabriel Muratory à la section des Caïns, un cippe en pierre dure portant l'inscription tumulaire de *Sextus Julius supersten-tus*, et de *Julia servata*. La voie passe ensuite au pont Favier, gravit le coteau du Vigneret bordé de tombeaux, et arrive en ligne droite sur le point culminant du plateau des Plaines, à 5 ou 600 mètres au nord de N-D. de Font-de-Vaquières. Elle descend immédiatement sur le versant Est, en passant à la Font du Loup, où sont les ruines d'un établissement romain considérable nommé *Tarasconetum*, Tarasconet ou petit Tarascon, du culte d'une divinité topique, aujourd'hui au musée d'Avignon, un ours dévorant une victime humaine, que les indigènes adoraient sous le nom générique de Tarasque avant l'occupation romaine. Cette divinité est en pierre de Saint-Remy ; elle fut trouvée vers l'an 1830 au pied du Puech, monticule près de Noves, sur les bords de la Durance, qui a conservé son nom celtique et ses poteries grecques. Le souvenir de cette divinité

Digitized by Google

s'est conservé dans les armoiries de Noves, qui sont d'or, à l'ours d'argent et au chef de sable (D'Hozier, II, p. 663).

La voie traverse ensuite l'Anguillon, important cours d'eau formé des écoulements des marais, jadis de l'étang de Mollégés, et arrive à l'église de Noves. Cette église est romane; elle a, comme les temples, son entrée au sud, par un remarquable portail ornementé ; elle est entourée de tombeaux païens et chrétiens des premiers âges avec larmiers ; elle est sur le bord de la voie dont elle n'est séparée que par le rempart et le fossé du Réal, d'établissement moderne, et a certainement remplacé un monument païen.

Noves, *Castrum Novum* ou *de Novis*, ainsi que ses dérivés, ne signifie pas, comme le prétend l'auteur des *Villes mortes*, « une ville bâtie après avoir été ruinée », mais, par opposition au mot *vetus*, veire, vieux, il indique une ville gallo-romaine, ayant reçu la population d'un habitat celtique descendu dans la plaine sous l'influence de la civilisation romaine. Noves a eu en effet un passé celtique considérable, auquel a succédé l'époque romaine dont on retrouve les débris à Tarasconnet, à l'église, et au portail d'Agel, qui est au sud du village.

De Noves, la voie continue à remonter vers l'est, jusqu'au-dessus du pont de la Durance en un lieu nommé *Peiro-Véiré*, et par corruption *Peirovert*, en face de la Chartreuse de Bonpas, où elle se raccorde avec celle venant de Marseille, ainsi que nous le dirons au chapitre quatrième.

Cette voie intermédiaire de Tarascon à Bonpas, si bien éclairée par ses monumens, mais pourtant si délaissée qu'elle ne sert plus dans une partie de son parcours que de chemin d'exploitation, porte encore le nom de *Camin Roumieou*, chemin romain, ou de chemin de Tarascon, en témoignage de son origine. Arrivée à Caumont, elle conduisait en Italie par le mont Genèvre en passant 1° du côté du nord, par le Thor, Carpentras, Vaison, etc.; 2° du côté de l'Est par le chemin des Vignères,

Digitized by Google

la Tour de Sabran, Apt, etc., un embranchement au sud se dirigeait sur Cavaillon. Un sacellum, comme celui de St-Bonnet à Lagoy, est adossé à la chapelle des Vignères ; on voit tout à l'entour des débris de poteries grecques, un bloc informe de marbre, et la chouette de Minerve enchâssée dans le mur extérieur de l'abside. Ce chemin porte aussi le nom de *Camin Roumiéou.*

Nous conduirons cette voie jusqu'à Avignon dans le chapitre quatrième.

Voie du nord-est par Bourbon, Barbentane et Avignon. — 1° La voie du nord-est suivait la précédente en sortant de Tarascon, jusqu'à la pointe sud de la Montagnette; là elles se bifurquaient. Cette dernière continuait vers l'est comme nous venons de le voir, tandis que la première tirant au nord, traversait le passage à niveau du chemin de fer. Elle prenait à droite, suivait, en se dirigeant vers le nord, le contrefort ouest de la Montagnette, s'engageant tantôt dans la montagne, quand elle est à pic, et tantôt en suivant ses escarpements lorsqu'elle peut s'établir au-dessus des inondations du Rhône. Elle rencontre sur son passage le mas des Prêcheurs (*li Présicairé*), l'ermitage de (*San Souvadou,* (Saint Sauveur), le mas *dei Mourgues* (des religieuses), simples établissements religieux où l'on ne trouve rien d'antique, et arrive à *San-Vitou*, (St-Victor). Celle-ci est une remarquable chapelle romane bâtie sur la voie ; elle est entourée de nombreux débris de poteries celtiques, grecques, gallo-grecques et romaines. Ses voûtes latérales sont à plein cintre ; celle du milieu est ogivale; trois morceaux de sculptures du mode carolingien méritent l'attention. Le premier, enchâssé dans la partie inférieure du chambranle de la porte de la sacristie, représente un agneau surmonté d'une croix, avec cette inscription : *Ecce agnus Dei*, dont la formule et les lettres sont de même forme et par conséquent du même âge, que celles de St-Jean-le-Moustier de St-Césaire à Arles. La pose de cette sculpture, toute de travers,

Digitized by Google

indique qu'elle n'est pas à sa place. Le second, placé au-dessus de celui-ci, n'a que des enlacements à décorations carlovingiennes comme le troisième, qu'on voit enchâssé ras du sol au centre du mur extérieur de l'abside, qui est heptagonale. Ces sculptures, qui n'ont aucun rapport avec le restant de l'édifice et qui sont d'un autre âge que lui, prouvent qu'un monument chrétien auquel elles appartenaient a précédé la construction de la chapelle.

La voie passe à l'ouest de St-Victor, continue au nord, s'engage dans la montagne et va retrouver, à un kilomètre au delà, la chapelle de Saint-Christophe, dont on ne voit plus que la maçonnerie intérieure, les revêtements en pierre de taille ayant été enlevés. Nous devons croire que cette chapelle était richement décorée, si nous en jugeons par la statue de St-Christophe portant l'enfant Jésus sur ses épaules, enchâssée comme dans une niche, entre deux colonnettes, surmontées d'un arceau roman, qu'on voit inscrusté dans le mur d'une maison de Bourbon. Cette statue, de grandeur colossale, n'a pas dans l'époque romane d'analogue en Provence pour ses dimensions ; elle est d'un faire naïf et primitif qui ne manque pas de grandeur ; ses jambes nues sont comme une réminiscence de l'art romain. A cinq cents mètres au delà, est la jolie chapelle de Notre-Dame, qui retrace dans son tympan, magnifiquement encadrée de décorations romanes, l'histoire de nos premiers parents Adam et Eve tentés par le serpent. C'est le même tableau qu'à St-Gabriel et à Eyragues.

La voie traverse Bourbon qui n'a d'intéressant que son château du XVIe siècle, fièrement campé sur un quartier détaché de la montagne ; mais, au sortir du village, nous trouvons la magnifique église de St-Marcellin ; sa porte romane est placée au sud, le cintre qui la couronne est orné de dents de scies et de festons ; une guirlande de belle exécution est enchâssée dans le cordon intérieur de l'abside.

L'église de St-Marcellin était le temple principal de la voie

Digitized by Google

dont les autres chapelles n'étaient que les édicules : Nous en avons pour témoignages : 1° deux tronçons de colonnes placés de chaque côté de l'escalier qui descend dans l'église, dont l'un, creusé en bénitier, a conservé son astragale : nous ne saurions dire s'ils sont en marbre ou en pierre dure, mais nous pouvons affirmer que ces débris sont antiques ; 2° une vasque ayant servi aux ablutions, basse et de grande dimension, ornée de côtes ou tranches de melon, qu'on voit dans l'angle ouest de l'édifice ; 3° enfin, la fête chrétienne rappelant la tradition païenne de l'antique destination de cette église, qui était probablement un temple à Bacchus, dont les mystères se célébraient la nuit. Cette fête se célèbre en effet à la tombée du jour ; les hommes de Bourbon se rendent processionnellement, le deux juin, à la chapelle de St-Marcellin, en portant chacun à la main une bouteille de vin : les prières religieuses terminées, le maire de la commune offre la bouteille au curé, qui en boit une gorgée, le maire boit ensuite, et chacun après eux entame sa bouteille, en buvant à même, et conserve ce qui reste comme préservatif contre les fièvres.

La fête de St-Marcellin est une fête nationale à Bourbon : personne n'y manque, et nous félicitons ses habitants de conserver une antique tradition qui est l'histoire de leur pays, mise sous la protection du christianisme.

De Bourbon, la voie continue vers le nord, mais arrivée à environ deux kilomètres, elle tire à l'est dans le vallon du mas de Jean, pour éviter les alluvions d'un ancien lit du Rhône. Peu après s'être engagée dans cette direction, elle quitte à droite la route actuelle qu'elle avait momentanément empruntée, et reprend le pied de la montagne. Sa bifurcation est signalée par une croix en pierre, au-dessous de laquelle on lit sur une borne l'inscription suivante :

SEX A VERATIUS
I
PRISCAE A L A POTHVS
O PIAE A V. A S. A L A M

Digitized by Google

A cinq cents mètres au-delà, on passe au pied de la jolie chapelle romane de St-Julien, dont les murs sont en pierre de taille de moyen appareil. Les pilastres de la porte d'entrée qui, par exception, est à l'ouest, sont surmontés chacun d'une grosse tête de bœuf. L'abside est heptagone. Cette charmante construction va bientôt s'effondrer, si l'on ne se hâte de la réparer.

Dela chapelle de St-Julien la voie se dirigeait sur la croix du même nom, et allait par la ligne directe rejoindre celle de l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem vers Bellinto (*Barbentane*), tandis qu'une bifurcation conduisait à l'antique édicule d'Erguletum, aujourd'hui le monastère de Frigolet, pour rejoindre la même voie de l'Itinéraire.

La voie de Tarascon à Barbentane par l'ouest de la Montagnette a une importance que personne n'avait encore soupçonnée; aucune n'est aussi tourmentée, ne passe dans des escarpements aussi couverts, n'a autant de chapelles romanes. Aussi fut-elle choisie de préférence par Annibal, pour se mettre à l'abri des atteintes de Scipion, tandis que son armée se fût trouvée à découvert l'espace de huit kilomètres, s'il avait suivi le midi de cette montagne, jusqu'à l'extrémité Est des murailles de Frigolet, pour se diriger de là sur le nord vers Barbentane, par la voie de Bordeaux à Jérusalem, comme nous l'avions cru dans *Annibal et P. Cornelius Scipion, passage du Rhône* Et comme les deux armées pouvaient à chaque instant se heurter, il est naturel que le général Carthaginois, qui se sentait acculé entre le Rhône qu'il venait de traverser et la Durance qu'il avait devant lui, ait profité de ce raccourci difficile à franchir, mais caché, pour se dérober à la poursuite de son ennemi.

De Barbentane, que nous décrirons plus longuement dans l'itinaire de Bordeaux à Jérusalem, la voie traversait la Durance, aboutissait à Avignon, à Orange, et prenait, au-dessous des Tricastins, par Nyons, Gap, Embrun et Briançon, la route du mont Genèvre. Il n'y avait donc qu'une seule voie pour aller

Digitized by Google

d'Espagne au Rhône, celle qui devint plus tard la voie Domitienne; mais, d'après Polybe, il y en avait trois pour aller du Rhône en Italie, que nous venons de décrire. Or, comme Annibal ignorait celle qu'il devait prendre; comme il devait s'en rapporter aux envoyés Boïens venus à sa rencontre, nous pouvons affirmer que c'est à Beaucaire qu'ils se sont rencontrés, car en dehors de ce lieu unique, le choix de la direction n'était plus possible. La découverte de ce point d'attache détermine donc d'une manière certaine le lieu où ont été effectués les passages du Rhône et de la Durance qui ont motivé de si nombreuses controverses.

Digitized by Google

CHAPITRE SECOND

VOIE AURÉLIENNE DE NICE A ARLES

1° Tegulata, (La Grande Péagère) ; — 2° Les trophées de Marius ; — 3° Autres monuments ; — 4° Bataille de Pourrières ; — 5° Tegulata, Aquis Sextiis ; — 6° Aquis Sextiis, Pisavis ; — 7° Pisavis, Tericias ; — 8° Tericias, Ernaginum ; — 9° Ernaginum, Arelato.

La voie Aurélienne était une des principales artères de l'empire ; dans sa plus grande longueur, elle allait de Rome en Espagne. Nous avons tracé dans le chapitre précédent sa direction primitive, de Nîmes à Aix, par Glanum ; nous allons suivre présentement le crochet que lui fit faire Auguste par Eguilles, Ernaginum et Arles, lorsque cette ville eut atteint le degré d'importance qui justifiait ce détour.

Cette voie entre dans la Province par Nice, et arrive dans le département des Bouches-du-Rhône, par la vallée de l'Ar qu'elle suit de l'est à l'ouest dans presque toute sa longueur. Nous la prenons à *Tegulata*, pour nous raccorder avec le département du Var, dans lequel est située cette première mutation qui précède la ville d'Aix.

1. — Tegulata, (la Grande-Péagère) territoire de Pourrières ; l'on confond presque toujours la grande avec la petite Péagère, parce qu'on applique les termes comparatifs de ces deux loca-

Digitized by Google

lités à l'importance des bâtiments qui les entourent aujourd'hui. Mais là n'est pas l'origine de ces deux appellations : la Grande Péagère tire son nom du grand pont établi sur l'Ar, au-dessous du trophée de Marius, tandis que la Petite tire le sien d'un pont moins grand et à moitié démoli, établi sur un torrent descendant de Puyloubier, qui se jette dans cette rivière au dessous de la grande auberge, à deux kilomètres plus bas, où nous trouverons le deuxième trophée du consul.

Cette mutation porte le nom de Tegulata, probablement de ce qu'elle était construite ou couverte en tuiles, et non comme le dit M. Desjardins, de ce que le trophée de Marius était bâti en briques. Ce mode de construction ne fut jamais employé pour les trophées ; celui de Pourrières, si nous en jugeons par la copie réduite de la fontaine de cette commune, était en pierre de grand appareil, comme ceux de Fabius à Vienne, et de Ahénobarbus à Cavaillon. Bouche (II, p. 161), explique *Tegulata*, ou *Tectolata*, comme si c'était un *tugurium* ou un *tuguriolum*, pour y recevoir et héberger les voyageurs.

La *mutatio Tegulata* était sur la rive droite de l'Ar, après le pont sur lequel était établi le péage, à 150 m. environ à l'aval du trophée (1) ; celui-ci est de l'autre côté, sur la rive gauche de la rivière, dont il est séparé par la voie antique, qui est parfaitement reconnaissable aux nombreux tombeaux que nous avons vu déterrer sur ses bords. Il reste encore beaucoup de débris de cette mutation : des murs en moellons smillés, aujourd'hui en contre-bas du fossé Est de la route; des murailles longeant la rivière auprès desquelles nous avons ramassé une plaque de marbre rouge des carrières de St-Jean du Puy de Trets, des médailles, des débris de toute sorte et entre autres des coulées de plomb, dont l'une pesant plus de deux kilogrammes, proviennent des temples, de la mutation et du bûcher de Marius, dont il ne reste pas d'autres traces dans la plaine.

(1) Ne pas se fier pour cette distance à la carte de l'Etat-Major, qui donne 1,000 m.

Digitized by Google

9. — Le Trophée de Marius ne fut sans doute pas étranger au choix de cet emplacement, et nous devons croire que la magnificence des temples de cette mutation était en rapport avec les grands souvenirs que ces lieux rappelaient. Mais est-il vrai, comme le prétend M. Desjardins (*Geor. hist.* p. 328), que les historiens de Provence sont des visionnaires et que « tout ce « que l'on a cherché et même trouvé de l'arc, de la pyramide, « des temples, des trophées de Marius, aux environs d'Aix, est « le fruit de l'imagination provençale ? » La discussion serait close si cet arrêt était sans appel; mais nous avons en témoignage de ce monument : ses fondations qui existent encore ; la fontaine de Pourrières construite en 1575 avec les matériaux de sa démolition ; les armoiries de cette commune de 1667, le dessin provenant de la tapisserie (1) du château de Pourrières (Expilly, *Dict.*), dont la copie nous a été conservée dans l'album de M. Fauris de St-Vincent, à la bibliothèque d'Aix ; le cadastre de cette commune, qui depuis 1581 donne le nom de quartier du triomphe à cette partie du territoire sur laquelle le monument est construit ; enfin l'opinion des écrivains modernes de la Provence, qui, à la suite de Sidoine Apollinaire, n'oublient pas de les mentionner.

Le préfet du Var, à la sollicitation de celui des Bouches-du-Rhône, M. le comte de Villeneuve, s'étant ému du vandalisme des habitants, fit autoriser par ordonnance du 6 août 1823 la commune de Pourrières à faire l'acquisition de 951 mètres de terrain sur lequel se trouve le monument que le gourvernement paternel de nos rois avait l'intention de faire réparer. Cet achat fut fait par l'acte du 7 août 1824, notaire Rigaud, à Pourrières, ce qui n'a pas fait respecter davantage les restes de ces fondations.

Le monument a donc existé ; ses fondations s'élèvent à près

(1) Problablement une tapisserie d'Arras, du XVe ou du XVIe siècle, dont Raphaël composa les cartons.

Digitized by Google

d'un mètre au-dessus du sol, mais quelle en était la forme ? Les uns prétendaient que c'était un arc de triomphe, et nous avons prouvé avec les autres, en déduisant ses formes de celles de ses fondations, que c'était, à l'exception du stylobate qui était massif, un trophée comme ceux de Fabius à Vienne, et de Ahenobarbus à Cavaillon, que Florus, Justin, etc., nomment *tropaia* ou *saxa lapidea*.

On avait cru jusqu'à ce jour que ces derniers trophées étaient des tombeaux ; celui de Marius, dont l'origine et la destination ne sauraient être douteuses, n'a pas échappé à cette supposition. On l'a cru tantôt le tombeau de Teutobochus, roi des Teutons, tantôt le monument contre lequel était appuyé un bas-relief en marbre trouvé près de là « représentant la face d'un tombeau « soutenu d'un côté par un soldat de la garde prétorienne, ap- « puyé à une colonne surmontée d'une aigle romaine; à l'autre « extrémité était un captif appuyé ou attaché à un laurier. » (Bouche I, 424). Ce bas-relief, dessiné dans le plan de la IIIe ville d'Aix par Devoux, n'est autre qu'un tombeau chrétien, du ou IVe siècle, représentant un chrétien et sa femme, appuyés contre un laurier, et, en l'absence de toute inscription, affirmant leur foi par la colombe becquetant des raisins, l'un de nos plus anciens symboles.

Ce tombeau n'est pas le seul monument trouvé à Tegulata : MM. Bosq d'Auriol signalent dans un mémoire conservé aux archives de la *Société de statisque de Marseille*, du 9 février 1834, un autel dédié au *Bonus Eventus* de basse époque ; une cotte de maille en bronze, des débris d'armes, des javelots, des médailles et des figurines en bronze.

Deuxième trophée de marius. — Nous n'avons parlé jusqu'à présent dans ce qui précède, dans notre *Campagne de Marius* et dans nos *Monuments Triomphaux*, que d'un seul trophée de Marius à Pourrières ; cependant les écrivains anciens qui nous en ont conservé le souvenir, emploient le mot *tropæa* au pluriel. Faut-il y voir une simple variante, ou bien y en avait-il

Digitized by Google

réellement un second dont l'existence nous est inconnue? C'est cette dernière interprétation que nous adoptons, en partant de ce principe qu'il n'y a rien d'inutile dans les textes. Sidoine Apollinaire, né à Lyon en 430, et qui écrivait par conséquent au Ve siècle s'exprime ainsi, en parlant de ces trophées :

Ires Phocida Sextiasque Baias
Illustres titulisque præliisque
Urbes per duo consulum tropæa
.....
Ast hæc Teutonicas cruente pugnas
Erectum et Marium cadente Cimbro.
Ad Consentium V. C. civem Narbonensem.

(Poésies, XXIII *Narbo ad Consentium).*

Jules Raymond de Soliers, qui vivait au XVIe siècle, et qui l'avait appris par la tradition, mentionne ce second trophée et nous indique même son emplacement. Voici la traduction de son manuscrit de la bibliothèque de Marseille ;

« Marius ayant vaincu ses ennemis, pour que le souvenir « en rendît illustres les champs de la Province, il ordonna de « construire suivant le mode des généraux victorieux deux tro- « phées de pierre : l'un sur la voie Aurélienne, dans le territoire « de Pourrières; l'autre à deux cents pas (pour douze cents pas) « au-dessous, au jardin où est l'hôtellerie de la Péagère. Mais les « fondements seuls de ces monuments existent, les pierres en « ayant été transportées aux villes voisines, Rousset et Pour- « rières. Plusieurs monuments de la victoire de Marius existent « le long de la voie Aurélienne, d'après leur dénomination (1) ».

(1) Marius, victis hostis spoliis, ut hos agros Provinciales memoria sua illustres redderet, victorum imperatorum more, duo lapidea tropæa extrui jussit : unum supra viam Aureliam in agro Porretorensi, alterum ducentos passus ad hortum ubi hospitium Pegiera nuncupatum. Sed solo æquatorum extant dumtaxat fundamenta translata ad Teissas (Rousset) et ad Porreria oppida, lapidea. Plura Marianæ victoriæ monumenta juxta viam Aureliam extant a locorum denominatione (Allusion au trophée de Saint-Remy et à la stèle de Beaux).

Digitized by Google

Enfin la *Gallia Christiana (Carta provinciæ Arelatensis)* les nomme *tropæa Marii.*

Ainsi pas de doute : il existait un second trophée de Marius à Pourrières ; il était vers le jardin de l'hôtellerie de la petite Péagère, et peut-être même sur l'un des pieds droits du pont antique de grand appareil que l'on voit au-dessous de la route, sur lequel était gravée, d'après la Statisque (II, p. 309), l'inscription suivante, attribué à Marius, qui est aujourd'hui sur les bords de l'Huveaune, à Marseille et qui, vraie ou apocryphe, n'en est pas moins un précieux document.

MAR...T

qui se lirait Marii tropeum.

Mais quel était ce second trophée ? avait-il les mêmes formes, les mêmes dimensions que le premier ? C'est peu probable, car le souvenir s'en serait conservé, et il en resterait des vestiges. Nous devons donc croire qu'il était de petite dimension, dans le genre de ceux de Marius qu'on voit au pied du capitole à Rome, rétablis par Jules César en remplacement de ceux détruits par Sylla (*Valère Maxime*, Panckoucke, V. notes du livr. II, 21, p. 245). On trouve le dessin de ces trophées dans Montfaucon, lequel établit l'attribution de ces monuments, sur une citation de Pomponius Lætus qui en parle ainsi dans le livre de *Rome antique* : « Après l'église de St-Joseph est une partie de l'édifice détruit où sont deux trophées, c'est-à-dire les dépouilles des ennemis vaincus. L'un a une cuirasse (*thoracem*), avec des ornements et des boucliers, et au-devant l'image de la victoire ; l'autre a tous les instruments du combat, ses boucliers et ses vêtements ».

La description de ces trophées rappelle celui que l'on voit au musée lapidaire du Château-Borelly, à Marseille ; il a 1 m. de haut, 0,80 de large sur 0,70 d'épaisseur ; il est couvert, sur trois de ses faces, de trophées qui représentent les mêmes boucliers, cuirasses et armes que le trophée de St-Remy, et,

Digitized by Google

et, dernier argument, il a été trouvé, dit le livret, sur la route de Toulon. Et comme le lieu de départ n'est pas désigné, nous devons croire que c'est sur la route d'Aix à Toulon, par Saint-Maximin, qui passe par les Péagères.

La facture de ce trophée, qui est intact et paraît sortir des mains du sculpteur, est certainement d'une haute antiquité; les creux y atteignent une profondeur de 0,07 c., et, comme il n'y a pas eu ici depuis cette époque reculée, d'autre vainqueur que Marius, nous devons, sur l'indication de Raymond de Soliers l'attribuer au vainqueur de Pourrières. Il ne fait pas grand effet dans l'enfoncement où il est placé, mais qu'on le pose sur un piédestal d'un mètre de haut, au milieu d'une salle (il mérite cet honneur), et l'on verra s'il ne vaut pas ceux du Capitole.

Les deux trophées de Pourrières, placés l'un à l'est, l'autre à l'ouest de la plaine, sont donc comme les limites entre lesquelles la bataille eut lieu, ainsi que nous l'avions déterminé dans notre *Campagne de Marius*, et les écrivains provençaux ne sont pas des visionnaires.

3° — Les autres monuments. — Les monuments de la grande Péagère ne sont pas les seuls qu'on trouve dans la plaine de Pourrières.

1° A 4 kil. au Sud-Est du trophée de Marius, au 3e kil. en suivant la voie antique, qui se raccorde avec la route nationale à l'auberge de Sacaron, on voit encore une colonne en granit à côté de la fontaine de la voie ; dans la cour, un tronçon de colonne cannelée en pierre de taille. L'abbé Castellan signale à Sacaron, qu'il confond avec Salavon qui est de l'autre côté de la plaine, dans une petite chapelle ruinée, « une grande pièce de marbre blanc statuaire, sur laquelle il y a deux cartouches avec leurs cadres surmontés d'une guirlande de laurier, entourés de bandelettes ». Cette petite chapelle existe encore ; il y a tout auprès des pierres d'appareil, et si, comme c'est probable, elle a remplacé le temple antique de la voie, son exiguité excep-

Digitized by Google

ceptionnelle expliquerait peut-être son nom de Sacaron qui dériverait du grec ΣΑΚΟΣ dorien pour ΣΗΚΟΣ, temple, dont on aurait fait le diminutif latin *Sacaronus*, petit temple.

2° St-Andiol est à 500 mètres environ au sud de Sacaron, sur l'autre versant du monticule qui les sépare. Les débris exhumés d'une parcelle de terre qui est à côté d'une petite ferme sont considérables ; ils consistent en cinq ou six colonnes en marbre ou pierre dure de 0,30 c. de diamètre, en mosaïques, dont l'une en verre bleu, d'autres en cubes de marbre de différentes dimensions. On y a trouvé des échantillons de marbre de toutes les couleurs, dont l'un en vert antique; deux têtes de jeunes filles coiffées d'un béguin en marbre blanc de basse époque, adossées comme des têtes de Janus, idée qui est étrusque d'après Caylus (t. II, p. 81 et pl. XXVI, n° 2 et p. 149); un nom de potier gravé dans une forme de fer à cheval, portant en très beaux caractères le nom de Q. OPPINATALIS ; un bain creusé dans une pierre commune ; et enfin, un chapiteau en pierre dure d'ordre Corinthien, qui est un véritable chapiteau roman. Ces débris, par leur éloignement de la voie à laquelle ils se rattachent à la borne kilomètrique n° 3 par un chemin de traverse, nous paraissent être ceux d'une villa, plutôt que d'un temple. Cependant la tradition veut qu'il y eut sur ce même emplacement une chapelle chrétienne, et le propriétaire nous a même affirmé qu'un de ses auteurs y a jadis trouvé une cloche.

3° Mentionnons encore, mais sans nous y arrêter, une colonne au-dessous de Pourrières, sur le chemin de Pourcieux; la chapelle de St-Brancaï (pour Pancrace) qui est le but d'un important pèlerinage des habitants de Puyloubier ; ses pierres d'appareil, son puisard dans le roc, et, à 500 mètres à l'ouest, ses ruines et son aqueduc romain qui affleure le sol. Ajoutons que cette chapelle, quelle qu'en soit l'origine, est située au sommet du plateau que Plutarque nomme des mottes, des monticules, parce qu'il est peu élevé, et que c'est dans ses environs que campa l'armée de Marius la veille de la bataille.

Digitized by Google

4° — Bataille de Pourrières. — Nous ne pouvons quitter Pourrières sans résumer le récit de la célèbre bataille que nous avons longuement décrite dans la *Campagne de Marius dans la Gaule.*

Marius part de la plaine des Mille près d'Aix, le lendemain de la bataille de ce nom à la suite de l'arrière garde des Teutons-Ambrons, qui, effrayés des conséquences de leur défaite, avaient décampé dans la nuit. Il arrive après eux dans la plaine de Pourrières, et s'établit sur les contreforts de la montagne de Sainte-Victoire au sud de Puy-Loubier, après avoir fait partir, « avant l'heure du souper, » Marcellus l'un de ses lieutenant avec un détachement de trois mille hommes, pour aller s'embusquer derrière le campement des barbares. Marcellus prend sa route par Puy-Loubier, et campe au Puits de Rians, au-dessous de Peire-Munition, habitat celtique entouré de murailles, (et non Pain de munition comme l'écrivent ceux qui en font l'annonce de l'armée romaine).

Le lendemain, 24 avril, Marius offre la bataille aux Barbares; ceux-ci, n'ayant pas la patience d'attendre que l'armée romaine soit descendue dans la plaine, vont l'attaquer sur la « Motte-de-Terre », monticule de 6 à 8 mètres d'élévation sur laquelle elle était rangée. Les Romains firent tête, mais les Teutons-Ambrons allaient se rallier, lorsque Marcellus tomba sur les derrières de leur camp, et ce furent les cris des femmes et des enfants qui, en épouvantant les barbares, leur firent lâcher pied pour aller à leur défense. Le combat se concentra alors dans l'enceinte du camp; c'est là qu'eut lieu le plus grand carnage, sur les bords de l'Ar, près du trophée de *Tegulata,* et du bûcher qui consuma les dépouilles des vaincus.

5° — Tegulata, Aquis Sextiis XV^{m} 22,225^{m} 50 c. d'après la Table, et XVI^{m} 23,704 d'après l'Itinéraire ; la différence d'un mille est sans importance, et s'explique par les changements de direction que nous allons indiquer. De Tegulata la voie suit la

Digitized by Google

route de Paris à Antibes jusqu'à l'ancienne auberge de la Petite-Péagère. Le pont à péage qui lui a donné son nom, et qu'on voit encore ruiné à quelques mètres au-dessous du pont actuel, était construit sur le torrent qui longe le jardin à l'ouest, et c'est là qu'était placé, d'après Raymond de Soliers, le second trophée dont nous venons de parler. Elle quitte ensuite la route n° 7, et se dirige sur Rousset par la chapelle de St-Privat, ancien temple qui est le but d'un pèlerinage, où l'on a trouvé beaucoup de tombeaux romains et un aqueduc amenant les eaux de la montagne ; elle passe ensuite au-dessous de la chapelle fort ancienne, quoique sans caractère, du cimetière, dédiée à Ste-Catherine, et traverse le village auprès de l'ancienne église paroissiale de St-Privat. Cette portion de la voie, délaissée par la route nationale pour éviter les dénivellations et la traversée des rues étroites et tortueuses de Rousset, continue de porter le nom de chemin d'Aix. La *Statistique* (II, p. 420) y signale un petit tombeau carré, en marbre blanc, orné de bas-reliefs.

Après Rousset la voie reprend la route nationale et passe devant l'ancienne auberge de la Gallinière, où l'on a trouvé un petit tombeau en marbre blanc avec figures d'enfants sur les angles, orné de bas-reliefs de très bon goût (*Stat.* II, p. 1030), et où Bouche (I, p. 424) signale, d'après Raymond de Soliers, l'inscription suivante gravée sur le couvercle d'un cercueil en plomb :

CN MTO
D D M

La voie continue à l'ouest jusqu'à la chapelle de Châteauneuf-le-Rouge; elle quitte alors la route nationale, prend à l'est de cette chapelle, et, tirant au nord, elle se dirige sur Beaurecueil par la ferme nommée la Mercurine.

Mais revenons à Sacaron, notre point de départ. Outre la voie que nous venons de décrire, et que nous devions mettre au premier rang à cause des monuments de Marius et des

Digitized by Google

ponts à péages, il y en avait une seconde, qui, au lieu de traverser la plaine, la contournait en passant au pied de la montagne du Cengle. Elle suivait à peu de chose près le chemin de Pourcieux à Pourrières, passait près de la chapelle de St-Pierre, qui est au sud-est de ce village, contournait celui-ci au sud et, tirant à l'est, se dirigeait sur St-Brancaï (Pancrace).

Après St-Brancaï et le monticule qui le suit, la voie descendait au pied du Cengle, et le suivait en passant derrière le château de la Gallinière, jusqu'à la Mercurine, où nous l'avons précédemment laissée. Ce second tronçon, qui passe au nord du château de la Galinière, porte le nom de *Camin Aurelian*, et l'on y trouve des tombeaux et des débris antiques ; la *Statistique* fait passer cette voie par Puy-Loubier. Les deux tronçons réunis continuent à suivre le pied du Cengle jusqu'à la chapelle de Beaurecueil, par le chemin Aurélien. « On exhume journelle- « ment dans ce territoire des tombeaux, de grandes jarres et « autres objets antiques *(Statist.*, ib. 309). » Cette chapelle, nouvellement reconstruite, ne conserve pas de traces de son origine, mais on reconnaît qu'elle appartient à la voie et non au château, dont elle est séparée par le chemin, et parce qu'elle appartient à la commune de Beaurecueil. La voie se dirige à angle droit sur l'ouest ; elle passe au nord de la chapelle de St-Marmorée, ou de St-Marc-la-Morée, autrement dite Notre-Dame-de-l'Ar, et descend, par une pente très rapide, sur le bord de la rivière à la ferme de la Buissonne.

La chapelle de St-Marc, située sur la rive de l'Ar, est une mauvaise construction romane, bâtie sur des fondations beaucoup plus anciennes et très probablement sur des substructions romaines qu'on aperçoit du côté de l'ouest. Elle remplit toutes les conditions des chapelles remplaçant les temples ; elle est entourée de débris de tombeaux et de poteries romaines ; elle était desservie par une fontaine qui a son origine à 100 ou 150^{m} au nord-est, au sommet de la montagne. La voûte de l'aqueduc principal d'où sortent les eaux est aussi de construction

Digitized by Google

romaine ; celui-ci se divise immédiatement en deux branches, l'une venant à l'ouest vers la chapelle, d'où elle fut conduite plus tard à la fontaine qui est à l'auberge de l'autre côté de la route, tandis qu'elle porte aujourd'hui ses eaux en siphonant sous l'Ar dans le parc du château de M. Philopal. L'autre branche se dirige à l'est, vers les ruines antiques de la ferme de la Morée. Ces ruines se composent d'un mur en moellons smillés, de construction romaine, de 70 mètres de long, soutenu tous les trois ou quatre mètres par des accoules faisant arcs-boutants contre la poussée des terres. Ce mur arrase à peine le sol contre lequel il est appuyé. Il présente à l'intérieur quelques divisions voûtées qui n'ont jamais pu être des citernes, comme on le croit communément, puisqu'elles ne sont pas cimentées et que, du reste, cet établissement est alimenté par la source dont nous venons de parler. Il servait plutôt de base à un monument de grande dimension dépendant de la voie, qui était affecté au service des chevaux ou des voyageurs, les murs étant trop épais, trop solides, et cet établissement trop considérable, pour avoir été une villa, une habitation privée.

Le nom de Morée ou Marmorée appartient à ces ruines aussi bien qu'à la chapelle ; il est probablement dérivé du latin *Marmoreus,* et ce sont les plaques, les colonnes ou une statue de marbre, de l'un ou de l'autre de ces monuments, qui en auront été l'origine.

Telle est la direction de la voie actuelle ; mais a-t-elle toujours passé au nord et au-dessus de la ferme et de la chapelle de St-Marc ? Nous ne le pensons pas; le nom de Fourche qu'on lui donne fait supposer qu'il y avait jadis une bifurcation aboutissant au sud de ces bâtiments, et que cette direction a été abandonnée, la rivière ayant rendu le passage impraticable en corrodant la route.

De St-Marc la voie se dirigeait en suivant la rivière sur Aix où elle arrivait, par la route de Toulon, devant le palais du prétoire, remplacé par le palais de justice. Des ornières profon-

Digitized by Google

des creusées dans les dalles ont fait connnaître la direction de ses divers embranchements, lorsqu'on a fait des fouilles dans la rue St-Jean : on l'a retrouvée de plus, dans la cave d'une maison de la rue St-Laurent, et la voie tout entière fut mise à découvert avant la Révolution, dans la rue de la Grande Horloge, lorsqu'on reconstruisit la maîtrise de St-Sauveur (Rapport de M. Rouard sur les fouilles pratiquées en 1841, 43 et 44).

6° Aix. — Aquis Sextiis, Aquæ Sextiæ, Colonia Julia Augusta; Aquis Sextiis Salluviorum. — Aix, bâtie par Sextius Calvinus 123 ans avant Jésus-Christ, après qu'il eut vaincu les Saliens et détruit leur habitat d'Entremont, fut la première ville de la Province construite par les Romains, et par conséquent dans la plaine. Jusque-là, les indigènes établissaient leurs remparts et leurs cahuttes à pierre sèche sur les cônes les plus escarpés des montagnes. L'exemple des Romains et la paix qu'ils imposèrent à la Province eurent bientôt décidé les vaincus à les imiter, et dès lors commença cette initiation qui devint la civilisation gallo-romaine.

Les voies romaines et massiliennes qui aboutissaient à Aix convergeaient toutes à l'ouest de la ville ancienne, au carrefour du couvent des Minimes, aujourd'hui du St-Sacrement. La cité s'étendait jusque là, englobant de l'est à l'ouest l'espace compris entre ce couvent, l'hôpital général et les Incurables, tandis qu'au sud elle ne dépassait pas les tours triomphales d'Auguste, qui ornaient la façade du palais du prétoire.

Cet immense développement est justifié par les ruines qui le couvrent et par la vignette de la Table de Peutinger qui lui donne une surface double de celle de Marseille.

La voie se bifurquait, en entrant dans la ville, aux environs du palais du prétoire, et aboutissait du côté du nord à la cathédrale de St-Sauveur, et du côté de l'ouest à Notre-Dame de la Seds, *de sede episcopali*, qui étaient les trois points les plus remarquables de la ville par leurs nombreux monuments.

Digitized by Google

Le palais du prétoire était flanqué de deux tours qui en encadraient une troisième plus grande et plus richement décorée ; on la prenait pour un tombeau : nous avons prouvé que c'était un trophée d'Auguste (voir notre *Précis des monuments triomphaux*). Ce monument fut démoli en 1786 par arrêt du Parlement, il nous en reste des dessins que nous ont légués des architectes ou des archéologues, quelques colonnes et trois débris de statues de captifs qui ornaient les entrecolonnements, dont l'une représente St Mithre, dans l'oratoire de la chapelle de ce nom, près d'Aix, et les deux autres servent de chasse-roue au portail de la ferme du grand St-Jean de la Salle sur le chemin salier d'Eguilles à Rognes. Tout à côté, était un temple en rotonde, comme celui de St-Sauveur, qu'on avait découvert en faisant des fouilles, et qu'on ensevelit de nouveau pour terminer les discussions qui s'étaient élevées à son sujet entre les premier président du Parlement et les magistrats de la Sénéchaussée. Ce monument est grossièrement indiqué dans la bordure d'une carte de la ville publiée en 1770 ; le texte qui est au bas ajoute que « cette rotonde, de huit colonnes de marbre vert, est engagée dans les bâtisses du palais » (voir aussi *Stat.*, II, p. 413.) Nous possédons un beau dessin à la plume du même monument, antérieur à sa destruction et par conséquent exact, au-dessous duquel on lit : « Cette rotonde antique des « Romains est formée par des colonnes de marbre vert en cail- « loutage blanc et vert. Elle est à Aix dans le palais, envelop- « pée, par l'effet de l'ignorance des siècles passés, dans les « bâtiments de la Séneschaussée ; ces colonnes ont dix pieds de « haut. » — Ce temple n'était pas seul autour du prétoire ; il est probable que les quartiers voisins cachent encore d'autres ruines.

Les débris sont plus nombreux à St-Sauveur, d'où partait la voie pour la Durance et les Alpes. La chapelle romane du XIe siècle a certainement remplacé un temple ; elle renfermait, dans la partie est, le *corpus domini*, l'Oratoire de St Pierre, plus

Digitized by Google

tard de Ste Madeleine. C'était un *œdes* antique de forme oblongue et couvert ; il fallait comme « aux fonts baptismaux « descendre trois marches pour y pénétrer. Le sol inférieur était « couvert d'une mosaïque ; il y avait de chaque côté de l'autel « deux colonnes antiques, qui ont été transportées dans la chapelle actuelle de la Vierge. » (L'abbé Maurin, *Notice sur St-Sauveur*. Aix, Aubin 1839.) Nous possédons trois dessins de ce monument, dont l'origine ne saurait être douteuse. Il fut démoli en 1808 par Mgr de Cicé, parce qu'il rompait l'harmonie des lignes de cet édifice, où il obstruait également le passage. Au bas de l'un de ces dessins on lit l'inscription suivante :

« Cet édifice, bâti par les Grecs dans l'antiquité la plus re« culée pour le culte de la divinité adorée par les Saliens, est « de pierre froide ou marbre gris. Les Romains ensuite y bâti« rent auprès un temple à Diane et à Vénus ; le total fait ac« tuellement une des nefs collatérales de la métropole d'Aix. « Cette rotonde forme la chapelle de Ste-Magdeleine, dont « partie du fondement en petites pierres a été découvert pour « unir le pavé au total. »

On y voit encore les fonts baptismaux, formant « une rotonde « de huit colonnes, dont deux en granit et six de marbre vert, « de seize pieds et demi d'élévation sans les chapiteaux » appartenant à un temple antique de même forme, dont nous avons une gravure au bas de laquelle est l'inscription qui précède ; les colonnes ne sont pas de même longeur, mais leur inégalité est rachetée par celle des chapiteaux comme à la rotonde de Riez, où le monument n'a subi aucune transformation.

Ces temples en rotonde étaient fort nombreux dans la Province ; outre celui de Riez, qui est entier, nous savons qu'il en existait un à Marseille auprès de la Major, un autre à St-Jean-de-Garguier ; qu'il y en a à Valence, à Vénasque, à Fréjus, et le hasard nous en a fait trouver un à Mélas (Ardèche), qu'on prend comme tous les autres pour un baptistère du IVe siècle. (Voir sur ces monuments, la *Statistique*, II, p. 414 ; Mérimée,

Digitized by Google

Voyage dans le midi de la France, p. 463 ; Viollet-le-Duc, *Dictionn. d'Archit.*, vol. IX, p. 27 et 28 ; *La Major*, par Casimir Bousquet, p. 93).

« En 1652, le chapitre ayant fait creuser la terre au milieu « du chœur pour y faire des tombeaux, on trouva des débris « de colonnes en granit et en vert antique, des fragments d'un « zodiaque où l'on voyait les signes du Lion et de l'Écrevisse « et des parties d'inscriptions où on lisait en belles et grandes « lettres, SOL. VS. aa. C. AVG. (*soli populus Coloniæ Augustæ*, selon Pitton). » On découvrit en outre la cuisse et le torse nu, mais traversé par une courroie destinée à supporter un carquois d'une statue, probablement d'Apollon, dont les proportions, suivant l'opinion du sculpteur Rambot, indiqueraient un colosse de 24 pieds de haut (L'abbé Maurin, *ib.*, p. 45).

L'inscription d'*Adjutor* sous le consultat d'*Anastase*, celle d'*Attilius Secundus*, enchâssées dans les murs de l'édifice ; le tombeau de S. Mithre, dont les colonnes, la cuvette et le couvercle, quoique provenant tous trois de monuments différents, sont antiques, et démontrent que nous sommes sur les bords d'une voie, dans un milieu païen et justifient l'existence de l'église romane.

Enfin un mur de grand appareil appartenant à un temple de basse époque enserre toute l'île qui est au sud de la cathédrale en faisant retour sur la place de l'archevêché. La gravure que nous en possédons montre étendues au pied du monument deux colonnes en granit, dont l'une, dit la légende qui est au bas, fut élevée le 12 février 1767 sur la fontaine de l'hôtel de ville.

Notre-Dame de la Seds était le troisième centre et a été le plus important de la ville romaine. C'était en effet dans ce quartier qu'était le cirque, pouvant contenir environ 6,000 personnes ; l'hippodrome dont on voit le mur arrasant le sol de la traverse de l'Aigle d'or, qu'on prend à tort pour l'ancien rempart de la ville. On voit encore dans l'intérieur du couvent des restes de

Digitized by Google

murs, des colonnes, des tronçons de granit, et la colonne qui est au centre du cloître de St-Sauveur a la même provenance. C'est à Notre-Dame de la Seds qu'était l'ancienne cathédrale, ou elle demeura jusqu'au XIVe siècle, époque à laquelle les archevêques abandonnèrent leur ancienne résidence pour venir habiter auprès de S.-Sauveur, leur nouvelle cathédrale bâtie dans le XIe siècle par le prévôt Benoît. C'est là qu'était le cimetière de S.-Laurent, la plus ancienne nécropole de la ville, ainsi que l'oratoire de S. André, qui avait tué le dragon, la divinité topique d'Entremont, qui dévorait les passants ; enfin, c'est dans la ville des tours, qu'on a trouvé le torse et les têtes de statues dont nous avons le dessin, dû à la même plume.

La plus grande partie des monuments dont nous venons de parler sont du siècle d'Auguste ; ils furent comme tous les autres détruits en 480 ; c'est donc à tort qu'on accuse les Sarrasins, venus plusieurs siècles après, d'être les auteurs de cet acte de vandalisme.

7° — Aquis Sextiis, Pisavis, St-Jean de Brégas, XVIII M, 26,667 m., distance exacte. La voie sort à l'ouest de la ville par le carrefour du couvent du Saint-Sacrement, elle suit sur la longueur d'un kilomètre la route de Berre jusqu'à l'oratoire de St-Mithre (1), où elle prend à droite celle d'Eguilles jusqu'au hameau et à l'ermitage de ce saint. La chapelle de S. Mithre se compose de deux parties distinctes et de construction différentes : la première qui borde la route est un temple antique qu'on croit avoir été consacré à Vénus ou à Mercure. Le fronton est soutenu par deux colonnes en granit, assises sur un stylobate

(1) Voir sur l'origine de ce saint, dont les hagiographes d'Aix recommencent d'écrire le nom par Th. ce que nous faisons, le *Martyrologe Romain*, Baronius, et St Grégoire de Tours ; et sur sa romancerie, Augeri Gaspard de Sérizani, pour comprendre jusqu'où peut aller l'imagination des faiseurs de légendes, et le goût inné des Provençaux pour le surnaturel.

Digitized by Google

de 0,80 c. de haut, comme celui de Calcaria; une troisième colonne de hauteur et de circonférence moindres que les précédentes, fichée en terre, en face et de l'autre côté de la route, ornait l'un des côtés de la *cella* qu'on a détruite pour faire communiquer le temple avec l'église qui la suit. Une toiture supportée par une charpente reliée par une ferme, forme la couverture de cet édifice. La porte latérale qui servait d'entrée a été supprimée lors de sa reconstruction, et remplacée par une coupure faite au stylobate entre les deux colonnes ; ce stylobate est comme les bases et les chapiteaux des colonnes en grès commun. Les murs de l'édifice, à l'exception de quelques pierres d'angle et de base, sont en mauvaise maçonnerie de moellons. L'on voit enfin dans l'intérieur du temple un tronçon de colonne cannelée en marbre blanc, de 0,80 c. de haut, dont le milieu est creusé en bénitier et a servi à cet usage, et dans une oratoire à l'est du monument, la statue de St Mithre, dont nous allons parler.

On est surpris de trouver à trois kilomètres au plus de la ville d'Aix, en un lieu aussi apparent, où se fait tous les ans un pélerinage, un temple n'ayant jamais été signalé dans aucun recueil; mais on a bientôt l'explication de ce silence : de Haitze raconte qu'en 1657 la comtesse de Carces, venant à Aix en carrosse, et « se trouvant en chemin la nuit vers l'endroit où est cette chapelle, les chevaux de sa voiture s'arrêtérent tout court ; le cocher les fouetta et usa de toute son industrie pour les faire « marcher ; ces animaux pressés, reculaient plutôt que d'avancer, « cette résistance convia le cocher à descendre de son siège pour « prendre les chevaux par la main et les faire marcher. Comme « il se mettait en état d'exécuter sa résolution, il aperçut au « milieu du chemin la tête d'un buste de saint Mithre dressé sur « un piédestal à la gauche du chemin qui s'en était détachée et « avait roulé jusque là. (de Haitze, III vol. p. 41, 42 et 161.) »

La chapelle fut construite en souvenir de cet évèvement regardé comme miraculeux, et on ne songea plus dès lors à rechercher l'origine d'un monument qu'on croyait si bien connaître.

Digitized by Google

Un peu d'attention suffit cependant pour voir que ce n'est pas le temple qui a été reconstruit en 1657, mais la chapelle qui y fait suite, et que c'est pour coordonner les deux édifices qu'on a détruit la *cella* et enlevé les deux colonnettes en granit qui la soutenaient.

Les écrivains du moyen-âge se sont probablement trompés en attribuant à Mercure le temple de St-Mithre ; il était plus probablement dédié à Mithra ; le zodiaque trouvé dans le chœur de l'église de S. Sauveur ainsi que les traditions qui s'y rattachent justifient nos suppositions, et la légende de la vie de ce saint est loin de les contredire.

Les deux temples de St-Mithre et de Calcaria, dont nous parlerons plus tard, avaient la même forme, et il est facile de les compléter l'un par l'autre. Leur stylobate était continu, sans ouverture entre les colonnes, et on y entrait, comme dans tous les temples, par une porte latérale. Le récit de Haitze a donc trompé tous les écrivains qui lui ont succédé, et le temple de Mithra, qui dépendait de la voie Aurélienne, s'est trouvé transformé en chapelle du XVIIe siècle. Espérons que la ville d'Aix ne laissera pas plus longtemps ce petit édifice livré au caprice de son propriétaire, et qu'elle voudra conserver le seul monument antique qui lui reste.

De St-Mithre, la voie arrive au sud du hameau des Figons, où, sur une route pavée de deux mètres de large, elle descend par une pente excessive jusqu'au plafond du torrent, qu'elle traverse à niveau, pour remonter, par une rampe plus raide encore, de l'autre côté de la vallée. Le hameau des Figons, que la nouvelle route contourne pour éviter ces deux dénivellations, est connu des archéologues par son temple de la *Bastido fuorto*. Ce temple, si bien démoli malgré ses assises cyclopéennes, qu'il faut être bon chercheur pour en retrouver les traces, était construit non pas à côté de la voie et sur l'emplacement du hameau, comme on pourrait le supposer, mais en aval à 300 mètres plus au sud sur le bord ouest du torrent,

Digitized by Google

dans un lieu désert, aride, inhabité, qui devait être alors couvert de bois et ne pouvait par conséquent se rattacher qu'à la voie Aurélienne. Pourquoi cependant l'avoir mis si loin de la route ? Est-ce à cause des eaux qu'il fallait y amener ? de la difficulté de ce passage, qu'on ne pouvait franchir qu'avec des attelages fraîchement reposés ? Peu nous importe ; il nous suffit de constater que ce monument ne peut avoir eu d'autre destination que la commodité des voyageurs. Deux pierres de gros appareil au milieu d'un champ ; des débris de marbres; un tronçon de colonne pareillement en marbre enchâssée dans une muraille à pierre sèche, et quelques pierres d'angle superposées pour soutenir une cabane, voilà tout ce qui reste d'un monument en pierre dure de grand appareil, qui paraissait devoir défier les siècles. Les écrivains provençaux en font la description suivante, en ajoutant, comme c'est leur habitude' le fantastique et le légendaire à leurs récits :

« On voit encore entre le terroir de la ville d'Aix et celui du « lieu d'Aiguilles, un temple admirable vulgairement nommé « la Maison-Forte, et ayant au milieu du chœur, une fosse, « (probablement un puits) ou par artifice ou par nature si pro- « fonde, que l'on ne peut entendre le son d'une pierre jetée « au fond, que longtemps après qu'elle a été jetée. Cette « fosse aujourd'hui a été fermée par les paysans du voisi- « nage, qui, voyant tous les jours en sortir des serpents, des « hiboux, et des spectres horribles, en ont couvert l'entrée « avec de grands carreaux de pierre. J'ai ouï dire au R. P. « Gabriel Provençal, docteur en sainte théologie et provincial « des religieux Servites, que s'étant retiré vers le terroir de « ce quartier où est cet ancien temple, l'an 1630, lorsque la « contagion faisait de grands ravages dans la ville d'Aix, il y « avait vu un jour un spectre, comme d'une chèvre sautelant à « l'entour des masures de ce temple, et qu'un peu après elle « disparut (Bouche, I, p. 69).

Pitton le décrit à son tour de la manière suivante : « L'on

Digitized by Google

« voit à trois quarts de lieue de la ville d'Aix, tirant sur le « couchant, entre le terroir d'Aix et celui d'Eguilles, sur une « éminence qui découvre la rivière de l'Ar, les restes d'un vieux « temple bâti à la romaine, composé de gros quartiers de pierres « blanches unies sans ciment, et cramponnées avec des verges « composées de quelques métaux mélangés; les dehors sont ornés « de frises et de pilastres. Les Romains y avaient fait construire « une belle source ; on y voit les marques de l'acqueduc et « surtout derrière la bastide des Alexis, qui est fait dans le ro- » cher à pointe de ciseaux, de trois pieds de large et dix de « hauteur » (Pitton, *Hist. de la ville d'Aix*, p. 162 ; — l'abbé Castellane, *Mém. de l'Acad.* d'Aix, 1819, p. 101 ; — *Statist.*, II, p. 420 et 871). Cet aqueduc, que l'auteur du récit fait remonter jusqu'au château de Labarben, est aussi fantastisque que la chèvre ; nos recherches ont été aussi infructueuses que nos investigations ; le puits nous dit assez qu'il ne faut pas s'attendre à trouver une fontaine, et que c'est pour avoir de l'eau que le temple est en contre-bas de la voie.

Des Figons la voie se dirige vers le sommet de la colline qu'elle atteint au village d'Eguilles. Eguilles (1), *Agulia* (2), *Aculia, Castrum de Aguilla, Aguyo,* Aiguille, où la voie se bifurque avec celle venant de Marseille.

En sortant d'Eguilles, la voie passe à la chapelle de St-Paul, l'ancienne paroisse délabrée du XVIe siècle, qui tombe en ruines. Celle-ci en a remplacé une plus ancienne de 1075, qui est en contre-bas de la première, et sert d'ossuaire où l'on jette pêle-mêle tous les ossements qu'on retire de terre d'où les générations nouvelles chassent celles qui les ont précédées.

(1) Eguilles, comme tous les noms analogues, Eygalières, Eyguières, Eyragues, etc., était écrit dans les documents anciens par *Ai* ; mais « le « Conseil d'Etat et la préfecture ayant adopté l'orthographe *Ey*, j'ai dû m'y « conformer. » (Michel, *Statistique du dép. des Bouches-du-Rhône.*) Il n'y a que la commune des Aygalades, qui ait conservé l'orthographe primitive.

(2) *Cartulaire* de St-Victor, n° 238, an 1056. — Cette charte donne pour confront *Via Aurelia.*

Digitized by Google

Rien n'est horrible à voir comme ce charnier ; on y descend par le sommet de la voûte entr'ouverte, et, à ce jour crépusculaire, on aperçoit entassés les débris de cent générations qui trouveront entiers leurs squelettes pour se présenter à la vallée de Josaphat, car le sol conserve entiers les ossements qu'on lui confie. L'air qu'on respire sous cette voûte est saturé d'une odeur cadavérique provenant des débris de vêtements, de chevelures encore entières, et des ossements incomplètement dépouillés de leurs chairs, que les renards et les chouettes, hôtes habituels de ces lieux, n'ont pas eu le courage de ronger. Car il n'y pas de fossoyeur à Eguilles ; chaque famille choisit à son gré et creuse sa fosse pour les siens, en jettant dans le charnier les restes plus ou moins décomposés du dernier occupant. Cette chapelle est orientée du nord au sud ; elle est partagée dans sa longueur par deux arceaux qui soutiennent la voûte principale, et la divisent en deux nefs. Nous ignorons où était la porte d'entrée ; il n'y en a pas de traces dans la partie visible. C'est à cette chapelle remblayée de près de quatre mètres, qu'appartient certainement l'inscription enchâssée dans le mur sud de l'église supérieure ainsi conçue :

ANNO DOMINIC AB INCAR
NATIONIS M̄LXXV INDT̄ VII
HEC AVLA D̄O DICATA PATET
SVB XVIIII DIE·K̄LR FBR

Cette chapelle romane a elle-même remplacé, comme ses analogues, un temple païen, car le site était trop sauvage et le passage trop difficile pour qu'une bifurcation de cette importance en fût privée.

Pour éviter le grand escarpement qui est en face du cimetière, le nouveau chemin vicinal passe au sud et rejoint la voie à quelques cent mètres à l'ouest ; elle se bifurque presque immédiatement, et, laissant à droite la primitive voie Aurélienne par St-

Digitized by Google

Cannat, Lambesc et Orgon dont nous avons déjà parlé, elle se dirige en ligne droite sur les quatre termes.

Ce changement de direction effectué par Auguste pour aboutir plus directement à St-Gabriel et à Arles a dérouté tous les géographes qui, malgré les bornes milliaires que nous allons indiquer, persistent à faire passer la voie Aurélienne au nord des Alpines. Les quatre termes n'ont rien de remarquable sinon que les chemins, s'y croisant, forment la division des quatre communes, Eguilles, Lançon, Pélissane et St-Cannat.

A partir des quatre termes nous avons pour nous guider les grands accottements en dalles qui bordent la voie, et les trois milliaires du territoire de Lançon, ; on les retrouve à la hauteur de la ferme de Caseneuve. Ce sont des cippes cylindriques en grès coquiller, tirés des carrières de Salon. L'inscription de la première est illisible ; les deux autres, encore en place, sont des restitutions d'Antonin le Pieux qui règna de l'an 138 à 161. Voici ces deux inscriptions, telles que nous les trouvons dans les recueils.

On lit sur la première :

MARC AVR ANTO
NIN MAR AVREL
ANT F.....

et sur la seconde :

VIAM AVR
ELIAN
VS
ANTONINVS

Cette dernière inscription, donnée par Pierre Véran, nous paraît avoir été mal lue, car nous ne lisons sur aucune autre les mots de *Via Aureliana*.

Arrivé à la bifurcation d'Eguilles à Pélissane, on prend la gauche qui conduit aux Crottes, et de là à la chapelle de St-Jean

Digitized by Google

de Brégas (1), où nous plaçons Pisavis. C'est aussi l'opinion de MM. Desjardins. Ukert, Walkernaër, Lapie et Kalamsich placent cette station aux Pennes, tandis que la commission de la carte des Gaules la met aux Récassiers, mais avec le point d'interrogation dubitatif. L'emplacement de Pisavis ne saurait cependant faire question pour celui qui se donne la peine de visiter les lieux : il est sur la voie que nous suivons depuis Eguilles, à la distance exacte marquée par les itinéraires, et il porte des traces fort remarquables de l'occupation romaine que nous ne saurions trouver ailleurs.

Peu de stations sont en effet aussi riches que St-Jean de Brégas ; outre une grande quantité de médailles et de tombeaux romains, on voit enchâssé dans la margelle du puits de la ferme, qui a remplacé l'antique mutation, un magnifique bas-relief en marbre blanc, représentant sur fond imbriqué un berger ayant un chien à ses pieds, tenant d'une main la houlette, et de l'autre la flûte de Pan. Ce bas-relief est d'une très belle époque, et d'une conservation parfaite; sur l'une de ses faces latérales on voit la tête d'un second personnage, indiquant que ce bas-relief n'est que l'une des faces d'un cénotaphe. A cent mètres environ, à l'ouest de St-Jean, mais faisant face à la route de Lançon, qui est une des anciennes voies de Marseille à Avignon, est l'antique tombeau grec que nous décrirons en parlant de cette voie.

A deux cents mètres environ à l'ouest de *l'Antique*, à la croisière du chemin de St-Jean à Lançon et de St-Jean à Grans, on voit un chapiteau grec en marbre blanc, de 0,60 c. de haut

(1) On dit aussi Brénas. La *Statistique* écrit Bernasse, et la carte d'État-Major Bernas ; le nom véritable est Brégas, dont le radical celtique breg, d'où *brega* et *bregantinum, naviculæ species* (Ducange), petit bateau, brigantion ; Pisavis du Breg serait dès lors la mutation où l'on traversait la Touloubre en bateau, comme Valabrègue, près de Tarascon, était un passage du Rhône.

Digitized by Google

tourné dessus dessous, et ayant servi dans ces derniers siècles de piédestal à une croix ; il n'est ouvragé que de trois côtés, ce qui indique qu'il surmontait un pilastre, ou une colonne engagée; sur l'une des faces, l'artiste a sculpté une équerre, et son fil-plomb. Ce chapiteau provient certainement d'un temple de la mutation, lequel a été remplacé par deux chapelles juxtaposées, dont l'une mérite surtout une mention spéciale. Elle est formée de seize arceaux en ogive, construits en pierres de taille de 0,80 c. de large, séparés l'un de l'autre par un vide de largeur égale, lequel est recouvert extérieurement d'un mur en moellons, continu et s'appuyant sur ces arceaux. Sur ce mur sont placées des dalles de couverture, auxquelles la forme ogivale donne une pente plus forte. La disposition de cette chapelle a un caractère étrange, primitif, qui a une grande analogie avec la voûte double du temple de Diane, à Nimes, avec cette différence seulement, qu'à St-Jean la doublure de l'arc part du niveau du sol, tandis qu'à Nîmes elle ne commence qu'à la naissance de la voûte.

On avait cru longtemps que Pélissanne était l'ancienne Pisavis, mais c'est une erreur qui ne saurait plus être soutenue. La direction par Pélissane nous mènerait à Salon, Eyguières, Aureille et Avignon, au lieu de nous conduire à Arles par Ernaginum, où nous devons arriver.

7° De Pisavis a Tericias. — De Pisavis à Tericias, XVIII M. 26,667^{m}, distance exacte ; la direction de cette voie a donné lieu à de nombreuses erreurs. Après avoir traversé la Touloubre au moulin de Brégas, la *Statistique*, la confondant avec celle de Marseille à Avignon, la fait passer au nord, « vers les collines de Val de Cuech et de Ste-Croix, à Lamanon, à Eyguières, à Aureille, au château de Servanne, etc. ».

« *Tericiæ*, d'après M. Desjardins, peut être pour *Aurelias*, « Aureille, où sont des ruines romaines importantes, et où tom- « bent les mesures XI de Clano, et XVIII de Pisavis. La route

Digitized by Google

« porte encore aujourd'hui en Provence le nom de *Camin Aure-*
« *lian* ; les ruines de l'époque romaine trouvées à Aureille, ont
« été décrites dans la *Statistique du département des Bouches-*
« *du-Rhône* », commune de Mouriès, vol. II, p. 449.

« La voie passerait à Tour-Neuve, ou Nove, selon Ortélius
« et Katamsik (I. pag. 184) ; à Saint-Martin de Crau, selon
« Valkenaer, (*Géographie des Gaules,* III, p. 104) ; aux envi-
« rons d'Eyguières, d'Aureille, selon Danville (*Notice de la*
« *Gaule*, p. 640); à Aureille même (mais avec un signe dubita-
« tif), selon la commission de la carte des Gaules ; à Sainte
« Croix, au-dessus de Salon, selon Ukert (II, 2e part., p. 436); à
« Jean-Jean, selon la *Statistique des Bouches-du-Rhône* (II, p.
« 311) et Forbiger (III, p. 193, note 79). Plusieurs bornes mil-
« liaires du règne d'Auguste ont été trouvées sur ce parcours,
« mais aucune ne porte conservées les indications de distance
« en mille. » (Desjardins).

On ne comprend pas un pareil entassement d'erreurs et de contradictions, lorsque la *Statistique,* au milieu de toutes ses divagations, en arrive presque toujours à signaler la véritable direction de la voie, au moyen des bornes milliaires, qui sont la plus certaine de toutes les indications. Reprenons donc cette piste : c'est un guide plus sûr que toutes les conceptions tirées du cerveau, de la règle ou du compas. Constatons d'abord qu'il n'y a pas de bornes milliaires entre Salon et Eyguières, ni entre Eyguières et Aureille.

Après St-Jean de Brégas, la voie traverse la Touloubre, tourne à l'ouest, est coupée par le chemin de fer, dans les fouilles duquel les ouvriers ont trouvé un petit Bacchus en bronze, assis et dévorant une grappe de raisin ; elle se jette là dans la Crau, à deux kil. environ au sud-ouest de Salon, en continuant à suivre la carraire des troupeaux. Le premier milliaire qu'il y eut sur ce parcours, entre Pisavis et le Merle, est celui que le célèbre naturaliste, M. de Lamanon, qui périt avec Lapeyrouse, fit transporter en 1778, d'après le conseil de M. Séguier de Nîmes, dans l'hôtel de ville de Salon, où il est encore aujourd'hui.

Digitized by Google

Il à 2 m. 34 c. de haut, 0,58 de diamètre, et une base carrée. Il porte l'inscription suivante :

PATER PATRIAE
IMP. CAESAR
AVG PONT
IMVS COS
GNATVS II
TRIBVNIT
VIII

(Millin, IV. p. 76.)

On attribue diverses provenances à ce milliaire. D'après la *Statistique*, (II, 311), il aurait été apporté des environs de Pisavis. D'après plusieurs autres, il viendrait du mas du Brau, passé Mouriès; d'après (Papon, *voy. litt. en Provence*, 1, 176), il aurait été pris en 1784, entre le Merle et Bois-Vert. Or, ces lieux sont beaucoup trop éloignés de Salon, et le chemin est tellement impraticable, qu'il n'est pas probable qu'on soit allé chercher si loin ce qu'on avait sous la main. M. Gimont, dans son *Histoire de Salon* commet la même erreur, qu'il n'a pu contrôler, la pierre étant couchée sur l'inscription qui n'a pas la longueur de celle de Valérien, d'ailleurs illisible, et dans un corridor sombre et étroit. Enfin, d'après Séguier, qui donne des indications plus précises, son origine serait celle que nous lui assignons; procès-verbal aurait été dressé de cette translation et on planta une grande borne en pierre à la place du milliaire.

Au Merle la voie tourne à l'ouest, et nous trouvons debout et en sa place un second milliaire, qui porte l'inscription suivante :

DIVI F
PONTIFEX
XII COS
ATVS XIII
POTEST XXI

Digitized by Google

Passé le Merle, la carraire prend le nom de *Calanque longue*, jadis Caude longue, *Cauda longua*, *Coa longa*, long alignement qui se dirige au nord-ouest, vers le fossé Meirol, et arrive au mas de Bois-Vert, où nous plaçons, d'après Papon, et la citation précedente, le milliaire de Valérien, le fils :

VALERI
IMP. CAES
DIVI. F. AVGVS
TVS. PONT
MAXIMVS
COS. DESIG
ATV.
TRIBVN
XI

Après Bois-Vert, à 400 mètres environ du pont d'Archimbaud et au nord-ouest de la voie, il y a un troisième milliaire, nommé le long terme, qui porte l'inscription suivante, rapportée par Spon et Bergier :

CAESAR DIVI
AVGVSTVS
PONT MAX
COS. DESIGNATVS.....
TRIB. POTESTATE
IIII

Ce milliaire est indiqué dans la carte de l'état-major, qui ne fait pas mention du premier, quoique tous deux soient à leur place ; le second a été porté au musée d'Arles, mais malheureusement sans déclaration d'origine.

Nous n'inventous ni ces bornes ni ces inscriptions pour la justification de notre thèse, nous les trouvons dans Bergier, et la *Statistique* elle-même, si elle est muette sur la première, ne manque pas de nous signaler la troisième, en ayant le soin

Digitized by Google

de mentionner, sauf quelques erreurs, sur quelle voie elle était placée : « La voie romaine de Pisavis passait par le terri-« toire d'Aureille (et non à Aureille même, comme on le croit) à « la droite du chemin de Salon à Tarascon ; entre ce chemin et « le sentier (c'est une immense carraire de 20^{m} de large) appelé « Calanque de Bois-Vert, à un kilomètre environ avant d'arri-« ver au lieu dit coin de la Calanque, on trouve encore debout « une pierre milliaire appelée le Long Terme (1). C'est ce texte fort exact qui, mal interprété, à donné lieu à la majeure partie des erreurs que nous avons signalées : pour le comprendre il faut savoir que le territoire d'Aureille a la forme d'un triangle, dont la base s'appuie sur les Alpines, tandis que le sommet s'allonge dans la Crau, et que c'est le sommet de cet angle fort éloigné d'Aureille que traverse la portion de voie où se trouve ce milliaire.

Nous pouvons même ajouter à cette description une enquête de 1268 rapportée par Ducange, verbo *Peironum,* qui indique fort clairement l'emplacement des trois derniers milliaires, dont deux ont aujourd'hui disparu, et que cet acte désigne comme des bornes : « *Sicut protenditur a dicto deffenso per claperios et partitum tenementi Arelatis et Auriculæ usque ad primum peironum* (*peironus meta lapidea*)... *in quo peirono sunt literæ sculptæ, et a dicto peirono sicut protenditur recta linea usque ad alium peironum in quo similiter sunt litteræ sculptæ, et a dicto secundo peirono usque ad tertium peironum, etc., etc.* ».

La voie Aurélienne ne passait donc pas à Aureille comme tous les géographes l'ont cru, et comme nous l'avons repété nous-même dans *Annibal et P. Cornélius Scipion.* La similitude de nom, jointe à l'existence du milliaire dont nous venons de parler, ont donné lieu à cette confusion qui n'est pas justifiée, car

(1) *Statistique*, vol. II, p. 1090. — Voir aussi *Etat descriptif*, verbo *Terme-le-long*, et Aureille. Bouche, vol. I, p. 464 ; Millin, 4 p. 76, et Bergier I, p. 546 et 7.

Digitized by Google

cette commune ne tire pas son nom de la *via Aureliana*, mais d'*Orela*, *Aurella*, ou *Auricula* (*Etat descriptif*, et *Cartulaire de Saint-Victor*).

La distance de XVIII M. entre *Pisavis* et *Tericias*, en suivant la ligne que nous venons de décrire, nous conduit par la carraire existante au sud et en face de Mouriès, au quartier de Castelle, en un lieu ou M. Rousselier, propriétaire de cette commune, vient, en plantant une vigne, de mettre à jour des débris qui nous paraissent être l'antique *mutatio* de *Tericias*. Ces débris consistent en une base de colonne en pierre de taille, une meule à blé de forte dimension en calcaire commun, plusieurs dolium qu'il a donnés au musée de Sèvres, des poteries gallo-romaines dites de Samos, une grande quantité de tessons de poteries gallo-grecques d'une grande élégance, de nombreux tombeaux en tuiles plates dites teoulentines, un puits, un four à cuire le pain taillé dans le roc, et enfin deux keltés ou haches celtiques, l'une en pierre grise de Durance, l'autre en serpentine.

Le puits a moins d'un mètre de diamètre ; il est construit en moellons réguliers et à pierre sèche, dans la partie supérieure creusée dans la terre, tandis que la partie inférieure est taillée dans le roc, avec une très grande régularité, et à une profondeur qui lui assure plusieurs mètres d'eau dans les plus grandes sécheresses. Il a donc tous les caractères d'un puits antique.

La mutation de Tericias était donc Castelle, à XVIII M. de Pisavis, distance qui concorde exactement avec celle des itinéraires, et sur la carraire conduisant du milliaire du Long-Terme à celui du mas de Chabrand, dont nous parlerons bientôt : il est impossible de se tromper sur cette direction, qui est éclairée par des milliaires aussi nombreux, et dont on trouve les inscriptions dans tous les recueils.

8.—Tericias a Ernaginum, XIII M. 19 KIL.—La Table fait deux mutations de cette distance ; elle compte XI M. 16 k. de Tericias à Clano, et VII et VIII M. 13 k., de Clano à Ernaginum, soit

Digitized by Google

en totalité 29 kil. Nous les réunissons sous une seule dénomination, la voie continuant à être éclairée par des milliaires, qui n'ont pas besoin de passer par Glanum pour aboutir à Ernaginum. Glanum n'a jamais été sur la voie Aurélienne du sud des Alpines ; elle appartient à la voie du nord, et ne leur sert de trait d'union que pour la ligne de Cavaillon à Nîmes, pour éviter les abords, souvent impraticables, d'Ernaginum. Ici, au contraire, elle n'aurait pour but que d'engager sans profit la voie à travers la montagne, de la rendre plus longue et de plus difficile accès. La Table, en mettant le nom de Glanum après celui de Tericias, n'a donc fait que viser l'embranchement du milliaire Chabrand, quoique les chiffres qu'elle donne se rapportent réellement à un raccordement au nord des Alpines.

De Tericias, c'est-à-dire de Castelle, la voie laissant Mouriès au nord-est, se dirige au nord-ouest vers le mas du Braou, charmante construction de la Renaissance, dont parlent Bergier (p. 132) et Bouche] (I, p. 464) ; celui-ci dit qu'on trouve à l'angle de ce mas une pierre milliaire dressée en pied pour y servir de borne, et qu'elle porte l'inscription suivante :

PATER PATRIAE
IMP. CAESAR DIVI F
AVG PONTIF
MAXIMVS COS XII
CNATVS XIIII
TRIBVNITI
XII

Cette borne, n'existe plus, et les habitants de Mouriès n'en ont même pas conservé le souvenir.

Entre le mas du Brau et l'embranchement de Clano, Bouche et Bergier signalent un milliaire portant l'inscription suivante :

Digitized by Google

. . . . . AE
DIVI. F... PONTIFEX
. . . XII COS. . .
ATVS XIII. . . .
. . . POTEST. . . . XXI

Au mas du Brau, la voie se confond avec la route actuelle de Maussane, jusqu'à la bifurcation qu'on trouve au bas des terres du mas de Chabrand, où elle s'incline au sud-ouest, laissant alors cette dernière remonter au nord. La voie traverse ensuite un pont qui donne passage aux eaux pluviales, passe derrière une allée de cyprès et arrive à une chaussée pavée en forts blocages sur toute sa largeur, qui est de 5^{m}, sur une longueur d'environ cent mètres. Cette portion de voie est bordée des deux côtés de pierres en saillie de 0,25 à 0,30 de hauteur, et distantes de 8 ou 10 mètres l'une de l'autre, pour aider les voyageurs à monter à cheval. Les pierres qui servaient à cet usage sur la voie Appienne étaient disposées de 10 en 10 pieds, mais nous ne saurions affirmer que, pierres et pavés soient réellement de construction romaine, ayant pu être établis l'un et l'autre par la Viguerie, sous l'administration de laquelle était ce chemin dans le moyen-âge et jusqu'à la fin du dernier siècle.

A une petite distance de cette partie de route pavée, la voie se bifurque, continuant d'un côté, vers l'ouest, sur Ernaginum, et allant de l'autre vers le nord, sur Glanum. On voit dans le triangle que forme cette bifurcation un milliaire d'Auguste de 0,90 de circonférence, sans astragale, en pierre de taille du pays, et portant l'inscription suivante assez fruste.

IM CAESAR DIVI F
AVGVSTVS PONTIFEX
MAX COS
TRIBVNITIAE X
XI

Digitized by Google

Ce milliaire fait aujourd'hui partie de la collection de M. Trabaud, à Marseille.

L'embranchement sur Glanum n'est évidemment pas la continuation de la voie que nous suivons, ce n'est qu'un point d'attache dont nous ne devrons tenir compte que lorsque nous aurons à nous rattacher avec Cavaillon. La Table de Peutinger, qu'invoquent nos devanciers à l'appui de leur système, les condamne au lieu de les justifier, car cet embranchement n'empêche pas la voie de poursuivre directement sur Ernaginum.

La voie laisse Maussane au nord, et continue à l'ouest; l'on trouve, d'après Bouche (I, p. 464), près le lieu dit le bas Paradou, un milliaire dont il ne reste pas de vestiges, portant le reste d'inscription suivant :

IMP XIII
TRIBVN
X

Le Paradou tire son nom des moulins à parois, des paradous servant à fouler les draps, qui furent établis sur la partie des eaux de l'aqueduc d'Arles, venant du territoire des Baux, lorsqu'il eut été détruit par les invasions. Il n'a pas d'autres antiquités, que les restes de cet aqueduc, qui va joindre à Barbégal celui venant de St-Remy, et quelques rares débris dans les villas environnantes. La voie remonte à angle droit de la partie basse du village qu'elle traverse, et arrive en face de la chapelle romane, appartenant par conséquent à la voie, de St-Martin-de-Castillon. Elle reprend alors sa direction à l'ouest, par les Clapiers, les Forges et le château d'Estoublon, auprès duquel sont les ruines de l'ancienne chapelle romane de *San-Peiré*, entourée de tombeaux où nous trouvons le dernier milliaire qui portait, d'après Grutter (p. 167), qui l'a tirée de Bouche, l'inscription suivante, aujourd'hui illisible :

Digitized by Google

PATER PATRIÆ IMP.
CAES DIVI F.
AVGVTVS PONT.
MAXIMVS COS XII....
....NATVS... XIIII
TRIBVNI... XII

La *Statistique* (II, p. 1061) prétend que ce milliaire a été transporté du domaine de Caparron, où il était précédemment; c'est une erreur ; M. le vicomte de Grille, frère du propriétaire d'Estoublon, nous a affirmé qu'il a été changé de place, mais de quelques mètres seulement. La voie n'a jamais passé aussi bas que Caparron; l'embranchement qui conduit à cette ferme se dirige sur Arles par Mont-Majour et non sur Ernaginum.

Ces deux milliaires sont probablement ceux que signale P. Véran dans sa *Carte de l'aqueduc romain d'Arles,* carte qu'on trouve dans quelques volumes de Lalauzière.

Enfin Grutter (p. 66) signale, d'après Pey, près du mas de Grille-Roubiac, au château d'Estoublon, entre ce mas et Ernaginum, un dernier milliaire portant l'inscription suivante, qui pourrait bien être la même que la précédente :

PATER PATRIAE
IMP. CAESAR
DIVI F.
AVGUSTVS
VII

Nous trouvons encore dans Millin (III, p. 551), Jacquemin, *Guide*, p. 335) et Véran *Congrès archéologique*, *Arles*, 1876 (p. 504), etc. etc., diverses inscriptions provenant des milliaires de Crau ; mais comme nous ne cherchons que la direction de la voie suffisamment indiquée par celles qui précèdent, nous nous dispensons de les donner ; nous ne nous portons pas davantage garants des milliaires qui n'existent plus, ni des inscriptions illi-

Digitized by Google

sibles pour lesquels nous avons dû nous en tenir aux mêmes témoignages.

Du château d'Estoublon, ou *San-Peiré*, la voie se dirige sur le Logis-Neuf, la Barjole et Ernaginum en suivant toujours l'ancien chemin de la Viguerie, ce qui permet de ne pas se tromper sur sa direction.

8° — ERNAGINUM, ARELATO VIIII M., 13,300. — Tous les instruments écrivent Ernaginum comme le porte le manuscrit de Vérone ; Henri Estienne, *Dict.* V° Ugernum écrit pourtant Arnaginum qui nous paraît être la véritable orthographe, la préfixe *ar*, qui signifie *eau* dans la langue celtique, devant être la même pour les deux villes sœurs, assises, l'une sur la rive gauche, l'autre sur la rive droite de la Durance. Nous continuerons cependant à suivre l'orthographe des Itinéraires, pour ne pas soulever une question nouvelle.

« Ernagina, Ernaginum, Saint-Gabriel VI M., 8,889^{m} d'Are-
« lato, Itinéraire d'Antonin, VII M., 10,370 Itinéraire de Jérusa-
« lem; mutatio Arnagine, VIII M., 11,852^{m} et VIIII M., 13,332,
« dans le manuscrit de Vérone. Les vases Apollinaires varient
« pareillement entre VI et VII M. » (Desjardins).

Le chiffre de l'Itinéraire de Jérusalem est seul exact. M. Desjardins se trompe, en confondant, avec la Commission de la Carte des Gaules, quoique d'une manière différente, Ernaginum avec mutatio Arnagine, comme en disant que c'était la même mutation, tandis que ce sont deux mutations différentes, ce que nous allons le voir.

Ernaginum, Saint-Gabriel, n'est plus aujourd'hui qu'une agglomération de quelques fermes ; c'était, au premier siècle, le port des Fosses Mariennes, une ville de plusieurs milliers d'habitants, dont la population fonda la ville de Tarascon, après la destruction de la civilisation romaine. L'existence de ce port nous est révélée par la tradition locale ; par la dérivation de la Durance, qui y a coulé jusqu'au Xe. siècle, d'après de

Digitized by Google

nombreuses chartes que nous avons citées autre part, et enfin par l'inscription de Fronton, le chef de la marine de charge d'Arles. Cette inscription attribuée par M. Desjardins au Ier siècle, que tout le monde connaît, mais dont personne n'avait soupçonné la valeur, est ainsi conçue :

M FRONTONI EVPORI
IIIIII, VIR AVC. COL. JULIA
AVC. AQVIS SEXTIIS NAVICVLAR
MAR. AREL. CURAT. EIVSDEM CORP
PATRONO NAVTAR DRVEN
TICORVM ET VTRICVLARIOR.
CORP. ERNAGINENSIVM
JVLIA NICE VXOR
CONIVGI CARISSIMO.

que nous traduisons : A Marcus Frontonius Euporus, sévir Augustal de la colonie Julia Augusta d'Aix, curateur de la marine de charge d'Arles, patron de la corporation des bateliers de la Durance et de celle des utriculaires d'Ernaginum, Julia Nicé, à son époux bien-aimé.

Ainsi voilà bien établi, par un monument authentique, indiscutable, le point où arrivaient les petits navires de mer ; si nous trouvons à l'embouchure du Galéjon, sur l'île d'ΟΔΟΡ, les deux tours qu'y construisirent les Marseillais. (ce que nous verrons plus tard), nous aurons prouvé que nous ne nous sommes pas trompé, comme l'ont prétendu de nombreux critiques, sur l'emplacement des Fosses-Mariennes.

La ville d'Ernaginum s'étendait le long de la Durance, et l'on voit encore, au dessus de la route actuelle, les mosaïques des habitations qui étaient bâties sur ses bords ; il ne reste rien des monuments dont elle était ornée, il sont ensevelis sous plusieurs mètres d'alluvions du Rhône et de la Durance; on voit seulement çà et là des blocs de marbre informes et nous comptons jusqu'à cinq tronçons de bases ou de fûts de colonnes de

Digitized by Google

différentes dimensions, tous en pierre de St-Gabriel ; quant aux statues en marbre qui les décoraient, les principales, ont été données au Musée d'Avignon, et à peine en trouve-t-on quelques vestiges dans l'ancienne habitation de M. Mouret (*Stat.*) appartenant aujourd'hui à la famille Saint-René-Taillandier.

Des tombeaux de basse époque, creusés dans des auges en pierre calcaire, ont été trouvés en grand nombre à l'est de la ferme, le long de la voie; nous avons nous-même exhumé en creusant les fondations d'un ouvrage d'art au-dessous du plafond du Vigueirat, un cippe portant l'inscription suivante :

ACILIA ACH
ARITE FI
LIO ELPIDE
FORO CO
N LIBERTO
BENEMERI
TO

La ville d'Ernaginum fut détruite en 480, et en même temps cessa le commerce qui se faisait sur les Fosses-Mariennes ; il ne resta plus sur ce grand cours d'eau que des bateliers, pour passer les voyageurs d'une rive à l'autre, un péage, un donjon qui couronne le promontoire, et qui servait, comme les châteaux du Breuil et de Laurade, à défendre ce passage.

On a placé la mutation d'Ernaginum un peu partout ; on est d'accord pour la placer aujourd'hui avec nous à St-Gabriel, et M. Desjardins lui-même est forcé de reconnaître que là était aussi le port des Fosses-Mariennes, qui n'est pas le port de l'itinéraire maritime, mais le port intérieur en forme d'hémicycle, pareil au port d'Ostie, de la table de Peutinger.

Mais, s'il ne reste pas de temple à Ernaginum, nous y trouvons la belle chapelle romane, qui abrite l'inscription de Fronton. La façade est en avant corps et percée d'une grande arcade dans laquelle est la porte. Au-dessus d'une corniche de bon

Digitized by Google

goût, s'élève en retrait un fronton dont le centre est percé d'un œil-de-bœuf, autour duquel sont sculptés les quatre animaux de l'Apocalypse. La porte est surmontée d'un fronton très aigu, au milieu duquel est le naïf bas relief d'Adam et Éve dans le paradis terrestre. Le monument est en belles assises de moyen appareil, couvert de sigles et de marques d'ouvriers, et d'un ton chaud et rutilant, comme ne l'est aucun de ses analogues.

M. Revoil (*Architecture romane*, I, p. 16) prétend que cette chapelle est la même que celle « constatée d'une manière irréfu- « table en 858 dans une charte de Charles-le-Chauve et de sa « première femme Hermantrude, ce qui fait remonter sa cons- « truction à une époque antérieure, c'est-à-dire à la fin du VIIIe ou au commencement du IXe siècle ».

La *Statistique* la croit du XIIe siècle ; nous sommes mal venu à contredire M. Revoil, mais il nous paraît difficile d'admettre que ce remarquable monument soit le même que l'église de St-Maurice de Vienne de la charte précitée. Nous préférons croire que ce vocable s'appliquait à une autre chapelle, ou que celle-ci n'est que la reconstruction d'une plus ancienne, bâtie sur les ruines d'un temple, car ces chapelles romanes sont trop belles pour remonter à un siècle qui touche de si près à l'époque sarracénique.

On n'est pas plus d'accord aujourd'hui que par le passé sur la distance qui sépare Ernaginum d'Arles. M. Desjardins adopte le chiffre VI M. ; la *Statistique* préfère celui de VII M. Nous donnons la préférence à celui de VIIII M., 13,332^m, du manuscrit de Vérone, qui est la distance réelle entre Arles et Arnagina, Lansac. D'Ernaginum la voie se dirige sur Arnagina, qui est à 500 mètres au delà de l'autre côté de la Durance, qu'on traversait sur les bateaux des utriculaires.

Après la Durance, la voie passe sur les ponts *Bessouns* doubles, et traverse les terres du mas de Tour, à l'ouest duquel on voit les immenses débris d'Arnagina, dont nous parlerons plus au long quant nous décrirons l'*Itinéraire* de Bordeaux à Jérusa-

Digitized by Google

lem, auquel cette mutation se rapporte d'une manière plus particulière, puisqu'il n'en est fait mention que dans cet instrument. Qu'il nous suffise de dire présentement qu'aucun géographe n'a su trouver la place de cette mutation ; M. Desjardins la confond avec celle d'Ernaginum ; M. Aurès la met, avec la *Statistique,* du côté opposé, à St-Etienne-du-Grès, qui est sur la voie primitive de Tarascon à Glanum, comme nous l'avons dit au chapitre précédent.

De Mutatio Arnagina la voie se dirige sur Lansac, Lancaïcus (*Cartulaire de St-Victor*), dont l'église, du XIe siècle, est située à la bifurcation de la voie Aurélienne avec celle allant à Tarascon, à un kilomètre environ au delà de la mutation.

De Lansac la voie se dirige vers Arles, en suivant, sur les bords du Rhône, l'ancienne route d'Arles à Tarascon, qui occupe, sur la partie la plus élevée des Ségonaux, une direction parallèle à celle de la voie ferrée. Elle entrait dans la ville par la porte dite de la Cavalerie, en passant à l'Arc admirable, érigé en l'honneur d'Auguste, qui était à la rue Ste-Claude, près de l'hôpital St-Esprit, dont le quartier a conservé le nom (*Le Musée*, 1876, p. 217.)

Les auteurs de la *Statistique* (II, p. 311) n'admettent pas la direction de cette voie par les Ségonnaux ; ils pensent qu'elle suivait l'ancien chemin remplacé par la route actuelle, et ils donnent pour témoignage de leur opinion « la 55e borne mil- « liaire en partant d'Apt, ou la deuxième en partant d'Arles, qui « est encore en place : elle est en granit de l'Esterel, comme l'obé- « lisque d'Arles ; le temps a effacé son inscription; elle est située « à peu de distance de la route, en amont de la bifurcation de « Fontvieille. » La voie romaine ne pouvait, pendant que les Fosses-Mariennes fonctionnaient, prendre cette direction, le sol de la partie basse de la plaine étant alors recouvert d'eau, la majeure partie de l'année ; de plus, la colonne en granit est loin d'avoir les dimensions des bornes milliaires, et n'a jamais eu d'inscription ; c'est une colonne arrachée à quelque temple anti-

Digitized by Google

que, qui servait à marquer la limite de la juridiction des abbés de Mont-Majour. (Clair, *Mon.* d'*Arles*, p. 181, aux notes.)

Telle était la voie Aurélienne de Tegulata à Arles, en passant par le sud des Alpines. Cette rectification avait pour but d'aboutir à Nîmes par Arles, au lieu d'y arriver par Tarascon et Beaucaire, et méritait, à cause de cette différence, de n'être pas confondue avec les voies primitives qui précédent. Elle ne s'arrêtait pas à Arles, mais continuait vers l'Espagne par Nîmes et Narbonne comme nous le verrons aux chapitres suivants.

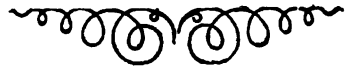

Digitized by Google

CHAPITRE TROISIÈME

DE CAVAILLON A NIMES

§§ I

1° Cabellio, Clano; 2° Urgo; 3° Urgone Clano; 4° Clano Ernaginum; 5° Ernaginum Arelato; 6° Arelato; Ugerno; 7° Les ponts : Trinquetailles, Fourques; 8° Ugerno, Nemauso.

Les trois premiers vases Apollinaires, décrivent tous les trois cette ligne, en comptant les distances de l'ouest à l'est, c'est-à-dire de Nîmes à Cavaillon, tandis que la Table et les Itinéraires que nous prenons pour guides la donnent de l'est à l'ouest en partant de Rome.

1° CABELLIO, CLANO, d'après la Table et les trois premiers Vases, XII M., 17,778^{m}, d'après l'itinéraire XVI M., 23,704^{m}.

Ce dernier chiffre est le seul exact ; la différence de IV M., 5,926 m. qui existe entre ces divers instruments est fautive, même en la mesurant à vol d'oiseau, ce qui est inusité.

La *Statistique* (II, p. 1102) pense que la différence des distances provient d'un changement de direction de la voie, mais elle se trompe, en disant que, « la voie Aurélienne venant d'Apt à Arles, passait à la Pierre-Plantade, où l'on voyait avant la

Digitized by Google

Révolution la pierre milliaire qui est à la campagne de M. Liotaud. Ce milliaire appartient à la voie de Marseille à Avignon, comme nous le verrons plus tard. C'est une erreur aussi de faire passer cette voie par la draille Arlatane (ibid, p. 312), les chemins arlésiens qui portent ce nom étant des carraires qui ne nous paraissent pas antérieures au moyen-âge.

Cavaillon, chef-lieu de la tribu des Cavares, était situé, sous l'époque celtique et pendant les premiers siècles de l'époque romaine, sur le mont Cavaù, aujourd'hui la montagne de St-Jacques. Une agglomération, qui fut le noyau de la ville actuelle, se forma cependant autour du trophée d'Ahenobarbus du jour de la construction de ce monument, élevé par le général romain en mémoire de sa victoire sur Bituit, à *Vindalium*, Bédarrides.

La voie de Cabellio à Clano franchissait la Durance, tantôt à l'est de la ville d'Orgon, au pied du rocher du Grand-Couvent qu'on nomme encore le Port-Vieux, tantôt dans la direction du pont actuel, suivant les détours de la rivière. Par cette dernière direction elle passait auprès de la chapelle de St-Véran, par un chemin coupé aujourd'hui par le canal des Alpines, et allait rejoindre la voie Aurélienne à Orgon.

9° Orgon, Castrum Druentiæ, Castrum de Urgone, Pedagium de Orgone, Urgonis Castellum, Hourgon (Ortélius), est un nom qui nous paraît d'origine celtique ; il n'est cité dans aucun instrument, quoique trois voies passent au pied de la montagne sur laquelle était l'habitat, et quoique nous y trouvions de curieuses antiquités celtiques et romaines.

Aucun pays de la Provence n'a conservé autant qu'Orgon le nom de l'antique population salienne qui l'a primitivement occupé. Plusieurs sommets portent le nom de *Mount-Sauvi*, montagnes des Saliens, Saluviens ou Salluviens. Il est donné à un contrefort détaché de la chaîne des Alpines, situé au nord de la ville, et longeant la Durance ; l'entrée sud de la vieille

Digitized by Google

ville, porte le nom de *darrié Mount-Sauvi*, derrière la montagne des Saliens, d'où la conséquence que l'habitat des Saliens, qui était au sud, sur le rocher du Grand-Couvent, portait le nom de *Mount-Sauvi* avant de s'appeler le Grand-Couvent, puisque la ville était située derrière cette montagne. Enfin l'ancien village, le vieux quartier d'Orgon qui est adossé au rocher et entouré de remparts, le plus curieux spécimen des villes du moyen-âge, porte le nom de *Savoye*, la ville des Saliens.

Les deux époques, celtique et romaine, se confondent dans l'habitat du Grand-Couvent. C'est là qu'ont été trouvées les pierres gravées du musée d'Avignon, et c'est là aussi qu'était la chapelle de Saint-Pierre, l'ancienne paroisse d'Orgon, qui fut plus tard Notre-Dame de *Beoù-Vésè* (beau-voir), où avait lieu le pèlerinage annuel, et c'est sous ses ruines qu'ont été trouvés les débris de cette époque. M. le curé, en faisant des fouilles pour la reconstruction de cette chapelle, a exhumé tout un passé qui paraissait à jamais enfoui sous ces décombres ; il a trouvé un phallus en pierre ; ayant appartenu à une statue de Priape de grandeur naturelle, des urnes, des fioles en verre, des quantités de débris de poteries celtiques, grecques et romaines, cinq fragments d'inscriptions en partie chrétiennes, et une seule entière à Sylvain :

HVIVS
DOMINO
SILVANO

Tout ce qu'on a trouvé dans cette fouille de dix à douze mètres carrés témoigne de la riche moisson qu'on pourrait recueillir sur le restant du plateau. Ces débris appartenaient à un temple dont l'intelligent géologue, M. Provençal, nous a donné de curieux fragments : ce sont des débris d'antéfixes trouvés au bas de l'escarpement. Ils sont imprimés en relief, sur des briques, et représentent des urnes, des animaux fantastiques, des taureaux, des licornes à bec d'oiseau, et trois per-

Digitized by Google

sonnages, qui sont toujours les mêmes dans les trois fragments retrouvés, un grotesque nu, une femme vêtue d'une robe longue et étroite comme une gaine, et un guerrier tenant d'une main un bouclier, de l'autre une épée, et paraissant danser la pyrrhique. Ces antéfixes n'ont pas d'analogues en Provence, et donnent à Orgon la primeur de cette découverte.

La chapelle de Saint-Pierre, placée dans l'habitat et appartenant à l'idée celtique, n'avait aucun rapport avec les voies, quoique placée au milieu d'antiquités romaines. La chapelle, qui se raccordait avec celle que nous suivons, était celle de St-Véran, entre Orgon et la Durance, dont nous venons de parler. Cette remarquable chapelle romane est bâtie sur un mamelon de rocher qui émerge à peine du sol, à l'abri des inondations de la rivière. Elle a une abside principale à trois pans à l'extérieur, une abside secondaire à droite de la première dans l'intérieur, et n'est formée que d'une seule travée. Sa porte est au sud, comme dans les temples, toutes ses ouvertures, les chapiteaux de ses pilastres, et même les arêtes de ses voûtes, sont ornées de dents de scies, de pointes de diamants, de lignes, d'épis, de marques d'ouvriers, de toutes sortes d'enlacements dits Carolingiens ; mais la partie la plus caractéristique de ces décorations se trouve dans l'entablement de l'abside : elle consiste en trois panneaux juxtaposés, qui nous paraissent représenter, dans le goût des antéfixes précédemment décrits, les trois tableaux du paradis terrestre : l'arbre de la science, Adam et Ève, puis Ève seule emportant la pomme, mais alors vêtue d'une robe qui descend jusqu'aux genoux. Ce travail est d'un faire primitif qui ne ressemble en rien aux sculptures analogues des chapelles romanes. La *Statistique* (II, 1102) dit, en parlant de ces sculptures, que les personnages, dont les premiers sont nus, portent le costume romain.

Nous trouvons encore à St-Véran le puits traditionnel de 0,80 c. de diamètre, surmonté d'une petite margelle, pour le service des voyageurs, un tronçon de colonne avec sa base en pierre, de nombreux tessons de poteries grecques et romaines,

Digitized by Google

et à 100 mètres à l'est, les tombeaux à tuiles plates, qui ne sauraient manquer ici.

Enfin comme dernière preuve de son origine, nous connaissons la divinité qui présidait à ce temple : des enfants, en cherchant des nids dans ce vieil édifice, démolirent un placage derrière lequel on avait caché une fort belle statue de Bacchus. M. Prosper Renaux, architecte de la ville d'Avignon, la recueillit, la donna au député de Vaucluse, et celui-ci l'emporta à Paris, où elle fut donnée ou vendue comme objet d'art de grande valeur. Après la colonnade qui terminait le temple, et toujours dans la direction de l'ouest, venait une immense construction d'environ vingt mètres de long, de même largeur que le monument, dont on voit les fondations, comme un *pronaos* servant d'abri pour protéger les voyageurs qui devaient traverser la Durance.

De la chapelle de St-Véran la voie continuait vers Orgon sur un chemin coupé par le canal des Alpines ; elle passait sur une pointe de rocher dans lequel on voit les profondes ornières des chars, et après une très abrupte descente, elle allait par la gauche à Orgon, en suivant le *vieux chemin*, tandis que par la ligne droite elle se raccordait par une immense courbe à la Voie Primitive d'Espagne.

3° D'Orgon a Glanum, la route empruntant la voie primitive décrite au chapitre 1er, nous n'avons pas à y revenir.

4. Clano Ernaginum, XII m., 18 k. — Les distances varient dans les divers instruments ; les trois premiers vases et la Table donnent VII et VIII m., 12,000 m., tandis que l'Itinéraire en donne XII. Ces variantes sont toutes deux exactes : VIII s'applique à la voie directe par le nord des Alpines, qui n'était praticable que lorsque les eaux de la Durance étaient basses ; tandis que XII s'applique à la voie qui traverse les Alpines, au dessus de Glanum, et va se raccorder à la voie Aurélienne, au milliaire du mas Chabrand, laquelle était de tout temps praticable. La voie traversait la ville de Glanum, passait devant les temples

Digitized by Google

dont nous avons parlé, franchissait les Alpines en ligne droite et se raccordait à la voie Aurélienne, au milliaire que nous venons de nommer; tandis que la voie directe par le nord n'abordait Ernaginum, comme elle le fait encore aujourd'hui, qu'en passant dans le lit même de la Durance, lorsque les basses eaux du fleuve le permettaient.

5° D'Arnaginum Arelato, VIIII M, distance exacte.

6° Arelato, Ugerno ; VIII, le premier et le troisième vase sont d'accord avec l'Itinéraire; ils portent tous les trois le chiffre VIIII, 13.333, qui est exact, tandis que la Table ne porte que VIII, 11,852. Par suite d'un oubli, sans doute, le deuxième Vase ne donne pas le nom d'Arles, mais nous pouvons le suppléer sans craindre de nous tromper, car il est de toute certitude que ces trois premiers vases retracent la même voie. En se rappelant du reste que ces vases étaient des offrandes à la divinité qui avait rendu la santé à un malade, on ne sera pas tenté de leur demander plus d'exactitude qu'on n'en saurait attendre aujourd'hui d'un *ex-voto*. Qui sait même si ce nom multiple d'Ugernum n'augmentait pas l'incertitude du graveur ou du géographe ?

Quel est en effet cet Ugernum que nous trouvons à VIIII M. entre Arles et Nîmes ? Est-ce le même que celui que nous avons rencontré entre Nîmes et Glanum ? Ce n'est pas supposable, car la distance serait double, c'est-à-dire de XVIII M., dont VIIII M. entre Arles et Ugernum, et VIIII M. entre Ugernum et Nîmes. Il est de plus impossible d'admettre que les Romains, qui cherchaient avant tout la ligne droite, eussent fait une route qui, d'après M. Aurès, descendrait par la rive droite du Rhône de Beaucaire à Arles, pour remonter ensuite d'Arles à Ernaginum par la rive gauche, presqu'en face de son point de départ, dans le but unique d'aller chercher un passage sur les ponts d'Arles et de Fourques ?

M. Desjardins se range à l'avis de M. Aurès, que suivent aussi M. Charvet et la commission de la carte des Gaules; mais,

Digitized by Google

contrairement à l'affirmation de ces derniers qui trouvent exacte la distance de VIIII M., entre Arles et Ugerno, Beaucaire. M. Desjardins ne trouve cette distance de 13,333 qu'entre Beaucaire et le pont sur le petit Rhône, à Fourques, ce qui fait une différence de II M. (3 kil.) entre la distance réelle et celle qu'on cherche.

M. Pelet va plus loin encore que M. l'ingénieur en chef de Nîmes ; il veut que Beaucaire soit en même temps l'*Ugernum* des vases Apollinaires et de la *Table*, et le *Ponte Ærario* de l'*Itinéraire* de Jérusalum, dont nous nous occuperons plus tard.

M. Toulouzan, qui a été sur les lieux, « croit que cette *mutatio* d'*Ugerno* de la Table de Peutinger n'est pas Beaucaire, puisque cette table place cette ville à VIII M. à l'ouest du Rhône»; l'Urgerno de la Table est, d'après lui, « le grand Argence, qui se nommait jadis *Ugernum*, *puis Agernum*, *Argentum* et *Argentia.*» (*Stat.*, II, p. 313 et 1163). Le *cartulaire de St-Victor* (nos 187 et 188) dit qu'*Argentia* est un domaine : «*Ager in comitatu Arelatensi, ultra Rhodanum in territorio de villa Adavo in loco ubi sunt Saxa Jovis* (Ib. n° 255, an 1040). « Ce domaine, qui se compose aujourd'hui de deux fermes, le grand et le petit Argence, était donc situé sur le territoire de la ville d'Adavo, où est le temple de Jupiter ; et comme cette mutation, pas plus que ce temple, ne sauraient se trouver au milieu d'une plaine sujette aux inondations du Rhône, et qu'ils doivent être dans une ville qui ne peut être Beaucaire, puisque c'est Adavo, recherchons la ville et le temple : ils nous en diront plus que toutes les suppositions des savants.

Constatons d'abord que c'est à tort qu'on donne le nom d'Ugernum à la seule ville de Beaucaire : nous connaissons en effet plusieurs localités de ce nom : 1° *l'Ugernum Arlatense castrum* de Grégoire de Tours (*Histoire du Languedoc*, I, 59), La ville de Beaucaire; 2° la *mutatio Ugernica*, l'*Ugernum*, que

(1) Le Cartulaire porte *Laxa*.

Digitized by Google

nous recherchons; 3° l'*Insula Ugernia, Ugernica, Gernica, Jarnica,* et même *Jovarnica,* dont on a fait *Jovis arx,* un temple du Jupiter, bâti sur le rocher de Tarascon, qui formait probablement, dans l'antiquité, avec les terrains environnants, ce que l'on nomme encore aujourd'hui l'île de Jarnègue ; 4° le grand et le petit Argence dont nous venons de parler ; 5° le bois d'Argence, entre Beaucaire et Saint-Gilles (*Carte de la Principauté d'Orange,* sans date ni nom d'auteur, n° 185, à la bibliothèque de Marseille) ; et 6° enfin, la seigneurie d'Argence, qui comprenait l'ensemble des localités dont nous venons de parler. D'où il paraîtrait résulter que le nom d'Ugernum était celui de la contrée, plus tard de la seigneurie d'*Argence,* plutôt que celui d'un lieu déterminé, d'une ville, etc.

L'inscription de Nîmes va confirmer notre opinion ; elle est ainsi conçue:

ANDVSIA
BRVGETIA
TEDVSIA
VATRVTE
VGERNI
SEXTANT
BRIGINN
STATVMAE
VIRINN
VCETIAE
SEGVSTVM

M. de la Saussaye (*Num. Narb.,* p. 178,) fait observer que le nom d'*Ucetia,* Uzès, est au génitif, écrit en plus gros caractères et précédé d'un point, pour indiquer sans doute un plus haut degré d'importance. Il ajoute que le baron de Walkenaer a réuni plusieurs documents qui permettent en effet de croire qu'*Ucetia* était le chef-lieu d'une circonscription renfermant, non-seulement le diocèse moderne d'Uzès, mais encore celui d'Alais,

Digitized by Google

d'où nous devons conclure qu'*Ugernum* étant, comme *Ucetia* au génitif, doit comme lui indiquer le nom d'une peuplade, d'une circonscription, plutôt que celui d'une ville.

Puisque les Ugerniens sont une peuplade, et que le nom d'Ugernum est donné à plusieurs localités, recherchons celle qui, sur la route la plus directe d'Arles à Nîmes porte ce nom, est la mieux placée pour recevoir cette attribution, et, si c'est une ville, si elle a conservé les vestiges du temple de Jupiter, nous aurons la certitude d'avoir trouvé la *mutatio Ugernica*, la ville d'Adavo. Cette ville nous la trouvons à quelques kil. au nord de la terre d'Argence, à Bellegarde, village de 2,800 âmes, placé sur le penchant de la colline, dans une situation absolument semblable à celle de *Ponte Ærario*, Saint-Gilles, que nous allons bientôt rencontrer.

On voit auprès de la fontaine principale, qui est au point d'intersection de la voie que nous suivons, et de celle de Beaucaire à Saint-Gilles, les débris d'un fût de colonne en marbre, servant de chasse-roue, qui en dit assez sur son origine. Cette colonne appartenait au temple qui était à droite, à la montée de l'église; il fut remplacé, au IXe siècle, par une église romane, dont on voit encore les fondations.

Tout à côté de cette ancienne chapelle, la municipalité a eu l'heureuse idée d'enchâsser dans le mur de soutènement qui termine la place, l'inscription suivante en beaux caractères, encadrée dans une charmante frise :

COL IVL AVGVST
APOLLIN FRATRIS

Trois autres inscriptions ou fragments d'inscriptions donnés au musée d'Avignon ont été signalés par la *Revue archéologique de Vaucluse*, 1882, p. 297.

Enfin l'on voit, au nord de Bellegarde, les vestiges d'un aqueduc qui amenait les eaux vers le temple, où elles coulent

Digitized by Google

encore aujourd'hui. Il ne manque donc rien à cette localité pour en faire la mutation que nous cherchons.

Le nom de Bellegarde est moderne, comme celui de Beaucaire, ils ont tous deux le même radical, ce qui fait supposer qu'ils ont la même origine. Bellegarde est sur la voie; on y a de tout temps trouvé des antiquités romaines, et il est à plus égale distance qu'Argence des deux mutations correspondantes, Arles et Nîmes, et, de plus, le nom d'Argence est donné à son territoire par la carte précitée. Nous plaçons donc la mutation d'Ugernum à Bellegarde, qui est réellement à 15 kilom. d'Arles, et nous aurons trouvé juste, si la distance entre Bellegarde et Nîmes correspond pareillement à celle de l'Itinéraire.

Nous ne sommes pas le premier à placer l'Ugernum de cette voie à Bellegarde ; Bouche (I, p. 125), Catel, les auteurs de l'*Histoire du Languedoc*, P.-Véran et Millin (3, p.436) sont de cet avis, mais ils se trompent en y plaçant aussi le *Pons Ærarius*.

C'est propablement sur cette voie que se trouve le *titulus* signalé par M. Germer-Durand, (*Mém. de l'Acad. du Gard*, 1875, p. 247.)

D.M.
Q. COSCONI
ONESIMI
IVLIA FIRMINA
VXOR

Aux mânes de Quintus Cosconius Onésimus, Julia Firmina, son épouse.

Ajoutons qu'Ugernum serait Orgon, au dire de Papyre Masson, au livre des *Rivières de France*, et que Saxi, en son *Histoire ecclésiastique de la ville d'Arles*, en la vie de Pierre de Ferrières, archevêque, le loge à l'extrémité de la Camargue, à l'endroit qu'on nomme Grads d'Ourgon. Mais, ajoute Bouche, il y a plus d'apparence que ce soit Bellegarde, sur le chemin de Nîmes.

Digitized by Google

7° Les ponts : Trinquetaille, Fourques. — Avec l'*Ugernum* que nous cherchions, il nous sera facile de reconnaître le chemin qui y conduit.

En sortant d'Arles, la voie traversait d'abord le pont qui réunissait cette ville à Trinquetaille, et, à trois kilomètres plus loin, celui de Fourques, *Furca*, fourche, embranchement, ainsi nommée, sans doute, de ce que le Rhône se divise là en deux branches pour former l'île de la Camargue. Nous entrons dans le département du Gard, et probablement dans le pays des Anatiliens, dont les femmes ont conservé le costume arlésien.

Ces deux ponts furent jetés sur le Rhône par Constantin, après que ce prince eut construit le viaduc du Pont-de-Crau, pour rattacher à la ville d'Arles les voies qui convergeaient précédemment vers St-Gabriel. Il est plus probable cependant qu'il ne fit que reconstituer celui d'Arles, en établissant de chaque côté du fleuve les points d'attache, la maçonnerie, la tête de pont, pour en rendre l'abord facile et sûr, car il y avait entre Arles et Trinquetaille des relations trop fréquentes pour qu'il n'existât pas un pont de bateaux depuis la colonisation, ou tout au moins depuis Auguste.

Le pont d'Arles était un pont de bateaux dont on voit les attaches en pierre de chaque côté du fleuve, en face la rue Chiavari : l'établissement d'un pont en pierre n'était sans doute pas chose impossible pour les architectes de Constantin, qui avaient su, malgré d'immenses difficultés, fonder les aqueducs d'Arles et de Barbégal; mais le régime des eaux du fleuve eût, dans ce cas, nécessité des arches à plein ceintre, exigeant une rampe d'accession, dont il resterait au moins quelques vestiges. Si donc il n'y avait pas de rampe, c'est qu'il n'y avait pas d'arche en pierre, et que le pont était un pont de bateaux, lequel n'avait besoin que d'un passage à niveau comme celui qui va bientôt disparaître. Enfin, si ce pont eût été en pierre, on aurait placé sur son tablier les tuyaux de plomb qui conduisaient les eaux à Trinquetaille, au lieu de les noyer au fond du lit du Rhône, où leur

Digitized by Google

immersion présentait de graves difficultés, et où leur surveillance et leur entretien étaient impossibles.

Passé le pont, la voie traversait Trinquetaille, nom d'origine fort contestée, qui était la ville romaine primitive, celle où s'était établie la colonie *Julia Paterna*, le quartier marchand où s'exerçaient toutes les industries. Cette voie a été mise à jour par les déblais du chemin de fer d'Arles à Lunel, sur une longueur d'environ 30 m. et 4^{m} de large. Elle était bordée, dans la traversée de Trinquetaille, de trottoirs établis l'un à droite, de 1^{m} de large, et l'autre à gauche, de 0,90 c.; la voie avait donc un développement d'environ 6 m.; un des côtés du mur est en grand et moyen appareil, l'autre en grand et petit.

Il fut trouvé en 1604 à Trinquetaille, proche du pont, un milliaire portant l'inscription suivante de Tibère, qui se rapporte à cette voie, car il est du même prince et de la même époque que ceux signalés par Gruter et par Bouche, comme étant sur la route d'Arles à Nîmes :

TIB. CAES.
DIVI. AVG.
F. AVG. PONT.
MAXIMVS
TRIB. XXII
REFECIT. ET
RESTITVIT

Ce milliaire fut porté, avec une autre très mutilé, à M. de Peiresc. La voie entre Trinquetaille et le petit Rhône était bordée de tombeaux, et l'on y a récemment découvert les ruines d'un temple de basse époque, avec colonnes en pierres tendres.

Le second pont sur le petit Rhône, à Fourques, était construit à environ 50 mètres en aval du pont actuel. On voit encore les vestiges de neuf piles, que l'abaissement des eaux du Rhône mit à découvert en 1639 ; elles firent connaître que c'était précisement à l'endroit où les eaux se séparent pour former la bran-

Digitized by Google

che du petit Rhône et celle d'Arles, que ce pont était situé. On trouve dans les annales manuscrites de la ville « que chaque « pile avait environ une toise en tous sens, et 4 toises de l'une « à l'autre. Au contraire, le sieur Charles Tassy, homme de « soixante dix ans, m'a assuré en avoir vu quelques-unes en « 1750 ; il dit qu'elles avaient environ deux toises en tous sens, « et cinq toises de l'une et l'autre. » (Aux Archives de la ville « d'Arles, fond de Pierre Véran.)

D'après ces fondations, et quelles que soient leurs dimensions, nous sommes autorisés à croire que celles-ci étaient surmontées d'une charpente recouverte d'un platelage comme le premier pont du Danube de la colonne Trajane, puisqu'il n'y a pas plus qu'à celui d'Arles de rampe d'accession qui eût été nécessaire si ces piles eussent été surmontées de voûtes.

En sortant du pont de Fourques, on suit, à droite, le chemin de Beaucaire, et à 500 mètres au-delà, on prend à gauche celui de Bellegarde, qui est une carraire ; à deux petites lieues plus loin (10 kil.), dit Expilly (*Dictionnaire*), on laisse, à droite et à gauche, le grand et le petit Argence, qui ne sont plus qu'à trois kilomètres d'Ugernum, Bellegarde.

8° Ugerno, Nemuso ou Nemauso. — De Bellegarde à Nîmes, la Table de Peutinger, ainsi que les 1er et 3e vases portent XV M., 22,200 ; le 2e vase XVI M., 23,700 ; la distance réelle n'est que de XI M., 16.200 par la route, à moins que la voie ne passât à Bouillargues par où elle se rapprocherait de 22 kil.

L'Itinéraire d'Antonin en compte XVIII : 26,600 d'Arles à Nîmes en supprimant Ugernum, mais il y a probablement une erreur de copiste. La synonymie des divers Ugernum peut aussi n'être pas étrangère à ces différences, les rédacteurs des divers instruments ayant pu, comme les écrivains modernes, les prendre l'un pour l'autre.

On continue à suivre, en sortant de Bellegarde, le chemin connu sous le nom d'ancien Chemin d'Arles ; mais ici s'arrête

Digitized by Google

notre tâche, la continuation de cette étude rentrant dans les attributions et sur les terres de nos voisins, sur lesquelles nous n'aimons pas à fourrager sans une absolue nécessité. Ils auront par conséquent à raccorder les quatre inscriptions des milliaires de Tibère, signalés dans les recueils comme étant sur la route d'Arles à Nîmes, avec ceux de Trinquetaille, ce qui permettra de conclure que cette voie est la continuation de la Voie Aurélienne.

---

§§ II

Voie de Beaucaire à Arles le long du Rhône.

Nous croyons avoir prouvé que la voie que nous venons de décrire ne passait pas par Beaucaire, mais par Bellegarde. Nous savons cependant qu'il y en avait une le long du fleuve, pour relier directement les deux villes voisines, dont nous avons indiqué l'amorce en sortant de Fourque. Elle existe encore de nos jours pour répondre aux mêmes besoins, et c'est sur son parcours, qui a varié suivant les caprices du fleuve, qu'a été mis a découvert, lors de l'inondation de 1867, dans la brèche de Beaucaire, l'ancienne chapelle de St-Denis. C'était un temple à Jupiter, dont on voit la statue en marbre blanc dans la cours de l'hôtel de ville ; c'est pareillement aux alentours de ce temple qu'a été trouvé un cippe funéraire, dont l'inscription, d'une bonne époque, est ainsi conçue :

D M
MOCCIAE C. F
SILVINAE
CENTONARI
VGERNENSES
OB MERITA

Digitized by Google

Mais la découverte de ce temple ne saurait infirmer notre opinion, une route sur les bords du fleuve, pour mettre en communication directe Arles et Beaucaire, étant dans les besoins des populations environnantes, plutôt que dans ceux du gouvernement romain.

Il est problable que ce temple de Jupiter, ainsi que la chapelle de St-Denis, sont les mêmes que St-Pierre de Campolic, château fort, à environ une demi-lieue au sud de Beaucaire, qui fut donné aux Templiers, en 1193, par Imbert, Archevêque d'Arles. (Blaud, p. 31).

M. Germer-Durand signale encore, le long du Rhône, l'inscription suivante, qui est dans le jardin du docteur Nourrit :

D. M.
IVLIAE
TO LIB
PYRALDI
T. IVLIVS
PHOEBVS
CONIVGI
KARISSIMÆ

(*Mém. de l'Acad. du Gard*, 1875, p. 151.)

Ce crochet de Nîmes sur Beaucaire, pour aboutir à Arles, est donc injustifiable à tous les points de vue, et nous espérons qu'on y renoncera, car comment expliquer avec lui les temples de Beaucaire et de Tarascon et les milliaires de ces deux villes.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE QUATRIÈME

Itinéraire de Bordeaux a Jérusalem

---

§§ I

1° Nemauso Ponte Ærario, St-Gilles; — 2° Civitas Arelate; — 3° Mutatio Arnagine, Lansac; — 4° Mutatio Bellinto; — 5° Civitas Avenione.

1° Nemauso mutatio Ponte Ærario (Saint-Gilles) XII m., 17,750^{m}. — La distance est exacte.

La voie de l'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*, malgré l'opinion contraire de tous les géographes, n'a pas, dans cette partie, la même direction que la précédente. Celle-ci passe par St-Gilles, ville qui devait son importance à sa situation sur le Rhône, à la voie que nous décrivons, et à la bifurcation de celle sur Narbonne, qui, suivant le littoral, ne peut pas passer autre part.

Le Pons Ærarius était, dès lors, le pont de bateaux établi sur le petit Rhône, tel ou à peu près qu'il est aujourd'hui, et il portait le nom de pont payant, par opposition aux deux ponts d'Arles et de Trinquetaille qui, construits par l'empereur, étaient gratuits.

Si le *Ponte Ærario* avait été un pont ordinaire établi sur un simple fossé, comme on le suppose quand on le cherche à Bel-

Digitized by Google

legarde, il porterait le nom de *peagium* ou *pedagium*, péage, comme ceux que nous rencontrons autre part. On trouverait encore la trace, le souvenir de cet ouvrage, et, à défaut, il resterait tout au moins le cours d'eau sur lequel il était construit. Or il n'y a rien de tout cela à Bellegarde ; nous venons de voir que la voie qui y aboutit traverse les deux Rhônes à Arles, et suit dans son parcours la partie la plus élevée de l'île, sans être traversée par le moindre cours d'eau, autre que ceux formés par les travaux modernes de navigation et de dessèchement.

La voie suivait la route actuelle par Caissargues, qui mesure environ 20 kilomètres, différence insignifiante, et aboutissait à St-Gilles, qui avait pris le nom de *mutatio Ponte Ærario*, qu'elle quitta pour celui du saint sous l'invocation duquel le christianisme le plaça vers le VIIIe siècle.

Pons Ærarius, situé entre Arles et Nîmes, et à proximité d'un passage difficile, devait à cette position d'être devenue une ville importante par ses temples, dont on retrouve de si beaux débris, et par les remarquables cathédrales qui les ont successivement remplacés.

Les archéologues ont si bien compris cette importance, que tous ceux qui ne l'ont pas mise à Beaucaire, ont placé Héraclée à St-Gilles. Or la situation d'Héraclée, que Pline dit être à l'embouchure du Rhône , n'a rien de commun avec aucune de ces deux villes. Les ruines que nous trouvons ici appartiennent à la *mutatio* et n'ont pas d'autre origine. Les Grecs y ont laissé les marques de leur influence, comme sur les bords de tous les fleuves et rivières de la contrée; mais ce témoignage se résume en tessons de poteries et en quelques inscriptions grecques, relevées par M. Germer-Durand, et il y a loin de ces débris à ceux si considérables de l'époque romaine. On y trouve en effet des tronçons de colonnes en marbre et en granit de différents modules, quelques-unes même si grosses, que M. Pelet les a prises pour des bornes milliaires ; des chapiteaux, des frises, des sarcophages, etc., etc., dont M. de Chèvremont, receveur des

Digitized by Google

finances en retraite, a fait à ses frais un curieux musée dans les ruines de l'abside de l'église qui arrasent le sol.

La cathédrale actuelle, qui appartient au XIIe siècle, montre elle-même des débris païens dans toutes ses parties ; ses murs sont garnis d'inscriptions funéraires ; quelques colonnes de son admirable porche sont taillées dans le granit antique; l'une d'elles a même conservé, comme preuve de son origine, un témoin indiquant sa circonférence primitive : on a exhumé de la crypte, en même temps que le tombeau de S. Ægidius, plusieurs autels votifs qui sont dans cette partie de l'église souterraine. Et enfin François Ier fit transporter, en 1544, à Fontainebleau, une mosaïque tirée de St-Gilles.

Nous devrions nous abstenir de toute observation sur la légende de S. Ægidius, qui n'est pas de notre département: on nous permettra cependant une courte digression à son sujet. *St Gilles*, d'après la *Notice* de l'abbé Teissonnier (Nîmes 1862) « vient de « la Grèce, sa patrie, dans le midi de la Gaule, vers l'an 720, ou « 726. On voit encore, au milieu du domaine d'Espeiran, les tra« ces de la grotte que la tradition dit avoir été la demeure d'Ægi« dius; au milieu de la forêt la *Selva Godesca*. Il ne reste plus « pour attester ce pieux souvenir qu'un massif en maçonnerie et « quelques blocs de pierre ayant appartenu, comme les petits « blocs de mosaïque, à la chapelle bâtie sans doute sur l'habita« tion du solitaire » (Revoil, *Arch. Rom.*, II, p. 48.) Cette grotte paraît être sur la route de Narbonné et avoir la plus grande analogie avec les cryptes antiques déjà décrites. Les cubes de mosaïques sont plutôt d'un temple païen, que d'une chapelle chrétienne, ce qui donne à ce saint la même origine légendaire qu'à ceux de Provence. Avec cette différence, toutefois, qu'ici le fait serait possible, puisqu'il se serait passé au commencement du VIIIe siècle.

2° Mutatio Ponte Ærarium civitas Arelate. — VIII m., 11,850^m. — Cette distance n'est pas exacte, et elle ne l'est pas davantage en l'appliquant à Ugernum, qui est à VIIII ; il faut

Digitized by Google

donc reconnaître qu'il y a erreur du copiste, changer le V en X, et dire XIII^{m}, 19 kil., qui est la distance exacte entre Arles et St-Gilles. Cette voie ne peut en effet être la même que la précédente : puisque Ponte Ærario remplace Ugernum, que la distance n'est pas la même, et que nous devons trouver le point de départ de la voie d'Arles à Narbonne par le littoral, qui est indiquée par les historiens, mais dont la direction et l'emplacement n'ont jamais été déterminés. Comment d'autre part, expliquer les monuments de St-Gilles, d'une ville qui, malgré son importance, ne serait nommée par aucun historien ou géographe de l'antiquité ? Comment comprendre enfin qu'il n'y eût pas sous l'époque romaine des rapports constants, suivis, entre Arles et St-Gilles ? Et s'il y en avait, c'est qu'une voie les reliait.

De St-Gilles, la voie se dirigeait au Sud-Est vers Arles ; elle traversait d'abord le petit Rhône, sur le pont de bateaux, qui donnait son nom à la mutation, et suivait à peu près la route actuelle jusqu'aux abords de Trinquetaille. Elle passait proche du temple antique, devenu l'église de St-Genès dont nous parlerons plus longuement en décrivant la voie des Saintes-Maries, et entrait à Arles par le pont de Constantin.

La situation de cette voie, dans le terrain bas de la Camargue, explique ce passage de Strabon, que « la route de « Nîmes qui conduit de l'Ibérie en Italie est assez belle en été, « mais devient très mauvaise pendant l'hiver et le printemps, « à cause du débordement des fleuves et de la boue qui en ré- « sulte. On passe ces fleuves sur des bacs, ou sur des ponts de « pierre ou de bois. » (Strabon, II, p. 30 et *Statist.* II, p. 313.)

Comme témoignage de ce que nous avançons, sur la direction de cette voie, nous avons le milliaire marquant le point de départ du centre de la ville d'Arles. Il fut trouvée en 1648 dans les fondations de la maison de M. de Calvisson, à l'endroit même où se trouve le collège ; ce milliaire, aujourd'hui dans le musée de cette ville, fut élevé sous le règne de Théodose et de

Digitized by Google

Valentinien, par Auxiliaris, préfet du prétoire des Gaules (an 450), qui le leur consacra. C'est par ce milliaire qu'on commença dès lors à compter d'Arles à Narbonne. L'inscription ayant donné lieu à plusieurs interprétations de la part de Scaliger, Pontanus, Spon, et MM. les archéologues d'Arles, etc. ; il ne sera pas inutile de la rétablir :

SALVIS DD. N.N.
THEODOSIO ET
VALENTINIANO
P.F. V.AC. TRIVM
SEMPER AVG. XV
CONS. VIR INLustris
au XILIARIS PRefectus
prETOrii GALLIArum.
de ARElate NA
mill ARIA PONI Statuit
Mille Passus I. ou milliare primum incipit.

Ce milliaire est en marbre blanc : il a le sommet arrondi, et, d'après Seguin (p. 53), les deux morceaux dont il était composé lui donnaient douze pieds de haut lorsqu'il était entier.

Cette inscription, avons-nous dit, a donné lieu à différentes interprétations, les uns voulant y lire, avec Jacquemin, *de Arelete Massiliam,* les autres, avec Estrangin, *de Arelate mamillaria*, c'est-à-dire d'Arles la fertile, de *mamma,* mamelle, traduction latine de Θελη, que les Phocéens, d'après *Festus Avienus*, auraient donné à la ville d'Arles.

M. Huart, conservateur du musée d'Arles, en restituant par un intelligent estampage le texte primitif, a mis fin à cette discussion ; c'est Narbonem au lieu de Massiliam qu'il faut lire, et cette rectification nous est d'autant plus agréable, qu'elle confirme ce que nous soutenions déjà avant cette découverte, à savoir que les voies mar seillaises n'avaient point de milliaires et qu'il n'y a jamais eu de voie d'Arles à Marseille.

Digitized by Google

Mais voilà que, dans la *Revue des Sociétés savantes* (1879, p. 240), M. Mowat propose, d'après un nouvel estampage, de revenir à Massiliam. Il n'y a rien à dire si la lettre est aussi peu contestable que le *fac-simile* qu'on nous donne, mais l'on nous permettra d'en douter, car il y avait réellement une voie d'Arles à Narbonne, tandis qu'il n'y en a jamais eu entre Arles et Marseille; la voie allait d'Arles à Fos et de Fos à Marseille, et n'a été ouverte directement entre ces deux villes qu'en 1603, comme nous le verrons plus tard. Ajoutons que cette dernière voie ouverte par Constantin aurait été bornée par ce prince, si elle avait dû l'être, puisque c'est lui qui la fit établir. Nous croyons donc que la discussion est close, et qu'il faut y regarder à deux fois avant d'attribuer un milliaire à une voie qui n'a jamais existé.

Il est d'autres considérations qui n'ont pas échappé à la perspicacité de M. Estrangin: « Le ressort d'un préfet du pré« toire des Gaules, dit-il, embrassait à la fois, d'après un marbre « d'Aix, la Bretagne, les Gaules et l'Espagne, et la colonne mil« liaire d'Auxiliaris est la trace la plus importante des voies ro« maines de Rome à Cadix. » (*Description de la ville d'Arles*, p. 56.)

3° Civitas Arelate, Mutatio Arnagine. — Rappelons que pour la distance entre ces deux mutations nous suivons le manuscrit de Vérone, qui donne VIIII M., 13332 mètres, au lieu de VIII M. que portent les autres textes.

L'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem est le seul qui fasse mention de *Mutatio Arnagine* ou *Arniginæ*, que nous avons dit être la mutation sœur d'Ernaginum. Elle était placée près le mas de Tour, entre la chapelle de Lansac et la mutation d'Ernaginum, dont elle était séparée par la dérivation des Fosses Mariennes qui coulait entre deux. Cette mutation a été sans doute négligée par les autres instruments, comme étant trop rapprochée de la première, tandis qu'elle sert d'attache à la voie de l'Itinéraire, qui se maintient, sans la traverser, sur la rive droite de la Durance jusqu'à Bellinto. Les écrivains modernes en ont perdu le souvenir depuis qu'elle a disparu sous les alluvions

Digitized by Google

du Rhône. Ses ruines pourraient être fouillées avec profit ; il suffirait de creuser dans le sable, à un mètre de profondeur, pour exhumer de nombreuses richesses archéologiques. Les débris mis à jour se composent : d'une quantité de téoulentines, si considérables qu'elles gênent la culture du sol ; de bases de colonnes, dont les débris en granit dénotent l'origine ; de pierres d'appareils de toutes dimensions, de mosaïques, de médailles d'objets en cuivre ; de coulées de plomb, de poteries celtiques grecques et romaines. Nous en avons même rapporté toute la partie inférieure d'un bois de cerf, et des silex taillés en forme de lance, trouvés dans un tombeau. Cette *mutatio* était d'autant plus importante qu'elle devait servir d'asile, non seulement aux voyageurs qui se dirigeaint sur Avignon, mais encore à ceux plus nombreux qui devaient traverser les Fosses-Mariennes.

C'est à *mutatio Arnagina* qu'on a trouvé l'autel antique, en pierre de taille de St-Gabriel, qu'on voit dans la crypte de Ste-Marthe à Tarascon ; cet autel affecte la forme des trépieds ; il a quatre appuis qui s'élèvent d'une plinthe inférieure pour soutenir une table un peu plus large que la base. Au centre des quatre pieds est un cinquième appui, d'un grand diamètre. Le monument est entier, d'une pièce, et sans aucune fracture (*Statist.* II, p. 442). Les auteurs de la *Statistiq.*, et avec eux le R. P. Faillon (*Monuments inédits*), pensent que ce monument est chrétien, parce qu'il porte aux angles de la plinthe et aux chapiteaux, des croix de Malte. M. Revoil (Ib., p. 20 et pl. LXVII) partageant la même opinion, le classe parmi les monuments carolingiens. Nous ne sommes pas de cet avis. Arnagina, qui porte encore ce nom dans la vie de St Césaire, au VIe siècle, est un milieu païen, et on n'y voit aucune superposition chrétienne. Nous trouvons dans les recueils d'antiquités plusieurs autels païens de même forme, tandis que nous n'en voyons pas de pareil dans l'époque chrétienne. La croix est du reste un symbole de la plus haute antiquité ; c'est le signe Arrien par excellence ; on en a trouvé dans les ruines de Troie (Emile Burnouf, *Revue des deux*

Digitized by Google

Mondes, 1874, p. 73), et on en voit même sur les objets d'origine arrienne des temps préhistoriques. La croix n'est donc pas plus chrétienne que l'autel, lequel appartient à un temple dont les vestiges sont incontestables. Guilhasaud *(Mon. antiq. et modernes)* donne, sur un monument préhistorique de Carnac, une croix absolument semblable.

Les géographes, ne s'étant pas donné la peine de la chercher, placent cette mutation un peu partout. M. Desjardins la confond avec Ernaginum; M. Aurès, d'accord avec la *Statistique*, la place à St-Etienne-du-Grès, ne se doutant pas qu'après avoir traversé la Durance à Ernaginum, la voie, si elle avait suivi cette direction, aurait dû la traverser une seconde fois au pont Carrelet, après St-Etienne, pour se diriger sur Bellinto ; ce qui aurait eu de plus l'inconvénient d'allonger de beaucoup les distances.

4° Mutatio Arnagine, mutatio Bellito, X m., 14,800. — La distance n'est pas exacte ; nous trouvons 17 kilomètres avec le compas ; il doit donc manquer I m. Du mas de Tour, la voie continue à suivre, à l'ouest, l'ancien lit de la Durance et le vigueirat qu'elle ne traversait pas, comme pourrait le faire croire la carte de l'Etat-Major. Elle laisse à l'est l'ancien château de Laurade, et à l'ouest la statue de Priape, connue sous le nom de la *Mourgue* (Religieuse), qui lui a donné son nom. Ce Priape est le seul que nous connaissions en sa place primitive ; il doit sans doute l'heureuse chance de n'avoir pas été remplacé par une croix, à son éloignement de la route et à la mutilation de ses parties sexuelles qui l'eussent à tout jamais rendu méconnaissable, sans l'analogie qu'a fait découvrir celui de St-Remy.

La Mourgue est mentionnée dans *l'État descriptif de l'arrondissement d'Arles* de MM. de Revel et de Goncourt, de la manière suivante : « Ce nom est tiré soit d'une borne très-ancienne, peut-être romaine, qui a l'apparence d'une statue de re-

Digitized by Google

ligieuse, soit de ce que le territoire appartenait à des religieuses; *petra monica in agro Rupiano* » (1035, *Cartulaire de St-Victor*, 183), et en note : « L'opinion la plus commune est que ce monolithe est une ancienne divinité païenne ; serait-ce un Ménhir ? »

Le *Guide pittoresque du voyageur dans Tarascon* en fait, avec la *Statistique*, un dieu terme, tandis que le *Manuel de l'étranger dans la ville de Tarascon* (Saurel 1873) veut que ce soit « une statue colossale en pierre, représentent un personnage drapé dans la toge romaine, et assis sur sa chaise curule», dernier détail qui est tout à fait inexact.

Laurade, qui était dans le moyen-âge un castrum entouré de murailles défendues par des tours bâties sur l'un des passages des Fosses-Mariennes, n'est plus aujourd'hui qu'un hameau composé de quelques fermes comme Ernaginum. Il nous paraît tirer son nom de *Villa Laurata* (acte de l'an 1000) de la statue colossale de Priape, dont nous venons de parler; les mots *Aurata*, *Daurade*, d'après du Cange, signifiant *grand* dans la Gaule Narbonnaise.

Aurata in Gallia Narbonensi pro ætatis differentia, quæ magnitudine definitur diversa nomina habet; nam quæ palmi magnitudinem nondum attigit, longa dicitur : quæ cubiti est magnitudine Daurade, quæ inter illas est meiane, quasi dicas mediam.

La voie continuait au nord-est de Laurade, en laissant à droite la région des marais et la lône de la Durance et aboutissait à la Montagnette, à l'est des murailles de Frigoulet, où elle entre dans la vallée qui conduit à Bellinto.

5° Mutatio Bellinto, Civitas Avenione, V m., 74000m, distance exacte. *Bellinto*, Barbentane, est un ancien habitat celtique, assis vers le confluent du Rhône et de la Durance, sur un contrefort de la Montagnette, dont le pied se baigne dans les eaux de cette rivière. Son nom est celtique, comme sa situation; les débris de cette époque primitive, mélangés à ceux de l'époque grec-

Digitized by Google

que, qu'on trouve sur tout le cours de cette rivière, ont été mis à jour chaque fois qu'on a fait des fouilles dans la ville, mais surtout il a quelques années, quand fut faite la rampe d'accession du chemin de Bourbon. L'époque romaine ne put changer l'aire de la ville, malgré l'opinion contraire, basée sur une erreur de la *Statistique*, qui place le couvent de l'Observance à un kilomètre de la montagne, au milieu du lit de la Durance.

La mutation de Bellinto était indiquée par un milliaire, dont la Statistique parle de la manière suivante : « Lors de la fon-« dation du couvent des Observantins au commencement du « XVIIe siècle on trouva une pierre milliaire, qui fut sciée en « deux, et les deux tronçons furent placés dans l'église de ces « religieux, où l'un des deux se trouve encore. Ce tronçon a « 1 m. 10 c. de haut et 0.65 de diamètre. Les caractères sont « frustes et illisibles. M. Toulouzan n'a pu y reconnaître que « ces trois lettres M. P. I. suivies du nombre des mill. (*Sta-« tist.* II, p. 1069) ». Interprétation erronée, nos milliaires n'indiquant jamais les distances. Ce tronçon de milliaire, qui correspondait à celui de Tarascon, et qui était probablement du même prince, fut plus tard transporté à l'hôtel de ville de Barbentane, où nous l'avons vu jusqu'au jour où, en reconstruisant ce monument, on a eu la malheureuse pensée de le noyer dans ses fondations. Ce milliaire est cité par Du Cange (verbo *Peironus*) comme étant sur le chemin d'Arles et délimitant le territoire d'Avignon, à qui appartenait le lit de la rivière, d'avec celui des seigneurs de Barbentane, et il le cite comme de ceux déjà mentionnés dans la Crau d'Arles.

Peironum, meta lapidea qua territorium Avenionis cum dominis de Barbentana terminatur; et alias : *Sicut ducit caminum Arlelatense versus circum usque ad Peironum qui est in camino Arelatensi, et ab ipso Peirono usque ad Durentiam.*

La voie arrive, comme celle de Bourbon, à la fontaine, au bas de la ville ; elle remonte ensuite sur le cours, pour redes-

Digitized by Google

cendre aussitôt, par une pente rapide, à la chapelle de l'Observance. Ce dernier bout de chemin, d'environ cent mètres de long, est plutôt un torrent qu'une route. Sa pente extrême met à découvert, à chaque pluie, les tombeaux formés d'auges en pierres, dont elle est pavée. Ces tombeaux nous paraissent d'une basse époque, du IVe et VIe siècle, alors que païens et chrétiens ensevelissaieut leurs morts, mêlés et confondus, le long des voies, selon le mode antique. En outre de ceux-ci, nous avons rencontré quelque débris de tuiles plates à rebords, montrant qu'il ne faudrait pas beaucoup fouiller pour trouver les tombeaux romains antérieurs.

Le couvent de la stricte Observance de St-François, belle construction du siècle dernier, que son riche et zélé propriétaire, M. le comte Terray, a noblement installé et mis au service de l'enseignement catholique, n'est pas le premier monument religieux qui ait occupé cette place. Sa belle chapelle moderne a certainement remplacé une chapelle romane de la première époque, qui portait le nom de St-Pierre de Bagalance (1). Nous en avons pour preuve un chapiteau ou un corbeau enchâssé sur le portail d'une maison sise vers le milieu du torrent que nous suivons. Cette précieuse relique ressemble fort à une mitre d'évêque; basse, partant primitive, soutenue par trois figures humaines, du travail le plus naïf et le plus enfantin ; le sommet est accosté de deux croix ; tandis que la partie intermédiaire est remplie de lignes celtiques du travail le plus grossier. Ce morceau de sculpture, quelle qu'ait été sa destination, appartenait à une chapelle romane, depuis longtemps disparue.

La chapelle romane avait à son tour remplacé le temple de la voie dont nous croyons retrouver les vestiges dans une voûte à plein cintre, qu'on voit dans la cour intérieure du couvent.

(1) Nous préfèrerions Bragalance, comme nous écririons plus volontiers Barbregtane, les deux radicaux brag et breg étant les mêmes que celui de Valabrègue, pour signifier le passage en bateau.

Digitized by Google

Des constructions plus importantes, recouvertes comme celle-ci par le limon de la Durance, existent dans le sous-œuvre de l'édifice, et, si nous n'en connaissons pas l'origine, nous devons croire qu'elles appartenaient au même monument, car il y avait là, sur le bord même de la rivière, comme à tous les passages dangereux ou difficiles, un temple pour le service de la voie; c'est là, du reste, qu'a été trouvé le milliaire, et qu'on voit sur le bord du chemin un tronçon de colonne d'environ 0,60 c. de diamètre sur 1,50 de long, ayant probablement servi d'autel comme celui de Caumont, ou formant l'autre moitié du milliaire.

Barbentane possède d'autres débris de l'époque romaine : la *Statistique* y signale des tombeaux en tuiles plates à rebords, trouvés dans le presbytère qui faisait jadis partie du cloître des templiers, et on nous a montré un petit bas-relief en marbre, enchâssé dans les murs d'une maison, d'un travail assez délicat, mais dont, à la hauteur où il est placé, nous n'avons pu distinguer le sujet.

De l'Observance, la voie descend dans l'alluvion de la Durance, et se dirige vers Avignon, par un chemin encore existant, mais qui a dû varier de direction suivant le cours changeant de la rivière.

C'est à St-Pierre de Bagalance qu'Annibal traversa la Durance, malgré une crue extraordinaire qui compromit le sort de son armée; mais l'hésitation ne lui était pas possible, acculé qu'il était entre le Rhône qu'il laissait derrière lui, la Durance qu'il avait en face, et Scipion qui l'eût pris dans cette souricière s'il avait été plus diligent. L'on comprend dès lors et le passage par les collines de Bourbon et cette traversée, malgré la forte crue, où, d'après *Silius Italicus*, il perdit tant de monde.

Digitized by Google

CHAPITRE CINQUIÈME

DE MARSEILLE A LYON PAR AVIGNON

1° Introduction ; — 2° Septèmes ; — 3° Calas ; — 4° Eguilles ; — 5° St-Cannat ; — 6° Lambesc ; — 7° Le Vernègues ; — 8° Alleins ; — 9° Lamanon ; — 10° Orgon ; 11° Mollégès ; — 12° St-Andiol ; — 13° Cabannes ; — 14° Bonpas ; — 15° Caumont, Montfavet, Avignon et routes.

1° La voie de Marseille à Avignon n'est pas indiquée dans les Itinéraires, mais il nous suffit, pour nous autoriser à la décrire, qu'elle soit mentionnée par les géographes et que nous en retrouvions les vestiges. C'est celle que fit faire Agrippa, sur l'ordre d'Auguste. Elle s'étendait le long du Rhône, pour atteindre la Méditerranée, et se terminait à la cité des Phocéens, à Marseille (Strabon, *Géog.*, liv. III). M. Lenthéric (*Les Voies romaines*) se trompe en interprétant trop judaïquement cette citation, et en affirmant « qu'il reconstitue cette voie avec la plus grande précision », en la faisant passer par Arles. La vérité est qu'elle ne suivait le Rhône que jusqu'à Avignon, et qu'elle était bordée de milliaires depuis Lyon jusqu'à Orgon, où elle se confondait avec la voie Aurélienne primitive.

Nous avons pour nous guider dans la recherche de cette voie la route elle-même, qu'il n'est pas difficile de suivre ; les temples, les chapelles romanes, les milliaires, et enfin les Cartes de Jaillot et de Fer, avec lesquelles il nous est impossible de nous égarer.

Digitized by Google

2° *De Marseille à Septèmes.* — La voie sortait de Marseille par la porte Galle, ainsi nommée, dit Jules César (*De bello civili*), « de ce qu'elle conduit en Gaule et en Espagne, et à cette par- « tie de la mer qui reçoit les embouchures du Rhône. » Elle suivait la rue Malaval, où était la chapelle de St-Martin d'Aren, arrivait au sommet de la place Pentagone, laissant à droite, au-dessus du Pont d'Aren, la chapelle de St-Jean d'Aren ; plus loin, à gauche, celle de Notre-Dame-des-Crottes, qui tire son nom du sol boueux sur lequel elle est bâtie : *Crotta, cavum, fossa, lacunæ, locus cavus* (Du Cange). Ces chapelles ont depuis longtemps disparu, ou ont été remplacées par de plus modernes, sans laisser des traces de leur premier mode de construction, qui était très certainement roman.

Elle arrivait ensuite aux Aygalades, seul nom de lieu ayant conservé en *Ay* son ancienne orthographe. Les traces de la chapelle primitive ont disparu sous les reconstructions successives ; il reste cependant comme témoignage de son ancienneté, sur la porte de l'enclos qui précède l'église, une inscription en caractères gothiques, qu'aucun paléographe n'a pu déchiffrer, mais qui paraît être une simple date.

Des Aygalades, la voie suit le ruisseau de St-Antoine, laissant, à droite, la chapelle moderne de ce village, construite sur l'emplacement d'une plus ancienne de l'époque romane qui, étant tombée de vétusté, fut reconstruite une première fois en 1680 (*Stat.*), et une seconde fois ces dernières années; elle rejoint la route nationale en face de Notre-Dame de la Douane, et arrive à Septèmes. Ce nom vient-il, comme le pensent tous les géographes, de *Septimum mille* ou de *Septem millia*, le septième mille en partant de Marseille ? Nous ne le pensons pas ; si Septèmes était le septième mille entre Marseille et Aix, le village des Mille ne saurait être le quatrième entre Aix et Marseille comme on le croit, car il est inadmissible de supposer qu'on eût commencé de compter les distances à partir des deux points

Digitized by Google

opposés. Le village des Mille, n'est du reste sur aucune voie, ce qui tranche la question à son sujet.

Si Septèmes était la station du septième mille, on y trouverait des tombeaux et des débris d'antiquités qui font absolument défaut malgré l'assertion contraire de la *Statistique* ; les chapelles seraient sur le bord de la voie au lieu d'être sur la montagne ; cette dénomination serait donnée à la chapelle de Notre-Dame de la Douane, qui est réellement à sept mille de Marseille, et enfin le Septèmes d'Aubagne, et celui du Dauphiné, auraient la même signification que celui-ci, ce qui n'est jamais venu à l'idée de personne.

Achard (*Dict.*) pense, au contraire, que le nom de Septèmes vient de *Septum* ou *Septa,* barrière, « parce que Marseille étant considérée comme pays étranger, tout ce qui venait de la Provence devait être déclaré». Mais, dans ce cas encore, cette dénomination ne serait pas exacte, le territoire de Marseille dans l'antiquité ne dépassant pas St-Antoine, et le seul péage qu'on trouve dans ce quartier étant au delà de Tubier, ainsi que nous allons le voir.

3° De Septèmes la voie suivait par le hameau de Tubier, laissait à droite la bifurcation sur Fabregoules, dont nous parlerons plus tard, passait à 500 mètres au delà, au pied des ruines du Péage, autour duquel on trouve des tombeaux antiques, et aboutissait à *Calcaria*, *San-Peire*, St-Pierre de Calas, ancienne dépendance du prieuré du Pin, que nous décrirons dans la voie de Marseille aux Fosses-Mariennes. Elle continue au nord, vers l'ancienne auberge de Lagrameuse, (nom roman du petit lézard gris, que portait aussi une famille noble de Provence) ; elle traversait ensuite dans le bas de la plaine, en face du château de Saint-Pons, la rivière de l'Ar, sur un pont dont la voûte est formée de deux parties juxtaposées ; l'une, au nord, en blocage de gros appareil, mais de construction moderne, qui porte sur la clef de sa voûte la date de 1757 ; l'autre, au sud, en blocage de

Digitized by Google

moyen appareil, à bossage, de construction beaucoup plus ancienne, mais que nous n'osons attribuer à l'époque romaine.

La chapelle de Saint Pons, de construction moderne, a été probablement reconstruite et mise sous l'invocation de ce saint à cause de la concordance de son nom avec celui du monument auprès duquel elle était placée.

4° De Saint-Pons la voie se dirige en ligne droite sur Eguilles, à travers la vallée nommée dans les anciens titres *Vallis Massiliensium*, en souvenir sans doute de cet ancien chemin marseillais qui a été fréquenté jusqu'au siècle dernier.

La voie d'Eguilles à Saint-Pons ne fut pas celle que suivirent les Teutons-Ambrons et Marius après eux, pour descendre dans la plaine d'Aix. Ils prirent les uns et les autres une voie au Sud-Est conduisant aux Mille et à Aix, seul champ de bataille auquel puisse s'appliquer le récit de Plutarque, qui veut que la plaine où campaient les barbares soit à la gauche de la rivière, tandis que les monticules sur lesquels était campé Marius étaient à la droite et à proximité de ses bords. Ce qui fait supposer que Marius occupait les collines du mas de Loqui, tandis que les Teutons-Ambrons étaient campés au sud, dans la grande plaine qui est de l'autre côté de la rivière. C'est là que s'engagea la seconde bataille, qu'on peut lire dans notre *Campagne de Marius*.

La voie traverse Eguilles et se divise en deux branches, l'une se dirigeant en droite ligne au nord sur la Durance par le grand Saint-Jean et Rognes, tandis que l'autre se raccorde à l'ouest avec la voie Aurélienne et passe avec elle au pied de la chapelle de Saint-Jullien, précédemment décrite.

La voie d'Avignon se confond avec la voie Aurélienne, depuis Eguilles jusqu'à 500 mètres au delà de la chapelle, où elle la quitte pour obliquer à droite vers le nord. Elle traverse la Touloubre, auprès de l'ancienne auberge de ce nom, passe à la fontaine d'Armieux, et laisse à gauche, à 200 mètres du village, la chapelle romane de St-André et arrive à Saint-Cannat.

Digitized by Google

5° Saint-Cannat, *Sanctus Cannatus, Castrum Santi Cannati, San-Canat doù Sauzet*, Saint-Cannat du petit saule. Le village aurait pris son nom d'un saint ermite, fils d'un gouverneur de la ville d'Aix, qui s'y serait retiré vers l'an 475. Cette légende n'a pour témoignage qu'un oratoire moderne, sur lequel est grossièrement gravée la statue du Saint, et la seule chapelle romane du pays ne lui est même pas dédiée. Celle-ci est de construction assez grossière; elle a sa porte d'entrée au nord; on ne trouve aucun débris dans ses alentours. De Saint-Cannat, la voie prend à l'ouest la direction de Lambesc, sans qu'on puisse en retrouver la trace.

6° Lambesc, *Lambriscum, Lambiscum, Lambesca, castrum de Lambrisco vel de Lambisco*, et, sous l'époque romaine, *oppidum Amboliacense*, d'après la *Statistique*. St Esdrad, abbé de Novalèse en Piémont, seigneur de ce lieu, y fit bâtir, dit-on, une église en l'honneur de St Pierre, mais, ce ne peut être, comme le dit ce recueil, celle qui est sur le chemin salier de Salon à Roques, à deux kilomètres environ après Lambesc, qui appartient à ce chemin, où l'on place également un marché, parce qu'il y a un cippe à Mercure. Ce St-Pierre devait être plutôt à Lambesc, à moins, ce qui est encore plus probable, qu'on n'ait attribué, celle-ci à St-Esdrad, parce ce qu'on n'en connaissait pas l'origine, ce qui a permis de constituer une légende comme à St-Cannat, et de la sanctionner par un monument. (Voir *Acta Sanctorum*, 13 mars, et *Statistique*, II, p. 334).

Nous ne trouvons à Lambesc aucune antiquité romaine. Bouche (I, p. 45) y signale cependant: un milliaire de Tibère daté de l'an 21 de l'ère, dont nous avons vainement cherché les traces ou le souvenir; une inscription de Marius, fausse comme celle d'Arles, et enfin, p. 209, l'inscription suivante :

MARITVS
IVSTVS.

Digitized by Google

La voie continue à l'ouest, et, à 500 mètres de la ville, sur le collet de Viret, la *Statistique* signale, d'après Millin, trois inscriptions latines de la basse époque en l'honneur d'Iboite, divinité topique des indigènes, dont deux sur plaque carrée, et la troisième sur un cippe. Le monticule de Viret n'avait pas de temple gaulois, et n'a même jamais été occupé par les indigènes, puisque nous n'y trouvons ni débris de constructions, ni tessons de poteries ; c'était simplement le lieu élevé d'où les Celto-Ligiens descendus de St-Anne-de-Gouiran, leur lieu d'origine, avec les Romains dans la plaine, allaient porter leurs vœux et leurs offrandes à leur divinité. Voici ces trois inscriptions, données par Bouche et par Millin, qu'on voit encore dans un jardin de la ville ayant appartenu à M. Renard :

EX POMPEIVS
PROCVLLI TEOPIL
IBOITE V.S.L.M.

D. RATVS
D. L. BASSVS
OITE V.S

IBOITE V.S.L.
M. AMOENA
POMPEIA. L

2. La voie côtoie, sur une partie de son parcours, la route nationale jusqu'à la chaîne des Taillades, où elle se jette, à gauche, dans les collines, et arrive au temple du Vernègue, après avoir franchi une tranchée faite dans le roc qui a probablement donné son nom de Roche-Taillade, roche coupée ou tranchée, à toute la chaîne. Ce temple, d'ordre corinthien, que tout le monde connaît, est situé dans la commune du Vernègue, *castrum de Alvernico,* lieu considérable sous l'époque celtique.

Digitized by Google

Une inscription sur un cippe en marbre blanc porte en beaux caractères une dédicace à Jupiter tonnant :

IOVI
TONANTI

auquel l'édifice était peut-être consacré. Nous ne mentionnons que pour mémoire toutes les autres richesses archéologiques, les tombeaux et les médailles déposés au musée d'Avignon ou dispersés aux quatre vents par les propriétaires qui se sont succédé.

Enfin Solery dit : « qu'il y avait autrefois en ce lieu un beau mausolée et une table à banqueter dite *triclinium* en figure circulaire, entourée de très belles colonnes, et que tous ces beaux monuments de l'antiquité se sont perdus.» Il s'est perdu pareillement un fragment de pierre qui contenait cette inscription Bouche, I, 317) :

AVGVSTO CAESARI
ROMAE ET AVGVSTO

Tous ces monuments sont entourés de tombeaux : on trouve dans le sol une quantité considérable de médailles et de monnaies de toutes les époques, et pour que rien ne manque à celui-ci pour caractériser un temple de la voie, nous trouvons d'un côté un aqueduc qui fournissait aux voyageurs les eaux vives d'une source, et de l'autre un puits pour y suppléer en cas de besoin. Les chapelles romanes remplacent les temples lorsque ceux-ci ont disparu ; mais ici la chapelle s'est greffée au temple, et d'une manière si intime qu'un escalier a été pratiqué dans les basses œuvres de celui-ci pour descendre dans la première. D'après l'*authentique* du chapitre d'Arles, cité par M. Reynaud, archiviste-adjoint à la préfecture de Marseille (*Congrès Arch.*, Arles, 1876, p. 657), cette chapelle fut consacrée vers le milieu du XIe siècle, sous le titre de St-Pierre et de St-Césaire.

Digitized by Google

Une voie venant d'Aurons et de Pélissanne se croisait devant le temple avec celle que nous suivons, mais c'est à la nombreuse population du Puy-du-Vernègue, et à la grande distance en pays déserts comme Lambesc et Saint-Cannat, plutôt qu'à toute autre cause, que nous devons le nombre et la richesse des monuments de cette mutation.

8° Du temple de Vernègue, la voie se dirige vers Alleins.— Alleins, Ελενίσις (Blancard, *not, sur les anc. archiv.*, *1863*) *Elenicis*, IX siècle, Polyp. de Waldade (a. B. R. *Cart. St-Victor*), *Alenii castrum*, *Alignum*, Alain, Allenc, Allein (*Etat descriptif.*) Elle laisse à gauche, dans le cimetière à l'entrée du village, la chapelle romane de St-Pierre-ès-liens, que la *Statistique*, dans la carte, planche IX, qualifié de *sacellum*. Y avait-il là réellement un temple? Nous n'hésitons pas à le croire, puisque nous trouvons réunis autour de ce monument de précieux débris de sculptures antiques, de nombreux tombeaux et un puits de très petite dimension, comme les puits celtiques.

Ces sculptures consistent en une frise composée d'une guirlande de fleurs et de fruits, relevée par des mascarons, soutenue par des Génies et retenue aux angles par des pilastres. Elle est absolument pareille à celle qui surmonte les quatre bas-reliefs du trophée de Marius à St-Remy et faite de la même pierre; leur exécution est si parfaitement semblable, qu'on ne saurait dire laquelle des deux a servi de modèle à l'autre. Deux panneaux de cette frise et un pilastre enchâssés tout de travers dans un des angles extérieurs de la chapelle sont les seules parties qui restent encore à St-Pierre de cette décoration. Les autres panneaux ont été transportés au village d'Alleins et employés à la décoration du portail Est, servant d'horloge.

Quelques écrivains ont cru que cette frise appartenait à un monument resté inachevé, et ont voulu en faire un arc de triomphe. D'autres, et avec eux les auteurs de la *Statistique* (II, p, 428), frappés de la ressemblance de la frise d'Alleins avec celle

Digitized by Google

du trophée de St-Remy, ont pensé que la première appartenait à un cénotaphe, parce qu'ils attribuaient la seconde à un monument de même nature, mais il n'est pas nécessaire, pour expliquer l'existence de cette frise, de supposer qu'elle faisait partie d'un monument autre que celui sur lequel elle est placée ; nous croyons plutôt qu'elle ornait les deux côtés du temple que la chapelle a remplacé, et qu'elle était attachée aux deux extrémités par des pilastres comme celui qui existe encore, et dont nous venons de parler.

La chapelle de Saint-Pierre était entourée de tombeaux Gallo-Romains, dans lesquels on a trouvé des poteries, des verroteries et des médailles, rappelant surtout l'époque grecque. Nous en rapportons l'inscriptions suivante inédite, qui est aussi curieuse par ses noms gaulois et par son orthographe, que par le temps auquel est placé le verbe :

ΚΟΣΓΕΝΗ
ΟΛΙΤΑΝΟ
C ΚΑΡΕΙ ΑΤΑ
ΝΙΟC

Olitanus fils de Kosgenès repose immortel.

Enfin, il y avait jadis dans le cimetière, qui est autour de la chapelle de Saint-Pierre, des tombeaux au-dessus desquels on voyait une pierre debout, de 0,80 c. de haut, relevée en croissant aux deux extrémités, que les auteurs de la *Statistique* croient être des tombeaux sarrasins. « L'aspect de ce cimetière, dit la *Statistique* (II, p. 174), est absolument semblable à ce que nous apprennent de ceux des Turcs les descriptions des voyageurs et les gravures insérées dans leurs relations. » Si ces stèles, dont il ne reste pas trace, indiquaient vraiment des sépultures musulmanes, nous en trouverions autre part, et en plus grand nombre qu'à Alleins, dans les lieux que ces peuplades ont le plus longtemps occupés ; mais puisqu'elles sont les seules, nous devons supposer que cette forme était particulière aux Gallo-

Digitized by Google

Romains de cette localité, le croissant étant au nombre des amulettes celtiques que nous connaissons.

9° D'Alleins la voie se dirige sur Lamanon, *Alamanone, Lamono* et *Lamanone,* laissant à gauche l'habitat celtique de Calès, et au-dessous, au nord de celui-ci, la chapelle romane de St-Denis. Cette chapelle, entourée de tombeaux gallo-romains de basse époque, sans médailles ni poteries autres que les téoulentines, appartient évidemment à la voie ; celle de l'habitat est à l'est de celui-ci, à demi ruinée et de construction plus ancienne. Lamanon est le seul lieu où l'on trouve aussi rapprochées la chapelle de la voie et celle de l'habitat celtique ; aussi nous empressons-nous de mentionner cette coïncidence. Un aqueduc antique, ayant son orifice en contre-bas de St-Denis, amène encore ses eaux sur le bord de la voie.

10° De Lamanon, la voie se dirige sur Orgon, en contournant les marais de Beauvezet, au lieu de les traverser comme le supposent Bouche (I, 323) et la *Statistique* (II, 1092). Elle rencontre sur un monticule les ruines de la chapelle romane de Notre-Dame de Beauvezet, dont la *Statistique* ne parle pas dans le texte, mais qu'elle désigne dans son Atlas, planche IX, sous le nom de *templum.* Cette chapelle romane remplace en effet un temple comme les précédentes, et comme elles elle est entourée de tombeaux romains,

De cette chapelle la voie continue à marcher vers l'ouest, laissant à droite étendu dans la plaine, sur les bords de la Durance, le village de Sénas où la *Statistique* (pl. IX) place *Marii meta* et où les numismates, d'après une médaille décrite par M. de Lagoy, placent les *Semnagenses* (*Notice sur les attributions*, etc. p. 28). M. de la Saussaie partage la même opinion, en la basant sur des erreurs géographiques insoutenables. (*Numism. de la Gaule,* p. 99 et 3., et Valkernaër, *Géog. anc. des Gaules*, 281.) Pour justifier l'attribution de cette médaille, il faudrait que Sénas fût un lieu celtique ; Sénas-le-Vieux, que nous allons

Digitized by Google

rencontrer, est trop peu important, et si l'on tient absolument à trouver là les Semnages, c'est à l'habitat de Calès, à Lamanon, qu'il faut les placer, ce lieu ayant toujours eu une importance capitale, et les habitants de Sénas ayant conservé avec lui des relations d'étroite parenté religieuse, en y faisant annuellement deux pèlerinages pour y célébrer le repas des funérailles aux tombeaux des aïeux. En dehors de Calès, il faut chercher ailleurs les Semnagenses, que les antiquaires n'ont placé à Sénas qu'en raison de l'analogie des deux noms, ce qui est à notre avis la plus faible de toutes les preuves.

L'Etat descriptif signale un milliaire à Sénas, parce que la *Statistique* lui donne, on ne sait pourquoi, dans la *Carte de la Géographie ancienne* (pl. IX) le nom de *Marii meta*. Ce nom de fantaisie n'a pas plus de valeur que celui de *Marii statio*, qu'elle donne autre part à Entressens, aucune voie n'ayant jamais passé par Sénas, qui n'a, comme ruines romaines, que les restes des villas répandues dans la partie supérieure de son territoire.

La voie se dirige sur Orgon par la grande péagère de Roque-Martine, et ensuite par la petite péagère du vieux Sénas, qui n'est qu'un simple piton de rocher, jadis couronné d'un fortin. Au-dessous de celle-ci était jadis la chapelle de St-André, entourée de tombeaux gallo-romains, de laquelle il ne reste aucun vestige. Un vallon a conservé ce nom qu'il a transmis à son tour à une chapelle plus récente et dépourvue de tout caractère. La voie arrivait de là au Port-Vieux, à Orgon, en passant au pied de la Grand-Montagne, où, pour le remblai du chemin de fer, on a découvert un très-grand nombre de tombeaux gallo-romains et des débris celtiques plus considérables encore. La voie contournait la Savoye, l'antique village des Saliens, et en sortait par celle de l'Aure, par laquelle nous avons dit que, d'après la tradition, entra Jules César.

11° Elle continue de là, au nord-ouest, par un chemin qui longe la route actuelle qu'elle laisse à l'auberge de la Pierre-

Digitized by Google

Plantade pour se diriger à l'ouest sur Mollégès. Ce nom de Pierre-Plantade indique une ancienne borne milliaire. « A la jonction de ce chemin avec la route royale qui va à St-Remy, se trouvait une pierre milliaire qui, vingt ans avant la Révolution, fut arrachée et portée à la maison de campagne de M. Léotaud, où elle sert de soutien à la charpente de la bergerie (*Stat.*, II, p. 1102 ; Quenin, p. 67, et lettre de M. Léotaud du 26 mars 1874).

A quelques pas de là, ajoute la *Statistique*, M. de la Touloubre trouva, il y a quelques années, dans sa propriété d'Orgon, nommée Chapelle, une colonne milliaire, dont l'inscription était endommagée. On y reconnaissait cependant le nom de l'empereur Antonin.

Ces deux milliaires existent encore ; le premier est à la campagne de M. Léotaud, qui est à l'est, et à un kilom. au plus de celle de Chapelle. Sa hauteur est de 2 m., 50 c., sa circonférence 2 m., 10 c. et il porte une inscription très-fruste, absolument illisible, qui ne permet pas de reconnaître à quel empereur il doit être attribué.

Le second existait encore, il y a peu de temps, à l'ouest du domaine de Chapelle, où il servait de pilier, pour soutenir le treillis du poulailler ; il est aujourd'hui dans la collection d'un antiquaire distingué de Marseille, M. Trabaud ; il est en calcaire coquiller, et en assez bon état de conservation. Sa hauteur est de 2 m. 15; sa circonférence de 2 m. Sa base est brute et carrée de 0,50 c. de côté. Les sigles sont d'une très basse époque, de 0,10 de haut ; l'inscription est ainsi conçue :

AES. T. AELIO
AV. D. ANTONINO
P.P. TRB. POT. VII.

Contrairement à ce que nous connaissons des milliaires de ce prince, cette inscription n'est pas gravée dans un tableau creusé d'un centimètre de profondeur dans la pierre, ni entou-

Digitized by Google

rée d'une moulure ; enfin elle n'est pas datée de son IVe consulat, mais de la VIIe année de sa puissance tribunitienne. L'inscription étant au datif, il a lieu de reconnaître, comme dans celle de Tarascon, que ce milliaire a été placé non par les soins de l'Empereur mais par le magistrat chargé de l'entretien des routes, ce qui explique cette différence de date, et la mauvaise exécution de l'inscription, qui ne ressemble en aucune manière à celle des milliaires de Beaucaire à Nîmes.

Il y avait donc à la Pierre-Plantade, comme à la Roque-Pertuse à Beaucaire, un milliaire d'Hadrien ayant remplacé celui d'Auguste, que le temps avait rendu fruste et illisible. Avant d'arriver à la Pierre Plantade, était la Font de Marthe, où nous avons trouvé, en creusant le Canal des Alpines, un fort volume d'eau et des substructions considérables de constructions romaines.

De la Pierre-Plantade la voie traverse le domaine de Chapelle, où l'on exhume chaque jour des constructions antiques, et se dirige vers le milieu des Craux de Mollégès, à la chapelle de St-Thomas, dédiée anciennement à Notre-Dame, que M. Revoil (I, p. 10, pl. III) attribue à la fin du XIe siècle. Le bloc de pierre dure dans lequel est creusé le bénitier est un autel votif de 1 m. de haut sur 0,60 c. de large, élevé à la triade terrestre ; il porte l'inscription suivante, dont nous ne pouvons lire que les trois premières et la sixième lignes, la quatrième et la cinquième étant illisibles, parce qu'elles sont frustes, et à cause de la mauvaise confection des caractères qui, sont d'une très-basse époque :

TERRAE TELLVRIA ET
ITBE... RAE QMAN
TERRAE QFERTILi
Λ TIRAM COL
Λ HVIV VPE
SVPP.

Digitized by Google

La chapelle de St-Thomas, autour de laquelle est aujourd'hui le cimetière de Mollégès, n'a pas toujours été telle que nous la voyons aujourd'hui. C'était probablement une *cella* soutenue par des contreforts dont on voit les arrachements, à laquelle aurait été ajouté le restant de l'édifice. L'autel votif nous suffit du reste pour prouver qu'il y avait réellement en cet endroit un établissement religieux dépendant de la voie que nous continuons de suivre, en nous laissant conduire par ses monuments et la Carte de Fer, qui nous servent de guides.

Pierre Véran, dans ses manuscrits aux archives d'Arles, prétend qu'on voit sur le chemin de Saint-Thomas les vestiges de l'acqueduc qui conduisait les eaux de Mollégès à Arles. C'est une erreur. St-Thomas est à plus de 20 mètres en contre-haut de cet aqueduc, et à 4 kilomètres environ à l'est de son origine. La *Statistique* (II, 1100 et 1117) parle aussi de la voie Arlatane ou Arlésienne et des villas bâties sur les bords dont on retrouve les ruines. Ces assertions sont pareillement inexactes ; la draille Arlatane est une carraire de basse époque pour les troupeaux, qui n'a aucun rapport avec la voie romaine que nous suivons, ni avec celle d'Orgon à St-Remy, sur laquelle sont ces villa, et c'est par erreur que le savant recueil fait cette confusion.

La voie arrive ensuite à Mollégès, *Molegesium, Molejassio castrum, Molegesio,* où l'on voyait il y a peu d'années encore une église romane dédiée à St-Pierre-ès-Liens, surmontée d'un charmant campanille plus élégant que celui de Verquières, et recouvert, d'après Viollet Leduc, d'une coupole semblable à celle du trophée de Marius à Saint-Remy.

12° Elle se dirige ensuite vers le nord sur Saint-Andiol, par la route actuelle, laissant à gauche la chapelle romane de St-Roch, autour de laquelle est aujourd'hui le cimetière. Cette chapelle, plus grande mais de même forme et de la même époque que celle de Mollégès, a remplacé un monument plus ancien que lui, dont on voit les arrachements et les contreforts de plusieurs mètres d'épaisseur du côté du nord. On remarque

Digitized by Google

couché au-dessus des fosses un cippe pareil à celui de Mollégès, mais en pierre tendre, anépigraphe, et quatre ou cinq tombes antiques en pierre, recouvertes de leur couvercle en dos d'âne, et relevés en palmettes aux quatre angles, comme ceux que nous voyons aux Aliscamps d'Arles. Il est donc certain qu'il y avait là aussi un établissement romain, un temple comme dans les stations précédentes, et que la *Statistique* a été mal renseignée en disant que les Romains n'avaient aucun établissement à St-Andiol (*Statist.*, II, p. 1120).

St-Andiol, village moderne; *St-Andeoli villa*, St-Andolo, *St-Andioli castrum*; antiquités romaines; vestiges de *villas* aux Clapiers (*Etat descriptif*). La voie traverse le village en passant à l'est de l'abside de l'église, qui de ce côté, comme sur celui de l'ouest, a ses murs couverts de très curieuses marques d'ouvriers, et une inscription hébraïque.

13° Elle se dirige de là par l'ancienne route, sur Cabannes où l'église du village nous a fourni les débris des monuments que nous cherchons. M. le curé nous a montré, en effet, à la porte de cette église, qui vient d'être entièrement reconstruite, et auprès de laquelle passait jadis la route, deux pilastres corinthiens, en pierre dure, qui sont évidemment de la plus belle époque de l'art grec. Ces deux pilastres étaient, avant la restauration de l'église qu'on vient de terminer, placés derrière le maître-autel, comme témoignage de leur antique origine et de leur destination primitive. Il y avait donc à Cabannes, sur la voie que nous suivons, un temple grec que l'église actuelle a remplacé, et l'on trouverait certainement à l'entour de ce monument des tombeaux et d'autres débris romains, si des fouilles y étaient pratiquées.

14° De Cabannes, *Cabannis locus*, la voie se dirige au nord, par la route actuelle, vers la Durance qu'elle franchissait à à Peiro-Veïre, en face de la Chartreuse de Bonpas. Peiro-Veïre est une *païéro*, un épi en dalles de grand appareil, tiré comme

Digitized by Google

toutes les digues avoisinantes des carrières de tuf de Verquières. Cette païéro correspond à plusieurs tas de dalles de même provenance et portant aussi le nom de Peiro-Veïré, jetées en rivière en face de l'angle le plus aigu de la Chartreuse ; mais pas plus ces tas de dalles que la païéro n'ont servi, comme on le croit communément, de culées ni de piles à un pont en maçonnerie qui aurait, d'après cette hypothèse, été établi sur ce passage par les frères pontifes habitant la chartreuse. Si un pareil travail avait existé, les piles en rivière seraient plus nombreuses ; on y verrait des débris considérables de maçonnerie, et il resterait du côté de Cabannes des traces de la chaussée d'accession. Les vestiges qui subsistent pourraient faire croire tout au plus à un pont ou mieux encore à des passerelles en bois ; mais nous devons admettre de préférence que ces travaux ont été faits pour déterminer l'action du courant, pour fixer le lit de la rivière, le rétrécir et rendre le passage plus facile aux voyageurs comme aux bateaux chargés de les transborder. Quoi qu'il en soit, c'est là que s'effectuait le passage de la Durance et ce nom de veïré, *vetus*, attribué à un tas de pierres comme il l'est autre part à un château, casteou veïré, ou à une ville, Marsilho veïré, donne à ces travaux une très haute antiquité, cette appellation s'appliquant toujours à des lieux d'origine celto-ligurique. Il faut donc, puisqu'il n'y a jamais eu là de pont en pierre, mettre cette supposition comme celle de la bataille de Charles-Martel contre les Sarrasins qu'on place aussi en cet endroit pour justifier le nom de Bonpas ou bon passage, au nombre des Ana, inventés par les diseurs des sornettes.

Il est probable qu'il y avait à ce passage important de la rivière un sacellum pour le repos et la sûreté des voyageurs, mais il n'en reste d'autres traces que le puits traditionnel trouvé par le propriétaire du champ avoisinant.

Le passage de la rivière aboutissait à la chapelle romane de Bonpas, qui est enchâssée sur le bord, et dans les constructions

Digitized by Google

plus modernes de la Chartreuse. Elle était placée là pour le service de la voie comme toutes ses analogues.

15° De Bonpas, la voie ne tirait pas à l'ouest sur Avignon comme on pourrait le croire ; la Durance contournait de ce côté le pied même de l'abbaye en passant au pied de la montagne, et l'empêchait de prendre cette direction. Il fallait donc remonter d'abord à l'est, jusqu'à Caumont, où se raccordent toutes les voies, et prendre pour aller à Avignon, à l'entrée même de ce village, une route qui, tournant au nord, passe derrière la belle chapelle romane de St-Symphorien bâtie auprès des ruines considérables de la ville romaine, et au pied de l'habitat celtique correspondant, et suivre la route actuelle qui va passer à la basilique de Montfavet où était un nouveau temple de la voie. Deux colonnes antiques servant de chasse-roue à l'abside indiquent suffisamment leur destination première.

Telle était la voie de Marseille à Lyon ; nous n'avons pas à la suivre plus loin, et si nous empruntons sur le domaine de nos voisins, c'est pour y trouver une justification et des amorces.

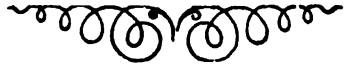

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE SIXIÈME

Itinéraire maritime de Tauroentum a Marseille et de Marseille a Arles

---

§§ Ier

1° *Tauroentum*, la Cadière, — 2° *Citharista*, Citharistе, Ceireste, La Ciotat ; — 3° *Carcicis portus*, Cassis, l'anse de l'arène; — 4° *Immadras positio*, le plan de Marsilho Veiré ; — 5° *Massalia Græcorum*, Marseille; — La Major ; — 6° *Incarus positio*, Carri ; — *Dilis positio*, Séneimes ; — 8° *Fossis Marianis portus*, Beaumassais, la capitale; — 9° *Ostium Massilitanorum*, la chapelle de St-Trophime ; — 10° *Arelato*, Arles, le temple de la Roquette.

Après avoir dépouillé les Marseillais de toutes leurs colonies, à l'exception de celle de Nice, Jules César voulut anéantir leur influence dans la Méditerranée, en les étouffant entre le port militaire de Fréjus qu'il fit creuser pour recevoir sa flotte, et la ville d'Arles, à laquelle il donna pour augmenter son importance une partie de leurs dépouilles.

Auguste, son successeur, s'inspirant des même vues, fit d'Arles la capitale de la seconde Narbonnaise, y plaça un préfet de l'empire, et organisa pour desservir les côtes, comme il l'avait fait pour les voies terrestres, un service de correspondance, au moyen de bateaux qui s'arrêtaient à toutes les mutations décrites par l'Itinéraire maritime d'Antonin, pour y changer de rameurs, et prendre ou laisser la correspondance officielle.

Digitized by Google

Les stations n'étaient pas égales entre elles, parce qu'on avait eu égard, dans leur établissement, à la direction de la côte, aux vents régnants et aux circonstances locales, telles que la facilité d'abordage et l'existence d'eaux douces. Ce service régulier qui, du reste, était établi pour les affaires courantes et habituelles de l'empire a été longtemps un usage sur nos côtes et a existé jusqu'à ces derniers temps dans la rivière de Gênes.

L'Itinéraire d'Antonin donne, à peu de chose près, le même nombre de milles à la voie Aurélienne de Cimiès à Arles, qu'à la route maritime de Nice à cette dernière ville; la distance étant donc la même, on se servait de préférence de celle-ci pour les dépêches du gouvernement. Il paraîtrait même que le service de la voie maritime ne fut point interrompu quand les barbares envahirent l'empire, puisque, lorsque Théodoric eut rétabli à Arles le siège du gouvernement, les dépêches étaient expédiés par mer. Plus tard, les moines de Lérins et de St-Victor profitèrent de cette voie pour correspondre avec Arles. Le service se faisait encore du temps des comtes de Provence, qui entretenaient par ce moyen des relations avec le royaume de Naples. Enfin il ne cessa, d'après la *Statistique*, que lorsque le cardinal de Richelieu eut établi le service régulier des postes. Ce long usage explique le nombre et la diversité des médailles et des monnaies qu'on trouve dans ces stations, médailles dont le cycle embrasse toute la période depuis Auguste et ses successeurs jusqu'aux rois goths et francs, aux Arabes et au moyen-âge. Il ne faudrait pas croire cependant que soit les mutations, soit les stations, soit les temples établis par les romains, aient subsisté jusqu'à cette dernière époque : nous savons au contraire que les bâtiments destinés à ce service ont été détruits comme toutes les autres constructions romaines vers l'an 480, et n'ont jamais été rétablis.

Nous avons dit précédemment que les colonies massaliotes n'étaient pas la même chose que le port qui correspondait à ces colonies, et que celles-ci ne descendirent sur le bord de la

Digitized by Google

mer que sous Auguste ; mais, comme l'Itinéraire maritime ne fut établi que sous ce prince, c'est du port et non de la colonie que doivent être comptées les distances. Nous déterminons ces distances en suivant sur la carte la ligne directe, sans tenir compte des sinuosités de la côte ; nos indications fixeront donc d'une manière définitive les corrections à faire aux Itinéraires, que chaque géographe croyait pouvoir modifier à sa guise.

Nous répétons ce que nous avons dit précédemment, que *positio* a, dans les Itinéraires, la même signification que *portus*, les Romains, à l'exemple des Grecs, préférant tirer leurs navires sur les côtes plates et sablonneuses, plutôt que de les abriter dans les ports. On doit trouver aux stations de l'*Itinéraire Maritime* : 1° Un chemin pour communiquer avec l'intérieur ; 2° de l'eau douce pour les besoins des bateliers ; 3° des ruines ou des débris de poteries prouvant qu'elles ont été habitées. Entre deux points indiqués, les débris ou les ruines détermineront donc seuls notre choix, car il n'est pas admissible que les Romains et les Grecs aient longtemps habité des lieux sans y laisser des traces de leur séjour.

1° A TAUROENTO, CITHARISTA PORTUS, VI M, 9 kil. ; on trouve cette distance en suivant les sinuosités de la côte et III M. 4500^{m} seulement en ligne droite.

Tauroentum était une colonie marseillaise ; son nom primitif Ταυροίς, Ταυρορίς, Ταυροέντιον, Ταυρεντίω, reçut des Romains une terminaison latine : *Taurentum, Taurentium, Tauroentum ;* ce serait donc *Tauroentium* qu'il faudrait dire, d'après Strabon et Claude Ptolémée, mais *Tauroentum* a prévalu. Les habitants du pays le nomment *Taurento*, d'après la tradition locale ; il n'y a plus de doute aujourd'hui sur l'emplacement de Tauroentum, depuis les belles études faites sur cette localité par M. Magloire Giraud et la découverte d'une inscription en caractères du IVe au Ve siècle. C'est sur le rivage de la mer, à l'extrémité

Digitized by Google

sud du golfe des Lèques, au pied même du village de St-Cyr qu'elle était située.

A l'origine, la colonie qui était un habitat celtique conquis sur les indigènes, un sommet fortifié, n'était pas plus à Tauroentum que Cithariste n'était à la Ciotat ; elle était à environ 6 kilom. de la côte, à la Cadière, dont le territoire comprenait celui de St-Cyr. La Cadière était donc le *Castellum* de Tauroentum, et c'est en souvenir de cette parenté que les habitants de la Cadière font tous les ans un pèlerinage à la Roque, du côté de Conil, et un autre à l'aire de Troffé, à la chapelle qui est devenue l'église de Saint-Cyr.

Jules César (*De bello civili*, lib. II.) le nomme *Tauroentum, quod est castellum Massiliense*, preuve évidente que la colonie marseillaise habitait la Cadière, car il n'aurait pu donner le nom de *castellum* à une plage qui n'était susceptible d'aucune espèce de défense. Mais sous Auguste, la colonie descend sur le bord de la mer, et dès lors, faisant allusion à sa double origine, Apollodore la nomme *Castellum Massiliense*, *urbs Massiliensium*, et Etienne de Byzance, *Tauroeis, urbs celtica, Massiliensium colonia*.

Tauroentum est assis au bord de la mer, sur un récif à fleur d'eau que recouvrent les vagues; on voit sur ses bords les entailles des colonnes du temple creusées dans le roc ; tout à côté des bains, plus loin, un reste d'aqueduc qui affleure le sol, çà et là des nombreux débris de poteries grecques et parfois des médailles de toutes les époques. Mais c'est sous les sables qui recouvrent ces ruines, que M. Magloire Giraud, ancien curé de St-Cyr, a éu la bonne fortune d'exhumer toutes les richesses historiques et archéologiques qu'il a léguées au musée de Marseille, à l'exception d'un beau chapiteau grec en marbre blanc qu'il a réservé pour une chapelle de la Cadière, son pays natal.

Cet archéologue fait remarquer qu'il n'a trouvé aucun vestige chrétien sous ces ruines, qu'il n'a pas même vu d'ossements entiers dans les tombeaux ; ils étaient tous calcinés, c'est-à-dire inhumés suivant le mode grec.

Digitized by Google

Quant aux médailles de basse époque, elles ont été déposées ou perdues sur la plage de Tauroentum après la destruction de cette ville, les marins ayant continué, malgré cette destruction, à s'arrêter à cette station, comme nous l'avons dit précédemment.

Les navires n'abordaient pas au récif de *Tauroentum*; mais sur la plage unie et sablonneuse qui était à quelques pas de là. M. Marin croit, au contraire, que le *portus* de Tauroentum était un port dans l'acception actuelle de ce nom, et qu'il occupait tout le bas de la plaine de St-Cyr. « On a trouvé, dit-il, à plus de 600 toises de la mer, les murs latéraux en forme de quais chargés d'anneaux rouillés ou bagues d'amarrage. Les vieux laboureurs du pays m'ont attesté avoir rencontré et détruit de ces murs souterrains qu'ils appellent des aqueducs; il en existe encore depuis Saint-Cyr jusqu'à la mer ». Et c'est dans ce port, dont il donne le plan, qu'il fait entrer les 46 galères que L. Nasidus, lieutenant de Jules César, commandait au siège de Marseille. Mais il est facile de comprendre que les vieux laboureurs du pays ne se sont pas trompés en donnant à ces murs qui courent de l'est à l'ouest le nom d'aqueducs, et que ce sont bien réellement ces ouvrages qui, par deux voies différentes, amenaient à Tauroentum les eaux par des canaux parfaitement indiqués dans le texte et dans le plan des ruines de Tauroentum de M. Marin. Cet écrivain fait observer de plus que les auteurs anciens désignent, en parlant de Tauroentum, *portus*, le port; *oppidum*, la petite ville; et *castellum*, la forteresse, qu'il place : le port dans l'intérieur des terres et la forteresse sur un monticule de sable, tandis que nous y voyons *portus*, l'arène ou le port; *oppidum*, la ville de la plage, et *castellum* le lieu défendable, la forteresse, la Cadière, situation qui est la même dans toutes les colonies des Marseillais.

Le village de la Cadière est situé à six kilom. environ à l'est de Tauroentum ; il est assis au sud d'un mamelon taillé à pic, du côté du nord, tandis que la partie sud est défendue par une triple enceinte de murailles, qui s'est successivement élargie à

Digitized by Google

mesure que la population augmentait. Comme situation, c'est un véritable habitat celtique : le Castellum de Jules César et d'Etienne de Byzance. Ce village, de 2,200 âmes, ne renferme aucun vestige antique, si ce n'est le magnifique chapiteau grec en marbre blanc, de 0,80 c. de haut, servant de table à burettes dans la chapelle de Sainte-Madeleine, dont nous avons déjà parlé. Mais s'il n'y a d'antiquités d'aucune sorte dans l'enceinte du village, ou en trouve de fort importantes dans son voisinage, qui justifient l'existence de la colonie grecque, et que nous avons décrites dans *Marseille depuis trois mille ans.*

Il ne peut y avoir de doute sur l'emplacement de *Tauroentum portus*. Il est placé sur un brisant comme *Fossis Marianis portus*; c'était donc sur la plage sablonneuse qui suit ce brisant qu'on tirait les barques en terre, car il n'y avait pas de port, malgré les affirmations contraires que nous avons combattues.

8° Citharista, Ceyreste, la Ciotat. — A *Citharista, Carsicis portus* X M., 14,800 m. — Citharista, Pline et *Itinér. maritime* Cithariste, Pomp. Mela Κιθαρίστης, Ptolémée. — D'après ce que nous avons dit précédemment, Ceyreste était la colonie grecque de Cithariste, tandis que la Ciotat en était le port. La *Statistique* signale, et l'on voit encore plusieurs restes d'antiquités grecques et romaines, parmi lesquelles une table ronde en marbre noir, de 1 mètre 52 c. de diamètre, que l'on dit être un tombeau ou un autel à écuelle. Il est placé sous la fontaine qu'on a creusée en auge pour abreuver les bestiaux, ce qui a amené la mutilation de l'inscription, de laquelle on ne lit plus que le nom de Quintinus, qui reparaît sur plusieurs inscriptions de ce département. Il existe enfin un monticule nommé le Château, sur lequel sont des murs, en moellons de petit appareil, probablement grecs. Ce château, ainsi que le mur d'enceinte de construction moderne, furent détruit par le duc d'Epernon en 1592.

Ceyreste est aujourd'hui un tout petit village de 700 habi-

Digitized by Google

tants, endormi dans une étroite vallée à l'est du chemin de fer, à un kilom. environ de la station de la Ciotat. Il possédait jadis tout le territoire compris entre la mer, les Lèques et les montagnes : le port de l'Itinéraire dépendait de Cithariste ; il était placé à l'anse du pré, sur une plage sablonneuse, à côté d'une source d'eau douce très abondante, et c'est sans doute par tradition que les pêcheurs napolitains et catalans y conduisaient leurs barques, au lieu de s'amarrer dans le port actuel. La Ciotat ne fut, jusqu'à la transaction du 17 mai 1439 qui la constitua en commune, qu'un annexe, un faubourg de Ceyreste ; c'est cette dernière qui était chargée dès l'antiquité la plus reculée de la garde du cap de l'Aigle. Il ne peut donc y avoir de doute sur les rapports qu'il y avait entre le castellum et le portus. Nous reconnaissons cependant qu'à part quelques rares tessons de poteries grecques, on ne trouve aucun monument romain à la Ciotat; mais la pauvreté de ce port s'explique peut-être par la richesse de ses deux voisins, Tauroentum et Cassis.

3° Citharista, Carsicis portus XII m., 1500 m. ; distance exacte V m., 7 k. — Le *portus Carsicis* était dans la première anse qui suit le cap Canaille, avant d'arriver à Cassis. On le nomme aujourd'hui le golfe de l'Arène, parce que c'est la seule plage sablonneuse de cette partie de la côte où les navires pussent être tirés à terre. La mer a envahi une partie du rivage sur lequel la ville antique était bâtie.

« On y voyait jadis des pavés en mosaïque, des murs peints à la fresque, des tombeaux, des inscriptions, des fragments de colonnes de marbre et de granit, des restes considérables d'édifices, une grande quantité de médailles, dont les plus communes étaient d'Antonin et enfin l'inscription sur laquelle M. de Barthélemy a lu *Tutelæ Carcitanæ*. La mer engloutit toutes ces ruines en 1775». (*Statistique* II, p. 318 et 834. Masse, *Histoire de la Ciotat*, p. 179, et Marin, p. 178.)

Il ne resta de ce désastre que quelques parties d'une longue

Digitized by Google

muraille en moellons smillés que la *Statistique* prend pour le rempart de la ville, tandis que d'autres y voient les restes d'un cirque, d'où lui serait venu, d'après eux, le nom de golfe de l'Arène. Cette muraille longe le bord d'un ruisseau dont les eaux coulaient jadis dans l'aqueduc qui les conduisait au port.

Le *Carcisis portus* était donc bien réellement au golfe de l'Arène qui remplit toutes les conditions exigées : une voie pour y aboutir, une source dont les eaux sont présentement conduites à Cassis, et des ruines antiques dont les pêcheurs ramènent parfois quelques débris dans leurs filets.

La distance n'est pas plus exacte entre ces deux points, qu'entre Tauroentum et Cithariste; mais il ne serait pas surprenant que soit les géographes, soit le prince n'aient doublé ces chiffres, pour tenir compte du temps employé à faire ce trajet, plutôt que de la distance elle-même, car il n'est pas toujours facile de doubler le cap de l'Aigle.

4 Carsicis portus, Immadras positio XII m, 18 k., de Cassis au plan de Marsilho Veiré (*vetus*). Cette distance n'est pas plus exacte que la précédente ; c'est à peine si l'on peut compter X m. 14 kil., différence insignifiante, sans doute, mais qui se répète trop souvent pour n'être due qu'à une faute de copiste. Cette position, que la plupart des géographes placent à l'île de Maïre, qui n'a ni calanque, ni plage, ni eau, et qui est inabordable par le plus petit vent, ne saurait être autre part qu'au plan de Marsilho Veiré (le *vieux*). La carte de l'Etat-Major désigne ce lieu sous le nom de batterie, et l'on y voit réellement des ruines de batteries, construites à diverses époques pour défendre la côte. Son nom, qui dénote un établissement de la plus haute antiquité; sa plage, la seule qui soit sablonneuse dans cette partie de la côte ; ses puits, d'où son nom peut tirer son origine (ἱμαῖος, relatif à l'action de puiser de l'eau); son chemin pour aboutir dans l'intérieur ; et enfin quelques debris de poteries celtiques et grecques, justifient seuls notre attribution. Mais si rares que soient ces derniers débris, nous avons fouillé toutes

Digitized by Google

les calanques ; aucune, malgré nos recherches, ne nous a fourni un aussi fort contingent de preuves.

5° Ab Immadras positio, Massalia Græcorum portus, XII m., 17,800 m., est un peu moins forcé que les précédents; il y a à peine XI m.

La *Statistique* (II, 319) place avec juste raison ce port à l'anse de la Joliette. Les titres anciens le nomment *Portus Gallicanus*; il était partagé, dans le moyen âge, entre la ville comtale et l'abbaye de Saint-Victor. Mais pourquoi un port, dans une anse si peu défendue contre les vents ? personne ne s'en inquiétait, si bien que, malgré les titres formels cités par la *Statistique*, malgré l'opinion unanime des historiens, les écrivains modernes ne veulent voir dans ce nom de *portus Gallicanus* qu'une homonymie avec la *porta Gallica*, qui était du même côté, et ils les confondent dans une dénomination commune. Le port de l'Itinéraire était là au cap le plus avancé de la côte, sur une arène, une plage plate, et c'est à son occasion qu'avaient été construits les magnifiques temples dont les débris, signalés à diverses époques, ont été remplacés par l'église de la Major, qui est devenue la cathédrale, malgré sa position excentrique, en souvenir du nom et du temple de la grande déesse.

6° Massilia Græcorum portus, Incarus positio, de Marseille à Carri XII m, 18 kil. — Ce chiffre est exact et représente la distance réelle entre le port de la Joliette et Carri, par la ligne la plus directe. La partie de la côte que nous allons suivre, en quittant Marseille, et que les anciens nommaient λατομιων, c'est-à-dire des carrières (*Stat.* II, 973), nous fournira, en outre des précédents éléments d'appréciation, une particularité remarquable qui n'a pas été signalée par nos prédécesseurs ; nous voulons parler de l'absence d'eau douce remplacée par des sources d'eau salée que l'on rencontre dans presque toutes les vallées. Or, comme les *positions* étaient des lieux habités, où s'arrêtaient

Digitized by Google

les navires, nous savons d'avance que nous ne les trouverons que là où il y de l'eau potable.

Les géographes sont encore moins d'accord sur cette deuxième partie de l'Itinéraire que sur la première, et nous sommes nous-même loin de partager les idées le plus généralement admises. MM. Desjardins, Aurès et Bernard placent *Incarus* au port Méjan, Mésan ou Méïan. Les auteurs de la *Statistique* le mettent au Rouet, Danville et Régis de la Colombière à Carri, et nous partageons leur opinion.

Or il n'y pas de route de port Méjan au Rove, seul côté par lequel cette anse est accessible; le bord de mer n'est praticable que pour les bergers et leurs chèvres. Les abords de la vallée sont eux-mêmes si difficiles, que le service des fournitures de la douane, qui se fait à dos de mulet, dépose les provisions à 1500 ou 2000 m. de la caserne, d'où elles sont transportées à dos d'homme par les employés du poste. La vallée de Méjan est extrêmement étroite, sans végétation aucune ; le puits est en tête de la vallée et à 1500 m. environ du port; il n'y a donc ni route, ni territoire, ni débris de monuments antiques. A peine y a-t-il quelques tombeaux gallo-romains comme on en voit partout. On trouve, à l'entrée ouest du port Méjan, un *esteou* comme on en voit tout le long de la côte ; cet *esteou,* dont quelques-uns ont voulu faire une *statio* en le latinisant, est dans la langue provençale, un écueil composé de bancs de rochers soulevés verticalement, comme plusieurs murs juxta-posés. Nous le signalons comme une des erreurs qui ont accrédité l'attribution d'Incarus au port Méjan, sans y ajouter d'autre importance.

La situation du Rouet n'est pas plus acceptable ; c'est une plage au-dessous d'un habitat celtique qui n'a ni ruines, ni débris, ni eaux douces, mais seulement une source d'eau salée qu'on a vu sourdre jusqu'à 17 mètres au-dessus du niveau de la mer. La jetée que la *Statistique* signale comme étant de construction romaine est loin d'avoir ce caractère, et n'a été faite que pour l'exploitation des carrières à une époque relativement moderne,

Digitized by Google

c'est-à-dire vers 1666, à l'occasion de l'agrandissement de Marseille; et, dans tous les cas, un môle n'est pas l'indice d'un port, puisqu'on tirait les bateaux sur le sable. Quant à la chapelle, elle n'a jamais représenté un centre d'habitation, mais un lieu de pèlerinage où se rendent tous les ans les populations qui tirent leur origine de cet habitat. Carri remplit au contraire toutes les conditions voulues pour être le port d'Incarus ; il est desservi par la voie venant de Martigues dont nous signalerons les monuments ; la vallée est fertile, il y a de l'eau douce en abondance; la *Statistique* y signale, « entre autres fragments antiques, une colonne cannelée trouvée à la profondeur de 5 mètres sous terre (II, 426) » ; on a exhumé beaucoup de tombeaux gallo-romains au-devant de l'église.

L'on voit devant l'habitation de M. Jourde une pierre de grand appareil comme celles de M. Meynier, à Marseille, ayant appartenu à un monument grec semblable à celui de St-Julien, et, au-dessus des remises, un chapiteau grec de petite dimension supportant une croix ; si l'on ajoute à toutes ces preuves la synonymie du nom d'Incarus avec celui de Carri, et la concordance des distances, la démonstration sera aussi complète que possible.

7° Ab Incarus positio, Dilis positio, Séneimes. — De Carri à Séneimes VIII m., 12 k.; il y a erreur de 11 m.; c'est 15 kil. qu'il faut lire. Cette localité n'est pas nommée dans la carte de l'Etat-Major. La *Statistique* place Dilis à la Couronne-Vieille, à la chapelle de Ste-Croix ; MM. Bernard et Desjardins commettent la même erreur. Cette chapelle appartient à l'idée celtique, et n'a aucun rapport avec l'époque romaine. C'est le but d'un pèlerinage que font tous les ans, le trois mai, les habitants de Martigues, originaires de l'habitat celtique du cap Manivert, qu'ils nomment encore la Terre-Sainte, pour célébrer le repas des funérailles sur les tombeaux des aïeux Dans le ruisseau de la vallée coule de l'eau salée. Enfin Papon place Dilis aux Laurons, source d'eau salée, où l'on trouve quelques tombeaux romains,

Digitized by Google

tandis que Danville l'éloigne jusqu'à Pontheau. Ces écrivains se sont trompés, parce qu'il ont reculé devant la difficulté de parcourir à pied des lieux aussi sauvages, et que tous croyaient trouver cette *positio* dans une crique.

Ces localités, ainsi que toutes les autres de la côte, sont dépourvues d'eau, de chemins, de terres cultivables et de débris antiques. Mais à peine a-t-on remonté l'anse des Crottes, qu'on arrive au cap Bonnieu, et soudain on découvre des signes évidents de l'occupation romaine. Les carriers, en chargeant des pierres froides, ont souvent trouvé des médailles marseillaises, et à quelques pas de là on arrive sur une côte découverte où le sol, émergeant à peine sur une longueur de 150 mètres et sur trente de large, n'est qu'un immense amas de débris de poteries celtiques, grecques et romaines. Cette localité se nomme Séneimes ; c'est là que nous plaçons Dilis, et il ne sera pas difficile de justifier notre préférence, si nous trouvons ici réunies toutes les conditions qui font autre part défaut. Séneimes est en effet au débouché de la belle vallée de St-Pierre, où nous conduira la route de Martigues, jalonnée par les monuments que nous décrirons. On y trouve journellement des médailles antiques, et nous y avons ramassé nous-même, en passant, une tuile portant en très beaux caractères les lettres suivantes, qui faisaient sans doute partie du nom du potier, ER·O; trois médailles en bronze, l'une de Claude II, l'autre de Magnence, et la troisième de Gratien ; un débris de miroir en bronze, cinq clous de différentes dimensions en bronze, et des quantités de poteries celtiques, grecques et gallo-romaines très richement décorées. Les douaniers nous ont affirmé qu'il y avait une inscription latine sur une pierre longtemps laissée sur le sol, laquelle, à notre grand regret, a disparu sans que nous ayons pu retrouver ses traces.

La position de Séneimes est, comme toute la côte, d'une aridité désolante; mais les Romains y avaient amené les eaux de la fontaine du Maure, dans un aqueduc d'environ deux kilom. de long, creusé à ciel ouvert dans le roc et enduit de béton,

Digitized by Google

qu'on peut suivre à l'issue de la vallée. La quantité de plomb qu'on a trouvée et qu'on trouve journellement au milieu de ces ruines, prouve que les eaux de l'aqueduc étaient, en arrivant dans cette station, divisées entre les différentes habitations, au moyen de tuyaux pareils à ceux que nous voyons dans les musées; Séneimes est connue dans la contrée comme une ancienne ville de la côte où l'on trouve beaucoup de médailles et de débris antiques ; on va même jusqu'à assurer, comme à Fos, que l'on voit au fond de la mer des restes d'anciens édifices, ce qui nous paraît être la partie légendaire du récit.

Nous donnerons dans le chapitre septième, qui va suivre, l'explication du nom de Séneimes, que nous croyons signifier *traité d'alliance*; nous comprenons que ce nom ait été donné a Dilis plutôt qu'à Incarus, puisque le monument de Saint-Julien est en tête de la vallée qui correspond à la première de ces stations; mais on s'explique plus difficilement pourquoi le nom de Séneimes a été conservé à Dilis, tandis qu'il est oublié à St-Julien où est le monument consacrant le traité d'alliance fait entre les indigènes et les Marseillais. A la distance où nous sommes de cette époque reculée, il est difficile de se rendre compte des causes si diverses qui ont amené cette substitution et cet oubli; mais il est probable qu'il est dû seulement au nom du Saint, sous le vocable duquel la chapelle superposée à la stèle fut mise lorsqu'elle fut construite.

8° A Dilis positio, Fossis-Marianis portus : — de Séneimes au cap Beaumassais, XX M, 29,600m. L'erreur est ici plus grande que partout ailleurs: c'est VI M, 9 kil., qu'il faut lire. Cette grande différence a fait faire les suppositions les plus étranges.

La première crique après Séneimes est celle de Ponteau ; nous avons vainement cherché à gauche, au sud du fort de Bouc, les tombeaux dont parle la *Statistique* (II, p. 426); l'on arrive ensuite à Cane-Vieille, ou canal vieux, dont le même recueil (II, 957) fait le *Cœnus* de Ptolémée. Après avoir traversé la bouche qui

Digitized by Google

forme l'entrée du port de Bouc, on se trouve en face d'une plage où la *Statistique* place Στομαλίμνη, où M. Aurès croit avoir trouvé *Maritima*, et que la carte de l'Etat-Major nomme la pointe *Beaumassais*. Cette pointe est située au sud du Pont du Roi, entre le village de Fos et le hameau de la Lèque. C'est là qu'est le *Portus Fossis Marianis*. Les habitants du pays le nomment la capitale, parce que, disent-ils, il y avait là jadis une grande ville. On y trouve beaucoup de débris antiques quand on creuse au-dessous des sables qui recouvrent aujourd'hui le sol ; la *Statistique* y signale des ruines assez considérables, et y place même le Dianium. Il y a un puits ; il y avait jadis une fontaine avant que les eaux de source eussent été coupées par le canal, et c'est là qu'aboutissaient, comme nous allons le voir aux chapitres suivants, les voies de Marseille au port des Fosses-Mariennes, et de ce port à Arles. C'est là qu'était le port phénicien de Bergine ; là qu'était le port grec d'Héraclée Rhodanusie, et là, par conséquent, que débarqua Publius Cornélius Scipion, allant à la rencontre d'Annibal, à la seconde guerre Punique. C'était en effet le seul rivage où pût atterrir la flotte du général romain, et le seul point d'attache du chemin pouvant le conduire au Rhône par Istres, Mouriès, Glanum et Tarascon. (Voir *Annibal et P. Cornelius Scipion, passage du Rhône*).

Les géographes mettent presque tous le *Fossis Marianis portus* au sud du village de Fos, à cause de la synonymie de son nom, des ruines et des poteries qu'on y trouve. Nous avons répondu à leurs arguments dans la *Campagne* de *Marius dans la Gaule*, et si, au jugement de certains critiques, quelques-uns restaient encore debout, ils doivent tomber devant le fait brutal de l'existence des tours des Marseillais à l'entrée de l'étang du Galéjon que nous ferons bientôt connaître.

9° A Fossis ad Gradum Massilitanorum, de Beaumassais à la chapelle de St-Trophime, XVI M, 24, k. La distance est exacte

Digitized by Google

pour peu que la côte fît de contours; elle n'est, en ligne droite, que de 19 k.A partir du port des Fosses-Mariennes, nous serions dans l'inconnu comme tous les géographes, si nous n'employions ici le même mode de recherches qui nous a si heureusement réussi. La distance, ainsi que notre repère, placent cette station au grads de Passon où la place Bouche (I, 29), et où se trouvent un ancien lit du Rhône, le Bras-Mort, et la chapelle de St-Trophime. Un buisson de ronces impénétrables empêche de reconnaître la nature et l'origine de ces débris, mais nous pouvons affirmer, par analogie, que cette chapelle a remplacé un temple, et qu'elle n'aurait pas autrement sa raison d'être si elle n'était l'édifice religieux du *Gradus*, car il n'y a jamais eu là de centre d'habitation.

MM. Desjardins, Bernard et la *Statistique* le placent un peu plus à l'ouest, aux Marquises ou aux Charlots, qui sont à deux kilomètres plus loin, parce qu'ils comptent la distance de Fos ; mais cette différence est insignifiante, et la ligne est la même, sauf que Passon a une chapelle, tandis que les Marquises n'en ont pas plus que les Charlots.

La carte de l'Etat-Major signale les ruines de cette chapelle; mais que ces ruines soient ou non antiques, ce qui est peu probable, cette chapelle ayant été desservie jusqu'en 1793, son existence seule, dans ce lieu désert, suffit pour garantir la certitude de nos appréciations. Elle aurait donc été construite sur les débris d'un temple, et nous croyons même pouvoir affirmer avoir vu jadis entassés contre ses murs des débris de tuiles plates des tombeaux romains.

10° A GRADU, ARELATO : — Du grads des Marseillais à Arles, XXX M., 44,500, m. On n'est pas mieux d'accord pour la distance de *Gradus* à Arles; l'Itinéraire donne XXX M. 44,500, tandis qu'Ammien Marcelin dit que le Rhône se jette dans la mer par une embouchure qui n'est qu'à XVIII M. d'Arles ; mais ce dernier chiffre est évidemment une erreur ; si on y ajoute un

Digitized by Google

X, qui doit avoir été oublié par un copiste, on trouvera XXVIII M., 41,500, chiffre se rapprochant du précédent, mais qui a pu varier suivant les sinuosités du fleuve.

La voie entrait à Arles par le quartier de la Roquette, et nous croyons avoir trouvé le temple auquel elle aboutissait. Il faisait face à la place de la Croix-Rouge, à l'angle ouest de la rue de ce nom avec celle de la Roquette. Son existence est constatée par les débris de colonnes qu'on remarque dans tout ce quartier ; il y en a deux en granit servant de chasse-roue à chaque angle des dites rues de la Roquette et de la Croix-Rouge, indiquant ainsi, par leur position, l'emplacement de ce temple ; un dans la rue de la Croix-Rouge, au n° 66 ; deux tronçons vers le n° 16 ; un tronçon en marbre rouge au n° 23 ; un à l'angle de la rue des Pilotes et un dernier enfin à l'angle nord de la rue du Bureau de Tabac.

On trouve, il est vrai, des colonnes semblables à tous les coins de la ville haute, et ce ne serait pas une raison, nous en convenons, pour en déduire que chacun de ces tronçons indique un temple; mais il n'en est pas de même dans la ville basse : ils sont très rares dans cette partie, et leur accumulation dans le même lieu, joint au récit qui va suivre, nous paraît une preuve certaine de l'existence de celui-ci.

Ce temple était probablement le même que celui dont parle Gervais de Tilisbury, maréchal du palais du roi d'Arles, en 1212. Il assure que les Grecs firent bâtir un superbe temple à Diane, où ils firent placer plusieurs ornements, entre autres deux colonnes, sur lesquelles était un autel où les Druides sacrifiaient annuellement, au 1er mai, trois jeunes gens engraissés aux dépens du public, dont on aspergeait le sang sur le peuple. Ceux qui en recevaient quelques gouttes s'estimaient parfaitement heureux. Les auteurs qui en font mention assurent que ce temple était placé au quartier de la Roquette, près du cirque, où on ne trouve aucun vestige de ce monument ». (*Noble de la Lauzière*, p. 18.)

Digitized by Google

On remarquera, malgré l'invraisemblance « des Druides immolant des victimes humaines sur un autel grec », le rapport qui existe entre le temple de la Roquette bâti sur une pointe de rocher, près du cirque, aux abords d'Arles, et celui que nous devons trouver à la station de l'itinéraire, et l'on admettra l'identité des deux monuments.

§§ II

Le grads d'Orgon, les Saintes-Maries de la mer.

A Fossis ad Ostium Metapinum. — Des Fosses-Mariennes au grads d'Orgon, les Saintes-Maries. Nous devrions nous arrêter ici, puisque finit à Arles la première partie de l'Itinéraire maritime, mais comme la seconde, se continuant vers l'Espagne, avait son premier port dans ce département, celui-ci entre dans le cadre de nos études, et nous devons le décrire; retournons donc sur le bord de la mer, pour indiquer leur point de départ à ceux qui continueront notre travail en tirant vers l'Espagne.

Après *Fossis Marianis portus*, venait *Ostium Metapinum*, le grads d'Orgon, le village des Saintes-Maries. On a depuis quelques années beaucoup écrit sur cette petite localité, mais aucun de ceux qui en ont parlé ne l'a visitée, et nous-même ne la connaissions qu'imparfaitement, quand nous avons publié les *Fosses-Mariennes* et la *Campagne de Marius*.

M. Desjardins, dans *Rhône et Danube*, et plus récemment dans sa *Géographie administrative de la Gaule*, prétend que le sol des Saintes-Maries n'existait pas au Ier siècle de l'ère chrétienne ; que l'atterrissement de cette partie extrême de la Camargue est postérieur à cette époque : d'où il résulterait que cette plage n'a pu être témoin du débarquement des premiers chrétiens, de

Digitized by Google

Marie Madeleine, de Marthe, de Lazare, etc., etc. Il a de plus le mauvais goût de répéter, dans ce dernier ouvrage, le récit « de « faits scandaleux qui se passeraient habituellement dans l'é- « glise de cette localité pendant la fête qui a lieu tous les ans, « le 27 mai, et dont M. l'ingénieur Poulle a orné l'un de ses « rapports sur la Camargue. » Nous avons assisté à ces fêtes, et, sans prétendre qu'il ne s'y est jamais trouvé des polissons pouvant justifier le récit de M. Poulle, nous ne faisons que rendre hommage à la vérité en affirmant que, loin d'avoir été témoins de telles profanations, nous avons été frappé d'admiration en voyant éclater dans ces fêtes la foi vive et profonde des populations de la Provence et du Languedoc, pour le culte des Saintes Maries. M. Desjardins a doublement tort d'étayer sa théorie des courants, dont le Rhône et la mer ont depuis long-temps fait justice, de faits immoraux qui, s'ils étaient vrais, seraient promptement châtiés avec la pétulance méridionale.

Contrairement à l'opinion de cet académicien, quelques écrivains soutiennent avec nous l'existence de ce sol au Ier siècle de l'ère, par des arguments tirés de la géologie ; d'autres enfin, et M. Lenthéric est de ce nombre, en s'appuyant non sur les récits de Raban-Maur, écrivain du Ve siècle, ainsi qu'il le prétend, mais sur ceux de son quasi homonyme d'Oxford, du XIVe siècle, et sur les compilations du R. P. Failhon (*Man. inédits.*) Et comme ces opinions si opposées laissent encore la question indécise, puisqu'on continue à la discuter, nous allons essayer de la trancher, en ajoutant de nouvelles preuves archéologiques à celles que nous avons déjà données dans nos précédents ouvrages.

Le village des Saintes-Maries est assis au bord de la mer, à XXIII M., 34 kil. de *Fossis Marianis portus*, en tirant une ligne droite des deux points extrêmes qui coupe la pointe de l'île de la Camargue. Ses maisons, jadis défendues par un rempart, sont groupées autour d'une église du XIe siècle qui servait en même temps de château fort, et celle-ci a été précédée

Digitized by Google

d'une plus ancienne dont on retrouve quelques chapiteaux en marbre, chargés de sculptures chrétiennes, dans le jardin de M. le curé; l'une et l'autre ont probablement remplacé un temple, ce que nous croyons reconnaître aux caractères suivants : 1° l'église a sa porte au sud ; 2° nous trouvons au milieu du vaisseau le puits traditionnel, que nous savons appartenir, non à une église, et « être unique au monde», comme le prétend M. Lenthéric, mais à un temple païen comme ceux qui nous connaissons déjà ; 3° à la crypte semblable à celles de Tarascon et de Saint-Maximin, où la légende fait vivre et mourir Marie Salomé, Marie Jacobé et Sara leur servante, qui, chassées de Jérusalem avec Marie Madeleine, Marthe et Lazare, auraient abordé miraculeusement dans ce désert. Cette crypte n'a plus rien d'antique, elle a été reconstruite suivant le prix-fait « pour la bâtisse du caveau, du 24 mai 1594, fol. II, notaire Olivari à Arles » (*Le Musée d'Arles)*, 1878, p. 77). Elle est bâtie à un niveau inférieur à celui de l'église, comme les temples païens analogues, et la preuve de sa destination primitive va ressortir des débris antiques que nous trouvons en dehors et au dedans de l'édifice. En dehors : au coin du jardin de M. le curé un tronçon de colonne en granit d'environ 0,40 c. de diamètre ; dans le village, servant de chasse-roue, un tronçon de colonne en marbre blanc, d'environ 0,20 c. de diamètre ; sur la plage, en sortant du village du côté de l'est, des poteries gallo-grecques et gallo-romaines, des morceaux de bronze, etc. Enfin, le *Musée*, journal archéologique d'Arles, (1879, n° 29), consacre sous la signature A.G.-D., (Gauthier-Descottes) un article à la description de quatre fragments d'un tombeau chrétien en marbre qui étaient encastrés dans une construction alors nouvelle, élevée par M. Conseil, dans le village des Saintes-Maries, et que ce dernier donna vers 1844 à l'auteur de l'article. Ces fragments, représentant les trois jeunes Hébreux dans la fournaise, sont-ils les mêmes que ceux décrits par Peiresc, par Montfaucon et par E. Leblant (§§ XLIV) comme appartenant au musée d'Arles? L'auteur de l'article le

Digitized by Google

pense, « parce qu'ils ont pu être apportés de cette ville », et qu'admettant la légende avec toutes ses conséquences, il ne tient pas un compte suffisant des débris païens que nous y signalons. Nous croyons au contraire, qu'en l'absence de preuves contraires, on doit attribuer ces fragments au village des Saintes-Maries, puisque c'est là qu'ils ont été trouvés, le même sujet pouvant exister dans tous les milieux chrétiens, à partir de la fin du IIIe siècle, mélangé et confondu avec les tombeaux païens de la même époque.

A l'intérieur de l'édifice nous trouvons :

1° Un tronçon de colonne en granit de même diamètre que le précédent, servant de support au bénitier ;

2° Un fragment de près d'un mètre de haut, en marbre blanc de Paros, de belle exécution, paraissant avoir appartenu à un groupe de personnages, enchâssé dans le mur et que la légende dit avoir servi d'oreiller aux Saintes Femmes ;

3° Un autel votif en pierre dure comme celle de l'église, d'environ un mètre vingt centimètres de haut, sur lequel on voit quelques lettres en caractères de haute époque, ayant fait partie d'une inscription martelée. Ce monument, depuis longtemps disparu, ayant été retrouvé dans les maçonneries d'un autel de l'église, M. le curé, en véritable homme de goût, lui a donné une place dans le sanctuaire. Mais cet autel est-il le même que celui en marbre décrit par la *Statistique* (II, p. 1126), et par M. Faillon (*Mon. Inéd.*, p. 1271 et 1186)? c'est fort probable. L'inscription qu'il portait, relevée plus ou moins exactement par les auteurs de ces recueils, n'a pu diminuer en rien sa valeur historique.

M. Desjardins (*Rhône et Danube*, p. 21), a critiqué cette inscription avec l'aigreur d'un homme contrarié, plutôt qu'avec la bonne foi et la sagacité d'un savant cherchant la vérité, parce que ee monument renversait sa théorie des courants. Mais il n'a pu contester l'authenticité du monument, et il le pourrait moins aujourd'hui que cet autel est retrouvé. Il reconnaîtra, du

Digitized by Google

reste s'il nous fait l'honneur de nous lire, que ses critiques frappent à faux, et qu'il doit renoncer à la théorie des courants, d'après laquelle nous ne devons pas trouver d'antiquités romaines au sud du Valcarès. (*Rhône et Danube*, p. 25.)

4° L'autel qui est dans la chapelle inférieure est le couvercle d'un tombeau antique et païen, en marbre blanc, décoré aux extrémités de deux personnages paraissant porter un rouleau de papier, et au centre de deux Génies tenant chacun d'une main un cartouche sur lequel il y avait probablement une inscription qui paraît avoir été grattée et poncée, comme l'indique la partie médiane qui devrait être plane.

5° Une colonne en brèche, de petite dimension au bas de l'église.

6° La table du maître-autel.

7° Enfin, M. le curé nous a montré dans son presbytère divers fragments illisibles d'inscriptions de haute époque, des clous en bronze, des morceaux du même métal, une collection de tessons de poteries celtiques, grecques, gallo-grecques et arabes; ces dernières trouvées principalement à l'ancienne embouchure du Rhône de St-Ferréol, qui se jettait dans la mer, à l'est des Saintes-Maries, au sud du Valcarès.

La porte de l'église, avons-nous dit, est au sud, mais à côté de celle-ci, on voit une fausse porte, ou portique fermé, élevée de trois assises au-dessus du sol et relevée, à droite et à gauche, par deux lions en marbre blanc de Carrare, dévorant l'un un homme, l'autre un animal. Ces lions, semblables à ceux de St-Gilles, d'Arles et d'Aix, etc., n'ont rien d'antique, et ne « proviennent pas du dianium, construit par les Marseillais aux embouchures du Rhône, » comme le suppose M. Lenthéric. Ils sont de l'époque chrétienne, et indiquent simplement que l'église à laquelle ils appartiennent était une collégiale, ou avait été bâtie par un prince souverain. On croit en effet que cette église a été construite par Guillaume Ier, fils de Boson Ier, lorsque, vainqueur des Sarrasins en 981, il vint

Digitized by Google

fixer sa résidence à Arles, où Conrad Ier, roi de Bourgogne et suzerain de Provence, lui laissa exercer l'autorité souveraine. A un autre point du vue, on pourrait dire que ces lions sont une image, une réminiscence des divinités celtiques, auxquels nos pères offraient des sacrifices humains. Nous connaissons plusieurs de ces divinités topiques, et nous possédons même le lion des Baux, qui est certainement le prototype de ceux que nous venons de nommer. Dans les deux cas, le portique de chaque côté duquel sont les lions, aurait servi de siège aux juges qui rendaient la justice *inter leones*, comme le portent quelques formules.

L'ostium Metapinum était donc un établissement, un port de l'Itinéraire maritime, correspondant d'un côté à *Fossis Marianis portus*, et de l'autre à *Mesna*, aujourd'hui *Maguelone*. Ce port, datant d'Auguste, avait, comme tous ceux que nous avons décrits, un ou plusieurs temples qui ont subsisté jusqu'à l'an 480 de l'ère. M. Desjardins, en soutenant que le sol de ce *portus* n'existait pas au premier siècle, mais seulement au IVe, et qu'il n'y a pas d'antiquités romaines au sud du Valcarès, se trompe donc comme M. Lenthéric, qui croit à la légende et à la construction par les Saintes Maries d'une chapelle dans un lieu désert et inhabité.

Digitized by Google

CHAPITRE SEPTIÈME

§§ Ier

1° Voies de Marseille aux stations de l'Itinéraire maritime et à ses colonies de l'est, 2° A celles de l'ouest ; — 1° Incarus, Carri, 2° Dilis, Séneimes ; 3° Fossis Marianis portus, Beaumassais; 4° Gradus Massilitanorum, St-Trophime.

1° Les voies décrites dans les chapitres six et sept peuvent être indistinctement classées comme voies massiliennes, ou comme voies romaines, puisqu'elles desservent les colonies grecques et les ports de l'Itinéraire. Nous les décrivons sous cette dernière dénomination, pour n'avoir pas à y revenir, et nous les divisons en deux sections, est et ouest ; et, comme les premières sont connues de tout le monde, il nous suffira de mentionner les particularités qui les caractérisent.

La voie du sud-est sortait de la ville par le vieux chemin de Rome, et traversait à la chapelle de Ste-Marguerite, le *Maris gradus*, l'étang formé par les eaux de l'Huveaune retenues par la barre de la mer. Cette chapelle, la seule qui nous reste de toutes celles du XIe siècle qui bordaient nos voies, était dans l'antiquité entourée de tombeaux, qui ne le cédaient ni en grandeur ni en magnificence, à ceux du chemin de St-Genès. A Mazargues, la voie se bifurquait; un sentier de difficile accès conduisait à Immadras, au plan de *Marsilho-Veiré*, tandis qu'en continuant au sud, la voie principale s'engageait dans le col de la Gineste, et allait à Cassis, en suivant à peu près la route ac-

Digitized by Google

tuelle. Nous avons vu précédemment les monuments qui bordaient les voies aboutissant à la Cadière; nous verrons plus tard le tombeau de la Penelle, et le chemin des Belles-Pierres, sur lequel il est placé et auquel il donne son nom, avoir le même aboutissant.

3° Les voies de l'ouest ont une tout autre importance. La plus ancienne, qui était la plus directe était celle qui allait de Marseille à Martigues par le bord de mer ; c'était une voie celtique pratiquée dès les temps les plus reculés par les indigènes. Grosson en parle de la manière suivante : « La mer gagne journellement sur tous les points du golfe ou rade de Marseille. L'ancien chemin public qui conduisait de Marseille à Martigues est presque disparu en entier. Il commençait au sortir de la porte Galle, *portus* ou *porta Galliæ*, où commençait la *via Gallica,* aujourd'hui la rue Française, contournant le rivage de la mer par les infirmeries actuelles, Arenc, le Baou des Crottes, Séon, l'Estaque, etc. Il traversait la montagne à la Nerthe.» (Grosson, p. 14, aux notes II.) M. Régis de la Colombière ajoute : Le plus ancien chemin de Marseille à Martigues passait par l'Estaque et le Rove, longeant un vallon que l'on appelle encore le vallon de Marseille, etc. C'est sur cette voie qu'étaient bâties les nombreuses villas dont nous voyons les débris sur la côte, ainsi que les temples, dont la campagne Consolat conserve un chapiteau en marbre blanc, trouvé sur la plage aux alentours de la Mirabelle.

La *Statistique* (II, p. 394), après avoir parlé des villas dont on voit les vestiges sur le bord de la mer, ajoute : « En continuant à longer le rivage jusqu'à Séon St-André, on trouve en plusieurs endroits des restes semblables, quoique moins entiers. En fouillant autour de l'église de cette paroisse, on a découvert des tombeaux romains, des habitations romaines, des arrachements de murs, des aires en béton, des mosaïques, etc., qui étaient évidemment sur la voie. » Et autre part (*Ib.*, p. 793) :

Digitized by Google

« L'église de St-André est très-ancienne, il en est fait mention dans une bulle d'Anastase IV en 1153.», ce qui prouve qu'elle était de construction romane. La voie montait par le vallon de la Nerthe, passait au Rove, à Ensuès, à Châteauneuf et arrivait à Martigue.

3° Une seconde voie plus praticable sortait de la même porte, suivait la rue Malaval et le chemin d'Aix jusqu'à St-Antoine, où elle tirait à gauche vers le nord-ouest par les Cadenaux, d'où elle se dérigeait sur les Pennes. Là elle se bifurquait : une branche se dirigeait à l'ouest vers Martigues, où nous allons la suivre; tandis que l'autre, nommée le chemin d'Avignon, que nous verrons plus tard, traversait le village et se dirigeait vers le nord.

Les Pennes, *Penniciæ, Pennæ, castrum de Pennis,* du mot *Pen*, qui signifie montagne. Ce village, bâti au pied d'une crête à vive arête, qui lui donne son nom, domine l'entrée de la vallée de l'Assassin par laquelle on aboutit à Martigues et à la région des étangs. Marseille y percevait un droit de péage qui était établi depuis fort longtemps.

On a cru reconnaître dans la construction de l'église paroissiale des Pennes, qui est dédiée à N. D. de Beauvezet, les restes d'un temple romain. A l'entrée de la porte de l'église on voyait sur une plaque en marbre un bas-relief représentant : au sommet, une forteresse ; au milieu, un pin, auquel sont suspendus des crotales, une flûte, des chalumeaux, une houlette de berger surmontée du bonnet phrygien, et au pied de l'arbre, un lion en marche.

Ce bas-relief portait l'inscription suivante :

MATRIS DEVM MAGNÆ IDEÆ
PALATINÆ EIVSQ RELIGIONIS AD
PARNOR NAVIVS IANVARIUS PL

Ce précieux bas-relief a depuis longtemps disparu de la façade de l'église des Pennes, où il était enchâssé ; à peine les

Digitized by Google

vieillards les plus âgés se souviennent-ils qu'il fut donné à trois personnes qui étaient venues le visiter ; le dessin nous en a été heureusement conservé par Grosson et par Bouche.

En quittant les Pennes, par le hameau des Brus, on laisse à gauche l'habitat celtique du Grand-Coulet ou de la *Testo-de-Mouro*, et ensuite celui de la Cloche ; on passe par dessus le souterrain du chemin de fer de la Nerthe et on arrive sur la commune de Gignac. On laisse : à gauche la chapelle romane de Sainte-Maxime (*Santo Maxe*), autour de laquelle on exhume des tombeaux gallo-romains ; le château et la charmante église de St-Michel ; l'habitat celtique du *Baou* de la Grande-Colle, et on arrive à Châteauneuf-lèz-Martigues, *Castrum Novum,* où nous trouvons, pour éclairer notre route, une colonne en granit de 3 m. 50 haut. Cette colonne, qui est aujourd'hui devant la nouvelle église où elle sert de piédestal à une Vierge, était précédemment à l'un des angles de la place de l'ancien château, et l'on prétend qu'elle a été exhumée du sol d'une maison qui est au nord de cette place. Quoiqu'il en soit, ce n'est pas là son lieu d'origine ; les temples romains ne sont jamais dans une position aussi élevée ni aussi éloignée de la voie ; il faut le chercher dans un monceau de ruines gisant sur le bord de la voie, que M. Saurel nous dit, d'après une bulle du Pape Honorius III, du 6 juin 1221, avoir été à cette époque l'église de Ste-Cécile. Cette église romane aurait donc remplacé un temple, si la colonne précitée provient de ses substructions. Nous avons de plus trouvé à Châteauneuf les débris d'une croix en marbre blanc, que nous avons donnés au musée de la ville. Le sommet et les extrémités du croisillon sont ornés d'une tête d'ange aux ailes éployées, tandis que le pied représente un Christ drapé, les pieds posés sur une tête d'ange ailée, s'élevant l'un et l'autre vers le ciel. Cette dernière sculpture est du meilleur goût et accuse une main fort habile. D'où viennent ces curieux débris, nul ne le sait ; ils étaient enchâssés dans de vieux murs et portaient l'un le nom

Digitized by Google

de St-Michel, l'autre celui de Châteauneuf. Si nous en croyons les auteurs de l'*Introduction à l'histoire de France* (Pl. 28), ces monuments, dont ils donnent plusieurs analogues, seraient des premiers siècles de l'ère chrétienne; mais, malgré la patine dont ils sont recouverts, nous hésitons à leur donner cette haute origine; nous serions plutôt tenté de les attribuer au XVIe siècle.

De Châteauneuf, nous arrivons à Martigues, *Marticus*, *insulæ Martici*, qui ne tire certainement pas son nom de Marius, comme le croient avec beaucoup d'autres, les auteurs de la *Statistique*. La ville se compose de trois quartiers séparés par des lagunes ou canaux qui mettent l'étang de Berre en communication avec la mer. Ce sont: Joncquières au sud, l'île de St-Giniès, dont le quartier central porte encore l'antique nom de Blascon (*Brescoun*), au milieu, et Ferrières au nord. Comme ville, Martigues ne paraît pas remonter au-delà de l'an 1230, d'après Saxy; mais il est certain, d'après les monuments que nous allons décrire, qu'il y avait, dès l'époque grecque, une population agglomérée chargée de faire traverser en bateau les lagunes aux voyageurs.

A Martigues, la voie se divise en deux branches: l'une se dirige sur *Incarus* et sur *Dilis positio*, l'autre traversant les lagunes aboutit au *Portus Fossis Marianis* et à Héraclée, que nous décrirons au livre suivant. La première de ces voies (chemin d'intérêt commun n° 15) court à l'ouest en sortant de Martigues et aboutit à Carri. A six kilomètres de son point de départ, elle rencontre à sa gauche sur un monticule, l'église du hameau de St-Julien, qui, bâtie en 1221 (Saurel, *ibid.*), appartenait originairement à l'époque romane. Un bas-relief lui sert de base du côté du nord, il est en pierres de gros appareil des carrières de la couronne. C'était, d'après M. l'architecte Thieux, un rectangle couronné d'un fronton, formé dans la hauteur et la largeur de cinq assises régulières et devait avoir 5 m. 20 c. de long, sur 3 m. 50 à 4 mètres de haut.

Digitized by Google

Les personnages taillés en demi-relief y sont, ceux du premier plan, de grandeur naturelle. Le sujet se compose de huit personnages ; les deux qui les cantonnent à droite et à gauche ont la poitrine recouverte d'une cotte de mailles en treillis fin et serré comme la statue gauloise de Vachères (Basses-Alpes), que nous avons publiée dans *Marseille* XLIX *ans avant Jésus-Christ*, mais ils ont les bras et les jambes nus, comme nos statues de Velaux. L'analogie est telle entre ces statues, qu'on peut affirmer que les unes et les autres portent le costume de la même nation, du même peuple, des Celto-Ligyens, habitants primitifs de la contrée, ce qui fait remonter ce monument à une époque antérieure à la conquête romaine, et à l'influence que soit ce peuple, soit les Grecs de Marseille auraient exercée sur le costume des indigènes. De ces deux personnages qui seraient des Saliens, l'un, celui de droite, paraît tenir une épée de la main gauche; l'autre, celui de gauche, met sa main droite dans celle de son voisin en signe d'alliance, tandis que de la main gauche il paraît, d'après la *Statistique*, « tenir la bride d'un cheval, dont on aperçoit encore une jambe. « Les six autres personnages ne ressemblent en rien aux deux premiers : ceux du milieu sont assis ; celui de gauche est une femme tenant à la main comme une rouleau de papier, un *volumen* ; on la reconnaît au *peplum* qui couvre sa tête, à sa robe qui retombe en plis amples et moelleux, et à la riche torsade qui en orne les pans. On la prendrait pour une divinité, s'il n'y avait à côté d'elle, à sa droite, un personnage assis comme elle, qui lui tend la main et qui est vêtu, comme les quatre autres personnages qu'on voit debout à côté ou derrière lui, de l'ample toge grecque, tombant à mi-jambes. Ces cinq personnages sont sans doute des *Timouques*, des magistrats municipaux de la ville de Marseille (de τίμη, honneur, dignité, magistrature, et ἔχω, avoir, posséder.)

D'autres ont recherché dans ce bas-relief le mariage de Gyptis et d'Euxène, ou Catumand offrant sa torque d'or à Diane. Nous

Digitized by Google

n'y voyons qu'un traité d'alliance, celui de Catumand peut-être (394 ans avant Jésus-Christ), car c'est la seule fois qu'au lieu de vaincre ou par eux-mêmes ou avec le secours des Romains, les Marseillais ont terminé la guerre avec leurs voisins par un traité d'alliance, comme nous l'avons dit dans un autre travail.

La femme assise serait dès lors la personnification de la ville de Marseille, tenant à la main le rouleau de parchemin ou de papyrus, le traité qu'elle présente aux personnages du groupe.

Cette interprétation nous paraît résulter encore du nom de Séneimes donné à *Dilis positio*, qui est sur le bord de la mer, à l'issue de la belle vallée de Saint-Pierre. Ce nom de Séneimes, σύνειμι, être ensemble, être d'accord, est évidemment d'origine grecque ; pour se substituer à celui de Dilis, et se perpétuer jusqu'à nos jours, au point du faire oublier la dénomination romaine, il a fallu le souvenir d'un évènement antérieur, une alliance qui fût l'occasion de ce monu ment et ce monument lui-même. Quelle que soit du reste l'interprétation qu'on donne au sujet traité dans ce bas-relief, il est incontestable qu'il est grec par sa situation sur un monticule, par le costume des personnages qu'il représente et par son exécution. S'il était romain, il n'y aurait qu'un seul consul, deux au plus, revêtus de la toge; ils sont cinq : ce sont donc des Timouques ; des consuls ne seraient pas entourés de guerriers armés ou leur donnant la main en signe d'alliance, il n'y aurait, comme dans les monuments romains, que des vainqueurs et des vaincus. D'autre part, le costume des indigènes est une preuves certaine que le monument est antérieur à la conquête romaine, et par conséquent grec de la première époque.

Le bas-relief de St-Julien était donc, comme ceux de la campagne de M. Meynier, de Ste-Marthe et de Carri (*Marseille depuis trois mille ans*), comme ceux de la Cadière et du port de Bouc, un mégalithe, un autel de la primitive époque grecque, cette ville étant alors trop exiguë, *exigua* (*Festus Avienus*), pour contenir

Digitized by Google

d'autres monuments que le temple de Diane dont parle Jules César, et qui était dans l'acropole. C'est donc sur les voies délimitant son territoire de ceux des populations devenues amies par un traité, ou conquises par les armes, que Marseille construisait ses monuments. Ces travaux du génie grec déjà à son apogée, mis en parallèle avec les murs à pierre sèche des habitats celtiques, durent autant que la force des armes opérer la fusion des deux peuples. Pour Marseille à son berceau, une alliance avec les peuplades qui entouraient la riche vallée de St-Pierre était une grande affaire; il y avait là les habitants du cap Manivert, du Baou de Gignac, de la Cloche, du Rouet, etc., qui l'étreignaient au nord et à l'ouest. Catumaud était peut-être le chef de ces tribus, et cette alliance assurait de plus à la cité naissante ses communications par terre avec la colonie nouvelle, Héraclée-Rhodanusie et les riches salines qui l'entouraient.

Au point de vue de l'art, la conception large et magistrale de l'œuvre, la pose et le modelé des personnages, enfin l'ampleur et la souplesse des vêtements, tout accuse l'art grec à son complet épanouissement : malheureusement les sculptures sont fortement endommagées, les pierres de la Couronne, avec lesquelles ce monument est construit, étant fort gélives de leur nature.

Au dire des habitants de St-Julien, il existerait un second bas-relief pareil à celui-ci, sur le côté sud de la muraille, qui aurait été noyé dans du mortier pour égaliser les murs intérieurs de l'église; nous ne croyons pas à ce second bas-relief, dont personne n'a parlé ; mais quelle chance heureuse, s'il existait réellement !

L'abbé Couture a, le premier, signalé le monument de Saint-Julien. « Au val St-Julien, dit-il, on voit les restes d'une espèce de tour antique, dont la muraille du nord est ornée d'un bas-relief représentant divers personnages que l'injure du temps a presque entièrement dévorés. On croit y apercevoir un mariage ; quelques personnages pensent que c'est un tombeau » (*Jour-*

Digitized by Google

nal des Sciences et arts, Marseille, 1805). Millin en donne le dessin (P. LXXI, fig. 6.) La *Statistique* (II, p. 426 et 966) se contente de le signaler en disant « qu'à droite on voit un guerrier cuirassé, et à gauche un jeune homme paraît tenir un cheval par la main. »

Au sud, à quelques centaines de mètres de St-Julien, à droite sur la route de Carri, est le château d'Agut, où l'on voyait « les ruines d'une villa considérable (ou plutôt d'un temple) dans laquelle on a trouvé plusieurs fragments de statues de marbre, des tombeaux et des médailles, et où l'on n'aperçoit plus aujourd'hui que des tessons de poteries. »

Du château d'Agut, la route arrive à Carri, où nous plaçons *Incarus positio*. Ce choix se justifie par les antiquités que nous y avons signalées, par des puits abondants d'eau douce et enfin par la route que nous venons de suivre. Carri porte aujourd'hui le nom de Carri-le-Rouet, de l'habitat celtique de ce nom qui est à l'est; c'est un plateau accessible du côté du nord seulement, surmonté d'une chapelle à laquelle vont en pèlerinage les habitants de Carri et des villages voisins.

2° Revenons sur nos pas et reprenons à trois kilom. de Martigues, et sur le même chemin d'intérêt commun, n° 15, l'embranchement qui, par le chemin vicinal ordinaire, n° 3, va nous conduire au hameau de St-Pierre, et à *Dilis positio*. Le territoire de cette commune se compose d'une vallée fertile qui débouche à la mer, habitée par une population disséminée de 360 habitants : l'église occupe seule le sommet d'un mamelon arrondi d'un merveilleux aspect. Par sa situation sur ce lieu élevé, cette église paraît avoir remplacé un temple grec, faisant le pendant de St-Jullien. Ce mamelon est littéralement couvert, ainsi que ses abords, de débris de poteries grecques auxquels sont mêlés quelques tessons de poteries romaines et arabes. On voit encore dans le jardin du presbytère au devant de l'église deux tronçons de colonnes en pierre de la Couronne signalées par la *Statistique*

Digitized by Google

et une fort belle corniche en très belle pierre blanche, engagée dans le remblai supérieur, et enfin. du côté ouest, un tombeau creusé dans la pierre de même épaisseur que ses analogues, et qui n'est certainement pas le seul.

La voie passe au sud et au bas de l'église. La *Statistique* y signale sur son parcours l'inscription suivante :

VERCILLA. SOLIMARI. F. IN. SVO.

« Au domaine de Brousson, qui est au-dessous de la chapelle du côté du levant, les ruines tiennent un espace immense. Ce qu'on y a trouvé de plus remarquable est un mausolée renfermant un cercueil en plomb de trois quintaux pesants, dans lequel on a trouvé un squelette, des vases de toutes formes, des médailles impériales, un petit cheval en bronze et un petit bélier de même matière. » (*Stat.* II, p. 965.)

« A cinq cents pas au sud de la chapelle de St-Pierre, on reconnaît les vestiges d'un monument octogone au-dehors, et circulaire au-dedans. La pente du terrain en a fait écrouler la moitié, le reste n'est plus que de quelques décimètres hors de terre. C'est au centre de cet édifice qu'a été trouvé le bel autel votif en marbre blanc que l'on avait porté à l'hôtel de ville de Martigues (et qui a disparu). Il portait deux inscriptions. On distinguait sur celle de la face antérieure les mots CAESARI... GERMANICO. L'autre inscription est tout à fait fruste (*Ibid*) ».

La route continue au sud du village et des fabriques de plâtre, et arrive en tirant à l'ouest jusqu'au bas de la vallée. Elle la quitte alors pour se diriger, avec l'aqueduc de la fontaine du Maure dont nous avons parlé au chapitre précédent, par le vallon sud, jusqu'à la plage plate et nue, formée de débris de toute sorte, et sans autres traces de constructions que quelques dés de pierres de grand appareil.

« A peu de distance de la fontaine du Maure, il y a le quartier sarrasin, et, plus près de l'église sur la propriété de M. Dol,

Digitized by Google

on trouve un édifice qu'on a pris pour une mosquée. C'est un bâtiment carré de 10 m. de côté et d'une hauteur égale, renforcé aux quatre angles par des contreforts taludés. La porte est fort basse; il n'y a point de fenêtres. Tout cela nous paraît convenir mieux à un fort, à une tour de défense qu'à une mosquée.» (*Statist.* II, p, 475.) Tous ces monuments ont disparu.

3° Revenons à Martigues, et reprenons à sa bifurcation la voie d'Héraclée et des Fosses-Mariennes qui tourne au nord, pour traverser les lagunes; il serait surprenant si nous ne trouvions pas sur un passage aussi important quelque monument pour en indiquer la route.

Le premier, le plus remarquable, est un bas-relief en marbre de Paros; il fut trouvé dans les démolitions de la maison des Capucins à Jonquières par M. Turlier de Martigues (*Mémoires de l'Académie de Marseille,* 1808, p. 43 et 58.) On peut le voir dans la salle de cette Académie, à laquelle il a été donné. Il représente une femme magistralement drapée, qui monte sur un bateau au moyen d'un planche appuyée sur le rivage. Le batelier nu, courbé vers elle, lui donne la main pour l'aider à s'embarquer. Elle porte sur l'épaule gauche, et soutient de la main du même côté, une figure terminée en gaîne comme un enfant au maillot. Derrière elle est un arbre; au pied de l'arbre, une tête de lion avec sa crinière. On est d'accord aujourd'hui pour reconnaître que cette femme est Aristarché, matrone d'Ephèse. qui fut chargée d'apporter à Massa la statue de Diane. Nous la trouvons ici traversant les lagunes et transportant cette statue au dianium que les Marseillais construisirent aux embouchures du Rhône.

Voici comment Strabon (vol. II, lib. IV) raconte cette histoire: « On dit qu'au moment où les Phocéens allaient quitter leur patrie, un oracle leur prescrivit d'emporter avec eux une statue de Diane d'Ephèse et de prendre un conducteur, pour le voyage qu'ils se proposaient de faire. S'étant donc rendus à la ville

Digitized by Google

d'Ephèse, pendant qu'ils s'informaient de quelle manière ils pourraient obtenir de la déesse ce que l'oracle venait de leur prescrire, Diane, dit-on, apparut en songe à Aristarché, une des femmes les plus considérées d'Ephèse, et lui ordonna de partir avec les Phocéens, en prenant avec elle une des statues consacrées dans son temple. L'ordre fut exécuté. Arrivés au lieu où ils devaient s'établier, les Phocéens bâtirent un temple dans la citadelle et témoignèrent pour Aristarché la plus grande estime, en la nommant prêtresse de la déesse.

Strabon nous dit encore que les Massiliens avaient fait bâtir un temple à Diane d'Éphèse sur un terrain auquel les bouches du Rhône donnent la forme d'une île. Mais pourquoi trouvons-nous ce bas-relief à Martigues, sur le bord de la lagune ? C'est que cette voie conduisait au dianium, et que là était le temple qu'on trouve toujours dans les passages difficiles ou dangereux. On voyait en effet parmi les matériaux employés à la construction du pont Saint-Sébastien, le plus ancien de Martigues, alors qu'il était encore debout, quelques pierres chargées de têtes d'animaux en relief. Elles sont tellement défigurées qu'il est difficile de juger ce qu'elles ont été ; mais leurs débris prouvaient qu'il y avait eu en ce lieu un monument dont le marbre d'Aristarché faisait partie. (*Statist.* II, p. 42, et 246.) Nous avons eu de plus, la bonne fortune de découvrir un tronçon de colonne cannelée en marbre blanc, provenant de la démolition du même pont de St-Sébastien qui complète nos autres preuves de l'existence d'un temple grec à Jonquières.

Après avoir traversé les lagunes, la voie suivait la route de Bouc jusqu'à deux kilom. environ de son point de départ, là s'inclinant à droite, elle prenait l'ancien chemin classé comme chemin vicinal ordinaire n° 6, jusqu'aux quatre termes, où elle se rencontrait avec les voies réunies de Marseille au port des Fosses-Mariennes, et de ce port à Arles, en passant par Héraclée que nous trouverons au chapitre suivant. Des quatre termes cette voie descendait à l'ouest, par la carreirade récemment

Digitized by Google

délimitée à la pointe de Beaumassais, près du mouillage d'Aigues-Douces de la carte de l'Etat-Major. Le port ne peut être en effet que là où aboutissaient les voies, et où l'on trouve des ruines considérables ; le chercher autre part, et surtout à Fos, c'est prouver qu'on n'a pas vu les lieux, ou qu'on ne les a pas étudiés.

La voie de Marseille aux Fosses-Mariennes par Martigues est plus ancienne que celle par le pont Flavien du chapitre suivant. Nous en avons pour garant les monuments grecs que nous venons de décrire et le raccourci de cette direction pour aller à Héraclée, dont l'établissement est incontestablement antérieur à la conquête romaine.

4° Gradus Massilitanorum, St-Trophime de Passon. Aucune voie n'était possible entre Marseille et le *gradus*, le bas fonds de la Coustière de Crau étant occupé par la région des étangs qui formaient les Fosses-Mariennes. On y arrivait d'Arles, en suivant les bords du Rhône, par le chemin actuel, sans trouver d'autre monument que l'église de St-Trophime, dont on rechercherait vainement l'origine, si elle ne remplaçait, ou si elle n'était pas le temple du *gradus*. La destruction de cette chapelle ne date pas de loin ; on y disais encore la messe avant la Révolution. Le temple de la Roquette, à Arles, était, comme nous l'avons dit, le *terminus* de l'itineraire, et la distance entre les deux monuments est réellement de XXVIII M.

Digitized by Google

§§ II

1° D'Arles à l'ostium Metapinum, les Saintes-Maries-de-la-mer, par l'Albaron ; — par le Rhône de St-Feréol.

1° Deux voies conduisaient d'Arles à l'*ostium Metapinum*, l'une par le petit Rhône et l'autre par le Rhône de St-Féréol : toutes deux sortaient d'Arles par Trinquetaille et rencontraient à 500 mètres au-delà, un temple représenté aujourd'hui par la chapelle romane de St-Genès-de-la-colonne, ainsi nommée, d'après la légende, d'une colonne en marbre blanc, que les premiers chrétiens avaient élevée sur le lieu même, où ce martyr avait été décapité. Nous croyons plutôt que ce nom lui vient d'un temple de la voie qui était orné de colonnes, dont l'une a été, après la destruction de cet édifice, plus spécialement consacrée à St Genès. La préexistence de ce temple ne saurait être contestée, il était entouré de tombeaux, dont l'un, beau spécimen de l'art chrétien aux premiers siècles, retrace les miracles de Jésus-Christ; il est en marbre blanc, enchâssé dans les murs de la chapelle, et malheureusement rongé par les émanations salines. Le temple a été remplacé par une chapelle romane, signe infaillible de son origine, et enfin, en 897, Rostang, archevêque d'Arles, donne la terre de St-Césaire, sise sur la rive du Rhône, « d'où l'on voit l'église de St-Martin sur un petit bras du fleuve et qui aboutit aux colonnes qui gisent sur la voie publique et jusqu'aux palus, et jusqu'à l'aqueduc qu'on voit au-dessus de l'église de St-Genès. » Ces colonnes étaient donc et ne pouvaient être que celles de St-Genès, puisqu'il n'y a pas d'autres vestiges de temple dans ce quartier.

A partir de St-Genès, la voie se bifurquait ; une branche suivait la rive gauche du petit Rhône, passait par l'Albaron, châ-

Digitized by Google

teau fort du moyen-âge, aujourd'hui démantelé, et ne formant plus qu'un hameau dépendant de la commune des Saintes-Maries. Comme traces de la civilisation romaine, on y voit encore de nombreux tessons de poteries, et un autel votif en pierre dure, décoré d'une charmante frise encadrant l'entablement, qui contenaît une inscription en beaux caractères, dont on lit encore quelques lettres.

2° L'autre, nommée *Mejavia*, passait par le centre de la Camargue, sur l'ancienne chaussée du Rhône de St-Féréol. Cet ancien bras du Rhône, le plus antique de la Camargue, avait son origine au fort de Pâques, passait au nord du Valcarès, et aboutissait à l'ancien grads d'Orgon, à l'est des Saintes-Maries, aujourd'hui le grads des Arts. Cette voie rencontrait sur son passage la chapelle, probablement de construction romane, de Villeneuve ; celle du XI° siècle qui est enchâssée dans les bâtiments de la ferme de Notre-Dame-d'Amour, bâtie sur un monticule riche en débris de poteries et de tombeaux romains, au pied duquel est une stèle en granit anépigraphe, indiquée par la carte de l'Etat-Major. Elle passe de là à Méjanes, qui tire son nom de *Mejavia*, laisse à droite l'étang de Sigoulette, où la même carte signale des ruines romaines depuis longtemps connues, et continue à suivre le levadon, (petite chaussée,) jusqu'au bord de la mer.

On s'est beaucoup occupé de ces ruines, auxquelles on a donné tantôt le nom d'Héraclée, tantôt celui de Rhodanusie, et tantôt enfin celui d'Anatilie, la ville des Anatiliens, mais comme ces ruines ne sont ni celtiques ni grecques, mais romaines, contentons-nous de les désigner sous le nom de grads d'Orgon, en laissant à la branche qui coulait à l'ouest, et sous les murs des Saintes-Maries celui d'*ostium Metapinum*.

M. le curé des Saintes-Maries, a trouvé beaucoup de monnaies et de débris romains au grads d'Orgon, mais surtout de remarquables tessons de poteries arabes.

Digitized by Google

MM. Véran et Gautier Descottes (*Congrès Arch. d'Arles*, 1876) font de cette *Mejavia*, qui porte, d'après ces écrivains, le nom de *Porte-ferrus*, une voie romaine de grande importance venant d'Espagne, traversant les marais d'Aigues-Mortes et de St-Gilles, le petit Rhône à l'Albaron, en suivant la ligne que nous venons de décrire jusqu'à Villeneuve et Roumieux. Là, franchissant le grand Rhône, les marais de la Coustière de Crau, et allant se raccorder à la voie Aurélienne. C'est même par cette voie absolument impraticable que M. Gautier fait passer les Teutons-Ambrons.

Il nous paraît plus simple de restreindre le service de cette voie à la Camargues et aux grads. Quant au nom de *Porte-ferrus*, nous préférons croire que c'est le nom défiguré d'un port, d'un bras, ou d'un grads de Fer quelconque, ou bien celui de la localité dont nous voyons les ruines. Celui de St-Féréol, donné à cette branche du Rhône, et qui date, ajoutent les mêmes écrivains, du IVe siècle, a la même origine, et lui a été donné sans doute par synonymie, les légendaires seuls faisant remonter, dans la Province, les noms des Saints jusqu'à cette époque.

Digitized by Google

LIVRE SECOND

VOIES MASSILIENNES

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

De Marseille a Aix par Septèmes Le Pin et Luynes.

Nous donnons le nom de massiliennes aux voies qui desservaient cette cité, par opposition aux voies romaines, qui rattachaient les provinces à la capitale de l'empire. Ce sont deux réseaux distincts, et nous eussions commis une étrange confusion en les confondant. Marseille établit en effet, dès son origine, avec les peuples voisins, des relations commerciales qui s'étendirent successivement en Gaule, en Espagne et en Italie, par les voies terrestres qu'elle créa ou qu'elle emprunta à la viabilité romaine, et par les voies maritimes et fluviatiles que la nature avait mises à sa disposition. Nous ne connaissions de l'antique Phocée que ses grandes écoles, ses admirables poteries, et ses monnaies comparables aux plus beau types de l'art grec ; nous connaîtrons désormais ses voies, ses temples, ses colonies, tout un passé dont le souvenir même était perdu. Nous comprenons cependant, pour la meilleure division de notre travail, sous la même dénomination de voies Massiliennes, celle de Marseille à Aix, et celle de Marseille au port des Fosses Mariennes et à Arles, quoiqu'elles soient classées comme voies romaines dans les Itinéraires. Quant aux autres, qui ne figurent dans aucun instrument, on nous saura gré de les faire connaître.

Massilia Græcorum Aquis Sextiis d'après la table XVIII m

Digitized by Google

26,500, distance exacte par la ligne directe que nous suivons. Les itinéraires comptent les mille en partant d'Aix, parce qu'ils rattachent ce tronçon au réseau des voies romaines ; nous lui donnons au contraire Marseille pour point de départ, son origine et sa destination étant essentiellement marseillaises.

De Septèmes la voie continue vers le nord-est, passe au hameau du Pin, ancien prieuré dont il ne reste pas de traces, mais, où nous devons croire qu'il y avait jadis un monument païen, puisque la *Statitisque* y signale de nombreux tombeaux romains. Elle passe ensuite à l'ancienne auberge de la Malle, tombeau de notre regretté poète Autran ; elle traverse la voie Salienne, allant de Berre à Simiane, où l'on trouve aussi des tombeaux romains, et se dirige de là sur Aix par Luynes, en suivant à peu de chose près la route actuelle. Il paraîtrait cependant que la voie passait un peu plus bas qu'aujourd'hui, d'après les indications qu'on nous a données au château d'Albertas et à Luynes, où des ruines ont été trouvées à l'ouest de la route actuelle, et à plusieurs mètres en contre-bas du sol. La carte de Bailleul lui donne la même direction ; c'est la moins certaine, et la moins éclairée de nos voies.

Un monument lapidaire, classé dans l'ancien catalogne du Musée de Marseille, n° 51, sous le titre de pierre milliaire, et dans le nouveau, sous le n° 16 et sous le titre de « base de monument, » est la seule inscription qui mentionne la voie de Marseille à Aix.

ETRILIA. LAETA. SYRIACI
EX. HISPAN. BAET. ITALICENSIS. H. I. P. D. E.
M. VIA. AQVENSI.

qui doit se lire, d'après M. Penon, conservateur du Musée, de la manière suivante: « Etrilia Læta, fille de Syriacus, d'Italicensis, ville de l'Espagne Bétique, a élevé ce monument publiquement consacré, sur la voie d'Aix. » Cette pierre de 1 m. 48 c. de

Digitized by Google

long, sur 0,30 c. de large, aurait été trouvée, d'après l'ancien catalogue,dans les fouilles du bassin de carénage, mais ne figure pas dans la nomenclature des objets recueillis dans ces fouilles, par la commission nommée à cette époque par le maire de Marseille. Quel que soit du reste le lieu d'où elle a été apportée, la voie d'Aix est son lieu d'origine ; sa forme est celle d'un entablement ; l'inscription est une dédicace de basse époque et n'a jamais appartenu à un milliaire, comme l'avaient cru les rédacteurs de l'ancien catalogue.

Ce n'est qu'après y avoir longuement réfléchi, que nous nous sommes décidé à faire passer cette voie par le Pin; le manque absolu de traces à partir de ce point jusqu'à Aix nous a fait longtemps hésiter entre cette direction et celle par Calas, Lagrameuse et les Mille, mais il est évident que, si cette direction eut été suivie, la distance aurait été augmentée d'au moins III M 4 k., et les Itinéraires n'auraient pas manqué de l'indiquer, puisque Calas est nommé dans une autre voie. Quant à la direction donnée par la carte de la *Statistique* de Septèmes aux Mille, c'est une ligne idéale, de fantaisie, qu'il est plus facile de tracer sur le papier que de suivre à travers les montagnes, les coteaux, et les vallons qui séparent ces deux points. Ce recueil dit cependant (II p. 867) que le village des Mille tire son nom d'une borne milliaire, dont on trouve encore les débris près du pont sur l'Ar. Or, nous avons dit qu'il n'y avait pas de bornes milliaires sur les voies marseillaises ; nous ne trouvons pas les débris de celle-ci, et nous n'y croyons pas plus qu'à celle de Septèmes.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE SECOND

§§ I

De Marseille au port des Fosses-Mariennes.

1o Septèmes ; — 2° Calcaria, San Peiré ; — 3° Fossis Marianis portus ; Roque-Favour, Mauran, Mastramela , Cithariste, le Pont Flavien, Istres, St-Blaise, Castel Veiré, Eschyle, Bergine, Héraclée Rhodanusie, les Καινικήτων, Beaumassais, Fossis Marianis Portus, L'Etang de l'Estomac, l'Aqueduc, la Cour des Maures.

1° Nous avons long temps hésité sur la direction à donner à cette voie, qui, pour remplir les conditions imposées par les Itinéraires et par les commentateurs, doit sortir de Marseille par Calcaria, et arriver à Mastramela, le moulin de Merveille, en passant par le hameau de Mauran.

La route la plus directe, pour arriver à ce point, serait de prendre par St-Antoine, les Pennes, Rognac, etc.; mais pouvions-nous placer Calcaria aux Pennes ? Nous ne l'avons pas osé, parce qu'il n'y a pas la distance; que c'est contraire à l'opinion généralement admise, et surtout, parce que, jusqu'aux temps modernes, il n'y a pas eu de pont sur l'Ar, depuis l'embouchure de ce cours d'eau jusqu'au *Pont Rout*, pont écroulé, que nous trouverons sur la voie de Marseille à Avignon. Il y avait sans

Digitized by Google

doute plusieurs passages où l'on pouvait traverser la rivière à gué, mais une voie magistrale de cette importance ne devait pas être interceptée par une crue, et l'on n'avait pas dû hésiter à allonger son parcours de trois kilomètres, pour trouver un passage assuré sur un pont. Cette considération nous a fait adopter le tracé que nous suivons.

Massalia Calcaria, San-Peire, XIIII M 20,700, distance exacte. Nous reprenons la voie de Septèmes, où nous l'avons laissée dans les chapitres précédents ; celle-ci incline au nord, passe au hameau de Tubier, au Péage, traverse le Plan de campagne, le village de Calas, qui possède une fort belle église moderne, de style grec, et arrive à l'ancienne auberge de San-Peire, que la carte de l'Etat Major nomme St-Pierre du Pin, et qui tire son nom chrétien de la chapelle dont nous allons parler.

Wesseling fait remarquer que le nom de *Calcaria* vient *a calcaribus fornacibus*, des fours à chaux, d'après Pline (*Histoire naturelle*); malgré cette autorité, nous ne saurions admettre une pareille interprétation ; *calcaria* est l'accusatif pluriel de *calcar*, *aris*, éperon, et n'a pas le moindre rapport avec *calx, cis*, chaux. Nous sommes surpris que M. Desjardins s'y soit trompé et n'ait pas compris que cette mutation était ainsi nommée, pour prévenir le cavalier d'avoir à chausser ses éperons, pour parcourir la grande distance XXXIII M, qui le séparait de *Fossis Marianis*. Le savant académicien , ajoute une nouvelle sanction à ce barbarisme : « Calcaria, Calas, dit-il, est un « pays situé dans des collines, où l'on fait de la chaux, » dernier détail tout à fait inexact. Et autre part : « Le nom de Calas ne s'éloigne pas trop de celui de *Calcaria*, qui, au surplus, ne signifie pas autre chose.» Bouche et avec lui Jacquemin et Estrangin prennent Carri pour *Calcaria*; Danville propose le ruisseau de Cadière ; Lejean le place à Saint-Victor, Papon à Calissanne, Lapie près Vitrolles; Ukert, Herzog, Ulfred Jacobs et la *Statistique des Bouches du Rhône*, à Calas; la commission de la carte de Gaules, aux Tours, M. Desjardins à la Trébillane, d'abord, et aujourd'hui à Calas; Sanson et Labe, à Berre; Clu-

Digitized by Google

vier, à Rognac, et Peiresc, aux cabanes de Berre, hameau de Rognac, à l'ouest du chemin de fer, c'est-à-dire un peu partout, excepté où il est.

D'après la pl. IX de la *Statistique,* Septèmes serait Calcaria, et c'est là que se ferait le raccordement de la voie d'Aix avec celle des Fosses Mariennes ; mais le texte corrigeant cette erreur place cette mutation à Calas, à cause de la similitude de nom; or Calas est un hameau qui ne date que d'hier, et où l'on ne trouve aucuns débris, aucunes ruines romaines. La Trébillane, « *cella* en petit appareil», que M. l'abbé Maurin croit être de construction romaine (*Congrès arch.* Aix, 1866. p. 256), est une chapelle dédiée à la Vierge, qui n'a rien de l'époque à laquelle on l'attribue, et de plus elle est située sur un mamelon, ce qui exclut l'idée qu'elle ait appartenu à la voie qui passait dans la vallée. La *Statistique* la croit du Ve siècle et elle ajoute qu'à quelque distance de cette chapelle, et en gravissant la colline, on trouve un oratoire, dans la construction duquel on a employé divers fragments de piliers sculptés, qui sont absolument dans le même genre que ceux des tombeaux des rois mérovingiens. (1) Nous ne discuterons pas les autres attributions de Calcaria, soit aux Tours, soit ailleurs, ces désignations ayant été faites sans vérification aucune.

3° Nous plaçons Calcaria à San-Peire (St-Pierre), ancienne auberge située à 1.500 m. au nord de Calas, hameau de la commune de Cabriès, jadis dépendance du prieuré du Pin, et appartenant aujourd'hui à M. Désire Michel, l'un des grands industriels de Marseille. Cette mutation est sur la voie; elle est reconnaissable à un temple converti en chapelle situé à l'ouest, et attenante à l'auberge. Ce temple est orné de deux colonnes antiques en marbre gris soutenant les deux côtés de l'abside, et d'une colonne en granit, (toutes trois avec leurs chapiteaux corinthiens), sur laquelle retombent deux arceaux géminés, sépa-

(1) *Statistique*, II, p. 901. Cet oratoire a disparu, et les débris que nous en avons retrouvés sont gothiques.

Digitized by Google

rant la chapelle en deux parties, le *pronaos* et la *cella*. En déblayant les côtés nord et ouest de cette chapelle, on a mis à jour du côté de l'ouest un stylobate ou soubassement de 0,80 de haut sur toute la longueur des anciennes fondations, sur lequel reposaient, comme au temple de St-Mithre, les deux colonnes en granit qui décoraient le péristyle ; la première de ces colonnes, coupée en deux tronçons, servait de chasse-roue au portail de la remise; elle a été prise pour un milliaire par M. Charles de Ribes (*Cong. Arch.* Aix 1867, II, p. 291).

Nous avons retrouvé la seconde, au village de Calas, où elle a dû servir de rouleau pour battre la moisson, ou écraser les les mottes, ce qui permet d'espérer que l'intelligent propriétaire du domaine pourra, en les mettant en place, reconstituer la disposition primitive du temple.

Le stybolate ainsi fermé ne permettait pas l'entrée du sanctuaire par l'ouest ; ceux qui offraient le sacrifice entraient seuls dans le temple, par une porte au nord qui donnait accès dans l'intérieur de l'édifice. Cette dispostion explique l'utilité de cette porte, et pourquoi toutes les anciennes chapelles ont pareillement des portes sur les faces latérales au nord ou au sud, comme témoignage de la destination primitive du monument. M. H. Revoil, dans son bel ouvrage sur l'époque romane, attribue ces portes latérales aux besoins que les fidèles éprouvaient de se garantir du vent ; soins inutiles, puisque la plupart de ces portes sont au nord, et que le pronaos était ouvert du côté de l'ouest. Ce serait donc parce que le stylobate qui formait le soubassement des colonnes était massif et sans solution de continuité, qu'on était obligé de faire des portes latérales. Pour compléter la transformation de ce temple, M. Michel a fait ouvrir un portail à l'ouest, ce qui achève de donner au monument la forme des chapelles chrétiennes.

Les chapiteaux de toutes ces colonnes sont en molasse, et antiques comme les fûts ; les murailles autres que celles de la *cella*, dont on ne peut se rendre compte, sont en mauvaise maçonnerie de basse époque. Il est facile de reconnaître aux bases

Digitized by Google

des colonnes de la *Cella*, engagées dans le sous-sol, que le seuil du temple a été exhaussé d'environs 0,60 c. Les deux temples de San-Peire et de St-Mithre ont la même disposition, la même forme; et si le stylobate de celui d'Aix a une ouverture entre les deux colonnes, si le mur n'est pas continu comme il devrait l'être, c'est que cette ouverture a été pratiquée pour remplacer la porte latérale qui fut maçonnée lorsque l'édifice fut allongé par la comtesse de Cars.

M. Michel a de plus trouvé, dans un amas de décombres entassés au nord de l'édifice, trois débris d'inscriptions. La première à Saturne, en très beaux caractères, sur pierre de taille.

SATVRN

Si, ce qui est probable, cette inscription nous donne le nom de la divinité à laquelle ce temple était dédié, il en résulterait qu'on sortait de Marseille, à droite, par le temple de Saturne, et à gauche, ainsi que nous le verrons bientôt, par celui de Cybèle, aux Pennes. A Saturne, les plus anciens des dieux, succéda *san Peire*, le premier apôtre de la religion chrétienne, auquel sont dédiées les plus anciennes chapelles, témoignage certain de la succession immédiate des deux cultes.

La seconde est gravée sur un débris de pierre ayant la forme arrondie d'une colonne ; on y lit les quatre lettres suivantes :

CCIC

Enfin la troisième, gravée sur pierre dure, et encadrée dans les murs de l'intérieur de l'église, a été relevée par Le Blant (*Inscr. chr.*, II, 49). Une mutilation a fait disparaître l'en-tête de l'épigraphe avec les initiales du nom de la défunte, exprimé par un acrostiche dont il ne reste plus que la désinence ENA. elle est ainsi conçue :

Digitized by Google

ILL
AMISISSE..... MVS
ET CVPIT DIGNIS DIV SERVIRE
CINERIBUS
NOMEN DVLCE LECTOR SI FORTE
DEFVNCTAE REQUIRES
A CAPITE PER LITTERAS DE
ORSUM ELEGENDO COGNOSCIS
TERDENOS VITAE AEV NAM
DVXERAT ANNOS
CVM PIA IVBENTE DEO ANIMA
MIGRAVIT AD ASTRA
DIE V KAL NOVEMB
MESSALA
V. L. CONS.

Messala était consul l'an 506 de Jésus-Christ; c'est donc à cette date qu'il faut reporter cette inscription, qui coïncide avec le concile d'Agde, tenu sous le même consulat. Cette inscription, qui fait rechercher le nom de la défunte en la lisant de bas en haut, est évidemment de la fin du paganisme, de cette époque de transition dans laquelle les formules du vieux monde romain se confondent dans un goût détestable avec celles du christianisme naissant. « Jeux de mots, recherches puériles et laborieuses, acrostiches, voilà, dit Le Blant, ce qu'apporte dans l'écroulement du monde romain, une grande partie de nos textes épigraphiques. »

Aussi aurions-nous été tenté de prendre le *migravit ad astra* pour une formule païenne, si la parole du maître et les deux inscriptions de la cathédrale d'Aix : celle d'Attilius Secundus, du consulat de Severus (470), qui porte la même formule, précédée des mots ANIMA DEO, et celle d'Adjutor, qui est du consulat d'Anastase, même siècle, et pas conséquent antérieures à celle de Calcaria, et qui porte *migravit ad Deum*, ne nous

Digitized by Google

autorisaient à croire ces trois inscriptions chrétiennes. (Le Blant, I, p. LXVIII. , ib. CXXII et II, 494.)

Aux environs du temple, et tout le long de la route, M. Michel a trouvé, en faisant des défoncements, des cadavres ensevelis dans des teoulentines, sans aucunes médailles ni poteries autres qu'une seule lampe en terre, modes d'ensevelissement qui appartiennent à une très basse époque comme les inscriptions qui précèdent.

Le doute n'est donc plus permis ; Calcaria, qu'on a placé un peu partout, est à San-Peire; il y avait à côté de la mutation une source abondante pour le service des voyageurs, et on ne comprend pas qu'on ait divagué si longtemps sur son emplacement, quand une journée de marche suffisait pour découvrir un monument qui fait cesser toutes les incertitudes.

3° Calcaria Fossis Marianis portus, XXXIII m. 49 k., la distance réelle est de 65k,, différence 16 k.

De Calcaria, la voie descendait par l'ancienne auberge de Lagrameuse jusque sur le bord de l'Ar ; elle suivait ce cours d'eau sur la rive gauche jusqu'à Roquefavour, où elle passait sur la rive droite. L'ermitage de St-Honorat nous paraît être, par ses tombeaux païens, la chapelle romane antérieure à 964 (Vérany) et primitivement le temple de la voie, les chapelles des habitats celtiques n'étant entourées que de tombeaux chrétiens. De Roquefavour, la voie continue à suivre la rive droite de l'Ar dans tous ses méandres jusqu'au hameau de Mauran.

Ce hameau, assis sur un tertre, comme un trait d'union entre Berre, la ville moderne, et Mastramela, la ville antique, est habité par les familles qui exploitent les marais ; c'est autour du puits commun qu'il faut chercher les débris de la Nécropole ; on y trouve jusqu'à sept fûts de colonnes de modules différents, dont le plus gros, d'environ trois pieds de diamètre, a été creusé en auge et sert d'abreuvoir. Les cultivateurs exhument chaque jour de nouveaux objets de leur sol ; nous y avons

Digitized by Google

vu des cercueils en plomb, un poids en marbre, deux petits autels en pierre, avec l'inscription suivante en mauvaise cursive, gravée par des *villani* à la pointe du couteau :

SILVANO
..... SIBI
VOTUM

Tout à côté, à la ferme de la Durane, M. Artaud a exhumé un cippe anépigraphe de 1 m. 15 c. de haut et 0,50 c. de large, représentant trois personnages consulaires dont le dessin a été donné pour la première fois par M. Saurel, dans *La Provence à travers champs*, 9 oct. 1880, n° 7. Enfin la *Statistique*, II, 833 y signale l'inscription suivante :

D. M.
V..... HELLENIS
VAL HELENE
MATRI PIISSIME

Après Mauran on arrive à Capdeuil.

L'anse au fond de laquelle était Mastramela porte encore aujourd'hui le nom de Capdeuil, « *Cap d'olium*, *Capdulium*, « *quasi Capitolium* : la maison principale, vulgairement *Cap-* « *deulh* ». Il y avait un capitole, non seulement à Rome, mais encore dans les villes de la Gaule, et surtout dans celles qui étaient colonies romaines. On donnait, d'après Duchesne (*Antiquités de France*), le nom de Capdeuil à la Maison-Carrée de Nîmes. C'est pourquoi l'on nommait St-Etienne *de Capitolio* la chapelle qui était auprès de ce temple (Du Cange). Les Italiens écrivent et prononcent encore *Campidoglio*, pour *Capitolio*. La voie romaine, c'est-à-dire la carreirade, traversait la ville, et on la suit facilement aujourd'hui qu'on a relevé la chaussée ; elle est indiquée par Poldo Albénas (p. 33), rapportée par Bouche (I, 86) ; par la carte routière de Bonnet, 1864, par la carte du

Digitized by Google

Classement général des chemins vicinaux et carraires de ce département (1876), canton de Berre et canton d'Aix.

Les ruines de Capdeuil occupent un espace considérable. Les quais du port, ou plutôt les constructions qui étaient sur le bord de la mer, car il n'y a jamais eu de quais dans les *ports romains,* ont disparu ou disparaissent chaque jour sous les eaux; tandis que toutes celles qui étaient dans le marais livré aujourd'hui à la culture sont emportées pièce à pièce par les cultivateurs à mesure qu'ils les exhument.

La *Statistique* signale les restes d'un bassin où les eaux arrivaient par un aqueduc, dont la prise est à l'Ar, car les eaux marécageuses qui y affluent de toutes parts sont ferrugineuses et impotables et des tronçons de colonnes au moulin de Merveille, etc., etc.

Mais quel était le nom de la ville romaine gisant à Capdeuil ? Nous ne pouvons la traverser sans nous en enquérir. Si nous consultons Papon, ce serait Mastramela Maritima Avaticorum, dont le moulin de Mère-Ville, travesti par la langue romane en celui de Merveille, rappelle exactement le nom. Cette opinion n'est admise par aucun des géographes. Les uns placent cette ville un peu partout; d'autres en font deux villes différentes; d'autres enfin ne donnent qu'à l'étang de Berre seul le nom d'Astromela, ou de Mastramela. M. de Saulcy pense qu'Astramela Maritima Avaticorum de Pline, et Mastramela d'Etienne de Byzance et de Festus Avienus, sont une seule et même ville et nous ajoutons que c'est Astromela ou Mastramela qu'il faut la nommer, maritima n'étant pas un nom, mais un adjectif qualificatif pour dire qu'elle est bâtie sur le bord de la mer, comme on dit en Italie *Massa di maremma,* pour dire *maritima.* Ce point admis, nous n'avons plus à nous occuper de son nom, mais à caractériser son emplacement, ce qui ne sera pas difficile, tant il est exactement décrit par les géographes que nous allons citer.

Pomponius Mela, qui écrivait vers l'an 49, dit : *Inter Massa-*

Digitized by Google

liam et Rhodanum, Marima Avaticorum stagno assidet : entre Marseille et le Rhône, Maritima des Avaticiens est assise sur le bord d'un étang ; *est assise* explique clairement sa situation, ce qui ne peut se dire que de cette localité.

Walkenaër veut que les copistes se soient trompés, et que les manuscrits les plus authentiques portent, au lieu de Citharistum, Lacylistrum, dont il fait Istres. Cette rectification n'est pas heureuse ; on ne saurait admettre que les géographes aient voulu parler d'Istres, qui est bâtie sur un plateau d'où elle domine un petit étang, qui n'a par conséquent aucun rapport avec la colonie maritime du bord de mer, et où nous ne trouvons aucune ruine pouvant justifier cette attribution. Nous allons voir du reste que Cithariste et Mastramela sont deux localités différentes, que la première est l'ancien habitat celtique perché sur la crête de la montagne, tandis que la seconde est assise à ses pieds, dans le marais, sur le bord de l'étang.

Pline, qui mourut l'an 79, dit à son tour : *Ultra* (*ostia Rhodani*) *fossæ ex Rhodano C. Marii opere et nomine insignes, stagnum Astromela, oppidum Maritima Avaticorum, superque campi lapidei*, c'est-à-dire « au delà des embouchures du Rhône sont les Fosses-Mariennes, remarquables par la grandeur de l'œuvre, et le nom de C. Marius ; puis vient un étang sur lequel est bâti Astromela, « ancien oppidum », aujourd'hui ville maritime des Avaticiens, et par dessus sont les champs pierreux de la Crau ». Cette description est aussi explicite que la précédente, et elle la complète en disant que cette ville est au delà des Fosses-Mariennes, au-dessous du plateau de la Crau et que c'est un ancien *oppidum* ; elle nous montre, de plus, qu'Astromela et Maritima ne sont pas deux villes distinctes, mais une seule et même ville qualifiée de maritime pour la différencier de l'ancien habitat celtique, duquel elle tirait sa principale origine.

Ptolémée, qui vivait l'an 139, dit à son tour :

Μετά δέ τόν Ῥοδανον έπι θάλασσῃ κεῖται Ἀνατίλων πόλις Μαριτίμα Κολώνια : εἶτα, καινοῦ ποταμοῦ ἔκβολαι : après le Rhône, sur le bord de la mer,

Digitized by Google

gît (enfoncée dans le marais) la ville des Anatiliens, la colonie de Maritima ; ensuite vient l'embouchure du nouveau fleuve (*Hist. Nat.*, III, chap. IV).

Il est vrai que Ptolémée place Maritima entre le confluent de la Durance et les embouchures du nouveau fleuve, que nous avons vu être les Fosses-Mariennes dérivées de la Durance ; mais comme il met ces Fosses à l'ouest du Rhône, et qu'en somme il n'y a pas avec ce géographe à s'occuper des distances, ni de l'emplacement exact de chaque localité, mais seulement des longitudes et des latitudes, nous ne nous arrêterons pas à cette irrégularité, puisque sa narration concorde avec celle de tous les autres auteurs.

Festus Avienus, qui écrivait vers 367, est le plus explicite :

Salyes atroces, oppidum Mastramelæ priscum, paludis terga celsum proeminens, quod incolentes Citharistam vocant..... ; que nous traduisons : les Saliens inhumains habitent Mastramela, qui tourne le dos à un marais, jadis oppidum bâti sur une éminence que les habitants nomment Cithariste. Il est facile de reconnaître à cette description l'oppidum ou l'habitat celtique de Constantine perché au nord sur la montagne, qu'on nommait Cithariste sous Festus Avienus, et la ville de *Mastramela* qui est à ses pieds. Celle-ci est, en effet, bâtie sur les bords de l'étang, et elle tourne le dos au marais de Calissane.

Etienne de Byzance dit que l'étang et l'oppidum portaient le même nom de Mastramela, d'où la conséquence que l'habitat ou l'oppidum donna son nom à la ville maritime, pour prendre celui de Cithariste, et plus tard encore celui de Constantine qu'il a conservé jusqu'à ce jour.

Ainsi pas de doute, les descriptions des géographes ne peuvent s'appliquer qu'à Capdeuil ; il n'y a pas entre les Fosses-Mariennes et Marseille d'autres ruines de ville romaine que celles-là ; elles ont été reconnues et constatées par tous les écrivains modernes.

La *Statistique* du département, d'accord avec Bouche, fait

Digitized by Google

d'Astromela et de Mastramela deux villes distinctes; elle place Mastramela au Capdeuil, et Maritima à Saint-Blaise, et elle ajoute que Maritima ne saurait être Martigues comme le veulent les pères Monet et Labbe, le sieur Sanson et les autres géographes, puisque, d'après l'histoire ecclésiastique de la ville d'Arles par Saxy, cette ville n'aurait été construite qu'en 1230. Bouche place Maritima à Marignane, Danville et Rouby à Martigues; mais Papon répond avec juste raison : Est-il vraisemblable, s'il y avait eu à Martigues une ville aussi importante que Maritima, qu'on n'en eût pas découvert les ruines ? Il fait observer en second lieu qu'il ne paraît par aucun monument qu'il ait passé une voie romaine à Martigues, tandis, ajoute-il, que l'endroit où s'étendait Maritima, et qui s'appelle aujourd'hui Capdeuil, était traversé par une voie romaine qui allait d'Arles à Marseille. Comment se fait-il que l'opinion de Papon, justifiée par les meilleurs arguments, n'ait pas prévalu, et qu'on lui ait préféré les hypothèses les plus invraisemblables ? La raison en est facile à comprendre : c'est que la plupart des personnes qui traitent ces questions, n'ayant pas vu les lieux, ou les ayant imparfaitement visités, se laissent aller à des suppositions qui ne sont appuyées sur aucun fondement.

M. Cappeau, dans un long mémoire inséré dans le *Dictionnaire* d'Achard, place Maritima à Istres. Millin adopte cette opinion. M. de Saulcy la place à Miramas sur le sommet d'un oppidum, tandis qu'il prend l'étang de Caronte pour un souvenir du mont Cithariste.

M. Desjardins fait aussi deux villes distinctes de Mastramela et de Maritima ; il place Mastramela près de l'embouchure de l'Ar où il est en effet, et Maritima à St-Gervais au sud de Fos, où il a déjà placé le port des Fosses-Mariennes, qu'il confond avec St-Mithre, sur l'étang de La Valduc. Enfin M. Aurès croit la trouver au Pont-du-Roi, dans un lieu montueux, où il n'y a pas trace de terrain marécageux. Cet écrivain essaie de justifier son opinion en ajoutant : « Ce n'est qu'une hypothèse

Digitized by Google

« de plus ajoutée à tant d'autres, mais elle a l'avantage d'expli-
« quer pourquoi l'histoire n'a jamais fait mention ni de la
« destruction de Maritima, ni de la fondation du port des Fosses-Mariennes. » *(Nouvelles recherches)*. Explication qui n'explique rien, et ne fait que jeter du doute sur la date de deux faits parfaitement connus : l'établissement du port des Fosses-Mariennes par Auguste, et la destruction de la civilisation romaine par les Visigoths en 480. Quant à la fondation de Mastramela, si l'on considère que les Romains n'ont fondé aucune colonie dans les Gaules avant Jules César ; que ce prince, après la prise de Marseille, créa, pour diminuer l'importance de cette ville, le port de Fréjus, et fonda la colonie *Julia Paterna* d'Arles, on ne sera pas éloigné de penser que Mastramela puisse dater de la même époque et avoir la même origine. Sa situation dans une mer intérieure et au milieu de peuples fabriquant le sel, devait donner à cette dernière ville, au préjudice de sa rivale que Rome voulait abaisser, le commerce du sel avec le littoral et avec les Alpes. Mastramela n'a pu, comme tant d'autres cités, se relever de ses ruines ; l'insalubrité du marais sur lequel elle était assise fut la cause sans doute de ce complet abandon. Ce n'est pas impunément que l'homme jette un défi à la nature. Les Romains s'étant dans cette circonstance départis de leur prudence habituelle, ayant placé une colonie dans le fond d'un marais aujourd'hui encore très insalubre, payèrent la rançon de cette erreur, et les populations, la paix rétablie, oublièrent leurs antiques demeures.

Nous croyons avoir suffisamment prouvé avec Papon que la ville romaine dont les ruines gisent sur notre voie est bien *Mastramela Maritima Avaticorum ;* s'il restait quelques doutes dans l'esprit de nos lecteurs, ils achèveront de se convaincre en lisant à la fin de ce chapitre notre récit sur St-Blaise, que la généralité des auteurs prend pour cette colonie; ils verront, au caractère tranché de ces deux localités, qu'il n'est pas possi-

Digitized by Google

ble de confondre leur origine, Mastramela étant romaine par son emplacement, ses monnaies, ses monuments et ses inscriptions, tandis que St-Blaise a le caractère grec le plus prononcé.

Enfin, comme dernière preuve, nous avons le nom de Mère-Ville (Merveille) donné au moulin qui touche Capdeuil, et celui de Capdeuil lui-même, qui sous leurs transformations successives sont la traduction littérale de *Capitolium*, et de *Maritima Avaticorum*.

Les numismates MM. de Lagoy, de la Saussaie, de Saulcy, et Laugier *(Cong. Arch. d'Arles*, 1876 p. 570) ont décrit, sous la dénomination de monnaies gauloises, deux médailles antiques des Samnages, et des Cœnisenses dont nous avons contesté l'attribution. Nous ne pouvons davantage laisser passer sans conteste celle sur laquelle ils lisent le nom de Mastramela. Celle-ci porte au revers le taureau, avec la légende MAW, et de face une tête de forme et d'exécution gauloises, qui appartient évidemment à cette nation, malgré l'emprunt du taureau et de l'alphabet grec ; mais où nous différons avec les savants numismates, c'est en ce qu'ils attribuent cette monnaie à *Mastramela colonia Maritima* du bord de l'étang, tandis que nous la croyons de l'habitat celtique de Mastramela, antérieure par conséquent à la colonisation romaine.

Cette médaille diffère de plus de toutes celles dites gauloises, en ce qu'elle indique au nominatif singulier le nom de Mastramela tandis que les médailles grecques ont la terminaison du génitif pluriel ; Massalietôn, Glanicôn, Kainikêtôn, qui désignent le nom des habitants plutôt que celui de la ville. Ces différences nous paraissent importantes à signaler en ce qu'elles déterminent, pour les unes comme pour les autres, l'époque de leur fabrication, que nous savons dès lors être antérieure à la conquête romaine et à la prise de Marseille par Jules César, les indigènes n'ayant pas plus que les marseillais conservé le droit de battre monnaie dans les possessions romaines, après

Digitized by Google

cette époque. La fabrication de ces monnaies doit, d'après ces observations, être contemporaine de la campagne de Marius, comme nous l'avons déjà dit, et ne pas dépasser la prise de Marseille.

Les ruines de Mastramela démontrent l'importance de cette colonie ; elles sont en rapport avec l'habitat celtique qui les domine. Celui-ci avec ses trois noms, de Mastramela, de Citharistе et de Constantine, est des plus considérables et des plus riches. On y a trouvé de tout temps des quantités de médailles et nous y avons même ramassé une monnaie gauloise fondue, et un denier d'argent de Théodebert II, large comme une lentille, mince comme une feuille de papier, à fleur de coin, qui fait l'admiration de M. Laugier et qui prendra bientôt place dans le médailler de la ville. Là aussi on raconte la légende des anneaux en bronze placés au sommet de la montagne pour amarrer les navires, et les chercheurs de trésor l'ont fouillée et la fouillent encore jusqu'à la profondeur de 80 mètres, pour y trouver la Cabre d'or, le Cabre Iram, le tombeau d'Iram qu'on recherche chez tous les peuples d'origine arrienne depuis la construction du temple de Salomon.

De Mastramela la voie se dirigeait sur Saint-Chamas, où elle traversait la Touloubre, d'abord à gué ou sur un petit pont, au passage qu'on voit encore à 150 mètres environ en amont de la voie ferrée, et plus tard sur le pont Flavien, qui est à 300 mètres à l'aval. L'importance de ce monument mérite notre attention, soit parce que nous le trouvons sur notre route, soit pour combattre les erreurs accréditées sur son compte.

Le pont de Saint-Chamas, appelé pont Flavien du nom de son fondateur, est bâti sur le fossé de la Touloubre, à 1000 mètres au sud de cette ville ; il consiste en une simple arche construite en pierres de gros appareil, à blocages irréguliers. A chacune de ses extrémités est élevé un arc, dont les pieds-droits sont accompagnés de pilastres cannelés d'ordre corinthien ; ces pilastres, accouplés en retour, viennent décorer les faces latérales. L'entablement

Digitized by Google

porte à chaque extrémité un lion. Le pont a 21 m. 40 de longueur, et 6,20 de largeur, la hauteur des arcs jusqu'au dessus de l'entablement est de 7 m. Le soubassement de l'ordre contourne les pieds droits sur les quatre faces; la frise des faces extérieures porte à son centre l'inscription suivante :

L. DONNIVS. C. F. FLAVOS FLAMEN ROMÆ ET AVGVSTI
TESTAMENTO FIEREI IVSSIT ARBITRATV
C. DONNEI VENAE ET C. ATTEI RUFFEI

qui se traduit : Lucius Donnius Flavus, fils de Claudius, flamine de Rome et d'Auguste, a ordonné par testament d'élever ce monument, sous la direction de C. Donnius Vena et de C. Attius Ruffus.

Nous pouvons déduire de cette inscription que Donnius, étant flamine, était l'un des prêtres attachés au temple de Rome et d'Auguste, de la colonie de Mastramela dont nous avons signalé les debris en marbre, au hameau de Mauran.

« Cette inscription, gravée en trois lignes sur le milieu de la frise de l'arc du sud, est répétée en plus grands caractères sur l'arc nord, et l'espace n'ayant pas suffi, la troisième ligne a été portée sur l'architrave. Aux deux côtés de l'inscription la frise est remplie par des rinceaux légers qui se répètent, tant sur les petits côtés que sur la face intérieure des deux arcs, mais au-dessus des pilastres, la frise, qui est en saillie, porte des aigles éployées. L'architecture offre quelques singularités qui méritent d'être remarquées : le talon de l'architrave est uni ; on a supposé que ce repos avait été ménagé à l'œil pour faciliter la lecture de l'inscription ; sous le talon, est une plate-bande étroite ; une face unique occupe le reste de l'architrave. Les profils de la corniche présentent aussi des détails inusités dans le meilleur temps de l'art. Les bases sont attiques et n'ont pas de plinthe. Enfin, la largeur des arcs est comme ceux de St-Remy et d'Arles, plus grande par rapport à leur hauteur, qu'on ne l'observe dans les

Digitized by Google

autres monuments ; cette déviation des règles ordinaires ne nuit point à celui-ci, dont l'effet est admirable, de quelque côté qu'on l'aborde.

« Il est situé sur un plateau de rocher nu ; le lit de la Touloubre creusé dans le massif des rocs ne présentant aucune saillie qui détourne les regards, ils se portent inévitablement sur le charmant édifice qui s'élève seul dans la campagne. Il faut avouer cependant que ce monument se recommande plutôt par l'agrément de l'ensemble et par l'harmonie des proportions, que par le mérite des détails. Il y a dans les frises un peu de maigreur, et, quoique la sculpture soit bien à l'effet comme elle l'est toujours dans les monuments antiques, le travail du ciseau est loin dans celui-ci d'atteindre la perfection dont il nous est resté des modèles.

« D'après ces observations, on jugera que nous n'adoptons point sans quelque hésitation l'opinion qui rapporte sa construction au siècle d'Auguste, laquelle est uniquement fondée sur l'inscription qui appelle Donnius *flamen Augusti* (*Stat.*, II. 424).» Millin (*Voyage dans le Midi*, 4, 43) ne donne pas de grands détails sur le pont de St-Chamas ; il dit seulement qu'il est bâti en pierre de Calissane ; Perrot en rattache la construction à l'existence d'une cité romaine qu'il cherche vainement à St-Chamas. La *Statistique* (II, 930) le place sur la voie romaine qui allait de Calcaria aux Fosses Mariennes, et l'attribue à quelque citoyen d'Astromela. (Voir aussi Bouche, I, 320.)

Ces différents auteurs ne se trompent pas en attribuant la construction du pont Flavien à l'un des riches habitants d'une cité voisine, et, quoique cette ville ne soit pas décrite par les géographes, nous venons de voir qu'elle était réellement sur la voie de Calcaria aux Fosses, suivant les indications de la *Statistique*. Les auteurs de ce recueil n'attribuent qu'à contre-cœur ce monument au siècle d'Auguste, et si toutes les raisons qu'ils donnent pour justifier leur opinion ne sont pas également justes, il faut reconnaître qu'ils en disent assez pour tenir leurs lecteurs en garde contre toute surprise.

Digitized by Google

A ne considérer cependant que les terminaisons en *os* de Flavos pour Flavius, et en *ei* de fierei, pour fieri de l'inscription, on serait tenté de donner raison à ceux qui attribuent ce monument au siècle d'Auguste, ces terminaisons, d'après le docteur Rischld, MM. Egger et Léon Rénier ne se trouvant plus à partir de la fin de ce règne (*Index Scholarum* etc., etc., Bonn. et *Moniteur* du 9 juin 1865).

Mais pour que cette opinion pût être admise sans conteste, et d'une manière absolue, il faudrait 1° que cette règle ne comportât pas d'exception ; or, M. Le Blant, dont les écrits font autorité, nous enseigne (1) « que les vieilles formules *virtutei*, *quei* pour *virtuti*, *qui*, persistent sur les tituli de l'époque impériale et paraissent même sur les épitaphes des fidèles ; 2° que le monument donnât raison à cette thèse, c'est-à-dire qu'il parût appartenir au siècle d'Auguste. Or, il faut n'avoir jamais vu de monument romain pour soutenir que le pont Flavien est de ce premier siècle ; il ne lui appartient ni par sa forme, ni par sa construction, ni par ses décorations.

Sa forme n'a rien de commun avec les arcs de triomphe d'Auguste ; il suffit de le comparer avec ceux de ce prince à Orange, à Carpentras, etc., etc. Il se rapproche plutôt de celui de Jules César à St-Rémy, puisqu'il a comme lui la forme équilatérale et qu'il n'a pas d'attique ; mais il est loin du fini et de l'idéale perfection de son modèle, et il porte une inscription, ce qui n'existe pas, et ne saurait exister sur un monument sans attique. Le pont Flavien est en tous points pareil à l'arc de Constantin à Arles, avec lequel il a plus d'une ressemblance : même absence de décorations sculpturales, même sécheresse dans les détails ; il manque de relief, et laisse le spectateur froid et sans enthousiasme ; il plaît cependant, mais c'est parce que l'œil

(1) Le Blant, *Inscriptions chrétiennes*, vol. 1, p. 337, voir aussi Egger, rél. p. 100 et Journal général de l'instruction publique, 26 février 1858, p. 116, B. Ipseins Parret catac. vol. V, p. XXV.

Digitized by Google

l'embrasse d'un seul regard, c'est-à-dire parce qu'il n'a pas d'attique.

Sa construction est aussi de basse époque ; ses assises et les blocs dont elles sont formées sont partie en grand et partie en moyen appareil, signe d'une époque bâtarde. La voûte qui soutient le pont est toute en moyen appareil et à parpaing, tandis que, si elle était d'Auguste, elle serait en forts blocages, par assises juxtaposées, comme toutes les voûtes de cette époque.

Enfin ses décorations sculpturales ont été suffisamment caractérisées par la *Statistique* et par nous-même ; mais que dire des lions qui couronnent l'édifice ? Une superfétation de si mauvais goût ne saurait appartenir à Auguste ; c'est comme si l'on posait des chiens de faïence sur l'arc de Saint-Rémy. Il suffit, du reste, comme nous l'avons déjà dit, de mettre en parallèle les deux arcs de Flavius à St-Chamas et de Constantin à Arles, pour reconnaître qu'ils sont de la même époque.

Malgré ces défauts graves, M. Viollet-le-Duc donne le pont Flavien comme modèle, dans ses *Entretiens d'architecture*. « Il existe en Provence, près de Saint-Chamas, dit-il, un petit arc romain bâti sur un pont ; cet édifice qui conserve, plus que les monuments de la Rome impériale, un parfum d'art très délicat, et qui est d'une excellente proportion, se renferme tout entier dans un triangle équilatéral (*Entr. d'arch.*, I, 401) »

C'est aussi parce qu'il se renferme tout entier dans un triangle équilatéral, qu'à l'école Polytechnique on le propose tous les ans comme sujet d'étude aux élèves. Il serait plus logique cependant de leur donner de préférence l'arc de Saint-Remy, qui est construit d'après les mêmes principes, et qui aurait de plus l'avantage d'être, au point de vue de la conception et de l'exécution, le type le plus parfait, le plus incomparable de l'art. Lorsque l'école française cessera d'adorer sainte Routine, les épigraphistes prendront les inscriptions de Provence pour ce qu'elles valent, et l'école Polytechnique enverra ses élèves étudier les véritables modèles, les monuments de Jules César à

Digitized by Google

Saint-Rémy, plutôt que les plates copies de la pâle Renaissance de Constantin.

L'attribution de ce monument au règne de cet empereur est d'autant plus certaine que les routes de Marseille aux Fosses-Mariennes et de là à Arles ne datent que de Constantin, et n'ont pu être construites, comme nous le verrons plus tard, que lorsque cet empereur eut bâti le viaduc du Pont-de-Crau pour le passage d'une route directe.

Les désinences en *ei* ne sont donc pas, d'une manière absolue, caractéristiques d'une époque qui finit à Auguste ; elles peuvent être postérieures, et nous en avons déjà cité un exemple dans notre introduction, à l'occasion de l'inscription du trophée de Marius à Saint-Rémy, que les trois savants précités attribuent aussi au premier siècle, tandis que nous croyons avoir prouvé qu'elle est apocryphe et appartient au IVe siècle. Les épigrammes du savant M. Palustre et de ses assesseurs ne sauraient prévaloir contre l'évidence.

Le pont Flavien n'a pas plus échappé que les autres monuments romains à la manie qu'on a eue de tout temps de substituer des noms modernes aux noms primitifs ; on l'a nommé et on le nomme encore dans le pays le pont Surian, du nom d'une famille très respectable de Saint-Chamas, d'où est issu Jean-Baptiste Surian, de l'académie française, mort évêque de Vence en 1754. Heureusement pour Donnius que le monument a conservé son nom, sans quoi les historiens des siècles futurs l'auraient attribué à un Surian quelconque, dont on serait même parvenu à retrouver le nom sur les fastes consulaires. (Bouche, I, 39, et Michel, *Stat*, 47.)

La carte de Provence de Bailleul de 1707 le nomme le pont de César, et MM. Desjardins et de Saulcy, d'accord en cela avec les épigraphistes, l'attribuent au premier siècle. La Lauzière et Caristie se contentent d'en donner le plan et la coupe sans rechercher son origine.

Nous avons parlé du pont qui avait précédé celui de Flavius ;

Digitized by Google

ajoutons que c'est sur un mamelon situé au-dessus de cet ancien passage, au nord-est du viaduc, qu'était la chapelle de la voie, sous le vocable de S. Léger ; elle fut reconstruite sur le même modèle par l'administration du chemin de fer, qui avait été obligée de la démolir pour l'établissement de cet ouvrage.

Du pont Flavien, la voie se dirige sur Saint-Chamas (*Sanctus Amantius*), qui n'a pas d'autres antiquités romaines, et dont le nom apparaît pour la première fois en 1328. Elle traverse le village ; mais, avant de contourner l'étang au nord, elle se divise en deux branches, l'une tirant au nord vers Miramas, où Achard *(Dict.)* et la *Statistique* prétendent, à tort croyons-nous, qu'on a trouvé jadis plusieurs pierres milliaires, etc. etc. L'autre se dirige au sud, entre l'étang et la montagne jusqu'à la ville d'Istres, Istrium, Castrum de Istrio, an 963. Cette ville ne conserve aucun vestige de monuments romains, mais de nombreuses chapelles romanes. La *Statistique,* rapporte d'après le maire de cette localité, que ces chapelles, par leur position ou leur construction, paraissent appartenir à la primitive Église, aux premiers siècles du Christianisme. Elles sont en effet romanes : la principale et la plus remarquable est sous le vocable de St-Michel ; elle est au nord du village, dans le cimetière, et nous paraît être en remplacement du temple de la localité ; la seconde est celle de St-Pierre de la Mer, auprès de laquelle est le rocher en forme de navire du Bailly de Suffren, et où l'on trouve des tombeaux et des médailles. La voie nous conduit ensuite à la ferme qui fut la chapelle de St-Véran, dont il ne nous reste d'autres traces que des tombeaux et des médailles, comme à la précédente. Il y avait enfin celle de St-Pierre de La Valduc, dont le nom seul nous est conservé.

Nous arrivons enfin à St-Blaise, commune de St-Mithre ; c'est un étroit plateau à 68 m. d'altitude situé entre deux étangs d'eau salée : la Valduc, ou mieux La Valduech suivant l'ancienne ortographe (d'après la carte de Bailleul), et Citis, qui sont, le premier à 9 m. 40 c. et le second à 7 m. 40 en contre-bas du niveau de la mer. L'eau de ces étangs séparés de la mer depuis les der-

Digitized by Google

nières révolutions du globe, atteint une densité qui descend rarement au dessous de 18 degrés, ce qui la rend précieuse pour la fabrication du sel, l'eau de mer ne dépassant pas 2° 1[2, dans la Méditerranée. Le sel étant un condiment nécessaire à la nourriture et surtout à la santé de l'homme, cette situation exceptionnelle dut attirer et attira réellement dès les âges les plus reculés les populations agricoles comme les peuples commerçants vers cette contrée privilégiée, ainsi que va le montrer la suite de ce récit.

St-Blaise, qui a été longtemps la paroisse de St-Mithre, est le patron auquel la chapelle est dédiée ; mais le plateau et les ruines dont il est couvert portent un nom plus ancien, celui de Casteou-Veire, *Castellum vetus*, château vieux (Achard *Dict.*) qui indique toujours un ancien habitat celtique. Sa situation sur un étroit promontoire escarpé et inaccessible à l'est comme à l'ouest ; ses murailles flanquées de cinq tours, construites les unes et les autres à pierre sèche ; sa chapelle romane et le pèlerinage qu'on y faisait tous les ans, nous disent que nous sommes en présence d'un habitat celtique, comme tous ceux que nous trouvons dans la contrée, tandis que les immenses débris de poteries phéniciennes, grecques et romaines, les ruines des monuments et des temples que nous décrirons bientôt, nous montrent que d'habitat qu'il était d'abord, Château-Vieux devint dans les temps historiques une ville de grande importance. Quel nom portait cette ville ainsi perchée au dessus des étangs ? La *Statistique* (II, 294) et tous ceux qui ont écrit sous son inspiration veulent que ce soit Maritima Avaticorum, dont, par une fausse interprétation de l'inscription suivante, ils font une ville distincte de Mastramela. Et pour justifier leur opinion, ils supposent que sous « la domination romaine la mer joignait « l'étang de La Valduc, et qu'on voit même encore sur les bords « de cet étang et au niveau des eaux de la mer, les murs qui « formaient les quais du port, et les anneaux où l'on amarrait « les navires » ; mais ces deux assertions sont également inexac-

Digitized by Google

tes. La mer ne communique plus avec La Valduc depuis les dernières révolutions du globe, nous venons de le dire; des quais on n'en voit pas trace, et quant aux anneaux, c'est une légende de tous les habitats celtiques que les populations se sont transmise de génération en génération, aussi fausse à Castel-Veiré que partout ailleurs.

Voici cette inscription en beaux caractères gravée sur un cippe octogone en marbre blanc qui a été tourné dessus-dessous pour en faire un bénitier, et qu'on voit aujourd'hui dans l'église de St-Mithre, quoique provenant de St-Blaise:

IVNONI
VERRIVS CRE/scens
ET
aeMILIA ATTICilla

qui doit se lire : A Junon, Marcus Verrius Crescens et Æmilia Atticilla.

Outre son inscription et ses faces latérales, décorées de branches de laurier, ce cippe est encore remarquable par les poissons gravés à ses quatre angles pour en faire un bénitier. Ces poissons, symboles chrétiens qu'on ne voit pas, d'après Le Blant, avant 474, nous prouvent tout au moins que le monument primitif a été respecté jusqu'à cette époque.

Si à la constatation des erreurs avancées par la Statistique on ajoute que Saint-Blaise n'est pas assis sur un étang, mais perché au sommet d'une montagne, qu'il ne tourne pas le dos à un marais et n'est dominé par aucun promontoire, où l'on puisse trouver Cithariste, comme le veut l'*Ora Maritima*, on reconnaîtra que là n'a jamais pu être Mastramela, dont les ruines sont incontestablement à Capdeuil, à Mère-Ville, comme nous l'avons dit précédemment.

Digitized by Google

Mais si Castel-Veiré, St-Blaise, n'est pas Mastramela, quel nom donner à ces ruines qui représentent le squelette d'une grande cité ?

Si nous consultons les récits d'Eschyle, qui écrivait 450 ans environ avant Jésus-Christ, nous trouvons dans son *Prométhée enchaîné*, qu'un Hercule phénicien, après avoir délivré Prométhée enchaîné sur le Caucase, se rendra au jardin des Hespérides, en suivant le chemin que lui trace son guide : « Tu arriveras, lui « dit-il, dans un lieu battu par Borée ; prends garde que la vio- « lence de ce vent froid ne t'enlève de terre.... Tu rencontreras « le peuple des Ligures ; là, malgré ta valeur, tu te trouveras « sans défense, car le destin veut que tes flèches soient épuisées, « et tu ne trouveras pas même une pierre à lancer contre tes en- « nemis ; le sol n'en fournit pas. Mais Jupiter sera touché de « ton malheur, il couvrira le ciel d'épais nuages, et fera pleu- « voir une grêle de pierres rondes avec lesquelles tu repousseras « l'armée ligurienne. »

A cinq siècles de là, Strabon et Pomponius Mela, reproduisent la même légende, ou plutôt la même tradition (1), en nous confirmant que c'est bien des Liguriens de la Crau d'Arles, du *Campus lapideus* qu'Eschyle a voulu parler, et ils nous donnent de plus le nom des deux peuples d'Albion et de Bergion, contre lesquels devaient s'épuiser les flèches de l'envahisseur. Or, comme ces deux peuples sont les enfants de Neptune, *Neptuni liberos*, nous devons chercher leurs demeures, non au centre de la Crau, qui a été de tout temps inhabitable et inhabité, mais à son extrémité méridionale sur le bord de la mer, dans un habitat celtique, et dans un lieu fournissant un produit d'échange, le sel par exemple, les Phéniciens, ce peuple de marchands, n'ayant

(1) Alioquin littus ignobile est, lapideum (ut vocant), in quo Herculem contra Albiona et Bergion, Neptuni liberos, dimicantem cum tela defecissent, ab invocato Jove adjutum imbre lapidum ferunt. Credas pluisse, adeo multi passim et late jacent (Pomp. Mela, lib. II, cap. V).

Digitized by Google

aucun intérêt à faire la conquête d'un territoire, fût-il des plus riches, ce qui n'est pas le cas.

Si d'autre part nous consultons les géographes pour connaître l'emplacement des villes antiques, nous savons par Festus Avienus, le seul qui nous ait conservé les noms primitifs de celles de la côte, qu'il y avait entre Arles et Marseille une ville qui portait le nom de Bergine et qui était près de Mastramela (1).

M. de Saulcy, dans ce même travail, place Bergine à plus de 40 kilomètres de St-Blaise et de la mer, sur la montagne de Vernègues, où d'autres placent Aeria. Walknaer se rapproche davantage de la vérité : il pense que Bergine a donné son nom à l'étang de Berre, sur lequel elle était bâtie ; mais cette désignation est trop vague pour en tenir compte.

C'est à St-Blaise que nous plaçons Bergine. C'est un habitat celtique, c'est-à-dire un lieu de résidence des populations primitives : il touche d'un côté à la mer, de l'autre à la Crau ; il est entre Arles et Marseille, proche de Mastramela et par dessus tout, il est sur La Valduc et Citis, étangs les mieux placés pour la fabrication et pour la vente du sel. Enfin, nous y trouvons des poteries phéniciennes.

On se rend mieux compte, d'après ce commentaire, de l'expédition phénicienne, qui était restée jusqu'à ce jour un texte incompris, expliquant seulement par l'intervention de Jupiter, la victoire d'Hercule et la formation de la Crau. Nous avons dès lors l'interprétation de la tradition historique, contemporaine de la légende de Prométhée, remontant par conséquent

(1) *Gens hinc Veragri* (pour *Cavari*) *Berginaque civitas*
Salyes atroces, oppidum Mastramelæ
Priscum, paludis terga, celsum prominens,
Quod incolentes nunc Citharistam vocant.

(Festus Avienus, de Saulcy, *Revue Archéologique*, 1867 vol. 15, p. 91 et 95).

Digitized by Google

aux premiers âges du monde, constatant d'une manière certaine l'établissement des comptoirs phéniciens sur notre côte, et le commencement de nos rapports commerciaux avec Carthage, car Eschyle rappelait dans ses vers les traditions antiques, et non les faits qui se seraient passés pendant qu'il écrivait.

Quelques-uns, ne tenant pas plus compte de ce récit d'Eschyle que de celui de Justin, soutiennent que c'est sur l'emplacement de Marseille, que les Phéniciens fondèrent, avant l'arrivée des Grecs, leur premier établissement ; que c'est de là que ces derniers les chassèrent et tirèrent de grandes richesses. Ces hypothèses, quoique appuyées sur des inscriptions et sur des stèles phénico-grecques, c'est-à-dire postérieures à la conquête de la Grèce par Alexandre-le-Grand, ne nous inspirent pas une grande confiance. Nous leur préférons les récits des historiens et leurs légendes que nous regardons comme de véritables traditions. C'est donc vers la Crau qu'il faut chercher Bergine, et le premier établissement phénicien sur nos côtes, auprès des riches salines de La Valduc, et non dans le port de Marseille, qui n'était qu'un marais infect, malgré son nom pompeux de Lacydon. Bergine est du reste un nom phénicien ; nous trouvons une ville du nom de Berga, dans la *Mission en Phénicie*, de M. Renan ; mais on peut tout aussi bien soutenir qu'il est celtique, puisque la ville de Berre a le même radical que Bergion et Bergine.

St-Blaise porta le nom de Bergine tant qu'elle resta sous la domination phénicienne ; mais lorsqu'après les avoir battus deux fois sur mer, les Phocéens eurent fondé Marseille et se furent emparés du pays qui leur procura de grandes richesses, c'est-à-dire les plus belles salines de la côte, vers l'an 304 avant Jésus-Christ, ils donnèrent à cet établissement le nom plus cher à leur cœur et plus doux à leurs oreilles d'Héraclée, qui leur était un souvenir de la mère-patrie. Et comme cette Héraclée était proche des embouchures du Rhône, ils la surnommèrent Rhoda ou Rhodanusia, pour la différencier de

Digitized by Google

ses douze sœurs homonymes d'Acarnanie, de Bithynie, de Carie, de Cyrénaïque, d'Ionie, de Lucanie, de Lydie, de Sicile, de l'antique Macédoine, de Syrie, de Thessalie, et enfin d'Héraclée Caccabaria, près de St-Tropez.

Si Festus Avienus avait achevé son *Ora Maritima*, après les noms anciens (1) il nous aurait donné les noms nouveaux, et sans doute Héraclée Rhodanusie eût remplacé Bergine dans cette seconde nomenclature des villes de la côte. Cette attribution donne l'explication d'un passage de Pline d'après lequel « c'était une tradition qu'il avait existé aux embouchures du « Rhône une ville nommée Héraclée, dont l'origine se rattachait « à cette autre tradition du passage d'Hercule dans la Celto« Ligye et de la pluie de pierres dont le favorisa Jupiter pour « repousser les Liguriens. (*Hist. nat.*, liv. 3, p. 159, éd. Littré).

Strabon dit à son tour : *Sunt auctores et Heracleam oppidum in ostio Rhodani fuisse ; ultrà, fossæ ex Rhodano Caii Marii opere et nomine insigne stagnum. Astromela oppidum maritima Avaticorum, superque campi lapidei.* L'importance de ces deux citations n'échappera pas à nos lecteurs ; elles prouvent qu'Héraclée est la même que Bergine ; que cette ville est près de la Crau, puisque son origine se rattache à la légende de la pluie de pierres ; qu'elle était située aux embouchures du Rhône, au-delà des Fosses-Mariennes, et près de l'étang et de la ville de Mastramela.

Valknaer (I, p. 25 et 28), après avoir énoncé toutes ces opinions, ajoute : « Il paraît que les Phocéens fondèrent Rhodanusie, 304 avant Jésus-Christ, qu'on ne peut placer que par conjecture à l'embouchure orientale du Rhône. »

Les géographes font deux villes distinctes d'Héraclée Rhodanusie, qu'ils placent un peu partout. Ils sont à peu près d'accord aujourd'hui sur l'emplacement d'Héraclée, qu'ils mettent à St-

(1) *Si qua prisca te juvat, hæc in novella nominum deducam.* (Liv. II, ch, IV).

Digitized by Google

Gilles à cause des antiquités importantes qu'on trouve dans cette ville. Or, St-Gilles n'a jamais été situé aux embouchures du Rhône, d'après ce que nous avons dit de l'ancienneté du sol des Saintes-Maries, et quant à ses antiquités, nous savons qu'elles appartiennent à la mutation de *Ponte Ærario*, et n'ont pas d'autre origine.

Les mêmes géographes placent aussi Rhodanusie un peu partout, mais principalement à Saint-Montant, à l'ouest de Beaucaire, sur l'emplacement des hauts fournaux, où des débris romains peu importants sont sur la voie de cette ville à Bellegarde et à Saint-Gilles.

S'il y avait entre Mastramela et Arles, et dans des situations analogues à celle de Saint-Blaise des ruines de deux ou de trois cités distinctes, nous pourrions hésiter sur le nom à donner à chacune d'elles; mais il n'y en a qu'une, elle est d'une très haute antiquité, d'une très grande richesse. C'est donc là seulement qu'a pu exister sous des noms différents la seule ville dont nous trouvons les traces.

Si Castel-Veiré est réellement l'habitat celtique des Bergions, la Bergine phénicienne et la colonie phocéenne d'Héraclée, on s'explique l'importance de la ville que défendait une si grande enceinte, pourquoi ces remparts celtiques sont en quelques endroits réparés par des mains plus habiles et avec des matériaux parfaitement équarris en moellons smillés d'appareil grec; on comprend enfin pourquoi on y trouve une quantité de poteries marseillaises plus considérable que partout ailleurs, mélangées aux poteries celtiques et à quelques tessons de poteries romaines et phéniciennes.

Si nous sommes à Héraclée, nous devons y trouver le Dianium, le temple de Diane d'Ephèse, que les Marseillais avaient fait construire aux embouchures du Rhône. « Ils ont même fait bâtir, dit Strabon (1), un temple à Diane Ephésienne sur un terrain auquel les bouches du Rhône donnent la forme d'une île ». Bouche et avec lui plusieurs écrivains modernes placent

Digitized by Google

ce temple aux Saintes-Maries. La *Statistique*, s'en tenant à la lettre de cette description, suppose que ce Dianium était au bord de la mer à Aigues-Douces, vers le pont du Roi, où elle place Stomalimné et où nous trouverons le port des Fosses-Mariennes et l'origine de notre voie. Mais s'il y a des ruines et des tombeaux sur ce bord de mer, il n'y a pas de vestiges de temples, ni de chapelles qu'on leur trouve toujours superposées, tandis que toutes ces conditions sont réunies à Castel-Veiré. Sa chapelle romane dédiée à St-Blaise est construite sur l'emplacement d'un ancien temple dont on voit tout à l'entour les colonnes en marbre, et une colonnette en marbre vert antique, morceau de grande valeur ; le bénitier de la chapelle est un cippe en pierre commune tourné dessus dessous. Il porte sur son pied, d'un côté l'*ascia* et de l'autre l'encadrement de la plaque de marbre qui contenait l'inscription. L'autel votif à Junon en marbre blanc, dont nous avons déjà parlé, vient aussi de St-Blaise. Enfin c'est le seul lieu où puisse conduire le bas-relief d'Aristarché, car c'est le seul qui concorde avec la description de Strabon, et où nous trouvions d'aussi riches débris.

Outre les débris du Dianium dont nous venons de parler, nous avons vu jadis, au milieu des ruines immenses dont le sol est couvert, un chapiteau de très basse époque comme ceux de Pommiers dont nous parlerons bientôt. Ce chapiteau est une preuve qu'Héraclée a subsisté jusqu'à la destruction de la civilisation romaine, et qu'il ne faut pas interpréter judaïquement le texte suivant de Pline : « *Sunt auctores et Heracleam oppidum in ostio Rhodani fuisse* ». Car il résulterait du participe passé que cette ville n'existait plus lorsque ceci fut écrit, vers l'an 75 de l'ère, tandis que rien ne prouve qu'elle ait été détruite avant l'an 440. Il faut donc traduire *fuisse*, non pas, par avoir été jadis, mais avec le sous-entendu *constructam*, c'est-

(1) Strabon, *Géogr.*, liv. IV.

Digitized by Google

à-dire avoir été construite aux embouchures du Rhône. Il résulte encore de ce texte qu'Héraclée était un *oppidum*, c'est-à-dire un château fort, un habitat, occupant une aire celtique, phénicienne ou grecque, et qu'on ne peut par conséquent pas la placer à Capdeuil,, ni dans tout autre lieu qui ne serait pas de forte assise.

Il faut en dire autant du texte de Strabon sur l'emplacement du temple de Diane. Ce géographe dit que les Phocéens le placèrent dans une île que forment les embouchures du Rhône : *ideoque etiam Dianæ Ephesiæ forum ibi posuerunt, capto loco in insula quam ostia Rhodani faciunt.* Or nous ne saurions prétendre que Castel-Veiré soit une île, mais Strabon a pu, sans s'écarter de la vérité, dire que ce lieu est le plus rapproché de ces embouchures et qu'il a la forme d'une île, puisqu'il est entouré d'étangs à l'est et à l'ouest.

Il n'y a du reste pas à choisir ; si le Dianium n'est pas à Castel-Veiré, il faut absolument le placer aux Saintes-Maries qui n'est pas une aire grecque, qui n'a jamais été une île, et alors le marbre d'Aristarché à Martigues n'a plus sa raison d'être; nous ne savons plus où trouver Bergine et la colonie d'Héraclée ni le lieu d'où les Marseillais chassèrent les Phéniciens, et duquel ils retirèrent de grandes richesses. Si, à un autre point de vue, nous comparons l'emplacement de cette colonie de l'ouest avec celui des colonies de l'est, nous trouvons qu'il est, comme les précédents sur un lieu fortifié et à la même distance qu'elles, c'est-à-dire à 5 ou 6 kilomètres de la mer où étaient les ports, identité de situation qui ne manque pas d'avoir son importance. Comment admettre, d'autre part, que Marseille eût des colonies si rapprochées d'elle du côté de l'est et qu'elle n'en eût pas à l'ouest à proximité des embouchures du Rhône, dans le lieu le plus favorablement situé pour son commerce et qu'elle dût aller jusqu'à Agde pour trouver un port ami ?

Nous avons dit précédemment que c'était à Castel-Veiré qu'avait campé le consul romain après avoir débarqué au cap

Digitized by Google

Beaumassais, au *Fossis Marianis Portus*. Ce n'est pas accidentellement que la flotte romaine s'était arrêtée là plutôt que sur tout autre point de la côte; c'est qu'elle s'y trouvait dans un port grec, à proximité d'une ville grecque pouvant lui fournir des guides sûrs pour conduire l'armée sur la rive gauche du Rhône. Il fallait pour cela suivre le pied des montagnes, toute la plaine, depuis Arles jusqu'à Mouriès, étant sous plusieurs mètres d'eau. Cette explication concorde avec le récit des historiens, d'après lequel l'armée romaine aurait débarqué sur les premières montagnes des Saliens après Marseille.

Nous croyons avoir suffisamment démontré l'attribution des deux villes mortes, Héraclée et Mastramela. Si cependant il restait des doutes dans l'esprit de nos lecteurs, nous les prions de considérer combien l'emplacement que nous assignons à ces deux colonies concorde avec le génie de chacun des peuples qui les ont fondées. Héraclée, comptoir établi par les Marseillais, est perchée sur un escarpement, à cheval sur les salines; elle n'a pas un pouce de terre à cultiver; elle est exclusivement commerçante; son temple est grec à en juger par ses débris; ses poteries sont principalement marseillaises. Mastramela, colonie gallo-romaine, est, au contraire, bâtie dans la plaine, au centre d'un marais fertile, tout y a le caractère romain : son nom, son aire, ses poteries.

Enfin, si Castel-Veiré est Héraclée Rhodanusie, dénomination antérieure à la campagne de Marius; si les Fosses Mariennes coulaient à ses pieds, au fond de la plaine, nous devons admettre que ses habitants étaient les Καινικητῶν, les plus proches voisins du fleuve nouveau, et qu'il faut leur attribuer la médaille de ce nom, comme nous l'avons dit dans notre introduction, puisque cette ville remplit toutes les conditions voulues.

D'Héraclée, la route se dirige au sud, laissant à droite la ferme de Castel-Veiré, qui a pris son nom de l'habitat contigu; elle continue vers la petite ferme de Castillon, et les quatre termes, où elle fait la patte d'oie, conduisant par l'est à Martigues, et du côté de l'ouest vers la ferme de la Mérindole, qu'elle laisse

Digitized by Google

à droite. Arrivée un peu au-dessous de cette ferme, elle se bifurque une dernière fois, se dirigeant du coté du nord ouest, vers l'aqueduc dont nous allons parler bientôt, et de là sur la plage de l'étang de l'Estomac, tandis que du côté du sud-ouest, elle descend à la pointe de Beaumassais, la capitale, au Fossis Marianis portus.

Cette route a conservé dans le pays le nom de Carraire d'Arles, et elle ne saurait être mieux dénommée, puisque c'est en réalité le chemin de cette ville aux Fosses Mariennes. Nous la trouvons tracée dans la carte de Fos et de ses environs (pl. X de la *Statistique*), et elle vient d'être récemment délimitée par les communes. Le premier, dans *Fossæ* p. 49, M. Saurel signale ces voies sans que personne ait avant nous tiré parti de ce renseignement : « On trouve (dit-il) des tombeaux auprès de la Mé« rindole couchés tout auprès de la voie romaine, et tout le « monde sait que les Romains enterraient leurs morts à proximité « des routes et des chemins fréquentés. » Ainsi pas de doute sur l'existence de cette voie, ni sur le lieu où elle aboutissait.

Tous les auteurs, nous en convenons, placent à Fos, à la pointe St-Gervais, le *Portus Fossis Marianis*, et le point de départ de la voie : la commission de la carte des Gaules, après la *Statistique*, M. Desjardins après elle, et MM. Aurès et Lenthéric à leur suite, n'ont que ce seul objectif, quoiqu'ils diffèrent sur la direction du canal de Marius. Ils n'ont pas vu que Fos était une île quand existaient les Fosses-Mariennes ; que le mamelon sur lequel ce village est bâti, est séparé du plateau de la Crau par le marais qui n'est pas à plus de 0.80 c. au dessus du niveau de la mer, et que, pour rendre ce chemin praticable, les agents-voyers l'ont surélévé de plusieurs mètres.

La *Statistique* place à Beaumassais, au cap du Pont du Roi le Dianium, ainsi qu'une prétendue ville et l'étang de Στομαλίμνη. « Nous croyons, dit-elle, devoir désigner sous ce nom, non seu« lement l'étang dont parle Strabon, et qui est appelé encore « aujourd'hui en provençal *estan de l'Estouma*, mais aussi une « ville dont ce géographe ne parle pas, et dont les ruines, assez

Digitized by Google

« considérables, se voient encore sur le rivage et dans la mer à « l'endroit appelé le Pont du Roi, en avant de la barre de Fos. « (*Stat.*, III., p. 223.)

Il est facile de reconnaître que le nom de Stomalimné ne peut pas plus s'appliquer à une ville qu'à l'étang de l'Estomac. Celui-ci, séparé aujourd'hui de la mer par le canal de navigation d'Arles à Bouc et par un cordon littoral traversé par le canal d'alimentation des salines, était probablement dans l'antiquité une anse où s'abritaient les navires, au fond de laquelle ils allaient charger le sel de La Valduc, et faire de l'eau aux magnifiques citernes dont nous allons parler. Stomalimné, l'étang dont parle Strabon, était tout autre chose. » Au dessus de « l'embouchure du Rhône (dit-il) est un golfe connu sous le nom « de Stomalimné. Il abonde en coquillages et en poissons, etc. « Une montagne interposée le sépare du Rhône, quelques-uns « ont mis ce lac au nombre des embouchures du fleuve, princi- « palement ceux qui lui en donnent cinq ; mais ils se trompent « encore sur ce point, car une montagne les sépare (1). »

Or il n'y aucun rapport entre cette description et l'étang de l'Estomac ; celui-ci n'a jamais abondé en coquillages, et n'a jamais été séparé de la mer par une montagne. C'est plutôt un lac intérieur, l'étang de Berre avec ses bouches le mettant en communication avec la mer ; inutile d'ajouter qu'il n'y a jamais eu de ville de ce nom, et que en chercher une, là où les historiens n'en ont pas indiqué, c'est perdre à courir après une chimère un temps qui peut être plus utilement employé à retrouver celles qui ont réellement existé. Enfin, si les

(1) Supra ostia Rhodani, sinus est lacus quam Στομαλίμνην (id est lacum prope ostia) vocant. Abundat ostreis piscesque bonos gignit, etc., etc. Mons interpositus, lacuma fluvio dirimit. (Strabon, éd. Didot, 1853, p. 152.)

Les cinq embouchures étaient, 1° l'ostium Metapinum ; 2° l'ostium Massalitanorum ; 3° le Καίνος πόταμος, les Fosses-Mariennes, 4° et 5° ; les deux canaux de Bouc, Canevieille, *canalis vetus*, aujourd'hui obstrué par les envahissements du Rhône, et celui de la Passe.

Digitized by Google

ruines du Port des Fosses avaient été celles d'une ville, les géographes auraient donné son nom au point de départ de la voie, ils auraient dit de Marseille à Stomalimné, et, puisqu'ils ne l'ont pas fait, c'est qu'il n'y avait là qu'un point d'attache, de jonction des deux routes avec le port des Fosses-Mariennes.

Nous avons parlé de la magnifique citerne nommée la Cour des Maures, qu'on voit au nord-est de l'étang de l'Estomac : elle est double, placée sur le penchant sud d'un côteau dans un lieu où l'on ne trouve ni ruines ni autres débris d'aucune sorte. Le mur d'enceinte (pl. X de la *Stat.*) a 30 m. de long; la largeur de l'une est de 6 m. 40 c. et celle de l'autre de 6 m. 55 c.; elles communiquent, suivant le mode romain, par une ouverture pratiquée au bas du mur de refend de 1 m. de large. La hauteur des murs, prise à l'intérieur depuis le sol jusqu'à la naissance de la voûte, est de 5 m. 55 c. La tranche d'eau intérieure y était de 1 m. 82 c. Ces citernes sont aujourd'hui remplies de terre et complantées en vignes; il y en a plusieurs autres que M. Toulousan a vues, mais qu'il n'a pas fouillées. Avec ces dimensions, ces deux citernes pouvaient contenir plus de 700 mètres cubes d'eau équivalant à 25.000 amphores romaines. L'aqueduc qui devait y amener les eaux, dont la *Statistique* donne aussi le plan, aurait été composé de deux rangs d'arcades superposées, de trente-sept arches; les arches inférieures ont été seules en partie terminées; leur largeur est de six mètres, et leur hauteur de quatre mètres, au dessus du sol. Cette largeur a fait penser à quelques-uns, que c'était un viaduc, plutôt qu'un aqueduc, parce qu'ils n'ont pas tenu compte du retrait et de la largeur nécessaires pour asseoir le second rang d'arcades. Mais, ni sa direction, ni son niveau supérieur, si on le suppose terminé, ne sauraient comporter une pareille destination. Aqueduc, il amène les eaux de la Mérindole et les conduit aux citernes; viaduc, il traverserait sans raison et sans utilité un bas-fonds pour aboutir à une impasse.

La maçonnerie de ce premier rang d'arcades est de basse époque, sans pierres d'appareil, mais le mortier est vraiment antique. On a trouvé en le démolissant des médailles impériales, les ou-

Digitized by Google

vriers de cette époque noyant des monnaies ou des statuettes dans leurs maçonneries. Les deux citernes sont au contraire en maçonnerie de moellons smillés de petit appareil, et de la plus belle facture ; l'intérieur est revêtu de ciment.

La situation de ces citernes au fond de l'anse de l'étang de l'Estomac, prouve qu'elles étaient destinées à alimenter les navires quivenaient y charger les sels de La Valduc et de Citis, et établissent que le Fossis Marianis Portus n'était pas à Fos ; que l'étang de l'Estomac communiquait alors avec la mer, et n'avait rien de commun avec Stomalimné. On n'aurait pas une idée exacte de ces citernes, si on jugeait de leur destination par la place qu'elles occupent dans la carte des embouchures du Rhône de M. Desjardins. *(Aperçu historique*, pl. XXI), et dans la carte murale de l'hôtel de la préfecture de Marseille. Elles sont au contraire à leur place dans le *plan de Fos et de ses environs* (pl. X. de la *Statistique*).

---

§ II

DU PORT DES FOSSES-MARIENNES A ARLES

Héraclée ; Istres ; In Transitu, Entressens ; St-Martin-de-Crau ; Barbégal, le Pont-de-Crau, les Aliscamps, Arles.

Fossis Marianis, *Arelato*, XXXIII, M. 48,873 m. d'après la Table et l'Itinéraire, distance exacte. « Cette concordance, dit M. « Desjardins, suffit amplement pour établir qu'il n'est pas permis « de croire avec M. Lapie, à une erreur de copiste en cet endroit, « et cependant, on ne trouve aujourd'hui que XVI M. romains, « 38,521 m. pour la longueur de la route actuelle en la mesu-

Digitized by Google

« rant avec beaucoup de soin sur la carte de l'État-Major, entre « le centre de la ville d'Arles et le village de Fos, depuis « longtemps regardé comme correspondant à l'ancien emplace- « ment du port des Fosses-Mariennes. (*Aperçu Hist.*, p. 35).

M. Aurès commet la même erreur, et pour trouver cette distance de XXXIII, M, il se dirige avec M. Desjardins par la voie la plus directe de Fos, vers la pointe orientale des étangs, c'est-à-dire à l'ouest du village de Mouriés, il côtoie ensuite les bords de ces étangs jusqu'à Arles, en passant au sud de la montagne des Alpines, et au nord de Montmajour, de la montagne de Cordes et du Castelet, « qui étaient alors de véritables îles : » Il arrive à se jeter en plein marais couvert de plusieurs mètres d'eau, chevauchant d'une île à l'autre, et, au lieu d'entrer à Arles par la porte sud, il y aboutit par la porte nord, comme s'il arrivait d'Ernaginum.

Le problème n'est cependant pas aussi difficile à résoudre qu'on a pu le croire, et c'est M. Desjardins lui-même (pl. X, ibid.), qui va nous mettre sur la route, en traçant sur cette carte le chemin d'Arles à Istres. La voie part, comme la précédente, non de Fos, ce qui est impossible, mais de la pointe de Beaumassais, et se dirige, comme nous venons de le dire, sur la Mérindole, les quatre termes, Castillon, Castel-Veiré, et Istres. A trois kilomètres au nord de cette ville, elle se dirige sur l'oasis d'Entressens, mieux dénommée par les habitants du pays Entrenssens, où le voyageur, après avoir traversé une partie du désert de la Crau, était assuré de trouver de l'eau et des ombrages.

L'importance des débris romains qu'on trouve à Entressens, tombeaux, médailles, poteries, etc., etc., est telle que la Statistique y place une *meta Marii*, un campement de Marius. Le moyen-âge pour défendre ce passage l'entoura d'un rempart et d'un fossé et y bâtit une élégante tour, qui embellit le paysage.

Un acte de bornage de 1321 nomme Entressens, *Mansum* de *transino* pour *mansio* de *transitu*, qu'on pourrait traduire par repos du passage ; le dénombrement de 1379 le nomme

Digitized by Google

grandem turrim seu bastidam vocatam Tressens, bene fortificatam muris et vallatis (*Stat.* II, p. 922). Le nom de cette station serait donc Trenssens, dérivé de *transitu*, sous entendu *mansio*, et précédé de la proposition romane *en* qui correspond à la préposition française *à* : *anen en Trenssens, en Avignoun, en Arles*, pour dire nous allons à Trenssens, à Avignon, à Arles.

Entressens est un hameau dépendant du territoire d'Istres, desservi par la troisième station du chemin de fer d'Arles à Marseille. Il est situé sur les bords d'un petit étang d'eau douce de 3.600 mètres environ de circonférence, et dans un massif de bois de haute futaie produit par la fraîcheur naturelle du sol et par une dérivation de la branche septentrionale du canal des Alpines; on croit cette tour bâtie vers 1350; la tradition l'attribue, comme tous les ouvrages de cet époque, à la reine Jeanne; ce qui concorderait avec le règne de cette princesse. Cette tour est adossée contre une chapelle romane ayant probablement remplacé un temple antique, et tout autour se groupent les tombeaux gallo-romains dont nous avons parlé.

D'Entressens la voie se dirige sur St-Martin-de-Crau qui, d'après l'*Etat descriptif* (V. Chausse et Fonvieille), aurait porté dans les chartes du IXe au XIIe siècle le nom de Felauria. Le vénérable curé qui dessert cette chapelle depuis 43 ans nous a déclaré avoir trouvé à trois mètres en contre-bas du sol actuel, lorsqu'il a reconstruit son église, des substructions romaines, une espèce de bassin rond, une mosaïque commune, des tombeaux en téoulentines, des débris d'urnes et le puits traditionnel. Ayant fait fouiller ce puits, il en a retiré beaucoup de cendres, des ossements humains et deux épées en fer très oxydées.

De St-Martin-de-Crau la voie se dirige sur le hameau de Moulès et de là vers Barbégal, près de l'aqueduc de Constantin, qui conduisait les eaux de Mollégès à Arles. La chapelle de Moulès est moderne; elle fut construite en 1682, sous le titre de Notre-Dame-de-Septembre, mais il est probable que ce ne fut qu'une reconstruction de chapelle romane. Barbégal est, pro-

Digitized by Google

bablement, un Bar-breg, comme ses homonymes, un château où l'on passait l'étang en bateau. Une partie de cette voie, la moins importante au point de vue qui nous occupe, est donnée par M. Desjardins, sous le titre de *Carte de la principale embouchure du Rhône* (manuscrit du dépôt de la Bibliothèque impériale) *Aperçu historique*, etc., etc. pl. XVI. Mais au lieu de s'arrêter à St-Martin-de-Crau, et de suivre à partir de là la route actuelle, ou soit le chemin de fer jusqu'à Arles, comme le fait ce géographe auteur du manuscrit, il faut, avec Bailleul (carte de 1707), tirer au nord jusqu'à Barbégal. Cette route existe, c'est une carreirade connue dans le pays sous le nom d'ancien chemin d'Istres ; elle est la ligne la plus directe de Beaumassais à Arles, et a exactement les 49 kilom. de l'Itinéraire.

Il y avait probablement à Barbégal une chapelle romane remplaçant un monument païen, car nous avons lu quelque part qu'on y voyait, dans le moyen-âge, un établissement de religieux. Toutes traces des anciens édifices ont disparu sous les reconstructions nouvelles, si bien que du colossal aqueduc en pierres de grand appareil, il ne reste qu'une seule culée.

De Barbégal la voie suit le long de la Coustière, entre la Crau et les étangs, un chemin parfaitement tracé en terrain graveleux, et c'est probablement parce qu'il évitait, par cette direction, une partie du terrain caillouteux de la Crau qu'il a été placé là de préférence. A un mille environ au-delà de Barbégal, on voit fichée en terre, au bord de l'étang du Grand-Clar, une colonne en granit sans inscription, surmontée d'un astragale qu'on prendrait pour un milliaire de la république, si on ne savait que cette route date seulement de Constantin, et s'il n'y avait dans le musée d'Arles des colonnes pareilles surmontées de leurs chapiteaux.

Une lettre de M. Scipion du Roure, propriétaire du château de Barbégal, a confirmé nos doutes. Une colonne avait été jadis placée au lieu même qu'occupe celle-ci, pour délimiter les marais de l'abbesse de Saint-Césaire, et ceux du couvent des Tri-

Digitized by Google

nitaires; on la nommait le pilier de la Péluque. Enlevée triomphalement en 1789 par les marins, qui voulaient la liberté de pêche sur ces étangs, elle a été remplacée par la colonne que nous venons de décrire, afin de fixer d'une manière certaine la division des propriétés dans cette partie du territoire de la commune.

La voie passait ensuite sur le viaduc juxtaposé à l'aqueduc du Pont-de-Crau que Constantin venait de faire construire pour éviter le grand contour par Ernaginum. Cet aqueduc, l'œuvre la plus considérable des Romains dans la Province, à cause des difficultés que durent présenter dans un terrain tourbeux la fondation des piles de Barbégal et du Pont-de-Crau, fut fait par cet empereur pour conduire à Arles les eaux, non de la fontaine de Vaucluse, comme le prétendent les romanciers et les poètes, mais celles des sources supérieures qui sont entre Eygalières et Mollégés. Le viaduc était adossé, comme il l'est aujourd'hui, à l'aqueduc moderne qui amène à Arles les eaux de la Durance; mais le viaduc antique était de moitié moins large que le moderne; il a dû être élargi, dans une de ses dernières reconstructions, après avoir été détruit par quelque inondation du Rhône. Nous avons, pour attribuer ce monument à Constantin, des preuves qu'il serait trop long de rapporter ici et que nous exposerons dans un autre travail. Pour le moment il nous suffit de dire, pour prouver notre assertion, que, si cet aqueduc était d'Auguste, comme plusieurs le prétendent, c'est sur cette voie, la meilleure et la plus courte, que seraient les milliaires de cet empereur, plutôt que sur celle deux fois plus longue et plus mauvaise de Tericias, Mouriès et Ernaginum. Nous savons, de plus, que les intervalles entre les cintres de la partie du petit aqueduc double de Barbégal, sont remplis par des moëllons smillés, semés de quelques assises de briques, et que le viaduc du Pont-de-Crau était défendu, vers le milieu de sa longueur, par la tour rouge, (c'est-à-dire en briques), qui a subsisté jusqu'au XVIe siècle, nouvelle preuve que ce monument est de

Digitized by Google

Constantin, la brique et le moellon caractérisant cette époque de décadence.

A l'issue du Pont-de-Crau, la voie se bifurquait et arrivait à Arles par deux entrées différentes : la première, la principale, qui porte encore le nom de chemin de Marseille, tirait à l'ouest, au pont des quatre arches, traversait la partie sud des Aliscamps, entre l'église de St-Honorat et celle dite de St-Césaire. Elle passait par la porte du Marché-Neuf, qui était l'entrée de la ville basse, de la cité de Constantin, en face du palais de la Trouille, auquel fait face le collège, l'ancien hôtel de M. de Calvisson, où fut trouvé le milliaire d'Auxiliaris. Cette voie était bordée, comme celles de toutes les villes importantes, de tombeaux et de temples constantiniens, dont nous retrouvons les traces dans deux arceaux superposés, encadrés dans le mur nord qui précède l'église de St-Honorat. Ces temples ont été remplacés par des chapelles romanes, si bien que nous pouvons les compter par le nombre de celles-ci ; la principale était celle de St-Honorat, qui étale encore ses magnifiques ruines. Cette première entrée serait encore la plus fréquentée si elle n'avait été coupée par le canal de Craponne, qui la force à passer au-dessous du pont des quatre arcs.

La seconde suivait la voie actuelle, et entrait dans la ville supérieure, dans la cité d'Auguste, par la porte de l'Aure (*Aurora*), dont le sol moins élevé qu'aujourd'hui aboutissait à la hauteur du rocher, entre le théâtre et l'amphithéâtre. Elle était bordée de temples, comme la première, nous en avons pour témoignage les trois chapelles romanes suivantes : la première, celle de St-Jacques et de St-Philippe ou de la Genouillade, dans laquelle, d'après la légende, Jésus-Christ se manifesta, à la prière de St-Trophime, premier évêque d'Arles, aux saints prélats des Gaules, venus pour assister à la bénédiction du cimetière des Aliscamps. Cette chapelle, qui est au bas de la montée, a été plusieurs fois rebâtie et en dernier lieu transportée de l'autre côté de la voie, pour céder sa place aux ateliers du chemin de fer. La se-

Digitized by Google

conde est celle de St-Pierre des Mouleirès, ou des moulins à vent, qu'on voit encore entourée d'une triple rangée de tombeaux superposés : Cette chapelle, qui n'a rien de remarquable, car elle a été rebâtie plusieurs fois, fut d'abord construite, dit la tradition, sur les ruines d'un temple de Mars ; que les curieux se hâtent : elle va bientôt disparaître pour les agrandissements en voie d'exécution des ateliers dont nous venons de parler. Nous la recommandons toutefois à l'attention des archéologues, à cause de sa triple abside, des débris de bas-reliefs en marbre enchassés dans l'intérieur de son mur Est, et enfin des tombeaux superposés qui l'entourent.

La troisième enfin, celle de St-Blaise, est à l'entrée de la porte de l'Aure ; le temple sur lequel elle est bâtie, était au niveau de la voie, lequel nous est indiqué par celui de la basilique de St-Jean de Moustiers qui est à côté. Ce coin de la ville est du reste encombré de débris de monuments antiques, et, si nous ne trouvons pas sous ces chapelles les mêmes débris que dans la ville d'Auguste, c'est que les monuments constantiniens faits de briques et de moellons ont plus facilement disparu que ceux en assises de gros appareils dont on retrouve à chaque pas les granits et les marbres. M. Estrangin (*Description*, p. 47 et 52) pense au contraire que cette seconde voie pénétrait dans Arles par une porte qu'il suppose avoir été pratiquée entre les deux tours juxtaposées qu'on voit à l'Est de la ville; mais cette opinion, que nous avons déjà combattue, ne nous paraît pas fondée d'après les raisons que nous avons données dans notre introduction.

Cette double entrée de la voie dans Arles explique l'origine des Aliscamps ; elle indique l'époque des ensevelissements, de la construction des temples païens et de leur remplacement par des chapelles romanes du XIe siècle. On peut donc affirmer que c'est à partir de Constantin seulement qu'on inhuma les morts le long des voies qui formaient le triangle des Champs-Élysées et que pour trouver les tombeaux antérieurs, il faut les cher-

Digitized by Google

cher sur le bord des voies qui longeaient le fleuve, où ils sont ensevelis sous plusieurs mètres d'alluvions.

Telle était la voie du port des Fosses-Mariennes à Arles ; elle fut établie par Constantin, et ce fut Mgr Gaspard du Laurens, archevêque d'Arles, qui fit ouvrir, en 1603 (Bouche), celle d'Arles à Salon, par la direction que suit la route départementale.

Digitized by Google

CHAPITRE TROISIÈME

§ Ier

DE MARSEILLE A AVIGNON

Voie directe par les Pennes, Velaux, Lançon, Pisavis, Salon, Eyguières, Roquemartine, Romanif, Lagoy, Eyragues, Châteaurenard, Rognonas, St-Ruf et Avignon.

Nous prenons cette voie au village des Pennes, qu'elle traverse dans toute sa longueur, en passant devant l'ancienne chapelle romane, nouvellement reconstruite, sur la façade de laquelle était enchâssé le bas-relief et l'inscription à Cybèle déjà cités. Arrivée à l'extrémité ouest du village, la voie descend par une pente abrupte, tire au nord par l'ancienne route dite le chemin d'Avignon et passe par les fermes de *Fontcaudo*, *Barbacano*, *Sévarenco* et *Saragousse*. Elle laisse à l'Est le cimetière de Velaux, au-dessous duquel est une nécropole gallo-romaine, qu'on est en train de détruire en enlevant le gravier dont elle est formée, pour les chemins vicinaux. Ces tombeaux à tuiles plates n'ont de remarquable que leur très grand nombre; nous y avons cependant ramassé un peson de tisserand, sur lequel sont imprimés en creux un peigne à carder le chanvre, et une fibule. L'on voit à côté de ces tombeaux une construction antique formée de quatre murs élevés sur massif, d'environ deux mètres carrés, le tout en béton de la plus grande dureté, qu'aux restes de ciment qui en garnissent les parois intérieures, on reconnaît avoir

Digitized by Google

été une citerne. Un réservoir d'eau entre les Pennes et la fontaine de Pommiers, vers laquelle nous marchons, était en effet indispensable pour les besoins des voyageurs; car Velaux n'existait pas à cette époque, ses habitants n'étant descendus que fort tard du sommet de Ste-Eutrope, ainsi que cela résulte des quantités considérables de poteries celtiques, grecques et romaines qu'on voit auprès de cet habitat.

A 400 mètres au-delà de cette citerne, la voie arrive à Velaux Velaucium n'a d'antique que des ruines romaines répandues ça et là sur son territoire, et n'a de célébrité qu'à cause des deux statues celtiques trouvées à la Roque-Pertuse et que nous avons publiées.

De Velaux, la voie descend au château des Tours, où plusieurs géographes placent à tort Calcaria; elle traverse la voie ferrée de Rognac à Aix, l'Ar, sur le *Pont rout*, rompu, brisé, d'origine antique, et tourne ensuite au nord-ouest. Elle laisse à droite le hameau de Sibour et le camp de l'Escalette, monticule escarpé de trois côtés, comme les habitats celtiques, défendu jadis du côté abordable par un mur en maçonnerie dont les ruines arrasent le sol. Il y a dans ce petit camp un puits creusé dans le roc, et nous y avons trouvé des poteries celtiqnes et grecques et une médaille de Marseille du plus beau type. Le propriétaire du domaine de Garam, sur lequel est situé le monticule de l'Escalette, nous a donné une coupe en verre récemment trouvée dans un des nombreux tombeaux, par les ouvriers en plantant des vignes.

Après l'Escalette, vient le domaine du Petit-Pommier; la mairie de Lançon en fouillant le sol pour capter les eaux de source qu'on y voit sourdre, a exhumé une quantité considérable de tombeaux gallo-romains. Ces tombeaux de basse époque recouverts de tuiles plates, n'ont donné ni poteries ni médailles. La chapelle de St-Symphorien vient à 500 mètres plus loin : elle est moderne et bâtie sur les ruines d'un temple du Ve siècle. La cella, seule partie antique qui soit encore visible, est enchâssée dans l'écurie du presbytère; elle est ornée extérieurement de co-

Digitized by Google

lonnettes en pierre comme l'abside de quelques églises romanes, mais comme elle est profondément enterrée dans le sol, on n'en peut voir la base. Au dessus de la porte d'entrée qui est au sud on lit l'inscription suivante :

VALERIA
ELEVTERE
PAR. SVIS

Outre ces substructions en pierres, M. Trucheman de Salon a trouvé à Pommiers beaucoup d'antiquités et entre autres un fragment de colonne antique en marbre de Paros, ce qui indique un monument de grande richesse. (Journal de Marseille vol. XII 1804, p. 232 et 3). Cette chapelle est pareillement entourée de tombeaux gallo-romains, dans l'un desquels M. le vicomte Lejeans, propriétaire du château de Pommiers, dont la chapelle dépend, a trouvé deux cippes ou anneaux de fer de trois centimètres de diamètre reliés entre eux par une chaîne, auxquels étaient passés les tibias du prisonnier, ou de l'esclave fugitif. Il a trouvé de plus, près de là, un tuyau de plomb comme ceux de nos musées sur lequel sont empreintes les médailles grand bronze de Gallien, de Salonine sa femme, et de Salonin son fils (268).

De Pommiers, la voie se dirige sur Lançon *Lancenum, castrum de Allansone*. On remarque dans le cimetière de cette commune une chapelle romane sous le vocable des SSts Cyr et Juliette, couverte en dalles, et tout auprès le puits traditionnel pour le service des voyageurs ; mentionnons en passant une maison dans l'intérieur du village, attribuée aux Templiers, avec cette inscription, *sub silentio*. De Lançon, la voie se dirige au nord-est, sur St-Jean de Brégas (Pisavis), où elle laisse à gauche à la première bifurcation à l'ouest, qui se continue sur Grans, le chapiteau en marbre blanc qui servait de piédestal à une croix dont nous avons déjà parlé.

C'est pareillement sur cet embranchement, et avant sa jonc-

Digitized by Google

tion avec la voie Aurélienne qu'est placé l'Antène. C'est un massif en moellons smillés de construction grecque, de 7 m. de haut, 9 de long et 2 d'épaisseur, creux à l'intérieur et arrondi en dos d'âne au sommet par une voûte en arètes à ressaut comme celle de la Penelle; dans le pays on le nomme le mur de Marius ou l'Antique. « Plus anciennement on le nommait l'Antene *antenati*, le tombeau des aïeux. La légende veut que ce soit le tombeau d'un général romain. Ce massif, entouré de lierres est d'un grand effet, et nous croyons avec la tradition que c'est un tombeau appartenant, quoique de forme différente, à la rare famille des monuments grecs de la Penelle. D'après M. de Brac on reconnaît, par des raies qui séparent les assises de ce monument, qu'il portait une inscription jadis enlevée et portée à l'évêché d'Arles ; mais nous ne croyons pas ce dit-on plus vrai pour l'Antène que pour la Penelle. On verrait aussi, d'après le même auteur, auprès de ce tombeau, une entrée comme celle d'un puits, si étroite qu'on peut à peine travailler pour en ôter la terre, ce qui serait peut-être l'entrée de ce tombeau. (*Journal de Marseille* de l'an XIII, 1804 p. 99, et *Stat.* vol II, p. 310 et 424.)

M. Charles Estienne (*Dictionnaire*) dit du tombeau de cette mutation, qu'il attribue aussi à Marius, et de la borne milliaire dont nous allons bientôt parler : *Sunt Salonam apud Marii monumenta, et Cæsaris nempe collatavia* (via Aureliana) *murus Marius, Augusti lapides et Massilia multa passim.*

De Saint-Jean la voie se dirige sur Salon, qui occupe l'emplacement de la ville gallo-romaine, dont il reste peu de vestiges. Salo, Salum, Salonum, Salona, villa Salone, castrum Salonense, n'a pas d'antiquités connues. Cette ville paraît n'avoir eu aucune importance sous l'époque romaine, quoique l'époque celtique y soit représentée par des débris fort curieux et très considérables. On lui attribuait les tables d'airain de Domitien trouvées à Salone en Dalmatie et on la croyait sur la voie Aurélienne. L'abbé Expilly (*Dict.*) et Bouche, (1.492) citent d'après Soléry l'inscrip-

Digitized by Google

tion suivante, trouvée au territoire de Salon, et très probablement à Pisavis.

IE... VM CHRO
IIII VIR AVG
LT PELMA NICEPHORVS
PATRONO ET SIBI V F

La ville de Salon tire-t-elle son nom, comme beaucoup le supposent, des Saliens dont elle aurait été la capitale, ou le principal marché ? C'est douteux, l'habitat auquel cette ville répond, ayant porté le nom de Val-de-Cuech, qui est éminemment celtique, pour l'échanger contre celui de Ste-Croix. La voie passait devant l'église, aujourd'hui paroissiale, de St-Laurent, bâtie en 1344, mais très probablement sur les ruines d'une chapelle romane.

De Salon la voie se dirige sur Eyguières, *castrum de Aqueria, vel de Aquaria*, qui tire son nom de la fontaine de Borne, dont les eaux abondantes peuvent seules justifier sa dénomination. Cette fontaine est amenée sur le bord de la voie, à 300 mètres avant d'arriver dans la ville, dans un aqueduc de construction antique, qui débouche auprès de la villa Durbesson, où parmi d'autres débris antiques, l'on voit un tronçon de colonne cannelée en marbre blanc ; la fontaine était donc comme le temple sur le bord de la voie, pour le service des voyageurs.

Un embranchement s'en détachait à l'entrée de la ville, se dirigeant sur Ernaginum par le midi des Alpines, comme nous le verrons bientôt, tandis que nous continuons en tirant sur le nord, à nous diriger vers Roquemartine. La voie laisse à droite l'ancienne église paroissiale de St-Sauveur, beau monument du XIIIe siècle, attenante au Castelas, château fort du moyen-âge, qui défendait les trois gorges d'Eyguières, de Roquemartine, et d'Orgon, et s'engage dans la Vallongue. Elle laisse à droite, le château moderne et la chapelle romane de St-Pierre-ès-liens de Roquemartine, et à gauche sur le sommet de Coste-Fère, l'habi-

Digitized by Google

tat celtique de St-Cécile, d'où Eyguières tire son origine. Cette partie de la vallée est très riche en débris de poteries, mais n'a fourni aucun monument qui mérite d'être signalé. La voie traverse ainsi en tirant à l'ouest la chaîne des Alpines, et se soude sur le territoire d'Eygalières à la voie primitive déjà décrite. Elle passe avec celle-ci devant la chapelle romane de San-Piargue, (St-Pierre) et s'en détache à un kilomètre plus à l'ouest en tirant au nord par le chemin de Lagoy, dont l'origine ou la tête a été de nos jours usurpée. Elle passe auprès de l'oratoire de la campagne Gautier, laisse à droite la *Grasilho* ou sarrasine, grille en fer placée à l'entrée de l'aqueduc antique d'Arles et arrive au domaine de Lagoy appartenant au fils du savant numismate de ce nom.

Lagoy, Castrum Lagodunum, Castellum de Lagoses, ville de Lagoses (Antonius Arena). Ce nom vient-il de λάγως, lièvre ? C'est probable, Lagoy étant trop près de Glanum pour n'avoir pas subi l'influence grecque, et l'ignorance où nous sommes des formes de l'orthographe de ce nom ne nous permettant pas de contrôler celle d'Arena. Nous savons seulement que cette terre fut érigée en marquisat, en 1702, en faveur de Jean-Baptiste Meyran, l'un des aïeux du possesseur actuel (de Lalauzière), et que ce lieu était une station de la voie que nous parcourons, ainsi que le prouvent les monuments et les débris que nous allons décrire. On voit, sur une plaque de marbre blanc, enchâssée dans la cour intérieure du château, un fragment d'inscription d'Hilaire, évidemment chrétienne, qui se lit :

M T R E
F M A X
HILAR

A l'ouest du château, est un monticule formé par un pli du terrain recouvrant un monceau de ruines, dont les poteries grecques et les monuments nous permettent d'affirmer qu'il y eut là, vers les premiers siècles de l'ère, une agglomération rurale gallo-grecque qui fut détruite, comme tous les autres établisse-

Digitized by Google

ments de la même époque, vers l'an 420. Elle fut remplacée plus tard par un hameau entouré d'une enceinte fortifiée, dans laquelle était la chapelle romane dont nous allons parler. Cette chapelle, sous le vocable de St-Bonnet, est une construction du XIIe siècle, bâtie au sommet du monticule ; sa porte d'entrée est au sud, elle est précédée d'un arceau roman surbaissé recouvrant le tombeau d'un frère ermite. Le vaisseau de cette chapelle est formé de deux voûtes juxtaposées d'égale hauteur : la première, de largeur inégale allant de 1^m. 25 c. à 2^m. entre les deux piliers, aboutit à une abside, qui est sans conteste un *sacellum*, un édicule antique, monument des plus rares, et correspondant à nos oratoires. Cet édicule, enchâssé dans les murs de la chapelle, a 1^m. 70 c. de large sur 2^m. de long et 2^m. 65 c. de haut. On y entre par un arceau à plein cintre soutenu par deux colonnettes en pierres, de petit diamètre, surmontées de chapiteaux décorés de dentelures qui accusent une très basse époque. Ce *sacellum* est absolument semblable à celui des Vignères, près de Cavaillon, et appartient à la même époque que l'ædes d'Eyragues, dont nous allons parler. Comme dans les monuments analogues, la voûte n'est pas d'aplomb, elle est fortement inclinée sur le côté sud. Le chevet extérieur, qui tourne à l'est, est ornementé d'un filet de pierre taillé en larmier comme celui d'une porte inférieure de la chapelle de Cadillan, que nous avons faussement attribuée au moyen-âge. Les murs sont en mauvaise maçonnerie de moellons, la voûte est couverte en dalles. Il est facile de reconnaître que cet édicule est antérieur à la chapelle romane, dans les murs de laquelle il est enchâssé, et que, soit la forme de l'édifice, soit les sculptures, soit enfin le milieu dans lequel il se trouve, n'ont rien de chrétien. Il serait à désirer que le sol de cet édicule fût abaissé au niveau du seuil antique, pour mettre à nu les bases des colonnes, et que l'inscription d'Hilaire fût enchâssée dans l'intérieur de la chapelle.

L'on voit encore à l'un des angles de la nef, un cippe

Digitized by Google

antique en pierre dure, de 0^{m}· 80 c. de haut et 0^{m} ·45 c. de large, portant l'inscription suivante, qui est évidemment chrétienne :

MEMORIAE
AVR. GRATINI
QVI. VIXIT.
ANNOS. XV.....
MENS. XI. D.....
VI. FILIO PIE
NTISSIMO. AV
R..... NTAI.....
.....

L'on remarque à l'autre angle de la chapelle une vasque moderne, à laquelle les débris du vase antique ont servi de modèle ; elle est posée sur un fût également antique. Cette vasque, d'origine païenne, que lon prend pour une cuve baptismale, était, comme celle de Rognonas, et de quelques autres églises, destinée aux ablutions dans les temples.

On voyait jadis au sud du sacellum, comme complément des tombeaux et du temple, une fontaine qui coulait dans un bassin ; ses eaux ont été détournées et conduites au-devant de la ferme, quand on a bâti les cuves vinaires qui sont à côté.

Nous recommandons aux amateurs de légendes la prose de St-Bonnet, manuscrit enluminé sur parchemin, et le tableau de sa vocation placé au-dessus de l'autel. Cette prose ne saurait trouver ici sa place, mais nous la donnons dans notre monographie de Saint-Remy.

Un tronçon de voie conduisait de St-Bonnet à Glanum et formait par cette attache, avec la voie que nous suivons, ce que l'on nomme encore le vieux chemin d'Eyragues à Saint-Remy.

De Saint-Bonnet la voie se dirige sur Eyragues. Ayragos (A. Arena), qu'on écrivait *Airagues* au siècle dernier, de son nom primitif Airago et Aeragua, vent et eau, mistral et fontaines

Digitized by Google

(Archives de la bibliothèque d'Avignon), est un beau village de 2.600 âmes, situé au pied d'une verdoyante colline qui borne à l'est la riche plaine de Tarascon. La voie passe au sud-est et au pied même de l'église; les tombeaux qui l'entouraient ont depuis longtemps disparu dans le creusement du fossé qui entourait le rempart, et sous les constructions modernes qui l'avoisinent; on ne les retrouve qu'à 150^{m}. plus au sud, sur la ligne du jardin que nous possédons à l'ouest de la voie. Nous les avons fouillés en creusant les fondations d'une muraille et en défonçant le terrain, mais les sépultures de basse époque étant très pauvres, nous n'y avons trouvé qu'une épée en fer, qui s'est délitée au contact de l'air, et un petit bronze de Valens ou de Gratien (fin du IVe siècle), portant pour exergue : *Securitas Reipublicæ.*

L'église, bâtie sur la voie, et les tombeaux qui l'entourent, nous indiquent la préexistence d'un temple : nous le trouvons enchâssé dans les constructions du collatéral gauche de cet édifice, monument du XIe siècle, dont il forme une chapelle annexe, nommée la chapelle du Christ au tombeau. Les deux édifices, le temple et l'église, n'ont entre eux aucun rapport architectural, ni aucune liaison dans leurs maçonneries. Le temple, ou plutôt l'ædes, est formé d'une travée de 4^{m}. 50 c. de long sur 3 de large; il est surmonté d'un fronton soutenu par deux colonnes en pierre et décoré d'oves, sur tout son pourtour. L'entablement représente une véritable frise dorique, dont les métopes sont remplies alternativement de patères et de bucranes ornés de bandelettes. Il y avait au milieu du fronton une sculpture, dont il est impossible de reconnaître le caractère, les iconoclastes l'ayant prise pour un blason, et mutilée en 1793.

La décoration de cet entablement est semblable à celle qui orne le portique d'Auguste à Arles, sauf que dans ce dernier les bucranes sont remplacés par des têtes de taureaux. On voit les mêmes motifs à Saint-Remy sur une charmante maison de la Renaissance, située sur la place aux herbes, nommée la maison du cardinal.

Digitized by Google

Ce portique n'est pas à l'équerre de l'arceau de la chapelle dans lequel il est enchâssé ; il s'incline de o,5o c. du côté de l'Est, preuve évidente de l'antériorité du temple et de la superposition de l'église. Enfin, ce qui indique une très basse époque et une ignorance absolue des règles de l'art, l'entablement porte à faux sur les colonnes.

Les murs intérieurs de l'*ædes* sont en pierre de taille des carrières de St-Remy, de moyen appareil ; les blocs jointés assez correctement sont ornés de pilastres ne correspondant pas entre eux; la voute à plein cintre est inclinée du côté du Sud comme celle de St-Bonnet ; elle est décorée de rosaces d'une exécution plate et molle. On remarque au milieu de ces rosaces deux soleils l'un posé sur un bouclier, comme sur un écusson ; sept masques humains de différentes grosseurs ; un bucrane comme ceux du portique, mais sans bandelettes ; une tête de bélier surmontée de grandes cornes, le cou entouré d'une guirlande de fleurs, et enfin des fleurs et des fruits distribués autour de la plupart des rosaces.

Cette décoration n'a rien de chrétien ; elle est toute païenne; comme exécution elle est de basse époque et rappelle le faire de la cuve baptismale de Rognonas, avec laquelle elle a plus d'une ressemblance. Elle nous paraît appartenir comme cette dernière au Ve siècle.

Le portique de l'*ædes* était probablement fermé par un stylobate à hauteur d'appui, comme à Calcaria et à St-Mithre, et on y entrait, comme dans ces temples, par une porte latérale. Le côté Ouest était terminé par une muraille à surface plane, tandis que le côté Est était fermé par une cella, ainsi que cela paraît résulter de la disposition des caissons de cette partie de la voûte, qui se rétrécissent en parallélogrammes irréguliers du côté du Nord-Est.

Le seuil du monument a été abaissé de 3o c., pour le mettre au niveau de l'église, tandis que la voûte, couverte de dalles, égale à peine en hauteur le tiers de ce dernier édifice, d'où la conséquence que ces deux monuments n'ont pas plus de rapports entre eux à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Digitized by Google

L'*ædes* d'Eyragues est un des rares spécimens des monuments païens du Ve siècle. Il sert de trait-d'union et de transition immédiate entre les temples romains connus, et les chapelles qui ont précédé l'époque romane. Il est d'une conservation parfaite, et n'aurait besoin, pour être rendu à son état primitif, que d'être débarrassé du badigeon qui empâte ses sculptures. On serait surpris de l'oubli dans lequel il est resté jusqu'à ce jour, si l'on ne savait que nos érudits de Provence se confinent trop souvent dans leurs bibliothèques, tandis que les savants venus en mission de Paris prétèrent le bric-à-brac aux véritables trésors de l'histoire.

La fontaine, appendice obligé des temples qui longent les voies, ne manque pas à celui d'Eyragues; elle avait son origine en amont du cimetière actuel, qu'elle traversait de l'Est à l'Ouest, et arrivait devant l'*ædes* par un petit aqueduc de 0,30 c. carrés en maçonnerie romaine, revêtue de ciment. Cet aqueduc, que nous avons fouillé dans toutes ses parties et à l'issue duquel on a trouvé un mascaron d'où l'eau jaillissait, est depuis des siècles obstrué par des cristallisations calcaires, mais l'on peut encore suivre facilement sa trace, que tout le monde connaît dans ce village.

Un puits, placé au Sud-Est de l'*ædes*, remplaça la fontaine lorsqu'elle eut cessé de couler; mais celui-ci a disparu à son tour en 1793, époque à laquelle on le démolit pour en vendre les matériaux.

D'Eyragues, la voie continue sur Château-Renard par le chemin du Mas-des-Mourgues, auprès duquel les ruines ne manquent pas; elle aboutit au Mas de M. Robert, qui a exhumé dans son aire beaucoup de tombeaux gallo-romains. Elle traverse à cinquante mètres plus loin la voie intermédiaire d'Espagne en Italie par les Alpes Cottiennes et arrive à Château-Renard.

Château-Renard, *Castrum de Raynaro, Castel Renardus*, Castel Renard (A. Arena), Castèu-Reynard, petite ville de 6,000 habitants, n'était jusqu'à la fin du siècle dernier qu'une pauvre et modeste bourgade. En arrivant à cette ville, on laisse à gau-

Digitized by Google

che la chapelle romane de St-Honorat, joli monument du XIe siècle, autour duquel on a déterré des tombeaux romains. Bouche (1, p. 324) y signale une incription ainsi conçue :

A. BRI. TRIB. MIL. COHOR

Nous avons donné autre part celle de Sextus Julius Superstantus, seuls monuments romains trouvés sur cette commune.

De Châteaurenard, la voie se dirige par la Croix-Rouge sur Rognonas, Castrum de Rognonaso, où nous trouvons au devant de l'église des tombeaux gallo-romains formés de piles en pierre (*Stat.*, II, p. 1082), et dans l'intérieur de l'édifice une vasque antique en calcaire coquiller des carrières de Barbentane. Cette vasque, qui servait dans les temples aux ablutions, paraît contemporaine du temple d'Eyragues, et appartenir comme lui au IVe ou au Ve siècle. (*Hermès Marseillais*). Elle fut retirée vers le milieu du siècle dernier, des fondations de l'église qu'on était en train de bâtir, et elle sert depuis lors de fonts baptismaux. Ce monument, évidemment païen, occupait l'intérieur d'un *ædes* placé sur la voie, à proximité du passage difficile et dangereux de la Durance. La voie traversait ensuite cette rivière et aboutissait à Avignon, en passant au monastère de St-Ruf, qui étale encore avec orgueil, malgré sa honteuse destination, ses belles constructions romanes du XIIe siècle. Il ne nous appartient pas d'empiéter sur le domaine de nos voisins, pour rechercher par quelle direction cette voie traversait leur ville ; nous nous permettons seulement de leur dire qu'il existe une moitié de colonne en marbre blanc, servant de chasse-roue dans la ruelle de l'Aigarden, et quelques autres tessons de colonnes, ou de pierres d'appareil en face de cette ruelle et dans la rue Portail-Maillanen. Si la direction que nous indiquons, ou tout autre avoisinante était admise, notre voie se rejoindrait à la place des Corps-Saints avec le vieux chemin de Tarascon venant de Babentane par la route de Monclar, qui traverse le parc des Célestins comme le sup-

Digitized by Google

pose M. Rochetin, dans le *Bulletin Archéologique de Vaucluse*, 1883, p. 261. Mais cette voie sur Bellinto n'a aucun rapport avec celle d'Agrippa qui passe par Caumont, à l'autre extrémité du département. M. Rochetin ne s'est pas aperçu qu'en la dirigeant sur Arles, comme le fait M. Lenthéric, il la conduit dans une impasse, car il n'y a jamais eu de voie d'Arles à Marseille, et qu'en la faisant passer par Maillane, Laurade et St-Gabriel, il lui fait traverser cinq fois la Durance.

Cette voie, l'une des plus fréquentées au siècle dernier, est tracée dans une carte sans date ni nom d'auteur à la bibliothèque de la ville de Marseille. Elle est mentionnée dans plusieurs documents ; ainsi, en 1635, le pape Urbain V, venant d'Avignon, arrive à Marseille par Orgon, Salon et les Pennes; ses restes sont plus tard rapportés dans la même ville par la même voie ; ainsi, en 1720, le chevalier Roze, se rendant à Paris, s'arrête à la Gavotte, pour faire réparer son carrosse; ainsi, enfin, en 1769, le chevalier d'Arnières, venant de Paris par la route de Salon, fut complimenté aux Pennes, etc., etc.

§ II

Embranchements

Plusieurs embranchements se détachaient de la voie principale que nous venons de décrire.

Le premier la coupait à angle droit à 500 mètres environ avant d'arriver au hameau de Saragouste ; par l'ouest, il passait au pied de l'habitat celtique, du Castelas de Rognac, nommé Roquenaus, dans les anciens titres Il rejoingnait le second embranchement qui va suivre, aux cabannes de Berre,

Digitized by Google

tandis que par l'est il remontait au plateau d'Arbois, passait au château de ce nom et à la chapelle romane qui est au-dessous et se rattachait, par une carraire difficile à suivre, aux voies précédentes, vers l'ancienne auberge de Lagramuse. Cette carreirade n'est plus fréquentée, et nous ne l'aurions pas mentionnée sans la chapelle romane d'Arbois.

Le second nous est donné par la carte sans nom ni date dont nous venons de parler. Il descend comme le précédent du village des Pennes, et tire à l'ouest par l'auberge du Griffon : il suit l'étang de Vaine, passe aux Cabannes de Berre (Rognac), à la chapelle romane de la voie et aux Baumettes ; il va de là, par l'ouest, à Berre et à Mastramela, tandis que par le nord-est il rejoint la voie précédente.

Le troisième embranchement se détache de la voie principale après Saragouste et aboutit à l'ancienne auberge de Notre-Dame, qui est à l'angle de la voie antique et de la route moderne qui va de Berre à La Fare. Passé ce point, la voie se subdivise : une branche descend à l'ouest le long de l'Ar, traverse ensuite cette rivière à un gué praticable, se dirige sur Morand et Mastramela, en suivant la carreirade tracée dans la carte de Bonnet, et va rejoindre la voie du port des Fosses-Mariennes. Cette route serait évidemment la plus directe pour aller de Marseille à ce port, mais l'Itinéraire nous faisant passer par Calcaria, nous n'avions pas à choisir.

L'autre branche continue à se diriger au nord, traverse la même rivière au passage à gué que l'on voit en aval du pont de la route, au-dessous de la ferme de la Garanne ; arrivée à la Fare, elle traverse la montagne aux Fourches, et va rejoindre la voie principale à Lançon.

« Nulle partie du département, d'après la *Statistique* (II, 427), n'a fourni plus de restes de l'antiquité que le quartier de la Garanne (de *garenna*, garenne,—du Cange), au territoire de la Fare. On y a trouvé des mosaïques, des briques, et quelques portions

Digitized by Google

de champ sont toutes pleines de débris de statues. Ce recueil ajoute que sur la rive droite de l'Ar et près du pont, on a trouvé plusieurs centaines de vases en terre, quelques-uns en plomb, et dans tous, il y avait des médailles impériales. Sur les confins du territoire de Lafare et de Berre un mausolée surmonté d'une colonne, enfermant des urnes funéraires, des lacrymatoires, des lampes sépulcrales et quantité de médailles. » (Ib. §§ 2).

Le sol de la Garanne n'est plus aussi riche qu'au temps où l'on publiait ce recueil. On retrouve cependant au nord de cette ferme des restes d'aqueduc qui amenaient les eaux à l'établissement romain situé à l'est du pont de la route. Si l'on prend en effet le sentier qui de la ferme aboutit à la tête de ce pont, on aperçoit à 50 mètres à l'est de la troisième parcelle de terre, quelques pierres d'appareil entourées de toutes sortes de débris antiques. Nous y avons trouvé des cubes de mosaïque en marbre blanc et noir; quelques cubes de mosaïque en verre bleu, dont les habitants de La Fare nous disent qu'était pavée la cella du temple, au milieu de laquelle était la statue de la divinité. Il y avait donc là un temple pour le service de la voie et pour l'utilité des voyageurs qui avaient à traverser la rivière, dont le gué était facile à passer, les abords de l'Ar étant en pente douce, avec fond de rocher. La voie se dirigeait de là sur La Fare, pour suivre les autres routes déjà décrites.

Quatrième embranchement, d'Eyguières à Ernaginum, par le sud des Alpines, Aureille, Tericiæ, Mouriès, Maussane, Paradou et St-Gabriel.

Cet embranchement se détache de la voie à l'entrée de la ville d'Eyguières en tirant à l'ouest; il passe au pied de la chapelle romane de St-Vérédème, où est encore le cimetière qui a succédé aux tombeaux de la voie. La *Statistique* (II, p. 1085) signale au-dessous de cette chapelle les vestiges d'une voie, que ce recueil croit être la voie Aurélienne. Il se dirige de là sur Aureille

Digitized by Google

(*Aurella*, *Auricula*, *Aurelia*), qu'il traverse en passant devant la petite chapelle de Notre-Dame. Il continue vers l'Ouest, passe au Pas-de-Clavèu, terrain couvert de ruines romaines, à Malacerci, aux Baumettes, et arrive au pied de l'antique habitat celtique des Caisses, qui est l'origine du village de Mouriès, où il longe les ruines de la ville romaine, à laquelle on donne communément le nom de Tericiæ.

Tericiæ ou Tericias est, d'après les géographes, le nom de la mutation de la voie Aurélienne que nous avons placé à Castelle, au sud de Mouriès; mais les ruines en face desquelles nous nous trouvons n'ayant pas de nom connu, nous continuons à leur donner, d'après la dénomination généralement admise, celui de la mutation que tous les géographes modernes ont placée là.

Tericiæ était un centre d'habitation d'une certaine importance, si l'on en juge par les débris qui jonchent le sol, et par ceux conservés au château de Servane, appartenant à notre savant architecte diocésain, M. Revoil. On y a trouvé récemment une inscription tumulaire de très basse époque, que l'hôte bienveillant de Servane nous a permis de reproduire. Elle est ainsi conçue :

D. M.
LVCIVS CEL
LIVS' STEFANS
CELLIAE ATE
NAIDI MA
TRI PIENTIS
SIMAE POSV
IT
L M

La *Statistique* confond à tort Terciæ et Aureille; ils ont chacun une origine différente, et sont distants de plus de six kilomètres l'un de l'autre.

Digitized by Google

La voie continue au nord sur Servane, en passant au pied des Alpines; elle laisse Mouriès au sud, longe la série des beaux domaines qui font l'orgueil de la vallée des Baux et arrive à Maussane. Elle traverse au nord de la route actuelle le pont du torrent, en laissant à droite la chapelle de Notre-Dame, qui a certainement remplacé en 1756, la chapelle romane de la voie, et va rejoindre la voie Aurélienne, à Saint-Martin du Paradou.

Digitized by Google

CHAPITRE QUATRIÈME

§ Ier

DE MARSEILLE A ST-MAXIMIN PAR ST-MARCEL, LA PENNE, AUBAGNE, ST-JEAN-DE-GARGUIER, ROQUEVAIRE ET AURIOL.

La voie de Marseille à la Penne commençait à la porte Réale et arrivait, sous le nom de *via de Campo Martio* (Ruffi II, p. 297), sur le plateau de la plaine (*Stat.* II, p. 407), que nous savons avoir été une nécropole. Il nous reste, des tombeaux longeant cette voie, une inscription gravée sur un cippe servant de piédestal à la croix qui est devant l'église du hameau de Saint-Julien, banlieue de Marseille. Ce cippe, tiré du couvent des Minimes, est mentionné par Grosson et par la *Statistique ;* on le croyait perdu parce qu'il avait été déplacé. Voici cette inscription :

D.M.
M. CARIST MAXI
MINI
M. CARIS. PACA
TVS
FRATRI PIISSIMO

La voie suivait par le petit chemin d'Aubagne la rive droite de l'Huveaune, sur laquelle est l'église de St-Pierre, vulgairement nommée San-Peyré (Stat. II, p. 794). Elle franchissait cette

Digitized by Google

rivière au dessous de St-Marcel, sur un pont nommé le pont vieux, dont le tablier, de 0,80 cent.. de large, a dû être précédé d'un plus antique encore, dont on voit les arrachements en aval à droite et à gauche de la rivière. St-Marcel est un milieu celtique ; c'est le seul habitat qui dans le territoire marseillais ait conservé ce caractère pendant l'époque grecque et l'époque romaine. Au nord du village est le Baù connu sous le nom de la Tourrette; plus au nord encore, est un habitat plus important, simplement nommé le Baù. Au sud-est, est celui de Piscatori et au sud, le *Castrum Massiliense*, château fort du moyen âge, dont les tours en belle maçonnerie de pierre de taille formaient le couronnement, tandis que des enceintes successives en moellons bruts enserraient le rocher qui lui sert de base. Nous avons trouvé dans les ruines qui entourent ce château, avec de nombreux débris de poteries arabes, une monnaie inédite de Raymond des Baux (1340, 1393), imitation de celle de Robert, comte de Provence, que nous avons offerte au cabinet des médailles de Marseille et dont l'habile conservateur, M. Laugier, a pu déchiffrer la légende, qui se lit :

RAIMVNDVS DE BAVT
DEI. GRA. PRI. AVRA

Au pied de ce mamelon est une chapelle dédiée aujourd'hui à Notre-Dame de l'Assomption, et antérieurement à St Clair, que M. Grinda, architecte chargé de sa restauration, nous a dit être du style roman du XII siècle ; on voit au devant de cette chapelle, qui nous paraît correspondre à l'époque celtique, un cippe antique anépigraphe, servant de piédestal à une croix, et nous savons d'après le même architecte qu'il y a dans l'intérieur de l'édifice un autel chrétien des premiers âges. Le monument est entouré de tombeaux celtiques et gallo-romains ; nous avons trouvé, dans les déblais qu'on a faits au sud de la chapelle, des poteries celtiques, un collier en verroteries avec grosse perle en terre cuite au milieu, appartenant au même peu-

Digitized by Google

ple, une bague en argent avec un double chaton de l'époque romaine ; le tout mélangé à des ossements humains, ce qui fait remonter une partie des inhumations à une très haute époque. Si cette chapelle appartient à l'idée celtique, comme nous le croyons, les inhumations faites suivant le mode romain seraient chrétiennes, comme celles des chapelles analogues des autres habitats. Il ne reste pas traces de la chapelle romane de la voie, elle a du être remplacée par l'église actuelle qui lui fait face, et qui pour cette cause est orientée du nord au sud.

Du village de Saint-Marcel la voie se dirige sur celui de la Penne, qui a pris son nom à la Penelle, construction massive pareille à un bloc de rocher qui couronne la butte sur laquelle elle est assise. Ce monument, unique en Provence, est en moellons de petit appareil ; il est orienté aux quatre points cardinaux et de forme quadrangulaire et pyramidale. Il était lié par son angle nord à une autre maçonnerie de même nature dont on voit les arrachements ; le sol environnant est entouré de tombeaux en tuiles plates et couvert d'autres débris de constructions dont il est impossible d'apprécier la destination, mais qui ont dans leur ensemble beaucoup de ressemblance avec ce que nous voyons dans toutes les autres mutations. Voici comment il est décrit dans la *Statisque* (II, 404) :

« La Penelle est une pyramide irrégulière composée, dans son état actuel, de sept assises en retraite l'une sur l'autre. La base est un carré long, ayant 6 mètres sur les faces qui regardent le nord et le midi, et cinq seulement sur les deux autres. Sa hauteur est de 8 m. 40 c. La construction est en maçonnerie ordinaire avec un parement extérieur en moellons smillés. Les assises ne se dégradent point d'une manière uniforme. La retraite des parties supérieures est plus rapide ; la forme de l'édifice paraît arrondie par le haut, l'intérieur est vide jusqu'à la hauteur de la cinquième assise ; les murs sont bruts, et le plafond n'a aucune apparence de voûte ; c'est simplement un lit de maçonnerie pour lequel on a choisi des pierres plates

Digitized by Google

et d'une dimension plus grande que les autres. A l'angle nord et formant complètement corps avec l'édifice, est un mur revêtu en partie seulement de l'appareil, qui suit cet angle jusqu'à la hauteur de la sixième assise. »

La Penne, ajoute ce recueil, faisait anciennement partie du territoire de Marseille, et en était la clef du côté d'Aubagne. Les anciens Marseillais y avaient bâti un fort et un bureau de péage, (ib., 824.)

« La Penelle, dit Grosson (p. 222), est à quelque distance de la nouvelle église, et près de l'endroit oú était l'ancienne. On trouva il y a quelque temps une urne dans ce tombeau ; il y avait une inscription enchâssée dans l'ouverture qu'on voit à la partie méridionale. » Nous trouvons donc réunis, comme dans toutes les mutations, la chapelle remplaçant l'ancien temple et des tombeaux de formes différentes. Quant à l'inscription, nous n'y croyons guères, malgré l'affirmation de Grosson, la forme de la Penelle et son mode de construction excluant toute idée d'un titulus. L'ouverture qu'on y a pratiquée a été faite pour fouiller le monument, plutôt que pour enlever une plaque de marbre, que ce mode de construction ne comporte pas. Masse, dans sa *Statistique de la commune d'Aubagne,* et Achard (*Dict.*) la regardent aussi comme un tombeau.

M. Mortreuil (*Dict.*) lui donne la même antiquité et la même destination, en s'appuyant sur une charte du Cartulaire de St-Victor ainsi conçue : *Ab ipsa ripa fluviali, ubi videntur antiquitus fundati mausolei, saxa ingentia adhuc in quadrum jacentia quæ imposuit gentilis amentia* (*Cart.*, n° 27, an 1020), que nous traduisons : Du côté de l'Orient, sur le bord même de la rivière (de l'Huveaune), où l'on voit les grandes assises d'un mausolée de forme carrée bâti depuis les temps antiques, que construisit la vanité païenne.

Quelques auteurs en font une borne délimitant cette partie du territoire de Marseille ; il n'est pas impossible qu'on lui ait, comme à tous les *peironum*, donné cette destination dans les

Digitized by Google

temps modernes ; mais si elle avait été faite à cette intention, elle ne serait pas la seule, nous en trouverions sur les autres limites.

Enfin M. Saurel, dans une charmante monographie ornée de cinq photographies qui nous permettent d'étudier ce monument sur toutes ses faces, intitulée *La Penne*, *La Penelle*, etc , etc., ne croit pas que ce soit un monument romain. Il pense qu'il doit être attribué au moyen-âge, que c'est une construction marseillaise, faisant partie du château de Candolle ; qu'il a été spécialement destiné à servir de vigie et que ce n'est, par conséquent, point un tombeau. Nous répondons qu'il ne peut être du XIIe ni du XIIIe siècle, puisque dans l'acte de 1020 il est déjà qualifié d'*antiquitus ;* que ce ne peut être une fortification quelconque, puisque ses retraits permettent de l'escalader ; enfin que ce ne saurait être une vigie, à moins qu'à cette époque les sentinelles ne perchassent sur les pyramides, comme les saints stylites de la Thébaïde. Le *saxa ingentia*, de l'acte de bornage de l'an 1020 précité, ne saurait même donner lieu à équivoque et faire supposer qu'il ne s'agit pas de la Penelle, mais d'un autre monument construit en gros blocage, le tabellion ayant, dans son mauvais jargon, pris chacune des assises pour un bloc, le tout pour la partie.

La Penelle est un monument grec et non romain, quant à sa forme ; il est de même appareil que l'*Antique*, de Salon, qui est aussi un tombeau grec de la même époque et placé comme lui sur une voie marseillaise ; il est près du temple qu'avait remplacé l'ancienne église ; enfin les Grecs, comme les Romains, ne construisaient sur leurs voies que des temples ou des tombeaux, et ils n'y ont jamais bâti ni forts ni vigies.

La ville de Marseille n'a jamais rien fait pour la conservation de ce monument, comme s'il ne se rattachait pas à son histoire. Mieux inspirée, la municipalité de la Penne a voté une somme modique pour réparations urgentes, et le conseil général y a

Digitized by Google

joint un modeste supplément. C'est peu pour le restaurer complètement, mais nous devons nous féliciter de ce commencement d'attention, Grosson, malgré ses doléances autrement influentes que les nôtres, n'ayant pu tirer les magistrats marseillais de leur indifférence. A l'est de la Penelle, tirant du nord au sud, est le chemin des Belles-Pierres (carte de l'État-Major), traduction de *Peironum* et de *saxa ingentia*, ainsi nommé du monument dont nous venons de parler.

De la Penelle, la voie principale continue à l'est vers la ville d'Aubagne.

Aubagne, Albanio, villa Albanea (1005), Albania (1014), villa Albanie (*ibid*), Castrum Albanile (1060), Albannia (1229), Albagna (1062), Castrum Albine (1165), comitatus Albanie (1307). (Mortreuil, *Dictionnaire.*)

Les écrivains de la Provence ne sont pas d'accord sur l'origine de ce nom. Papon le fait dériver du latin *ad balnea*, les bains, parce qu'on aurait trouvé un établissement de bains dans ses environs; la *Statistique* (I, p. 297) parce qu'elle était la capitale des Albiciens, et plus loin (p. 807) à cause de la blancheur de ses montagnes ; Masse, *Statistique* (p. 84) de Albaudium, Al baou, et de l'arabe Djebel, qui signifie montagne.

Nous croyons plutôt que le nom d'Aubagne, comme celui d'Aubune dans le département de Vaucluse, et leurs analogues, vient de Aube, Aubune, Albune (Orient), côté vers lequel était situé, sur la montagne de Garlaban, l'habitat celtique d'où les habitants d'Aubagne tirent leur origine (Du Cange, *Aubune, Albune,* etc., etc.).

On est surpris que la ville moderne ait, après cinq siècles d'abandon, conservé le radical celtique Aube, que la cité gallo-romaine de *Lucretus Pagus* aurait dû faire oublier, si les traditions nationales n'avaient survécu ici, comme en beaucoup d'autres lieux, à celles imposées par la conquête. De l'habitat celtique de Garlaban, qui est au-dessus du château de Faveri, et qui porte dans le pays le nom de Moulin-Mourié, les habitants

Digitized by Google

s'établirent, quelques-uns à l'est et au-dessous du même château, dans la propriété du nommé Arnaud de la Loge, dit l'Arapède, où l'on trouve une grande quantité de débris romains. Les autres, plus nombreux, descendirent au fond de la vallée qui est en face, à *Lucretus Pagus*, que nous allons retrouver bientôt sur notre route. Ils y restèrent jusqu'à la destruction de leur ville, en 480, époque à laquelle ils vinrent se fixer à Aubagne, c'est-à-dire au centre des terrains fertiles de la plaine. Ils se logèrent, dans l'ancienne cité désignée, dans les titres du XVe siècle, sous le nom de *villa superior*, à l'ouest de l'église paroissiale de *Ecclesia sancti Salvatoris de Albanea,* et sur une butte analogue à celle de Ceyreste, qu'ils entourèrent de remparts.

Aubagne n'était donc pas, comme le prétend la *Statistique*, « le Mallus des Albicoi, dont Jules César seul fait mention. » Le monticule sur lequel la ville du moyen-âge est bâtie est trop bas, trop peu escarpé, pour avoir jamais eu cette origine. Les Albicoi étaient les habitants des Basses-Alpes, dont Riez était la capitale, ainsi que nous l'avons dit autre part. Aubagne est, du reste, une ville moderne, la plus pauvre de la contrée en antiquités de toute sorte ; on trouve pour la première fois son nom dans une charte du Xe siècle (*Stat.*, II, p. 199, 807 et 229).

En sortant d'Aubagne la voie suit la route nationale jusqu'après le pont du chemin de fer, où elle suit à gauche le chemin de St-Pierre, qui prend naissance à une petite croix marquant le point de division des deux routes, et se dirige sur Roquevaire. Elle rencontre d'abord sur son passage, à quatre kilomètres environ du point d'intersection dont nous venons de parler, l'église moderne de St-Pierre, qui représente la chapelle romane et l'ancien temple de *Lucretus Pagus*. Les habitants d'Aubagne viennent tous les ans en pèlerinage à cette chapelle le jour de la foire de St-Jean, le 22 juin, et il est établi par leurs archives et par la tradition que St-Pierre est leur ancienne paroisse. Il n'y a donc pas de doute sur les transformations dont nous venons de parler, puisque les

Digitized by Google

traditions religieuses rattachent les unes aux autres les diverses étapes de ces trois civilisations, celtique, romaine et moderne.

Tous les environs de Saint-Pierre sont entourés de tombeaux et de débris gallo-romains ; on voit même dans le fossé au nord de la chapelle les restes de l'aqueduc qui conduisait les eaux supérieures aux bains de *Gargaricus locus* (Saint-Jean-de-Garguier) qui va suivre, et que les auteurs de la *Statistique* n'avaient pu retrouver.

A deux kil. de *Lucretus-Pagus*, la voie rencontre St-Jean-de-Garguier, *Gargaricus locus*, *Gargania*, *Gargiana* et *Garjana* (la *Statistique*, Mortreuil, *Dictionnaire*, le *Cartulaire*). Ce lieu n'est plus aujourd'hui qu'un amas de ruines, où l'on a trouvé plus encore qu'à Lucretus, beaucoup d'antiquités romaines, des inscriptions, des aqueducs, des médailles marseillaises et une grande quantité de tombeaux, qui ont été emportés à différentes époques à la campagne de M. de Clapier et à celle de l'abbé Barthélemy, entre Aubagne et Gémenos.

La plus importante de ces inscriptions est celle donnée par tous les recueils, qui termine une discussion entre les habitants de ces deux bourgades voisines, pour la jouissance des bains qui étaient sur le territoire de Gargaricus, mais dont les eaux arrivaient par l'aqueduc de Lucretus. La *Statistique* (II p. 399) mentionne, de plus, celle d'un autel votif dédié aux nymphes des eaux et des fontaines de Gargaricus ; ces eaux venaient-elles de Gémenos ou de sources plus rapprochées de St-Pierre ? Des fouilles seules pourraient nous le dire.

Gargaricus, qui était un *locus*, c'est-à-dire le chef-lieu d'une contrée, était beaucoup plus important que Lucretus, qui n'était qu'un *pagus*, c'est-à-dire un simple bourg ; aussi est-ce à Gargaricus qu'était le grand marché où le 22 juin affluaient les Marseillais et les populations environnantes. Mais pour l'explication de ce qui va suivre, il convient de rechercher l'origine de la population de ce lieu et ses migrations, comme nous l'avons fait pour celle d'Aubagne.

Digitized by Google

Les habitants de *Gargaricus*, occupaient, avant l'époque romaine, l'habitat celtique de St-Clair, situé presqu'en face de celui de Garlaban, mais un peu plus au sud-est, sur le sommet d'un chaînon avancé des montagnes de la Sainte-Baume, qui limite à l'est la plaine d'Aubagne. Ils descendirent, vers le même temps que ceux de *Lucretus*, dans la vallée comme deux familles justa-posées et y demeurèrent jusqu'en 480, époque à laquelle ils s'établirent dans celle de Gémenos.

Le souvenir de leur exode s'est conservé dans tout le moyen-âge par le pèlerinage de St-Clair, qui était l'un des plus fréquentés de la Provence, par la chapelle de St-Jean qui est demeurée leur paroisse, comme St-Pierre et celle d'Aubagne, et surtout par la foire du 22 juin, qui se tient le matin dans un champ auprès de la chapelle et l'après-midi à Gémenos.

Le temple de Gargaricus, si l'on en juge par l'église de St-Jean qui l'a remplacé, était plus important que celui de Lucretus; il fut remplacé dans le moyen-age par un couvent, et comme débris de ce qu'il fut jadis on voit un tronçon de colonne en pierre. Mais M. de Caseneuve, le proprétaire actuel, affirme que, dans des fouilles qui furent faites il y a quelques années, on mit à jour la base d'une colonnade en rotonde comme celles d'Aix, de Riez, et de Marseille, etc. etc.. Ajoutons que tous les débris de poteries et de monuments sont romains et non grecs, et que dans la vallée l'influence marseillaise s'arrête à St-Marcel.

De St-Jean de Garguier la route passe au pont de l'Etoile et aboutit à Roquevaire, *Rupes Varia*, inscription romaine dans Bouche (t. I, p. 325) ; Castrum Roche-Varie (14 janvier 1212, *cartulaire de St-Victor n° 990)*; *castrum* de *Roca Vaira* (15 avril 1247 ib); *Castrum de Rocavayria* (26 mars 1354, acte notarié, Mortreuil et la *Statistique*), qu'on doit plutôt écrire, d'après les titres précités, *Roque Veiré*, rocher le vieux comme nous avons vu déjà Casteou Veiré et Marsilho Veiré. Cette ville tire son nom de l'habitat celtique couronnant le rocher de la Garde, au pied duquel elle est bâtie. Achard et les écrivains prénommés

Digitized by Google

font dériver ce nom de sa situation au milieu des rochers ; d'autres prétendent qu'il le tire, comme Aubagne, des rochers de diverses couleurs et de diverses natures au milieu desquelles il est situé ; d'autres enfin, qui se croient les plus habiles, lui donnent pour origine le nom héraldique *vair* (couleur des pantoufles de la Petite Cendrillon), dans le but insensé de prouver que Roquevaire est moins ancien qu'Auriol.

Les Celtes descendirent au Ire siècle du sommet de la Garde, et mélangés aux colons romains, car Marseille n'eut aucune part à ce mouvement, ils formèrent un établissement gallo-romain, qui porta le nom de Laza, là même où est le village actuel, si l'on en juge par les tombeaux trouvés le long de la voie, et y construisirent le temple dont nous allons parler. Il remontèrent ensuite, au VIe siècle, après la destruction des établissements gallo-romains, sur le plateau et autour de leur antique habitat, leur castellum, qu'ils fortifièrent et ne redescendirent dans la plaine que vers le Xe siècle. C'est à cette époque que fut construite l'église de St-Vincent, qui est au nord du village, attenante à un moulin à farine. Cette chapelle, qui est celle de la voie, conserve de nombreux vestiges du temple auquel elle est superposée, et l'on trouve tout alentour des débris de tuiles plates ayant servi aux inhumations.

Un mur d'enceinte dont on voit les restes fut construit au XIII siècle par le seigneur du lieu pour défendre le village, et on ne l'a démoli que de nos jours pour donner à la ville agrandie l'espace, l'air et la lumière qui lui manquaient.

Les anciens titres cités par Achard et par la *Stastistique* parlent de deux centres d'habitation, Laza et Solobio, qui auraient précédé Roquevaire ; mais en l'absence de toutes autres ruines sur ce territoire, nous sommes fondé à croire que ces deux noms s'appliquaient aux deux quartiers contigus, la chapelle de St-Vincent, et la ville, les deux centres religieux du moyen-âge, que les titres anciens nomment *villa Solobii*, *sive Lase*.

De Roquevaire, la voie se dirige sur Auriol, *Oûrùo*, *Aurio-*

Digitized by Google

lum, *Castrum de Auriolis*, dont nous décrirons l'habitat celtique dans une prochaine publication. Auriol fut un grand centre gallo-romain, à en juger par les nombreux restes d'antiquités recueillis sur son territoire : à la Mauricaude, le monument élevé aux nymphes de l'Huveaune par Sextus Licinius Successus ; à Tournon, le monument de L. Veratius Firmus ; aux Aurengues, le tombeau chrétien du IVe au Ve siècle, et enfin à St-Pierre, l'inscription de *Cæciliæ Euphænusæ*, etc., etc. St-Pierre, la seule chapelle romane citée dans la bulle de Grégoire VII, en l'an 1079, était l'ancienne paroisse du lieu ; elle a remplacé le temple de la voie, dont on a retrouvé les vestiges chaque fois que des fouilles ont été pratiquées dans son enceinte; et comme ses analogues elle était entourée de tombeaux romains.

D'Auriol, la voie se dirigeait sur Saint-Zacharie, et de là sur St-Maximin, où elle rejoignait la voie Aurélienne.

---

§ II

DE MARSEILLE A TOULON PAR CUGES

La voie sur Toulon se détachait de la précédente, en inclinant au sud-est de celle de St-Pierre pour suivre la direction de la route nationale dans la direction de Cuges. Cuges, *Cugia*, *Cuia*, *Castrum de Cugis*. Il n'y a sur cette voie ni temples, ni chapelles, ni tombeaux, pour nous servir de repère; nous savons seulement que, sous la période celtique, la population occupait le sommet du Cuget, situé à l'est de la ville; que sous l'influence romaine elle descendit le long de la voie aux alentours de l'église actuelle, laquelle était entourée de tombeaux et de dé-

Digitized by Google

bris antiques de toute sorte, qu'on a trouvés quand on a fait les plantations du cours et qu'on trouve encore chaque fois qu'on pratique des fouilles.

Lorsqu'en 480, la civilisation gallo-romaine fut détruite, les habitants de Cuges transportèrent leurs demeures sur la colline de Ste-Croix et l'entourèrent de remparts ; mais la population, s'y trouvant à l'étroit, et privée des avantages de la plaine, une transaction intervint le 11 mars 1509 (Antoine Bussonis, notaire à Signes entre la communauté et le seigneur de Cuges, pour transférer le village au même lieu qu'il occupait sous l'époque romaine.

De Cuges, la voie se dirige sur Toulon par le Beausset.

Digitized by Google

CHAPITRE CINQUIÈME

CARREIRADES MARSEILLAISES

Le Saut du Maroc, les Pierres de Ste-Marthe, les pierres de St-Mithre la Penelle

Les carreirades marseillaises étaient plutôt des voies délimitant le territoire de cette ville, à l'époque la plus reculée de son histoire, que de grands chemins destinés au déplacement et à la transhumance des troupeaux. La principale de ces carreirades part du bord de la mer aux environs du Saut du *Maù ro*, rocher pourri, friable, argileux, (et non de Maroc, comme on le prononce vulgairement), où elle rejoint la voie primitive de Marseille à Martigues, ainsi que nous l'avons dit. Il y avait, au point de jonction de ces deux routes, un temple, dont un chapiteau et un socle en marbre blanc, après être restés longtemps devant la Mirabelle, habitation ayant appartenu au marquis de Mirabeau, ont été récemment transportés prés du château nouvellement bâti par M. Consolat, sur le plateau de la colline. Elle suit le chemin de la Calade, tourne à l'est pour prendre celui de Ste-Claire, laisse à droite une ferme ayant appartenu à M. Meinier, des fondations de laquelle on a retiré à la profondeur d'un mètre trois blocs en pierre dure de grand appareil, de 0,80 d'épaisseur, sur longueurs diverses, dont l'un atteint 2,40 avec angle en retour. Ces pierres qu'on a transportées auprès de l'habitation du même propriétaire, sont évidemment les soubassements d'un monument grec de la première époque, en tout semblable à ceux

Digitized by Google

de St-Jullien et de Carri. Il était entouré de tombeaux recouverts de tuiles plates, dans lesquels on a trouvé, entre autres objets antiques, des fioles en verre, et c'est ce mégalithe et le souvenir religieux qu'il rappelait qui a fait donner à ce chemin, le nom chrétien de Ste-Claire. La carreirade traverse la route nationale, passe devant le moulin à huile de M. Ripert de St-Louis, lequel nous a donné d'utiles renseignements sur sa direction. Elle traverse le Jarret sur le pont du moulin de M. Sardou; les prairies et les terres qui ont usurpé son emplacement, et se rattache au chemin des Aigalades, qu'elle suit jusqu'à l'oratoire qui est à 200 mètres au-dessus de la gare de ce nom. Elle prend alors à droite un petit chemin encaissé entre deux murailles, sur l'une desquelles, celle de gauche, on lit: « Traverse de St-Joseph à droite. » Elle suit cette traverse sur un parcours de 40 à 50 mètres, tourne à droite, en laissant à gauche la petite route de Fontaigneux, qui longe à l'ouest la propriété de M. Loire. Elle continue sur St-Joseph, se dirige sur Ste-Marthe, et prenant à gauche, à l'ouest de la propriété de M. Armand, elle passe à Tour-Sainte, traverse le canal et arrive aux Bessons.

Nous trouvons, à 50 mètres au-dessous de ce hameau, les pierres de Ste-Marthe sur lesquelles, d'après la légende, la sainte se reposait en allant de la grotte des Aigalades, qu'elle habitait, voir à la Ste-Baume sa sœur Marie Madeleine. Ces pierres sont en vénération parmi les fidèles, et l'on y vient en procession de la paroisse de Ste-Marthe, tous les ans. Pour l'histoire, ces pierres, de même nature et de même échantillon que celles de Ste-Claire, sont les ruines d'un mégalithe établi comme le précédent, sur la carreirade. Elles sont au nombre de cinq, quelques-unes à la place même qu'elles occupaient primitivement et entourées de tombeaux gallo-romains.

Un fait digne de remarque que nous devons signaler, c'est que ces deux monuments, quoique baptisés du nom de deux saintes, n'ont pas été, à la venue du christianisme, remplacés par des chapelles ; cette substitution, que nous trouvons toujours en

Digitized by Google

Provence sur les voies romaines, et qui manque sur la carreirade marseillaise, tendrait à étayer l'opinion que nous avons émise dans notre *campagne de Marius, dans la Gaule*, que Marseille a été le pays le plus réfractaire à la religion chrétienne.

Des pierres de Sainte-Marthe, la carreirade arrive après de nombreux détours coupés par le canal, à la chapelle moderne, mais certainement reconstruite sur une plus ancienne, de St-Mithre. Cette chapelle est en effet citée en 1135, par Pascal II, et elle fut reconnue le 30 octobre 1153, par Anastase IV, comme appartenant à l'évêché de Marseille (Saurel, *Dict.* 191). De St-Mithre, la carreirade paraît se diriger sur le village de la Penne, et de là sur Cassis, par la vallée des Belles-Pierres, mais à partir de St-Mithe, ne trouvant plus de monuments pour nous guider, nous sommes forcé de nous jeter dans les suppositions.

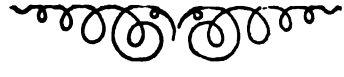

Digitized by Google

CHAPITRE SIXIÈME

LES FOSSES-MARIENNES, LES TOURS DES MARSEILLAIS

On ne trouvera pas hors de propos que nous terminions l'énumération des voies massiliennes, par celle semi-maritime et semi-fluviatile des Fosses-Mariennes, puisqu'elle a servi pendant plusieurs siècles au commerce de cette ville.

Les Fosses-Mariennes, que Marius fit établir pour éviter les embouchures du Rhône et alimenter son armée, étaient, comme nous croyons l'avoir prouvé dans différentes études, le thalweg de l'immense plaine de 80 kilom. de long. Elles partaient de la Durance et aboutissaient à la mer par les bas-fonds du territoire d'Arles, dans lequel le général avait jeté, au moyen d'un canal de dérivation, la majeure partie des eaux de cette rivière. Ce canal, qui est connu sous le nom de canal des Lonnes ou Durançole, existe encore dans la majeure partie de son parcours. Il avait sa prise au-dessus de Rognonas et passait à Graveson, à Maillane, aux châteaux du Breuil, de Laurade et de Saint-Gabriel, bâtis tous trois sur cette rivière pour en défendre les passages. Au moyen de cette dérivation, les produits de la vallée de la Durance pouvaient, à partir de Pertuis (*Portus*), arriver jusqu'au camp de Marius. Les Fosses avaient leur port d'arrivée à Ernaginum, Saint-Gabriel, Lansac et Arnagina. Elles formaient, à partir de là, un immense étang, qui s'étendait jusqu'à la mer, où il débouchait au grads du Galéjon, en face des clapets du canal d'Arles à Bouc, à dix kilomètres environ à l'ouest de Fos, auprès de rochers portant aussi le nom de Lansac.

Digitized by Google

La prise en Durance de cette dérivation, que Plutarque et après lui tous les historiens et les géographes de l'antiquité tirent du Rhône, n'est plus contestée aujourd'hui ; les nombreuses chartes que nous avons citées dans la *Campagne de Marius*, comme les anciennes cartes de la Provence, lui donnent cette direction, et celle de Jodocus et Henricus Hodius publiée à Amsterdam en 1681 donne même le nom de fleuve à la Durançole, qui formait cette dérivation.

Le port d'arrivée à Saint-Gabriel n'est pas plus contestable ; il est prouvé par l'inscription de Fronton, le curateur de la marine de charge d'Arles, le patron des bateliers des étangs, et des utriculaires de la Durance. Cette attribution défie, du reste, toute objection, le rivage de Saint-Gabriel étant sur la Durance le seul lieu couvert de ruines d'où put être approvisionné le camp de Marius à Glanum. Enfin M. Desjardins, le plus autorisé de nos critiques, nous donne raison sur toutes les questions qui se rattachent à ces Fosses, ce qui doit faire cesser toutes discussions à leur sujet.

Il reste cependant à justifier d'une manière plus complète l'issue des eaux des Fosses-Mariennes à la mer par le grads du Galéjon, sur laquelle quelques explications nous paraissent encore nécessaires.

Strabon et Plutarque racontent que Marius céda les Fosses-Mariennes aux Marseillais en récompense des services qu'ils lui avaient rendus pendant la guerre, et il ajoute « que ce canal fut une cause de richesses pour Marseille, par les droits que cette ville levait sur ceux qui le remontaient ou le descendaient. Néanmoins, (continue Strabon), l'entrée du fleuve reste toujours difficile, à cause de la rapidité des eaux, des atterrissements qui s'y forment, et parce que le pays est si plat, que l'on ne peut, dans un temps couvert, di stinguer la terre, même de fort près. Aussi les Marseillais, cherchant de toutes les manières à s'approprier cette contrée, y ont-ils fait construire des tours qui servent de signaux ».

Ces tours existent encore ; elles sont bâties sur une île formée

Digitized by Google

de mamelons de rocher calcaire, que les Grecs de Marseille nommaient ὁδός, chemin, probablement pour οὐδός, seuil, entrée (Planche) ; que les titres (1269) et les plans du moyen-âge nomment Odor, et que les modernes ont baptisé de Roque ou tour du Moulin, ou de Lansac. Garpard de Viégas, dans sa carte manuscrite de 1583, la nomme la tour d'Odor ; Bartholomée Olives, de Maïorque, en 1584, Odorh. Bompart, dans celle de 1591, Roque de Dour; les géographes modernes suppriment ce nom antique, auquel ils ne comprennent plus rien, et le nomment : l'extrait d'une carte générale du pays de Provence, port du Galéjon, Moulin de la Roque ; la carte de la principale embouchure du Rhône de Danville 1706, Moulin de la Roque, et les rochers et le moulin lui-même y sont indiqués ; la carte de l'État-Major, étang de la Roque, et salin de l'étang de la Roque. Enfin M. Desjardins, qui nous fournit tous ces documents (Aperçu historique) le nomme Moulin de la Roque, ou Roque de Dour, sans tenir assez de compte de ces documents pour la solution du plus important problème de l'histoire romaine dans la Province.

La première de ces tours, nommée le Castellas, est placée au nord-ouest, sur un mamelon d'environ six mètres de haut. Elle forme un parallélogramme de huit mètres carrés ; ses murs, en bonne maçonnerie grecque, sont en moellons smillés de moyen appareil, absolument semblables à ceux que les Marseillais nous apprirent à construire, et qu'instruits par leurs leçons, nos pères employèrent parfois à la confection, ou à la réparation de leurs habitats. Elle est aux trois quarts ruinée, mais pour qui a vu (et elles sont nombreuses) les constructions de la même époque, il ne peut y avoir de doute sur leur origine. Les poteries grecques, qu'on trouve tout à l'entour, lui serviraient, au besoin, de témoignage.

La seconde, placée sur le mamelon sud est, d'environ 10 mètres d'élévation, est ronde, et il n'est pas possible de reconnaître son appareil, sous le badigeon qui la couvre. On la prend généralement pour un moulin à vent, et c'est cette forme qui a

Digitized by Google

fait donner à ces mamelons le nom de la Roque du Moulin. Mais à qui servirait un pareil engin dans un désert, habité seulement par une brigade de douaniers et un gardien de bœufs sauvages, éloigné de plus de 10 kilomètres de toute ferme, de toutes terres cultivables et absolument inabordable ? Ses murs, de 1m 10 c. d'épaisseur, achèvent de contredire cette supposition.

Les alentours de cette tour, à l'ouest de laquelle moutonnent d'autres mamelons moins élevés, sont moins riches en poteries que ceux de la précédente, parce que l'habitation était moins importante ; mais le fond de l'étroite vallée qui court au pied de ce monticule, et dans lequel on a planté des vignes, est rempli de tombeaux grecs d'où l'on a exhumé de grandes urnes cinéraires. Il faut donc reconnaître dans cette construction la seconde tour des Marseillais, et non un moulin à vent qui serait là sans objet.

Ainsi, plus de doute possible, la Roque du Moulin est la même que la roche d'Odor ; ces petits mamelons, suffisants pour fonder des maçonneries, ne pouvaient être vus de la mer, même de fort près, quand le temps était couvert ; c'est bien là que les Marseillais ont construit leurs tours des signaux. Elles existent encore, elles sont au grads du Galéjon, par conséquent, à l'entrée des Fosses-Mariennes.

M. Desjardins aurait volontiers admis cette opinion, s'il n'avait été retenu par une idée préconçue, le creusement quand même d'un canal : « Quant aux tours, dit-il, qui avaient pour but d'indiquer l'entrée du canal aux navigateurs, elles ont, sans doute, été détruites par la mer, etc., etc. On pourrait, cependant, entendre le passage de Strabon, comme s'appliquant à une autre issue pratiquée dans le canal, et le mettant en communication avec la mer, par exemple vers l'étang du Galégon, etc., etc. Dans ce cas, c'est vers le Galéjon qu'il faudrait chercher cette ouverture, entre : d'une part, la colline supportant la maison de douane et la maison du saunier, *prétendu* moulin de la Roque ; d'autre part, une seconde colline surmontée des ruine dites Castellas. Il ne serait pas impossible que ces deux collines

Digitized by Google

avec les constructions du moyen-âge qui s'y rencontrent et se font, pour ainsi dire, vis-à-vis, marquassent l'emplacement des deux tours marseillaises. Mais ce n'est là qu'une hypothèse (*Aperçu historique*, p 45).

M. Blancard, archiviste du département, aurait eu la même tendance que M. Desjardins, à placer les tours des Marseillais à la roche de Dour, au grads du Galéjon, s'il n'avait, de parti pris, placé comme lui le port des Fosses-Mariennes à Fos : « Si le Galégon. dit-il, eût servi d'embouchure aux Fosses-Mariennes, on aurait trouvé à l'entrée de cet étang, des obstacles, des ruines d'ouvrages quelconques, des bureaux de péage et autres édifices destinés à garder l'entrée du canal ». Or, ces travaux existent à l'entrée du Galéjon, mais M. Blancard s'obstine à les placer au pied de la montagne de Fos; cela résulte, d'après lui « du texte de Strabon ; de plus, là seulement on trouve les ruines indiquant des constructions antiques, dans lesquelles on peut facilement reconnaître celles qui commençaient l'entrée du canal. Enfin il existe en ce lieu un mamelon émergeant de huit à dix mètres, sur lequel fut construit un moulin, et qui de ce fait fut appelé Roque du Moulin. En 1269 c'était une petite île qui portait le nom d''Οδός (sentinelle sur la route). Or, Strabon raconte que les Marseillais, à qui Marius avait abandonné la jouissance de son canal, firent construire des tours pour en signaler l'entrée. L'une d'elles devait être construite sur cette île d''Οδός; quant à l'autre, il faut croire qu'elle fut élevée sur l'îlôt de la tour de Bouc, qui portait encore au XIIe siècle le nom de *Castrum Massiliense*. (*Congrès Archéologique*, Arles 1876, p. 514 et s. ».) On voit combien sont graves les erreurs de M. Blancard; il met au-devant de Fos l'île d'Odor, qui est, et que tous les géographes placent à dix kilomètres à l'ouest de ce village, au grads du Galéjon; il y voit les ruines de la tour du Moulin, lorsqu'en réalité il n'existe là aucun débris d'aucune sorte. « Enfin, ajoute-t-il, il faut croire que la seconde tour, le Castellas, fut élevée sur l'îlôt de la tour de Bouc » c'est-

Digitized by Google

à-dire à six kilomètres plus loin, à seize kilomètres du lieu où elle est réellement.

M. Blancard va plus loin : il conteste même l'existence du Galéjon, qui n'était, dit-il, qu'un *locus* en 1669 ; mais après lui avoir dénié le nom d'étang, il est forcé de reconnaître qu'une charte de 1431 déposée aux archives de la ville d'Arles l'appelle *bracchium maris*. L'existence de l'étang ne saurait donc être contestée ; on le voit sur toutes les cartes, et, si ce pays n'est pas mieux connu, si tous les géographes ne placent pas l'entrée des Fosses-Mariennes à Lansac, c'est que la course est pénible, et qu'il est plus aisé de soulever des objections que de s'aventurer à la recherche de l'inconnu sur une plage aussi déserte.

On n'a pas oublié que nous retrouvons le nom de Lansac à St-Gabriel, au port et à la Roche de Dour, à l'embouchure des Fosses-Mariennes. Ne faut-il voir dans cette coïncidence que l'effet du hasard, ou devons-nous y chercher une synonimie qui établirait des relations d'étroite parenté entre ces points extrêmes ? Nous n'essaierons pas de résoudre ce problème ; nous nous contentons de le poser.

M. Duhamel, le savant archiviste du département de Vaucluse, a trouvé dans une enquête faite par les consuls de la ville d'Avignon, sur les droits de péage des fleuves et rivières, que le village de Noves sur Durance était au moyen-âge une place de grande importance pour le transit des marchandises. Cette curieuse découverte a pour nous une grande importance, car elle explique et justifie ce que nous avons dit de cette petite commune qui n'est plus aujourd'hui qu'un impasse. Elle était, en effet, située à l'entrée des Fosses-Mariennes, d'où lui arrivaient les marchandises de la Méditerranée, et elle avait pour les expédier la voie médiane, précédemment décrite (page 31), qui était exceptionnellement bordée des plus riches monuments, et qui aboutissait à Turin par le mont Genèvre.

Digitized by Google

LIVRE TROISIÈME

CHEMINS SALIERS OU SAUNIERS

Digitized by Google

Digitized by Google

LIVRE TROISIÈME

CHEMINS SALIERS OU SAUNIERS

§ Ier

1° De la Valduc par le Rhône, les Fosses Mariennes et la Durance ; 2° d'Istres à Mallemort par Salon, Pelissane, Aurons, Vernègues ; 3° de Pélissane à Rognes, par Lambesc.

On nomme chemins saliers ou sauniers, des voies secondaires qui, partant des étangs où les Gallo-Romains récoltaient le sel, servaient au transport dans l'intérieur du pays, de ce condiment de première nécessité. On les nomme aussi chemins des poissonniers ou des contrebandiers, parce qu'ils servaient, suivant l'occurence à ces deux industries. Deux centres producteurs alimentaient plus particulièrement ce commerce : les étangs de La Valduc, ou soit Héraclée Rhodanusie, et Mastramela, Capdeuil ou Berre.

1° Les sels de La Valduc suivaient principalement les vallées du Rhône et de la Durance ; par le Rhône, ils pénétraient dans tout le nord de la Gaule, et ils entraient dans la Durance, qu'ils remontaient jusqu'à Pertuis, par le grads du Galéjon et les Fosses Mariennes. L'embarquement de ces sels se faisait dans l'étang de l'Estomac, au-dessous des grandes citernes de la cour des Maures, vers lesquelles convergent les sillons creusés dans le roc par les roues des chars qui les y transportaient.

2° Nous attribuons la même origine aux sels prenant la direction de Salon, que, sans autre preuve que sa synonymie, on

Digitized by Google

regarde comme le principal marché de cette denrée. Ce qui est plus certain, c'est que d'Istres, une voie se dirigeait sur Pélissane et Aurons, rejoignait à Vernègues, le temple de la maison basse que nous avons décrit précédemment, et se rendait de là à Mallemort, pour traverser la Durance. Ce chemin est bordé de tombeaux, surtout dans la traversée de la montagne aux abords de ce temple. On peut croire que c'est autant à la jonction de ces deux voies, qu'à sa situation dans un quartier aussi désert, qu'est due la construction de cet édifice.

3° Une seconde branche, se détachant de Pélissane, se dirigeait sur Lambesc et de là sur Rognes, par la chapelle romane de San-Peyre, attribuée par la *Statistique* (II, p. 334 et 939) à St-Esdrad, abbé de Novalèse, en Piémont, qui, étant seigneur du pays, la fit construire dans le VIIIe siècle. Cette chapelle est, en effet, sur cette voie, à trois kilomètres environ à l'ouest de Lambesc, entre cette ville et celle de Rognes. Nous y avons trouvé quelques rares débris de poteries gallo-grecques et tout auprès, une fontaine, des tuiles de tombeaux, et un autel votif à Mercure avec l'inscription suivante à demie effacée.

. . . . . MERC . . . . .

. . . . . .

V. S. L. M.

C'est sans doute cet autel votif qui a fait dire au recueil précité que les Grecs de Marseille y avaient établi un marché et que peu à peu il s'y forma vers la même époque un bourg nommé *oppidum Amboliacense*, c'est-à-dire bourg du marché. Or il n'y a point de ruines et trop peu de débris de poteries autour de cette chapelle, pour qu'il y ait jamais eu là un *oppidum*. *L'oppidum* et le marché étaient à Lambesc ; c'est là qu'a du être la chapelle de St-Esdrard. Celle que nous trouvons sur notre voie a remplacé un temple, elle est du XIIe siècle, et n'a pu par conséquent être bâtie par ce saint.

Digitized by Google

§ II

Les sels de Berre ou de Mastramela se dirigeaient vers le sud-est, vers la haute Durance et les Alpes, où convergeaient toutes les routes. Celles-ci, sont éclairées par des monuments qui ajoutent à leur importance et nous permettent de suivre plus facilement leurs traces.

1° De Berre à St-Maximin, par Rognac, les Pennes, la Malle, Simiane, Venel, Mimet, St-Savournin, Peypin et Trets, et 2° embranchement sur Marseille.

Cette voie partait de Berre, passait aux cabanes de Berre, dans la direction précédemment indiquée et aboutissait aux Pennes, où elle s'embranchait sur la route de Martigues. Elle continuait vert l'est, passait au château de la Malle, où nous avons signalé l'existence de tombeaux romains, traversait à angle droit la route nationale, et suivait à peu de chose près le chemin actuel. Elle rencontrait, en se dirigeant sur Simiane, le ruisseau de Siège, jusqu'à la chapelle de St-Jean, que la carte de l'Etat-major désigne sons le nom de Bergerie. Cette chapelle qui se cache sous les lierres qui la couvrent, appartient à l'époque romane, elle est construite sur les ruines et avec les débris d'un temple romain. On le reconnaît au deux chambranles en pierre froide de grand appareil, qui sont de chaque côté de la porte nord; à une pièce de marbre ouvragée, enchâssée dans cette même porte, et enfin à une assise de même nature et de même appareil que la première, placée à une seconde porte, du côté de l'ouest. Ajoutons que cette construction est entourée de tombeaux et de débris antiques de toute sorte, et que les habitants de Simiane y vont tous les ans en pèlerinage le jour de la fête du soleil. De St-Jean, la route conduit à Simiane, *castrum de roccâ* ou *de roquis*, et *collum longum*, d'où le nom de Collongue qu'il a porté jusqu'en 1689. Ce village n'a de remarquable que la tour pentagone qui le domine, au-dessous de laquelle est une chapelle romane du XII° siècle.

Digitized by Google

La voie passe au sud du mur d'enceinte du château moderne, traverse le village, s'engage au sud dans la vallée et laisse à droite une remarquable nécropole gallo-romaine, où le nommé Mora a trouvé un tombeau qui mérite d'être signalé. Le cadavre était étendu sur un lit de beton, recouvert de tuiles plates enchâssées du côté de la tête dans un dé en pierre de taille carré. Ce dé porte, d'un côté, un belluaire ou plutôt, car il en a le costume, un chasseur luttant contre un ours avec un pieu effilé; les mouvements du personnage et surtout ceux de l'ours, qui est d'une exécution parfaite, sont remarquablement saisis quoique appartenant à une basse époque; au-dessous, est un second personnage couché (probablement le chasseur tué par l'ours), celui-ci gravement endommagé par des coups de ciseaux; du côté opposé est une fleur de lotus, d'un faire pâteux et d'une exécution médiocre.

Si le personnage est réellement un chasseur, et nous ne voyons pas d'où viendrait un bellulaire dans un pareil lieu, il en résulterait que l'ours existait encore à l'état sauvage dans ces montagnes boisées aux premiers siècles de l'ère. Ce fait n'a rien de surprenant, puisqu'un statut de l'archevêque d'Arles du 12 novembre 1304 attribue aux seigneurs une partie des grosses bêtes, ours, cerfs, sangliers, tuées sur leurs terres : le sixième de l'animal et un pied. (*Histoire de la viguerie de Forcalquier.*)

Un peu plus haut et à gauche de cette IIe nécropole, est le hameau de Venel, qu'on nomme aujourd'hui les Frères; c'était primitivement un habitat celtique, ensuite une station romaine à laquelle appartenait la nécropole dont nous venons de parler et plus tard enfin un château du moyen-âge; on y trouve en quantité notable des poteries celtiques et gallo-romaines.

La voie laisse à droite la chapelle de Ste-Madeleine, qui tombe en ruines sans rappeler aucun souvenir ; elle passe de là à Marron et à la Gallinière, où sont les ruines d'une chapelle, autour de laquelle on trouve une quantité considérable de poteries romaines et grecques; c'est là sans doute la propriété de

Digitized by Google

M. Samat, et ce sont les ruines du temple antique d'où l'on a tiré, d'après la *Statistique* (II, 902), une inscription très fruste sur laquelle on lisait les caractères suivants :

GG. AVGVST.... FIL

De la Gallinière, la voie se dirige au sud de Mimet, *Mimetum*, dont le nom apparaît pour la première fois dans un acte de 1192, signé par Hugo de Mimeto. Elle laisse à droite le Pilon du Roi, à gauche le village de Mimet, et au-dessus du village, toujours du même côté, un habitat celtique couronnant de ses multiples enceintes de murailles à pierre sèche, le sommet de La Basse, *lou coulet de l'ost*, pour *oustaù*, maison, tandis que du côté opposé s'élève le Puy-de-Mimet.

Il n'y a qu'un pas, de La Basse à St-Savournin, *Stus Saturninus*. Ce village, surmonté d'une tour en ruines, seul reste d'un château du moyen-âge, n'a rien d'antique dans aucune de ses parties; mais on a trouvé en établissant la route, et on trouve journellement des tombeaux gallo-romains, qui entouraient très certainement un édifice qu'a remplacé l'hôtel de ville actuel, des fondements duquel on a retiré les deux inscriptions suivantes. La première est romaine, gravée sur un cippe en pierre froide et en beaux caractères, elle est ainsi conçue :

DIS M
Q. CATI
L.V. GVLLI

La deuxième est chrétienne et gravée sur un carré informe de pierre tendre comme pour être enchâssée dans le mur d'une chapelle ; elle est ainsi conçue dans ses parties lisibles :

BONE
MEMORIE
....
VIXIT ANNO
NATIVITATI
.....
KARL REGN

Digitized by Google

Cette pierre servait d'escalier à la population pour aller à l'école et à la mairie; nous la recommandâmes inutilement au curé et au maître d'école; M. Saurel dans une de ses excursions l'a trouvée complètement fruste.

De St-Savournin la voie se dirige sur Peynier et Trets, pour se souder, à Pourcieux, à la voie Aurélienne.

2° L'embranchement de Marseille sort de son territoire par le vallon ouest de Septèmes, passe au hameau du Tubier, laisse à gauche la voie de Calcaria, et se dirige vers le château de Fabrégoules, où nous trouvons à l'est des constructions, une petite chapelle sans caractère, autour de laquelle son intelligent propriétaire, M. Piriou, a trouvé des tombeaux romains riches en verroteries. A partir de cette chapelle la route quitte brusquement la direction de l'est pour se diriger vers le nord ; elle suit le sommet des collines et retourne ensuite vers l'est par les Bastidons, Jean-le-Maître, les Comons et la chapelle de St-Germain. Cette chapelle, qui se rapproche du château de Venel, fut jadis la paroisse de ce hameau, ainsi que de celui de Collongue, lesquels firent tous deux partie du territoire de Bouc-Albertas jusque vers le XVe siècle, époque à laquelle la sucursale de Collongue fut érigée en cure. Mais St Germain n'en resta pas moins le patron du pays, et on y va encore tous les ans en pèlerinage de Bouc-Albertas et de Simiane.

St-Germain, quoique de construction moderne, est très certainement un ancien sacellum romain bâti sur la route pour la sûreté et la commodité des voyageurs ; et si on n'y remarque aucuns vestiges de son ancienne destination, on y trouve en échange beaucoup de tuiles plates provenant des nombreux tombeaux gallo-romains qui l'entouraient ; cet embranchement aboutit à Venel.

Digitized by Google

§ II

1° De Mastramela, Berre, à Aix et à Pertuis par La Fare, Font-de-Vicari, Aix, le Four-dea-Banes et Venelle ; — 2° D'Aix à Rognes par Puyricard et Saint-Vincent-de-Rians ; — 3° D'Éguilles à Saint-Jean-de-la-Salle et Rognes ; — 4° De Saint-Cannat à Rognes.

1° La voie principale se dirige vers l'est et remonte de Mastramela à La Fare, en passant par la carreirade de Baumejane. La Fare, *Fara*, n'a rien de remarquable, mais son territoire est couvert dans toutes ses parties et sur tous ses chemins de debris de villas et de tombeaux antiques. La voie suit la route départementale n° 7, passe au nord de Ventabren et au sud de la ferme de l'Héritière ; elle y rencontre la Font-de-Vicari (*fons Vicarii*), fontaine communale, où la carte de Provence de Devoux (1757) signale un temple antique, dont elle donne le dessin. On voit encore de nombreux débris de murailles à l'angle est du chemin de cette ferme, des tessons de briques à tombeaux et de poteries ; mais les ruines les plus considérables ont été ensevelies sous la route départementale lors de sa construction, ainsi que nous l'a affirmé le chef cantonnier. M. Vérany (*Roquefavour et Ventabren*) nous fait connaître de plus un procès-verbal dressé à l'occasion de la découverte de ces ruines, dans lesquelles, outre plusieurs colonnes, on trouva les fondations de dix-huit maisons, fait qui n'avait pas encore été signalé.

La voie laisse ensuite à droite, la chapelle rurale de St-Jean-du-Pin, l'arc de la ferme de Loqui aux Milles, construit, dit-on, par Cassini pour la triangulation du territoire et l'établissement de la carte de France, et arrive à Aix au carrefour du Saint-Sacrement.

Digitized by Google

Elle passe ensuite entre l'Hôpital-Général et le marché aux bestiaux, et arrive au pied de la chapelle de St-Eutrope, dont le *titulus* (*Eversa surrexi*) nous paraît justifié par les pierres de grand appareil lui servant de fondement, qui paraissent avoir été les premières assises d'un temple placé à l'origine de cette voie. La paroisse de St-Sauveur va tous les ans en procession à St-Eutrope, ce qui est un nouveau témoignage de l'origine de cette chapelle, ces cérémonies ayant presque toujours pour but la visite d'un lieu antique.

De Saint-Eutrope, la voie se dirige au nord vers Pertuis; elle laisse à gauche le four ou peut-être le fort des Banes, et à droite des ruines romaines considérables, qui se composent d'un mur de construction antique de trente à quarante mètres de long. Il est bâti partie en moellons smillés, partie en maçonnerie ordinaire mélangée de tessons de *dolium*, et de diverses autres poteries romaines, cette dernière appartenant par conséquent à une plus basse époque. Au-dessus de ce mur, et sur le bord du plateau qu'il soutient, on aperçoit un épais massif de maçonnerie, recouvert d'une mosaïque commune. A quel genre d'établissement appartenaient ces constructions? En l'absence de colonnes ou même de pierres d'appareil, nous devons croire que c'était une villa ou un sacellum plutôt qu'un temple.

A cent cinquante mètres au nord de ces débris, il existe un petit bâtiment de 10 mètres de long sur six de large, qu'on prendrait pour une ferme, n'étaient les meurtrières dont il est percé. C'est un fortin bâti en pierres de moyen appareil, qu'en raison de sa destination on nomme la Maison-Forte; il porte la date de 1214. S'il était réellement de cette époque, ce serait un des rares spécimens des fortins du moyen-âge. Du Four des Banes la voie se dirige sur le village de Venelles et de là sur la Durance, pour aboutir à Pertuis, le *portus* ou s'arrêtaient les utriculaires qui faisaient les transports sur cette rivière et sur les Fosses-Mariennes.

Digitized by Google

2° Embranchement d'Aix sur Puyricard St-Vincent et Rognes.

Un embranchement partant d'Aix, du même carrefour du St-Sacrement, se dirige sur Puyricard et Rognes ; il suit un vieux chemin qui passe au-dessous de l'habitat celtique d'Entremont, laisse à droite le village de Puyricard, et arrive à la ferme de Rians, près de la chapelle de St-Vincent. On trouve à l'ouest de cette ferme les ruines d'une ville romaine, qui couvrent plusieurs hectares de terre. On y voit les restes d'un aqueduc, un long mur en moellons smillés arrasant le sol, des quantités considérables de tessons de poteries romaines, des mosaïques, beaucoup de médailles, et tous les restes enfin d'un grand établissement.

A l'ouest de ces ruines, sur le pendant de la colline, il existe une chapelle du XII° siècle dédiée à St-Vincent, qu'on qualifie de temple de Diane. L'édifice, construit en mauvaise maçonnerie, a certainement remplacé un temple, mais il n'a de romain que deux cippes, provenant des ruines de Rians, sur lesquels on lit les deux inscriptions suivantes :

SEX IVLIO SE
VERINO VOL
MINI ÆDILI NV
MERARIO PAT
TRIVM DECVI
NVM CVM FIL
VIVVS SIBI FEC

qui se lit : *A Sextus Julius Severinus Volcius, flamine*, édile numéraire, père de trois décurions, avec ses fils, s'est fait ce monument de son vivant.

IOVI. O. M.
SEX MI S REM
LIB BMCCHYVS

Digitized by Google

De la chapelle de St-Vincent la voie se dirige vers celle de Rognes, qu'elle atteint au-dessous du Grand-St-Jean.

3° Embranchement d'Éguilles à Rognes.

Cet embranchement se détache de la voie de Mastramela à Aix, en face d'Éguilles, pour suivre celle de Marseille à Avignon ; elle quitte cette dernière en arrivant sur le plateau, et, tirant au nord elle traverse la vallée de la Touloubre, et va se souder à la route de Rognes, en traversant la route n° 1, de Paris à Antibes, à l'ouest de l'Auberge-Neuve. L'embranchement, continuant sa direction vers le nord, arrive au château du Grand-St-Jean-de-la-Salle, *Ecclesia sancti Joannis a Saliis*, qui tire son nom du chemin salier, sur lequel se faisait plus particulièrement le transport du sel.

On trouve au Grand-St-Jean tout ce qui constitue le service des voies : la chapelle, les tombeaux gallo-romains, la fontaine et les débris antiques. D'après la tradition, la chapelle aurait été bâtie sur les ruines d'un temple à Jupiter (Rouchon Guigues), ou à Mercure (l'abbé Roustan). Quatre tours, construites en moellons de moyen appareil qu'on croirait antiques, flanquent cette petite chapelle, laquelle ne conserve aucun vestige visible qu'on puisse attribuer à l'époque romaine. Mais, en se rapprochant de la ferme, on aperçoit des blocs de pierre dure de gros appareil, un morceau de frise en marbre blanc, et les torses, aussi en marbre blanc, de deux statues antiques, qui servent de chasse-roue au portail de la cour.

Ces torses, sans tête et dans un état de dégradation absolue, représentent l'un un guerrier couvert de son armure, dont les cuissarts sont surtout très accentués ; l'autre, un captif ou un esclave nu, les mains liées derrière le dos, comme celui de St-Mithre. Ces deux statues, de grandeur naturelle, paraissent un peu plus petites que cette dernière, mais de la même époque, et d'une exécution aussi parfaite.

Saint-Jean-de-la-Salle était donc une station pour les chars,

Digitized by Google

et surtout pour les muletiers qui transportaient le sel; elle avait son temple, son puits et sa fontaine, et elle était entourée de tombeaux signalés par l'abbé Roustan. D'après Achard et la tradition locale, qui concorde avec ce que nous venons de dire, Saint-Jean-de-la-Salle était un temple que les Saliens avaient bâti à leurs fausses divinités. A quelques kilomètres plus loin, l'embranchement d'Aix par Puyricard, et celui de la ferme de Rians, viennent se souder à la voie que nous suivons, et réunis ils se dirigent sur Rognes.

A Rognes, la voie passe au pied du village, au-dessous de l'ancien habitat celtique qui couronne le plateau, au pied duquel celui-ci est bâti; elle longe les aires établies sur le calcaire coquiller, et l'on voit encore quatre pierres de gros appareil, qui faisaient sans doute partie des bases d'un temple antique : celui-ci fut remplacé vers le Xe siècle par une chapelle romane, sous le vocable de St Marcellin. Il y a tout autour de ses ruines, comme autour de toutes les chapelles correspondant aux habitats celtiques, des tombes creusées à fleur de terre, que nous attribuons à cette époque du Xe siècle.

De Rognes, la voie se dirige vers la Durance par le vallon de St-Christophe où elle se confond avec celle qui longe la rivière franchie en face de Cadenet, au temple de Gontard, dont nous parlerons au paragraphe suivant.

---

§ IV

Voie de la rive gauche de la Durance, par Mallemort, La Roque-d'Antheron, Sylvacane, Gontard, St-Etienne-de-Janson, Le Puy-Ste-Réparade, Meyrargues, Notre-Dame-d'Astors, Peyrolles, Saint-Paul, les Couvents, Cadarache.

La voie de la rive gauche de la Durance appartient évidemment aux chemins saliers, auxquels elle se rattache pour le

Digitized by Google

passage de la rivière. Celle-ci était bordée sur tout son parcours de temples antiques, qui ont été généralement remplacés par des chapelles romanes. Elle commence à Mallemort, *Castrum de Malamorte*. Achard (*Dict.*), sans citer ses autorités, l'appelle *Podium sanguinolentum*, nom de basse latinité, qui rappelle probablement un passage dangereux, un évènement malheureux, une bataille meurtrière. Mallemort était un des passages de la Durançe vers lequel convergeaient les routes d'Eyguières, de Lamanon, d'Alleins, de Pélissane et de Lambesc.

La colline, sur laquelle est bâti le village a été habitée du temps des Romains. « M. Toulouzan a vu sur le penchant qui fait face à la Durancce, et un peu au-dessus de la prise d'eau du canal de Boisgelin, un reste de rempart en pierres smillées, qui est sans nul doute de construction romaine ». Or, comme les Romains n'ont pas construit de remparts dans la Provence, nous devons supposer que ces murs appartenaient plutôt à un temple. On a trouvé aussi, du côté du couchant, des ruines assez considérables enfouies dans la terre, et du côté du midi des médailles impériales.

« L'église est moderne, et sous l'invocation de Saint Michel ; mais l'ancienne paroisse était où est maintenant le cimetière ; l'espace entre ce cimetière et le village était occupé par des maisons, dont il ne reste plus de trace ». Ainsi, pas de doute, quoiqu'il n'en reste plus aujourd'hui de débris visibles, Mallemort possédait des monuments romains, et en leur place une chapelle romane. Cela ne doit pas surprendre, le sommet du plateau étant un lieu celtique conservant de nombreuses traces de son origine.

De Mallemort, la voie passe à Charleval, qui ne date que de 1741, et aboutit à La Roque-d'Antheron, *Rocca Antherona*. La *Statistique* n'y signale aucune trace du séjour des Romains. Elle ajoute, cependant, qu'en 1158 la chapelle de ce hameau fut érigée en paroisse ; que le chapitre d'Aix en confia la direction aux moines de Sylvacane, et qu'elle est située sur la

Digitized by Google

route, ce qui est une preuve que cette chapelle était romane, et qu'elle a remplacé un temple païen. Nous savons, d'autre part, qu'on a trouvé, en différentes fois, dans cette commune, de très riches sépultures romaines, qui ont été éparpillées aux quatre vents, et qu'elle a une antiquité celtique.

A deux kilomètres au-delà, on laisse à gauche la célèbre abbaye de Sylvacane, dont la belle église romane a été récemment restaurée par M. l'architecte Revoil. Elle fut, sans doute, bâtie en remplacement d'un temple, dont on voit les tombeaux et les débris de poteries dans un champ, au sud de l'édifice, près de la fontaine qui est à l'est.

Cette abbaye fut fondée, en 1150, en faveur des religieux de Citeaux, de la filiation de Morimond, par Raymond des Baux, qui y fut enseveli, en 1181. Nous avons eu la chance de retrouver le buste mutilé de la statue de ce prince, qui recouvrait son tombeau détruit par les religionnaires, durant les troubles du règne de Henri III. Le couvent, l'église et le cloître sont de remarquables spéciments de l'art roman, et méritent l'attention des archéologues.

A trois kilomètres plus à l'est, on laisse à droite le bassin de St-Christophe, destiné à l'épuration des eaux du canal de Marseille, et à gauche le hameau de Gontard et la prise du canal de Craponne. L'ingénieur, chargé de l'établissement de cet ouvrage, eut la chance de le placer sur les ruines d'un temple enseveli sous plusieurs mètres de sables chariés par les vents. Il en exhuma une colonne en pierre dure qu'il fixa dans les maçonneries de la prise, en la faisant surmonter d'une croix. On voit encore dans les talus du canal une partie des murailles de l'édifice, et des quantités considérables de briques à rebords marquent, sur une trentaine de mètres de long, la limite du terrain primitif.

La voie laisse ensuite le village de Saint-Etienne-de-Janson, qui ne date que de 1507, et arrive au Puy-Ste-Réparade, *Podium Sanctæ Reparatæ*, ou simplement *lou Pouech*. Lou Pouech ou

Digitized by Google

le Puy, d'où les habitants de cette commune tirent leur origine, est l habitat celtique qui couronne le village, tandis que le nom moderne de Ste-Réparade serait, d'après la légende, celui d'une moniale qui aurait vécu solitaire dans le pays, vers le même temps que St Bache à Jouques. L'église est une reconstruction sans caractère placée sur la route. L'habitat celtique, la ville du moyen-âge qui l'entoure, et la chapelle de Ste-Réparade qui est à ses pieds, méritent d'être visités, mais ce qui a le plus attiré notre attention, c'est une magnifique salamandre sculptée en très beau relief au-dessus de la porte au nord d'un bâtiment carré, sans caractère, situé au-dessous et au nord de l'habitat. Qu'est venu faire là la salamandre de François 1er ? Les Romains avaient fondé plusieurs établissements, dans le territoire de cette commune, sur toute la pente septentrionale de la Trévaresse, mais nous ne trouvons rien sur la voie pour nous guider jusqu'à Meyrargues.

Meyrargues, *Campus Marianicus* ou *de Meiranicis*, est situé dans un vallon, au pied du château d'où il tire son origine celtique ; comme il n'est pas bâti sur la voie, il ne conserve d'autres vestiges de l'époque romaine que les ruines de l'aqueduc d'Aix en maçonnerie de moellons smillés. Mais passé la gare du chemin de fer, et en reprenant à 100 mètres au-delà l'ancienne voie qui longe la montagne, on trouve à une distance de trois cents mètres, une chapelle en mauvaise maçonnerie de moellons, dont la porte à plein cintre et la voûte en arcs doubleaux qui soutient le clocheton accusent l'époque romane. Cette chapelle porte dans le pays le nom de N.-D.-d'Astors ou *das tors*, c'est-à-dire des tours, par allusions aux tours du château de Meyrargues, fièrement assises sur leur sommet escarpé. L'on voit incrusté sur l'un des côtés de la façade un buste sans tête, en marbre blanc de très belle facture, portant en petits mais fort beaux caractères le nom de M. AVREL, sans doute Marc-Aurèle. Tandis que de l'autre côté de la porte on a enchâssé dans le mur un beau débris de sculpture en marbre

Digitized by Google

blanc, dont il nous est impossible de deviner la destination, et qui ressemble à un pied d'homme plus grand que nature, enfoncé dans une sandale.

L'on voit enfin dans l'intérieur de la chapelle une tête de Pomone, de grandeur naturelle, ornée de pampres et de raisins de très belle facture et pareillement en marbre blanc, posée sur le tronc d'une statue de vierge chrétienne de 0m. 80 c. de haut. Ces débris proviennent évidemment du temple que la chapelle a remplacé, et nous les trouverions pour la première fois portant une date précise, si nous pouvions croire à l'authenticité de l'inscription.

Une particularité qu'il importe de noter parce qu'elle intéresse l'histoire du pays, c'est que cette chapelle, quoiqu'à la porte de Meyrargues, et sur le territoire de cette commune, appartient à celle de Peyrolles. Les habitants de cette dernière paroisse y viennent tous les ans en pèlerinage, et c'est le curé de cette localité qui y célèbre l'office. Notre-Dame-d'Astors est un milieu romain, non seulement par le temple que nous y trouvons, mais encore par les débris antiques qui jonchent le sol, et que la *Statistique*, sans parler de ces marbres, a depuis longtemps signalés (II, 980).

La voie continue en remontant la rivière jusqu'à Peyrolles, *Castrum de Petrolis, vel de Peirolis,* village qui tire probablement son nom des graviers de la Durance, au milieu desquels il est bâti. Un plateau de rocher calcaire, un dic d'environ six mètres de haut, s'élève au-dessus de la plaine ; il est surmonté d'une chapelle romane, formée de quatre absides juxtaposées, comme le temple de Venasque, qui est le type de tous les monuments analogues, et comme la chapelle de Ste-Croix à Mont-Majour-lès-Arles. Ce charment édifice, moins richement décoré que le précédent, est assez bien conservé, mais il n'échappera pas plus que les autres monuments du même âge à une ruine certaine, s'il n'est prochainement restauré. Un tableau, dont nous allons parler et la nécropole qui était à ses pieds

Digitized by Google

ont fait donner à cette chapelle le nom de St-Sauveur. La *Statistique* attribue sa construction au roi René (1438,82), parce que le panneau, dont nous venons de parler, représente une descente de croix de très bonne facture, dans un angle duquel le peintre a placé, comme nous le voyons souvent, le roi René et Jeanne de Laval, sa femme; et c'est probablement leur présence sur ce tableau qui a fait croire à la construction de l'édifice par le bon Roi.

A Peyrolles un embranchement se dirige au sud, vers Rians, Pourrières, Trets ou St-Maximin, tandis que la voie de la Durance continue vers l'est jusqu'à la gorge de Mirabeau, qu'elle évitait jadis, en laissant à gauche, de l'autre côté de la rivière, une chapelle romane, dont nous n'avons pas à nous occuper. Elle arrive bientôt à St-Paul de Durance, ou St-Paul-Fougassier, *Sanctus Paulus Fogasserius*, ainsi surnommé, de deux besans, figurant de chaque côté du saint, dans les armoiries de la seigneurie, que les habitants prenaient pour des gâteaux, en langue romane *fougasse*. Cette petite commune bâtie à l'entrée d'une vallée non loin de laquelle est son habitat celtique, n'a rien de romain. Les débris de cette époque, sont à un kilomètre plus à l'est, toujours sur le bord de la Durance, au monticule des Couvents, ainsi nommé d'une chapelle romane, et d'un ancien couvent qui a été démoli. Cette chapelle est entourée de nombreux tombeaux romains que nous avons vu fouiller, mais qui ne sont pas riches.

La voie continue vers le château de Cadarache, auprès duquel est pareillement une chapelle romane, dont les alentours ne paraissent pas avoir été fouillés. Ici finit notre tâche, la limite du département des Basses-Alpes étant aussi celle où nous devons nous arrêter.

FIN

Digitized by Google

TABLE DES CHAPITRES

Pages.

INTRODUCTION..... 1
I. Classement des voies..... 8
II. On retrouve les voies romaines..... 26
III. Voies Massiliennes..... 30
IV. Aire des villes..... 30
V. Les remparts, les camps, les poteries..... 38
VI. Instruments géographiques..... 47
VII. Erreurs diverses..... 57

LIVRE Ier

VOIES ROMAINES

1. Voies primitives d'Espagne en Italie ; de Nîmes à Tarascon..... 3
De Tarascon en Italie..... 11
2. Voie Aurélienne de Nice à Arles..... 41
3. De Cavaillon à Nimes..... 82
4. Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem..... 98
5. De Marseille à Avignon, voie d'Agrippa..... 109
6. Itinéraire maritime..... 127
7. Voies des stations de cet Itinéraire..... 149

LIVRE IIe

VOIES MASSILIENNES

1. De Marseille à Aix..... 167
2. De Marseille au port des Fosses-Mariennes..... 171
Du port des Fosses-Mariennes à Arles..... 205
3. De Marseille à Avignon..... 213
Embranchements de cette voie..... 225

Digitized by Google

4. De Marseille à St-Maximin..... 230
Et à Toulon..... 240
5. Carreirades marseillaises..... 242
6. Les Fosses-Mariennes et les tours des Marseillais... 245

LIVRE IIIe

CHEMINS SALIERS OU SAUNIERS

1. De la Valduc..... 253
2. De Berre, Mastramela..... 259
3. Voie de la rive gauche de la Durance 263

AVIGNON — IMPRIMERIE SEGUIN FRÈRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Fragment
de la
TABLE DE PEUTINGER
Représentant
LE PORT DES FOSSES MARIENNES
& les routes qui y conduisaient
vers le IVe Siècle de notre ère

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google